

LIGUE FEMININE D'ACTION SOCIALE

FEMMES



HAITIENNES

COLLECTION DU TRICINQUANTAIRE DE L'INDEPENDANCE D'HAITI

FEMMES HAITIENNES

LIGUE FEMININE D'ACTION SOCIALE

F E M M E S .
H A I T I E N N E S

COLLECTION DU TRICINQUANTENAIRE DE L'INDEPENDANCE D'HAITI

LA LIGUE FEMININE D'ACTION SOCIALE

*est heureuse de remercier Son Excellence
Monsieur le Président de la République*

PAUL E. MAGLOIRE

*pour le généreux concours matériel apporté
à l'édition de ce modeste essai.*

AVANT-PROPOS

La Ligue Féminine d'Action Sociale prend plaisir à remercier tous ceux qui ont bien voulu lui fournir des renseignements et lui envoyer des biographies pour la composition de ce volume.

COMITÉ DE LA LIGUE FÉMININE D'ACTION SOCIALE

ayant travaillé à la préparation de cet ouvrage :

- Présidente* : Mme. Rossini Pierre-Louis,
Vice-Présidente : Mme. Cléante Desgraves-Valcin,
Secrétaire Générale : Mlle Marie-Thérèse Colimon,
Secrétaire Adjointe : Mme. Marie Killick,
Sect. Internationale : Mme. Albert Celcis,
Trésorière : Mme. Tulie Douyon Staco,
Conseillères : Mme. Daniella D. Dominique,
Mmes Philantropie Biamby, Marie-Thérèse Poitevien,
Colbert St-Cyr, Simone Hyppolite Malval.
- Membres* : Mmes. Madeleine Sylvain Bouchereau, Jeanne Sylvain, Lissa Florez, Maud Desvarieux, Amélie Laroché, Gilberte Vieux, Lélia Lhérisson, Lydia Jeanty, Mmes. James Ewald, Yvonne Jean-Joseph, Yvonne Hakime Rimpel, Julie Jean-Joseph, Victorine La-tortue, Agnès Dufanal Fabius, Mme. Yvonne Thomas Fougère, Mme. Héloïse Metzger-Théard.

PRÉFACE

Je ne sais plus quel auteur français a écrit que c'est sur les genoux de la femme que se forme le chef-d'œuvre de la création, c'est-à-dire l'homme ». Ce chef-d'œuvre a trop longtemps oublié que la meilleure part de sa formation lui est venue de la femme. Dans les communautés politiques qu'il a créées il a souvent abusé de sa force physique pour la reléguer dans une position nettement inférieure, tantôt la considérant comme une esclave uniquement asservie aux soins du ménage et aux devoirs de la maternité ; tantôt la traitant — humiliation pire — comme un bibelot de luxe destiné à orner de grâce légère l'existence parfois maussade de l'homme. Telle était la conception que beaucoup d'Haïtiens se faisaient encore jusqu'à ces derniers temps de la femme, malgré les preuves nombreuses de courage, d'intelligence, de bon sens, d'application au travail données par l'Haïtienne au cours de notre histoire. Tandis que, dans tous les centres civilisés du monde, on s'efforçait de mettre fin à l'injustice d'une telle situation en la faisant disparaître des constitutions nationales et des lois civiles, nos compatriotes persistaient à dénier à la femme, sous prétexte d'infériorité toute participation active à la vie politique. Il a fallu toute l'énergie déployée par La Ligue Féminine d'Action Sociale et par ses amis pour obtenir de l'Assemblée Constituante de 1950 la reconnaissance de l'égalité des droits de la femme avec ceux de l'homme en matière politique comme en matière civile.

C'est ma grande fierté d'avoir quelque peu contribué à un pareil résultat. Dans un discours du 15 novembre 1950 à la Constituante, je disais : « Ce qu'il nous faut, ce que nous voulons, c'est introduire dans la direction et la gestion des affaires publiques cet élément féminin, qui est resté sain dans son ensemble ; qui, dans la famille et dans les champs de travail, représente un facteur de premier ordre pour l'évolution sociale de notre peuple... Depuis longtemps je mène campagne, dans la presse, dans des conférences publiques, dans mes livres, pour faire reconnaître la nécessité d'associer plus effectivement la femme haïtienne à la vie politique de notre pays. Et, par politique, j'entendais l'action sociale — en vue de l'amélioration des conditions de vie morale, intellectuelle et matérielle de notre peuple tout entier. Je sais bien que ce n'est pas ainsi qu'on entend chez nous la politique. La politique, pour beaucoup de gens, c'est l'intrigue, le tripotage, la délation, la flatterie, la recherche des places et des faveurs, la duplicité, la fausseté, et

quelquefois, la conspiration ou la critique déloyale. On parle des masses populaires et paysannes pour s'en servir et non pour les servir ? Ce n'est pas de cela qu'il s'agit ici. Il s'agit pour nous d'éducation, de santé, de travail, de combat contre la superstition, de lutte contre le vice et la prostitution, d'hygiène de l'alimentation, du logement, du vêtement, d'assistance aux pauvres et aux infirmes : dans tous ces domaines l'action de la femme est souveraine.

« Ce n'est pas pour rien que la plus importante association de femmes qui se soit formée en Haïti a pris le nom de Ligue Féminine d'Action Sociale. N'ayant d'autres ressources que les faibles cotisations de ses membres, elle a fondé des centres d'éducation populaires, des foyers ouvriers, elle a créé des écoles du soir, elle s'est efforcée d'améliorer le sort des femmes en prison, elle a organisé des congrès où ont été étudiées avec soin les questions les plus importantes concernant le progrès social d'Haïti. Il y a beaucoup d'Haïtiennes que ces questions n'intéressent pas : elles se contentent d'être heureuses au sein de leurs familles. Mais les autres — celles qui ne croient pas avoir fait tout leur devoir humain lorsqu'elles ont assuré le bonheur des leurs — celles-là réclament le droit de participer à la vie nationale et, pour cela, elles veulent pouvoir choisir elles-mêmes les personnes — hommes ou femmes — qu'elles croient les plus capables de faire cette politique de paix et de justice sociale...

« Nous avons fait l'indépendance d'Haïti dans des conditions uniques de l'histoire des peuples. Nous avons aboli l'esclavage par nos propres forces sans le secours de personne. Nous avons imposé aux autres hommes de toutes les races de nous reconnaître comme leurs égaux en droits et en dignité. Ceux des Haïtiens qui protestent aujourd'hui contre les légitimes revendications de la femme haïtienne se mettent exactement dans la position de colons qui, niant l'égalité des races humaines, prétendaient garder les nègres dans la servitude pour cause d'infériorité foncière. Je ne crois pas à l'infériorité, de la femme haïtienne. »

Ce livre : « FEMMES HAITIENNES », qu'on m'a si aimablement demandé de présenter au public, est un argument décisif en faveur de l'Haïtienne parce qu'il montre, par ses exemples tirés de l'histoire l'action efficace et parfois brillante de quelques-unes de nos personnalités féminines, dans la famille ou dans la société, en vue du bien-être de la communauté nationale.

Il est heureux qu'à l'occasion du 150^e anniversaire de l'indépendance haïtienne — que le gouvernement a patriotiquement décidé

de célébrer avec le plus grand éclat — le Président de la République ait voulu faire une place d'honneur dans le Panthéon National aux héroïnes comme Marie-Jeanne qui se sont illustrées sur les champs de bataille ; aux compagnes de nos hommes d'Etat comme Claire-Heureuse, qui les ont parfois aidés de leurs sages conseils, à nos éducatrices, comme Argentine Bellegarde Foureau qui ont conduit notre jeunesse féminine sur le chemin de l'esprit et de la solidarité sociale.

Ce livre est un motif d'orgueil et de fierté pour tous les Haïtiens hommes et femmes.

J'espère qu'il recevra du public le plus sympathique accueil.

Dantès BELLEGARDE

Introduction

par Marie-Thérèse COLIMON

Envisagée sous l'angle essentiellement masculin, notre Histoire nous offrirait l'image de ce que Hannibal Price appelle trop sévèrement peut-être « un charnier infect où l'Humanité se débat, impuissante, dans une boue sanglante. »

Vie d'hommes, écrite par des hommes, récit de batailles et de rivalités, cette histoire garde un singulier silence au sujet de l'autre moitié de l'Humanité : les femmes. Ces femmes d'Haïti, dont l'impressionnant défilé constitue, en notre île, une fresque ardente et riche.

Cortège unique au monde de tant de visages si diversement colorés ; dans la bigarrure de leurs costumes gais ou sombres : pagnes, mousselines et cotonnades, madras, foulards et taffetas, nos aïeules, de leurs mains fécondes et réparatrices ont apporté dans la texture de notre vie nationale les points qui consolident et parachèvent.

Et dans les traits de nos visages, et dans les mots de notre langage, et dans toutes nos formes de sentir et d'agir, et jusque dans le geste banal de pencher la tête pour un salut se manifeste encore à travers le temps, l'éternelle survivance de nos mères méconnues.

A la Ligue féminine d'Action Sociale, porte-parole des revendications féministes en Haïti, revenait l'impérieux devoir d'établir en toute équité, le bilan des réalisations féminines dans les siècles passés, et de préciser l'apport de la Femme haïtienne dans le patrimoine national.

Grâce aux lumières qu'ont bien voulu lui apporter de fervents patriotes, grâce au dévouement de ses membres, la Ligue féminine d'Action Sociale, présente donc en cet

ouvrage édité dans le cadre des publications du tricinquantième de notre indépendance, une galerie de portraits féminins qui, bien qu'incomplète encore, n'en est pas moins le tribut d'hommage reconnaissant de notre génération à celles qui nous ont précédées.

En se penchant sur le passé pour empêcher que ces valeurs féminines ne sombrent dans l'oubli s'engloutissant sans profit dans le néant, La Ligue féminine d'Action Sociale envisage le double but de réparation envers ce passé et d'enseignement pour l'avenir.

Au contact de ces aïeules énergiques et charitables tout ensemble, exaltées aux heures de crise nationale autant que discrètes et laborieuses sans vain tapage, dans le calme de la vie quotidienne ; en présence de ces patriotes ardentes, de ces âmes éprises d'idéal et de beauté, la Jeunesse féminine, galvanisée par les leçons que prétend lui apporter cet ouvrage, prendra conscience de ses possibilités et passera enfin à l'action pour faire fructifier le trésor déposé en elle par nos devancières.

La Mère haïtienne, douée par dessus tout (et ceci chacun se plaît à le reconnaître) du sens du devoir et de l'honnêteté, des qualités d'ordre et de dévouement allant jusqu'au sacrifice de soi, n'a pas été ici l'objet d'une étude spéciale : trop de vies de mères modèles solliciteraient notre plume et l'ouvrage prendrait des proportions illimitées. Nous nous sommes donc volontairement mais bien malgré nous, bornées à étudier l'œuvre féminine sous l'angle social, éducationnel, politique, littéraire et artistique et n'avons voulu mentionner que celles, qui, débordant le cadre de leur foyer en l'élargissant, se sont livrées à des activités embrassant l'amélioration de toute une communauté.

Feuilletons donc ensemble le livre des souvenirs et, dans l'ordre où nous les présente le temps, évoquons les tableaux où se manifeste l'enthousiasme ardent de la femme haïtienne...

Aux premières pages de notre Histoire, une souveraine à l'existence mi-légitime, mi-réelle, nous attire et nous séduit. Princesse, prêtresse et poétesse, Anacaona de race royale, parée de tous les dons, appartiendrait plus à la féerie qu'à l'Histoire n'était-ce la tragique destinée qui devait couronner sa gloire trop brève.

En 1492, le « samba » le plus réputé de Hayti était donc cette femme, Anacaona, sœur de Bohéchio et épouse du fougueux Caonabo, cacique de la Maguana. Dans l'ancienne capitale de son royaume, Yaguana devenue depuis Léogâne, on montre encore la grotte où elle offrait ses sacrifices aux Zémès.

Elle aimait comme tous les siens, les danses et les chansons. Ses poèmes ou areytos faisaient la dilection de ses contemporains et plurent tant aux Espagnols qu'ils devinrent ses amis ou feignirent de l'être. Mais la poésie ne l'éloignait pas de la politique et ne l'empêchait pas d'être habile administratrice. Devenue chef unique du Xaragua à la mort de son époux, elle donnait en l'honneur des Espagnols des fêtes splendides, tentatives de rapprochement entre les deux peuples. Mais hélas, l'un de ces « conquistadores » ne remarqua-t-il pas la fille même d'Anacaona, Higuenamota et n'allait-il pas jusqu'à enlever la jeune fille, préludant ainsi à toutes les autres trahisons qui allaient conduire, un soir de revue militaire Anacaona, la Fleur d'Or, à la potence et à l'ignominie. Nicolas Ovando, à travers trois siècles donnait ainsi la main au traître Brunet et à tous ceux qui n'eurent raison que par la ruse de la fière résistance des enfants nés sur ce sol.

Faut-il parler ici d'une autre cacique « Guanahattabenequena » dont le nom signifie la Grande, la très Belle. Les Espagnols eux-mêmes avait surnommé Guanahatta : la plus belle femme du Monde. Cependant, si son nom est digne de figurer dans cette anthologie ce n'est pas sa beauté qui lui confère ce privilège. Femme de Bohéchio, cacique du

Xaragua, elle poussa l'amour conjugal jusqu'à l'héroïsme en descendant, belle et jeune, parée de tous ses joyaux dans la fosse où l'on venait d'ensevelir son époux mort. Ainsi le voulait la coutume et malgré les joies que lui réservait encore la vie, elle ne chercha pas à se soustraire à son sort.

.....

Mais une page est tournée dans l'histoire de cette île. L'Afrique, l'Afrique sensuelle, sauvage et frénétique fait son entrée sur la scène de Santo Domingo, Santo Domingo qui devient bientôt Saint-Domingue car de hardis corsaires français viennent y implanter le goût de l'aventure et de l'audace à la place de l'indolence espagnole.

Parmi ces frères de la Côte, ardents au pillage et friands de rapines pas de femmes encore ou peu de femmes. L'élément féminin de la partie française de Saint-Domingue à ses débuts est représenté par les premières esclaves noires, enlevées des côtes de Guinée. Nul ne connaîtra jamais, car aucun historien ne l'a relaté, leurs peines, leur désarroi en cet exil inattendu et toute l'endurance et la force d'âme dont devaient faire preuve ces obscures héroïnes : choses livrées aux caprices du maître, ni meubles, ni immeubles, qu'aucune loi ne protégeait.

Avec l'arrivée de Bertrand d'Ogeron, premier gouverneur de la partie française de Saint-Domingue, flibustiers et boucaniers s'assagissent, réclament des épouses. Vers 1670, époque de la fondation du Cap français, des filles sont recrutées en France, particulièrement dans les maisons de corrections, les prisons et dirigées vers un nouveau destin.

Les premières épouses de ces pionniers apportèrent peut-être à Saint-Domingue en même temps que le regret d'un passé peu édifiant, leur désir de renouvellement et de réhabilitation. Aussi dès le début du XVIIIème siècle, nous trouvons ces acharnées créoles, aptes à défendre les droits de la Colonie contre les mesures trop arbitraires de la Compagnie des Indes gérante officielle des affaires de Saint-Domingue.

Le ressentiment provoqué par les agissements de cette trop tyrannique Compagnie s'aggrava de telle sorte qu'une émeute éclata le 16 octobre 1722. Emeute ayant à sa tête des femmes. Elles allèrent mettre le siège, nous dit le père Jn-Baptiste Lepers, devant la maison de celui des trois Directeurs envoyés par la Compagnie, résidant au Cap. La révolte s'étendit rapidement ; des hommes déguisés en femmes, s'adjoignirent aux belligérantes, et propagèrent l'émeute au Haut du Cap où ils allèrent camper jusqu'à ce que l'on fît droit à leurs réclamations et que la Compagnie des Indes fût abrogée. Il est donc digne de remarque que les femmes jouèrent aussi leur rôle à l'aube de cette ère de prospérité qui devait faire de Saint-Domingue le joyau des Antilles.

Nous savons peu de chose des activités féminines dans la période comprenant le début du XVIIIème siècle jusqu'à la Révolution.

Plongées dans l'enfer de l'esclavage, nos aïeules apprirent la résignation et préparèrent en silence les cœurs de leurs descendants à la révolte et à l'apothéose finale. Plusieurs d'entre elles préférèrent détruire dans leur sein l'enfant qu'elles portaient plutôt que de le voir condamné en venant au monde au supplice sans nom de l'esclavage. Elles subirent comme leurs frères les mutilations atroces et les peines les plus dégradantes par simple caprice du maître. C'est vers cette époque que Madame Beaulieu se vit arracher en même temps que la vie, l'enfant qu'elle portait en elle depuis huit mois.

Employées comme domestiques ou cultivatrices leur qualité de femme ne leur épargnait aucune besogne, aucune humiliation.

Celles d'entre elles qui eurent le bonheur de naître affranchies ou de se voir octroyer la liberté jouissent dans l'histoire d'une réputation de légèreté facilement excusable pourtant : L'affranchie de Saint-Domingue rejetée par le blanc qui, sauf de rares exceptions, ne pouvait en faire sa

compagne légitime, ne voulant pas non plus épouser le noir qui la ferait retomber dans la géhenne de l'esclavage, n'avait donc ouverte en face d'elle que la porte de la galanterie et s'y jeta avec toute son ardeur de fille née sous les tropiques.

C'est parmi cette population de couleur pourtant que nous trouvons dès 1739 Catherine Jasmin femme de Jean Jasmin qui fondèrent de concert et entretenrent pendant plus de quarante ans à leurs frais « La Providence des hommes de couleur » Maison de santé où Catherine Jasmin dut trouver d'amples occasions d'exercer son dévouement et sa charité.

...Mais l'orage qui couvait depuis plusieurs années éclate soudain dans la frivole Saint-Domingue. Au cours des luttes qui se livraient alors, les femmes ne ménagèrent ni leur dévouement, ni leur sang. Se mêlant au combat, épanchant tous les trésors de leur cœur au chevet de leurs frères et même de leurs bourreaux, martyres pour la liberté, elles subirent tous les supplices sans murmurer. A part les glorieuses dont l'histoire a retenu les noms, combien de sacrifices anonymes, combien d'obscurs dévouements ne recevront jamais la récompense de l'immortalité.

C'est Madame Chevalier qui, conduite avec son mari sur le pont du vaisseau « Le Duquesne » pour être exécutés, s'écria devant un geste de défaillance de son époux : « N'est-ce pas une gloire sans pareille que de mourir pour la liberté ? » Et, joignant le geste à la parole, elle saisit une corde, se la passa elle-même autour du cou et s'abandonna aux mains de ses bourreaux.

C'est Madame Paul Louverture enlevée de nuit avec ses enfants pour être précipités après mille et une tortures au fond de la rade du Cap.

C'est Louise Rateau offrant clandestinement sa maison de Port-au-Prince à tous ceux qui voulaient conjurer contre le despotisme de Rochambeau et servaient de liaison entre les chefs de l'insurrection.

Mme Pierre Toussaint assassinée par les Français devant

la porte de sa maison, après avoir été tellement maltraitée que la mort lui fut une délivrance...

Mme Maurepas, femme de l'énergique officier de Toussaint Louverture qui commandait le département du Nord-Ouest, partagea en 1802 avec ses enfants le sort atroce de son mari : dans le canal de la Tortue, pendus aux grandes vergues d'un navire, ils furent tous flagellés jusqu'à ce qu'ayant rendu l'âme on les jetât au fond de l'océan. Loin de se plaindre, Mme Maurepas exhortait son mari et ses enfants à mourir en héros.

Laurence McIntoch dissimulant sous des abris sûrs ceux que l'on voulait immoler pendant les périodes de réactions ; et toutes les femmes des officiers de la 7ème demi-brigade dont Pamphile de Lacroix a évoqué l'exécution dans le tome 2 de son ouvrage ; et cette mère qui eut le sublime courage de dire à sa jeune fille que l'on menait au gibet : « Réjouissez-vous ma fille, vous ne serez pas mère d'esclaves » et cette négresse dont l'histoire n'a pas retenu le nom qui, rééditant le geste de la vaillante romaine, femme de Pœtus, pour relever le courage de son époux marchant la tête basse au supplice, prit une épée, se fit une blessure mortelle et interpellâ le condamné en disant : « La mort est douce, ô mon mari, quand la Liberté n'est plus ».

De tous ces faits, nous avons le témoignage irrécusable de nos ennemis dans cette phrase tirée d'une lettre du général Leclerc à Napoléon : « Il faut voir avec quel courage, quel entrain même hommes et femmes vont au devant de la mort. »

Pendue, noyée, décapitée, brûlée vive, exposée aux chiens, nous trouvons donc la Femme haïtienne revendiquant sa place et la tenant fièrement à côté de son frère et de son époux au cours de nos luttes libératrices ; nous la trouvons dans toutes les clairières aux heures de ralliement ; elle officiait au Bois-Caïman le soir du 14 août 1791 ; elle était à

l'Arcahaie et réunit les deux bandes de notre drapeau le 18 Mai 1803 : Catherine Flon, ambassadrice de la femme haïtienne, à la naissance de notre vie nationale, en cousant de ses mains le bleu avec le rouge, nous montra quelle œuvre d'union et de conciliation est dévolue à la femme dans la cité.

...Nous livrons ces pages à la méditation de nos concitoyennes et si elles trouvent un écho dans le cœur d'une seule parmi les femmes qui voudront bien les lire, la Ligue féminine d'Action Sociale se considèrera heureuse d'avoir éveillé en elle le sentiment national.

MARIE-THERESE COLIMON
Secrétaire Générale de la Ligue
Féminine d'Action Sociale.

Les Femmes Indigènes pendant la fièvre jaune

par Marceau LOUIS

La guerre de 3 mois est terminée, les Français commencent à peine à jouir d'une victoire si chèrement achetée et la douceur d'un climat qu'ils vantent à l'envi, lorsqu'une épidémie cruelle fait son apparition dans la colonie. Les médecins déroutés par la maladie qui suivait un cours très régulier, crurent d'abord à la peste, au mal de Siam, mais bientôt ils s'aperçurent que c'était à la fièvre jaune qu'ils avaient affaire. Le mal ne s'annonçait par aucun signe précurseur, le malade se plaignait brusquement d'une violente douleur presque toujours accompagnée ou suivie de fièvre, il était dévoré d'une soif ardente et vomissait souvent. D'épaisses mucosités surchargeaient la langue, et les gencives étaient noircies. Une couleur jaunâtre se répandait ensuite à la surface du corps. A ce moment là, il n'y a plus aucun espoir, le malade dégage une haleine fétide, ses lèvres se glacent, son visage s'altère, change, se gonfle et de chaque côté de sa bouche coule une écume noirâtre. Le malheureux se débat ainsi contre la mort, dans des souffrances atroces, pendant trois jours, mais d'autres fois, le terme fatal n'arrivait qu'entre le septième et le onzième jour.

Tous les remèdes employés par les médecins pour vaincre la maladie furent vains. On fit usage des boissons rafraîchissantes, des « bains, des saignées à propos, l'émétique en grand lavage avec quelques grains de tartre soluble, des tisanes, des limonades d'oranges de bois ou amères, quelques purgatifs doux ». Des médecins anglais conseillèrent d'ap-

pliquer des vésicatoires saupoudrés de précipité, cela ne fit qu'augmenter les souffrances de ces malheureux sans leur apporter aucun soulagement.

L'épidémie en peu de temps, prit des proportions effrayantes. Les villes offrirent le spectacle de vastes hôpitaux. Au Cap, les édifices à peine reconstruits servirent d'abri aux malades. Le grand hôpital colonial, l'hôpital des Pères situé sur une hauteur ayant été brûlé, on installa sur son emplacement de vastes hangars, couverts de paille de canne à sucre. Tout y manquait : lits, bandages, pansements, médicaments. Les malades n'y recevaient que des soins légers et inutiles et, couchés par terre, ils restaient exposés à toutes les intempéries de la nature, jusqu'au jour de leur mort.

Ceux qui n'étaient pas encore atteints, fuyaient la ville, croyant ainsi échapper à la contagion, mais hélas, la mort était partout et dans leur course folle, sous les tcha-tchas parfumés ou sous les orangers ombreux, ces malheureux se couchaient, râlaient et ne se relevaient plus. Pendant plus de cinq mois, la maladie fit des ravages considérables. Personne n'était épargné. Quiconque mettait à ce moment là, les pieds sur les rivages brûlants de Saint-Domingue payait immédiatement son tribut à la nature. Le 1er août 1802, une escadre partie de Toulon, sous le commandement du Contre-Amiral Dumanoir, jetait l'ancre dans la rade du Cap avec 3000 hommes à bord, le 7 août trois bateaux de transport chargés de 2000 soldats y arrivaient encore. Ces malheureux n'eurent même pas le temps de s'acclimater. En moins de vingt jours tous avaient été balayés. Selon les tables funéraires de l'expédition, plus de trente-cinq mille hommes perdirent la vie à cette époque.

Au milieu d'une si grande calamité, la justice et la vertu ne pouvaient plus avoir de droits. L'adultère et le viol, le vol et l'assassinat, devinrent choses communes. Les soldats ne respectaient plus la discipline, les fonctionnaires n'ac-

cordaient pas tous leurs soins aux services de l'Etat, car à chaque instant, ils voyaient des amis, des frères, tomber à côté d'eux pour ne plus se relever. On avait fini par s'habituer à ce spectacle terrible et on en vint à ne plus attacher d'importance à la mort. Pour s'étourdir, oublier les maux dont on était menacé, on se mit à danser, à jouer, à boire et des éclats de rires forcés masquaient la frayeur des fétards. Dès le début de la maladie, Pauline Leclerc, la sœur de Bonaparte s'était retirée dans sa luxueuse maison de campagne, à l'Ile de la Tortue. Pour ne pas se laisser aller au chagrin, à la terreur que le mal inspirait à tous ceux qui vivaient à cette époque, pour ne pas penser à tous ceux qui mouraient, à ceux qui hier se traînaient à ses pieds vibrant d'amour et murmuraient à ses oreilles de si douces paroles, elle chercha toutes sortes de distractions. De superbes noirs attachés à sa personne, la transportaient dans les sites les plus beaux où elle restait longtemps à respirer le parfum des fleurs et à reposer ses yeux sur la verdure environnante. D'autres fois, elle faisait des promenades sur mer, et tandis que voluptueusement bercée elle entendait les yeux mi-clos, les sirènes de leurs voix d'or lui dire des choses étranges, les musiciens qui l'accompagnaient lui jouaient leurs plus tendres morceaux.

La maladie pourtant ne désarmait point. Le nombre des victimes devint bientôt si élevé, que la peur de la contagion établit comme une psychose de terreur chez les habitants, car la mort était partout, c'était la menace invisible et présente que tenait tout le monde haletant et s'abattait ici ou là au moment où l'on s'y attendait le moins. Chose terrible, la pitié, ce germe divin que Dieu sema au cœur de l'homme ne laissa plus jaillir aucune étincelle et la charité devint un vain mot. Les malades furent abandonnés à eux-mêmes, sans soin aucun ; ils attendaient leur mort sans même avoir la consolation de savoir que parents ou amis suivraient en pleurant leurs cercueils. Puis, les cloches cessèrent de tinter lugubrement et dès qu'un malheureux mourait on le dépo-

sait devant la porte de sa maison. Des tombereaux faisaient de nuit, des rondes lugubres et ramassaient les cadavres qu'on allait ensuite jeter sans ménagement dans une fosse commune.

Ce qui se passait à bord des bateaux était encore plus terrible. Les premiers jours, on apportait les cadavres à la terre, bientôt on se lassa de faire continuellement ces voyages funèbres et on les jeta à la mer. On ne prit pas soin malheureusement de les lester d'un poids suffisant et les corps en putréfaction entraînés par le flux, venaient échouer sur le rivage où ils exhalaient une odeur particulière.

A ce moment plus rien ne semblait aller dans la colonie. Le général Leclerc dans ses lettres au Premier Consul et au Ministre de la Marine, réclamait sans cesse de nouveaux renforts et déclarait qu'il serait bien difficile de garder la colonie à la Métropole, si une insurrection sérieuse éclatait. Le rendement économique de Saint-Domingue était nul : la discipline militaire s'était relâchée, les soldats avec un moral affaibli entretenaient fort peu leurs habits et même des officiers sollicitaient sans vergogne la faveur d'être renvoyés en France.

Les noirs auraient eu beau jeu pour reprendre la lutte. Le Général Leclerc le comprit si bien qu'il fit avilir et déporter Toussaint sous prétexte que l'ex-Gouverneur conspirait et qu'il aurait écrit à Fontaine que « La Providence » (c'était l'hôpital du Cap) viendrait à notre secours. Pourtant, loin de vouloir secouer le joug des Français, il semble que les noirs donnèrent des preuves de ces qualités de cœur qu'on voulait leur refuser. Esclaves d'hier habitués à recevoir les coups et les mauvais traitements de ces blancs qui mouraient en ce moment, alors que la maladie faisait des ravages effrayants, sans qu'on pût lui opposer de barrières, que même les plus élémentaires secours humanitaires, les premiers devoirs de l'homme civilisé étaient refusés au blanc par le blanc, qui préférerait rire, danser et s'éloigner des

lieux malsains, des indigènes volaient au secours des malades, sans aucune crainte de la contagion.

Les femmes surtout, offrirent ce spectacle sublime. Ces Français qu'elles avaient vus débarquer sur leurs rivages, si fiers, si arrogants, reluisants de santé et de jeunesse qui avaient poursuivi avec une impétuosité sans égale, leurs maris, leurs frères, jusque sur les mornes les plus inaccessibles, elles les voyaient en ce moment se traîner pitoyables, réclamant un secours qu'ils ne trouvaient pas et mourant en jetant autour d'eux un regard chargé d'une indicible désespérance. Le cœur de ces femmes s'émut à la vue de tant de souffrances. Elles comprirent qu'elles ne pouvaient laisser mourir ces malheureux sans essayer de les soulager.

Soit dans les hôpitaux, soit chez elles, quand il n'y avait plus de place, elles s'occupèrent activement à les sauver.

« Dans les rues silencieuses du Cap marquées par des ruines, et dans celles de Port-au-Prince, on voyait aller, venir et retourner des femmes charitables. Elles couraient d'un lit à l'autre pour adoucir le désespoir, calmer la souffrance et lutter avec le mal ». Continuellement, elles étaient avec les malades, le jour, la nuit, négligeant leurs propres occupations, respirant un air empoisonné, succombant souvent à leur tour elles restaient à leur chevet. Au premier cri, elles se précipitaient vigilantes et attentives, se penchaient maternellement sur eux essayant d'apporter un soulagement à leur impitoyable mal.

Les blancs ayant presque abandonné les malades à leur sort, et les remèdes qu'ils fournissaient étaient impuissants et en nombre insuffisant, ces femmes de Saint-Domingue firent appel à leurs seules connaissances. Elles allèrent jusque dans nos montagnes, au prix de mille difficultés, recueillir les herbes qu'elles croyaient propres à arrêter le

cours de la maladie, afin de donner des tisanes en décoction à leurs protégés. L'une d'entre elles, la Vve Cotin fit tant de bien qu'on l'appela « la bienfaitrice du genre humain ». Elle faisait boire à ses malades trois verres de vin rouge dans lesquels elle avait mis une noix de muscade et un jaune d'œuf bien cuits sous la cendre et mis en poudre, ce qui produisait de grandes transpirations et sauvait les malades ». Quand malgré tous leurs soins, ils mouraient entre leurs bras, chose digne alors d'éloges, à cette époque où l'on jetait à la mer et enterrait comme des chiens, des cadavres, elles faisaient de dignes funérailles à leurs protégés et les accompagnaient jusqu'à leur dernière demeure.

Grâce à ces femmes compatissantes, à ces esclaves de la veille, qui n'avaient pourtant reçu aucune notion d'humanité, et qui auraient pu pousser les leurs à reprendre les armes, le sort des malades s'améliora. Grâce à leurs remèdes beaucoup de Français purent revenir à la vie et quand il était définitivement trop tard, ceux qui s'en allaient pour toujours emportaient au fond des yeux une dernière image de tendresse, de bonté et de grâce. Elles furent d'un si grand secours pour l'armée qui perdit, chose étrange... sept cents médecins que *le général Leclerc fut forcé de les remercier et de leur rendre un public hommage d'admiration et de reconnaissance dans la gazette officielle de St-Domingue.*

Sans elles, que seraient devenus les malheureux malades livrés à eux-mêmes ? L'hygiène manquant totalement, l'épidémie aurait fait de plus formidables ravages et il ne serait peut-être rien resté de cette brillante armée que Bonaparte avait envoyée à Saint-Domingue pour ramener des noirs un peu trop turbulents à la raison, ou plus exactement, pour les remettre dans les fers.

Oubliant tout, misères passées, mauvais traitements, n'écoutant que l'appel de leur cœur vers la pitié, elles apportèrent aux malades les soins que réclamait leur état. Et, lorsque le fléau aura cessé de moissonner de si vaillants

soldats, on les verra tenant par la main, les convalescents que le moindre écart de régime pouvait précipiter dans la mort, les aider à faire leurs premiers pas et relever leur moral affaibli par tant de souffrances et de privations.

Mais hélas, l'ingratitude germe toujours au fond du cœur humain et ces mêmes soldats qu'elles avaient soignés avec tant de constance et de sollicitude, ces mêmes soldats qu'elles avaient guéris, sauvés, devaient leur faire payer bien cher leur charité. Ces femmes qui leur avaient fait tant de bien, ces femmes qu'ils auraient dû protéger, envers et contre tous, ils en firent bientôt grand carnage. Elles furent pendues, baïonnettées, brûlées vives, livrées en pâture à des dogues en furie. Leurs souffrances physiques ne réjouissant pas assez certains persécuteurs, ils y ajoutèrent les tortures morales. Elles furent invitées à des bals : brusquement une musique funèbre éclatait et on leur montrait les cercueils de leurs maris, de leurs frères, de leurs fils.

Mais qu'importent les humiliations dont elles furent abreuvées : qu'importent les souffrances, le martyre qu'elles endurèrent : qu'importent si pour diminuer leurs services, on déclara que les noirs jouissaient d'une immunité naturelle absolue contre la maladie, car ces actes d'une charité et d'une humanité splendides, illuminent d'un trait magnifique cette période de notre vie. Leur geste sublime força les blancs à rendre un éclatant hommage aux noirs. Il prouva que le nègre n'est pas inférieur à un autre homme et que même échappé aux liens de l'esclavage, il a dans son cœur autant, sinon plus qu'un autre, des germes du beau, du bien et du grand. Il prouva au monde que les vertus n'appartenaient pas seulement à ceux que dix-huit siècles de civilisation avaient favorisés et façonnés.

Et à leur actif, au tableau des actions héroïques accomplies par la race, il restera éternellement les félicitations que le général Leclerc fut forcé de leur adresser au nom du gouvernement français.

VICTORIA

surnommée Toya par ses congénères

par Jean - Baptiste MIRAMBEAU

Mes amis me parlaient souventes fois de cette femme. Elle était assujettie au labeur des champs et était employée à des rudes travaux à cause de son tempérament réfractaire. D'après renseignement, son meilleur ami était un esclave nommé Jean-Jacques, elle causait si souvent avec lui, et étaient d'une intimité telle, qu'on avait fini par la transférer des Cahos, à l'habitation du colon Déluger. Le nommé Jean-Jacques était aussi réfractaire que son amie Toya, pourtant, ils s'entendaient très bien. J'ai voulu la connaître.

Avec un de mes amis qui la connaissait, nous partons pour le champ où elle travaillait : c'était sur une habitation qui se trouve de l'autre côté de la rive droite de la rivière qui sépare St-Marc du bourg. Arrivés sur cette habitation, on sonnait la cloche, ce son lugubre et prolongé me faisait penser à ces êtres malheureux.

On se rendait aux champs. A la tête d'environ cinquante esclaves, se trouvait Toya, ayant à la main une faux, et sur une épaule une houe, et un couteau à indigotier suspendu à la ceinture de son caraco.

Nous les suivons. Arrivés dans le champ, sur le commandement de Toya, une partie est envoyée au déboisement, une autre au labourage, d'autres, à récolter et à mettre, dans de grands paniers, des céréales.

Nous nous rapprochons de Toya, je regarde attentivement ses traits et ses gestes, elle a la voix timbrée, ses commandements sont identiques à ceux d'un général. Le déplacement d'une partie d'esclaves ayant été achevé, leur besogne était vite exécutée sur son commandement, et transférés à une autre besogne avec une parfaite discipline. Nous prenons congé du propriétaire de l'habitation.

La révolte s'étendait rapidement. Dans une de nos rencontres avec des révoltés, j'ai revu cette femme à la tête de quelques hommes, dans le même accoutrement que je l'avais laissée le jour de notre visite sur l'habitation du colon Déluger, armée de la même façon, jetant des cris de guerre et se dirigeant dans notre direction. Ce petit quantum de révoltés sous le commandement de Toya a été vite cerné et fait prisonnier par le régiment. Durant la lutte, Toya se sauve poursuivie par deux militaires, un corps à corps eut lieu entre eux et Toya ; l'un d'eux a été grièvement blessé par Toya et l'autre, aidé de quelques autres militaires arrivés à temps, Toya est prisonnière.

Le régiment arrive au bourg et les prisonniers ont été livrés au chef de poste, et questionnés :

D. — Où alliez-vous ?

R. — Nous allions trouver notre chef.

D. — Où se trouve-t-il, et qui est-il ?

R. — Jean-Jacques,⁽¹⁾

D. — Où se trouve-t-il ?

R. — Je ne sais pas (Réponse de Toya au chef de poste)

D. — C'est vous, qui êtes le chef de ces hommes ? (Le révolté désigne du doigt Toya). Il n'y avait qu'elle seule qui était armée, les hommes étaient porteurs de piques faites en bois de pin.

Nous faisons contre-marche.

(1) Jn. Jacques Dessalines.

Peu de temps après l'établissement de l'empire de Dessalines, j'eus une courte maladie qui a failli me faire garder aux arrêts durant huit jours.

Revenu un jour de l'hôpital, très fatigué, j'ai été demandé au palais. A mon arrivée, j'ai trouvé mon collègue le docteur Thomas Elie, au chevet d'une malade, il m'attendait pour une consultation, sur la demande de Madame Dessalines. Après la consultation, nous prenions congé de l'Empereur et de Madame Dessalines, quand celle-ci me pria d'exécuter moi-même l'ordonnance. « Cela n'est pas possible, lui dis-je, le médecin qui prescrit n'a pas le droit de remplir son ordonnance. Je me rends à l'instant à l'hôpital, je vous prie de faire remettre par un officier l'ordonnance qui sera exécutée sous mes yeux. Je retournerai dans deux heures avec mon collègue pour constater l'effet des médicaments. Il est bien entendu que vous devez administrer une grande cuillerée dès l'arrivée de la potion et deux heures après une autre cuillerée. »

En sortant de la chambre de la malade, nous avons trouvé l'Empereur sur une chaise adossée à l'un des poteaux de la galerie ; il pleurait. « Eh bien ! nous dit Sa Majesté : comment trouvez-vous votre malade ? — Pas bien Sire, répondis-je. — Cette femme est ma tante, soignez-la comme vous m'auriez soigné moi-même, elle a eu à subir comme moi toutes les peines, toutes les émotions durant tout le temps que nous étions condamnés côte à côte aux travaux des champs. — Sire répondis-je, le médecin vient après Dieu, dans le cas qui nous préoccupe en ce moment. Madame Dessalines est au chevet de la malade, elle prie, nous, nous allons agir, et laisser agir la science infuse, afin de sauver la malade. Nous retournerons dans deux heures. Comme il se fait tard, je prie Sa Majesté de vouloir bien passer des ordres, pour que nous ne soyons pas gardés trop longtemps à la barrière, à notre retour ici. — Très bien, nous dit l'Empereur. » Appelés en toute hâte au Palais, avant les deux

heures pour la malade qui était très indisposée ; arrivés sous la galerie, nous avons trouvé l'Empereur qui nous dit en pleurant : « Ma tante est morte, ma compagne durant très longtemps, de nos jours de souffrance est morte. » Et quand nous sommes rentrés dans la chambre, nous avons trouvé Madame Dessalines à genoux, elle priait, à côté du cadavre. Après une minute de recueillement, nous allions nous retirer quand arriva l'empereur ; il posa sa main sur l'épaule de Madame Dessalines et dit en inclinant sa tête sur celle de sa bonne épouse : « Victoria est morte ! Je n'ai maintenant que vous, vous seule, près de moi, ma chère Claire. »

L'inhumation a eu lieu au Cimetière de la ville, le 13 Juin 1805

Sur une pierre taillée, qui se trouve au fronton triangulaire du tombeau est écrit :

Ci-Git :

*Victoria, née Montou,
décédée le 12 Juin 1805.*

priez pour elle

L'enterrement eut lieu dans la plus stricte intimité. Mon collègue le Docteur Thomas Elie et moi, avons accompagné le convoi de la barrière du Palais au cimetière. Huit brigadiers de la garde de l'Empereur, portaient alternativement le cadavre, Madame Dessalines entre deux sous-officiers conduisait le convoi. Ces gardes portaient une bande de toile noire à leur shako. Madame Dessalines était vêtue de noir.

Extrait de « Le Document »

*Organe de la Société d'Histoire et de
Géographie d'Haïti. — No de Fév. 1940.*

SUZANNE LOUVERTURE

par Marie - Thérèse COLIMON

Au moment où Suzanne Simon Baptiste, Madame Toussaint-Louverture nous est présentée dans l'histoire elle nous paraît sous les traits d'une femme noire très corpulente (la plus grosse femme que j'aie vue dit un contemporain) mais dont l'ensemble n'avait rien de désagréable.

Quoique âgée d'une quarantaine d'année, elle semblait avoir la modestie d'une fille de vingt ans, à la physionomie douce et candide et aux goûts excessivement simples.

Suzanne Louverture n'a joué aucun rôle public.

« Aux hommes de valeur, dit Henri Marion, il faut une femme qui consente à rester dans l'ombre. » Si cette opinion peut nous paraître discutable, il n'est pas moins vrai que Suzanne Louverture en l'appliquant, a mieux servi la cause de son illustre époux en lui procurant un foyer paisible, où il trouvait le réconfort moral nécessaire pour se lancer dans l'action, qu'en s'efforçant d'attirer l'attention sur sa personne, dans une société où sa modestie se sentait mal à l'aise.

Toussaint était fier de proclamer qu'il avait lui-même choisi son épouse, à l'encontre du désir de ses maîtres qui voulaient le marier à de jeunes et fringantes négresses. Et quel plus bel éloge pourrait-il en faire que ce tableau patriarcal d'une vie conjugale sans nuages :

« Jusqu'au moment de la révolution je n'avais pas quitté
« ma femme une heure ; nous allions travailler à notre
« champ en nous donnant la main, nous revenions de même...
« Le Dimanche et les fêtes nous allions à la messe, ma fem-

« me et moi. De retour à la case, après un repas agréable
« nous passions le reste du jour en famille et nous le terminions par la prière que nous faisons en commun ».

« Au moment de la Révolution ma plus grande peine fut
« d'avoir quitté ma femme ; je me suis battu avec courage
« et je n'avais l'esprit libre pour toutes mes opérations que
« lorsque je la savais en sûreté ».

Femme d'un Général éminent, Madame Louverture, tout en faisant régner l'ordre et la décence dans sa maison, ne dédaignait pas de se livrer à la culture de la terre. Elle passait ses heures de loisir sur une portion de terrain où elle cultivait le café de ses propres mains, en compagnie d'autres femmes attachées à son service, prouvant ainsi qu'elle n'oubliait pas que l'Agriculture à laquelle ils se livraient en commun, elle et son époux, au temps de leur esclavage, leur avait permis de vivre non seulement dans l'abondance mais de faire des épargnes et surtout de partager avec des plus misérables les fruits de leurs travaux.

Nous aimons trouver, à l'aube de notre vie nationale ce modèle de mère et d'épouse chrétienne, aimante, charitable et laborieuse, image symbolique de la femme haïtienne, portant déjà en elle toutes les vertus propres à nos aieules et à nos mères.

Aux jours de la gloire, Suzanne Louverture ne se départira pas de sa constante humilité, se contentant, en toutes situations d'être la compagne discrète et retirée entièrement absorbée par l'éducation de ses trois enfants avec qui on l'entendait souvent entonner des cantiques, particulièrement le *Benedicite* pour remercier le Ciel d'avoir béni son union.

Débordant le cadre de son foyer sa bonté s'étendra à tous les environs où elle s'appliquera sans cesse à apaiser les colères, éduquer les insoumis, nourrir ceux qui ont faim, abreuver ceux qui ont soif.

Mais le 7 Juin 1802, le Général Toussaint Louverture est pris dans le guet-apens posé par l'infâme Brunet. Sans perdre de temps, l'Aide de Camp de ce dernier se livre à un pillage en règle au domicile du Général en chef : argent, bijoux, papiers, tout est emporté. De tous les objets précieux possédés par la famille Louverture elle ne put sauver que la montre du Général, véritable chef-d'œuvre d'orfèvrerie orné de la pensée : « Sa vertu lui a ouvert tous les cœurs » avec en-dessous les lettres T. L. entrelacées et cette phrase : « Il ne connut jamais le préjugé de couleur ». ⁽¹⁾

Dans le même temps, le chef de bataillon Pesquidon se dirigeait sur l'habitation où se trouvait Madame Louverture. En apercevant son fils Isaac également arrêté, qui venait à sa rencontre entre deux haies de soldats, Suzanne Louverture ne pouvant se contenir se précipita vers lui, l'embrassa et lui demanda où était son père.

— Ne craignez rien pour votre mari, lui dit Pesquidon, je suis chargé de vous fournir une escorte afin que vous puissiez aller le rejoindre.

Cette épouse au grand cœur n'hésita pas un instant à aller partager quel qu'il fût, le sort de celui à qui elle s'était liée pour la vie. Elle fit savoir immédiatement à l'aide de camp de Brunet qu'elle était prête à partir, accompagnée de ses fils et de celle qui voulut partager tous les malheurs de ses bienfaiteurs et qui dorénavant sera mêlée à toutes les angoisses de la famille Louverture, Mlle Louise Chancy, nièce de Toussaint.

Les habitants d'Ennery se portèrent en foule vers la demeure de celle qui si souvent s'était penchée sur leurs détresses. Repoussés par les soldats ils implorèrent grâce pour les nobles captifs : « Ne la tuez point ! » criaient-ils, ne tuez pas ses enfants.

(1) Cragmon-Lacoste.

Embarquée avec sa famille sur la frégate « La Guerrière » notre héroïne rejoignit devant la ville du Cap le vaisseau « Le Héros » où se trouvait déjà l'illustre prisonnier qui devait sur ce vaisseau même prononcer ces fières paroles au Général Français Savary : « En me renversant on n'a abattu à Saint-Domingue que le tronc de l'Arbre de la Liberté des noirs ; il repoussera par les racines, car elles sont profondes et nombreuses ».

Ayant atteint la rade de Brest au bout de 25 jours de traversée, « Le Héros » vit se disperser tous ceux qu'il portait à son bord.

Bonaparte, dans un raffinement de cruauté rare avait ordonné la séparation des membres de la famille.

Alors que Toussaint était incarcéré au Fort de Joux dans le Jura, Placide emmené à Belle-Ile en mer, Chancy neveu de Toussaint et son aide de camp interné à Toulon, Madame Louverture, Isaac, le plus jeune de ses fils, Saint-Jean et Louise Chancy furent dirigés vers la ville de Bayonne et de là à Agen dans un état de dénuement complet puisqu'il ne leur avait été permis de rien emporter.

Une autre épreuve lui était encore réservée. Le 8 Janvier 1804, elle perdit son plus jeune fils St-Jean, âgé de 13 ans, qui mourut d'une maladie de langueur, après avoir déclaré qu'il ne pouvait survivre à son père.

Excellente épouse et la meilleure des mères, tous ces malheurs particulièrement cette brutale séparation ne pouvaient manquer d'altérer la raison de Suzanne Louverture comme en témoigne une lettre datée du 6 Octobre du Général Français Vincent, ami de la famille Louverture.

Sa vie maintenant uniquement orientée vers le drame qui se jouait la-bas au fort de Joux, devint purement végétative.

Trahie, abandonnée, obligée de vivre sous un ciel étranger, loin du soleil tropical, ayant perdu définitivement le

7 Avril 1803 tout espoir de revoir jamais en ce monde celui à qui elle avait voué son existence, Suzanne Louverture traîna encore quelques années de misère et de désespoir jusqu'au jour où la mort libératrice lui ouvrit ses bras le 19 Mai 1846. Elle était âgée de 67 ans.

Martyre de la noble cause de la Liberté, digne compagne du génie de la race noire, Suzane Louverture ouvre la lignée des héroïnes qui à côté des hommes sacrifièrent vaillamment leur vie et contribuèrent par leur conduite sublime à la conquête de l'Indépendance haïtienne.



MARIE - JEANNE

par Lissa FLOREZ

Qui était Marie-Jeanne ?

Où naquit-elle, la terrible guerrière ?

Comment finit-elle ?

Mystère,

L'Histoire, un jour, la voit, dressée sur les créneaux du fort tonnant de la Crête à Pierrot, sur un petit monticule, des Cahos, radieuse incarnation de la bravoure et de la Gloire,

Jupe rouge, toute rayée de balles folles qui sifflaient autour d'elle, comme de rageurs reptiles ; bonnet phrygien sur ses beaux cheveux flottants, sabre en bandoulière, — et sabre dont elle joua plus d'une fois, pour l'honneur du drapeau rouge planté superbement par Dessalines aux quatre coins du fort imprenable ; et carabine encore fumante, et le sourire, l'admirable sourire de vaillance aux lèvres ; telle elle pose sur les murs glorieux de la forteresse pour sa statue immortelle.

Elle aimait le cliquetis des armes et l'odeur grisante de la poudre, mais elle aimait surtout Lamartinière :

« Pas de gloire qui n'ait la femme pour marraine ! »

Et elle fut l'inspiratrice et mascotte invulnérable de tous ses héros qui n'avaient qu'à la regarder, debout aux créneaux, pour savoir lutter et mourir, dans la plus sainte des guerres,

Pamphile de Lacroix qui la voyait d'en-bas, en porte le vibrant témoignage. Elle était brave, comme le plus brave

des combattants de la prodigieuse épopée. Lamartinière et elle étaient-ils mariés ? On pense que non. « A défaut d'un acte de l'état-civil, ils eurent pour parchemin, le baptême de l'Histoire ».

« Sous les obus éclatant parmi les indigènes, dans le fort étroitement investi, on pouvait voir une femme éblouissante et belle, sa carabine à la main, et faisant le coup de feu, comme le plus habile des grenadiers. Pendant que Lamartinière, la mèche à la main, faisait pleuvoir les boulets sur les assaillants décontenancés, elle, l'inséparable compagne exhortait rien que par son exemple, plus encore que par ses paroles, les soldats de Toussaint à s'ensevelir sous les ruines, plutôt que de se rendre. » Et la lutte épique, sans eau, sans médicaments, la lutte dont le ciel a voulu qu'un Français, Descourtilz fût témoin, pour en être l'irrécusable historiographe, la lutte ardente et fauve, continuait. « La voix courageuse et forte, animait les combattants, réveillait les énergies : chaque soldat devenait un personnage d'Illiade, dans le tonnerre et dans l'héroïsme. »

Une seconde fois l'Histoire qui a vu Jeanne Hachette sur les murs de Beauvais, va enregistrer la même intrépide vaillance d'une femme sur les bastions en feu : Marie-Jeanne chante et enflamme les cœurs.

Elle ne quitte pas des yeux son héros, et quand Lamartinière, noir de poudre, rentre d'une de ces sorties désespérées et incroyables que les Français eux-mêmes nous ont décrites, comme elle lance, l'héroïne, les paroles vengeresses d'une fougueuse Marseillaise, dans les échos qui les reprennent.

La voilà la redoutable et la vengeresse, la voilà, telle que l'histoire haïtienne la verra pour l'éternité sur les remparts de la crête et dans les œuvres exaltées des poètes. Marie-Jeanne la personnification de l'héroïsme féminin, aux jours glorieux de la naissance de la Patrie.

SANITE BELAIR

par Marceau LOUIS

Certains noms devraient être inscrits en lettres de feu sur les tablettes de l'histoire, pour permettre à la Jeunesse de les connaître et de les aimer. Comme, par exemple, celui de Sanite Belair, dont la tragique et sublime aventure — que je veux raconter en ce cent cinquantième anniversaire de sa mort glorieuse — enrichit d'un trait de magnifique héroïsme notre histoire nationale.

Des documents précis manquent sur la naissance et la jeunesse de Sanite. Peut-être même eût-elle vécu anonymement, comme ses autres sœurs, si un jour, Charles Bélair, alors aide-de-camp de Toussaint, passant à Verrettes où elle habitait avec ses parents, ne l'avait vue et n'en était tombé amoureux. Ils se marièrent et vécurent heureux jusqu'à la guerre du Sud qui vint les séparer, mais valut par contre à Charles pour sa brillante conduite le grade de général de Brigade et le commandement de la place de l'Arcahaie.

Le jeune couple s'y installe, menant une vie agréable dans le cadre enchanteur d'une demeure somptueuse, magnifiquement meublée à l'européenne. Mais, « beau comme un jeune dieu, de manières affables et distinguées, magnifique cavalier, grand seigneur jusqu'au bout des ongles, de conversation agréable et très poli envers les femmes », Charles fut l'objet d'attentions répétées de beaucoup de femmes blanches et Sanite qui l'aimait passionnément, défendit ardemment son bonheur.

Leur vie s'écoulait doucement, lorsque l'arrivée de l'expédition Leclerc força Charles à abandonner l'Arcahaie,

emmenant avec lui sa femme et ses soldats. Il rencontra Toussaint dans les Cahos, où les femmes sont laissées sous bonne garde ; et la lutte continue jusqu'à ce que, succombant sous le nombre, le Gouverneur Général dépose les armes non sans avoir fait ses conditions. Charles Bélair qui jusqu'au dernier moment « s'était montré seul, invariablement attaché » à la fortune du prestigieux vaincu, fut réintégré dans son commandement de l'Arcahaie.

C'est là qu'un beau matin, leur arrive la nouvelle de l'arrestation et de la déportation de Toussaint. Le couple en ressentit une profonde douleur, car Charles « était aussi le neveu de Toussaint, dont il avait reçu plusieurs marques signalées d'affection. C'était à lui, disait-on, que le Gouverneur noir devait léguer sa puissance après sa mort, comme il s'en était réservé la faculté dans la Constitution donnée à la Colonie ». Il ne lui restait donc plus qu'à continuer l'œuvre de son oncle.

Aussi quelque temps après, il abandonna son poste et alla s'établir sur l'habitation Desjardins, près des Verrettes où il pouvait mieux cacher ses activités. Sanite, ambitieuse et courageuse, de toutes ses forces, se mit à l'œuvre pour secourir son mari, attirer dans son camp des adhésions massives, et réaliser enfin le rêve du vieux Chef, libérer ses frères de l'esclavage. Les raisons invoquées furent si probantes : enlèvement des armes, noyades et pendaisons se précipitant à un rythme vertigineux, exécution surtout des femmes de plusieurs officiers de la 7ème demi-brigade coloniale, qu'en août 1802, Charles à la tête de la 7ème demi-brigade et de la plus grande partie de la population des Verrettes, levant l'étendard de la révolte, gagna les mornes des Cahos.

Pour bien montrer qu'il n'y aurait pas de quartier, et qu'elle même était aussi décidée que le plus brave des soldats de son mari, Sanite réclame impérieusement la mort d'un jeune blanc placé près de Charles comme secrétaire par

le Général Leclerc ; dix, vingt bras se lèvent immédiatement et le malheureux tombe, première victime de cette révolution qui ne s'arrêta qu'au jour glorieux de la capitulation de Rochambeau.

Pourtant un incident survint, qui ruina dans l'œuf les espérances de Charles et de Sanite. Le Colonel Larose, ancien chef de bataillon de la 8ème, venait de rejoindre Charles avec deux cents hommes, et ils discutaient un coup de main audacieux sur la plaine de l'Arcahaie, lorsque Sanite apprenant la perte d'une mule transportant ses objets les plus précieux, confiée à la garde d'un homme de Larose, se précipite en coup de vent sous la tente où discutent les deux hommes, interpelle violemment Larose, l'accuse d'être complice de ses hommes et emportée par la colère, en arrive à lever la main sur lui. Charles n'adressa que de légers reproches à sa femme, considérant l'incident clos. Mais Larose, vexé d'un pareil traitement, se retira avec ses hommes, jurant de mener à son profit personnel la guerre contre les Français.

Charles n'avait plus sous ses ordres que la 7ème demi-brigade et des bandes hétérogènes armées de piques, de coutelas et de bâtons ; retranché au Camp-Morial, il soutint malgré tout, victorieusement, le premier choc des troupes lancées contre lui. Mais traqué bientôt par des forces supérieures, il se réfugia encore plus haut, livrant avec ses hommes une formidable guerre de guérillas aux Français. La lutte se serait poursuivie longtemps encore, si Charles, pour aller chercher des munitions à la Voûte, n'avait laissé sa femme au Corail-Mirault, sous la garde de Diaquoi et de quelques soldats.

Il n'est pas bien loin que Faustin Ropussard, qui les tâlonnait, tombe sur le campement et fait Sanite prisonnière. Charles l'apprend la nuit même. Fou d'amour et de désespoir, il essaie d'abord de se suicider et retenu par sa mère et sa sœur, n'ayant pas assez d'hommes pour essayer de

délivrer sa femme il va se rendre à Ropussard, pour partager au moins sa captivité.

Le lendemain matin, Ropussard les envoie à Dessalines, qui, à son tour, les fait conduire aux Gonaïves, où ils seront embarqués pour le Cap. Mais, au pont de l'Estère, les instincts guerriers de Charles se réveillent, il veut reprendre sa liberté, menace de son pistolet l'officier qui commande l'escorte et va se jeter dans les bois, lorsque Sanite, dans une minute de défaillance qui va leur coûter cher, « fatiguée de cette vie errante, se suspend à son cou et lui fait comprendre qu'il valait mieux aller se jeter aux pieds du Général Leclerc qui, certainement, leur pardonnerait ». Charles hésite un moment, puis se soumet et la marche un instant interrompue, reprend paisiblement.

Le Capitaine Général Leclerc, ayant reçu le 12 septembre 1802 une lettre foudroyante de Dessalines annonçant l'arrestation de Charles et de Sanite Bélair, forma une commission chargée de les juger, six heures après leur arrivée au Cap. Et le 5 octobre 1802, le bateau qui portait le couple infortuné ayant accosté, la Commission militaire, composée du Général de Division Duga (blanc) Président ; des Généraux de brigade Dubarquier (blanc), Claparède (blanc), Clervaux (indigène) et du chef de brigade Abbé (blanc), membres, se réunit et après avoir entendu les accusés, « considérant le grade militaire de Charles et le sexe de Sanite, son épouse, condamna le dit Bélair à être fusillé et la dite Sanite, sa femme à être décapitée ».

Et puis, dans l'après-midi, c'est le supplice. Pensant terroriser la jeune femme et la porter à demander grâce, les bourreaux décidèrent de commencer par Charles. C'était bien mal la connaître, et loin de pleurer, elle ne cessa d'adresser à son mari de tendres paroles d'encouragement, jusqu'à ce que la rafale du peloton d'exécution le coucha sanglant dans la fosse béante. Maintenant c'est au tour de Sanite, lentement elle fait quelques pas et refuse énergique-

ment de s'agenouiller devant le billot. Et ce fut certes, une vision d'une tragique beauté dans ce calme et cette verdure, que cette jeune femme luttant avec le bourreau, pour ne pas mourir sous la hache, ignominieusement, comme les voleurs et les criminels. De guerre lasse, on dut se résigner à la fusiller, écartant le mouchoir avec lequel on voulait lui bander les yeux, elle lança à la face des soldats : « Soyez prompts et ne me faites pas attendre ». « Elle reçut le coup de feu sans trembler et expira sans proférer une plainte ». Son corps roula sur celui de son mari, qu'elle rejoignait ainsi, jusque dans la mort.



MADAME PAGEOT

par Louis E. ELIE

Sans elle, nous n'aurions peut-être pas eu l'Indépendance. Sans son intervention miraculeuse, c'était inévitablement la capture de Dessalines et la mort du héros.

Et alors, où trouver le bras fort pour conquérir la liberté ? Dans quelle âme obscure trouver le feu ardent des batailles, les dons de tacticien et cette puissante organisation militaire qui ébranla le despotisme de Rochambeau ? Madame Pageot, c'est le doigt de Dieu dans l'accomplissement d'une grande œuvre ; c'est le signe mystérieux et fatal qui indique la soudaine apparition du sauveur et le définitif ébranlement d'une mauvaise organisation politique.

C'était en octobre 1802. Pétion venait de prendre les armes au Haut du Cap. Dessalines allait faire autant à la Petite-Rivière, après entente secrète avec le général mulâtre.

Entre temps, on s'inquiétait dans les rangs de l'armée française de ce que ferait prochainement le chef noir. Le Général Quentin lui avait même écrit une lettre pour lui dire qu'on lui avait annoncé qu'il (Dessalines) était prêt à se soulever contre la France, mais qu'il ne le croyait pas capable de trahir un Gouvernement qui l'avait comblé de bienfaits. C'était, ajoutait le Général Quentin, tenir une conduite opposée à ses propres intérêts et à ceux de sa couleur.

L'Adjudant-général Huin donna l'ordre d'arrêter Dessalines aux Gonaïves, mais le courageux militaire s'élança aussitôt sur son cheval de bataille et alla audacieusement au-

devant de l'officier français : « D'où viennent ces bruits calomnieux qui circulent sur mon compte ? » dit-il à l'adjudant Huin. On laissa passer l'hypnotiseur ; son attitude avait décontenancé la brigade de sûreté.

Il entre dans le bourg de la Petite-Rivière et fait abattre une potence dressée par la malfaisance française. Ensuite, il se rend au presbytère où l'abbé Videau l'avait invité à déjeuner. Le Chef de brigade Andrieux était à table, anxieux de le faire arrêter. Moment tragique qui allait décider du sort de la guerre.

« Pendant le repas, une femme de couleur : Madame Pageot, servante de l'abbé Videau, se montra à la porte du salon et se tenant vis-à-vis de Dessalines, lui fit comprendre par un geste de la main qu'il allait être lié et garotté.

Dessalines se leva brusquement et dit : « J'aperçois de la fumée du côté de la montagne ; les brigands vont nous assaillir. Il sort avec précipitation, s'élançe sur son cheval et fait tirer le canon d'alarme. Trois mille paysans viennent à son secours.

Le curé se sauve à toute allure, s'engage sur des chemins inconnus et, tout couvert de poussière, arrive au bourg des Verrettes plein d'épouvante et de terreur.

Dès lors, c'était pour Dessalines, la, marche victorieuse vers l'indépendance et pour Madame Pageot l'immortalité et la gloire.

« *Le Document No de Février,*
Organe de la Librairie d'Histoire d'Haïti.

HENRIETTE SAINT - MARC

par Louis E. ELIE

On a rarement vu autant de beauté accompagnée de tant de courage.

Nulle femme à Saint-Domingue ne donna plus de féerie à l'existence et nous ne connaissons pas de fin plus glorieuse que celle de cette jeune héroïne des guerres de l'Indépendance.

Rochambeau était sanguinaire, il était faux, emporté, luxueux. Sous la main de fer de ce bourreau, une mère abritait ses enfants dans un enfer où personne ne souriait, où les soupirs, les gémissements, le plus violent désespoir sonnaient chaque jour le glas d'une race. A ce moment paraît Henriette Saint-Marc.

Qu'était-elle avant la Révolution ?

Une femme simplement honnête que l'on voyait passer à la rue d'Orléans, à la rue d'Aunis et parfois à la rue des Casernes devant les Casernes des anciens régiments d'Artois, de Guyenne et de Normandie. Modestement vêtue, peu soucieuse de sa beauté, entièrement indifférente aux doux propos des soldats et des officiers français, elle passait les yeux baissés, à pas lents comme passent dans les rues les gens simples qui ne demandent aucune complication à la vie.

Elle était belle, elle était séduisante sans le vouloir, on lui donnait une réputation de vertu qu'elle méritait bien. La révolution allait faire de cette femme une héroïne : pour trouver de la poudre et des balles qui faisaient défaut à ce moment-là aux généraux de l'Indépendance en armes à l'Archaie, elle allait sacrifier sa pudeur... Henriette n'était

pas la seule femme qui fût sacrifiée. C'est pourquoi le général Pamphile de Lacroix, historiographe de l'expédition Leclerc à Saint-Domingue, parlant des guérillas auxquels se livraient les indigènes contre les Français rappelle que ces soldats étaient ravitaillés en munitions par les femmes qui elles-mêmes se les procuraient des soldats français par des moyens plus ou moins licites. Dessalines avec ses dons de tacticien avait apporté à la Révolution sa puissante organisation militaire, Pétion son génie d'artilleur et sa clairvoyance politique. Christophe l'esprit d'ordre, Capois le sens du mouvement et l'opportunité de l'attaque.

Henriette Saint-Marc apporta sur la formidable enclume révolutionnaire où se forgeait la liberté de son pays de la poudre, des balles, de la mitraille. Donc, à ce moment où Saint-Domingue périssait étouffée dans l'étau sanglant qu'avait créé Rochambeau, Henriette Saint-Marc, par haine de l'esclavage qui avilit et qui tue, rassemblait les énergies et forgeait l'arme libératrice qui devait sauver son pays.

Un soir de décembre 1802, dans les champs à peine vallonnés du morne de Desprez, on pouvait entendre la voix d'un officier français, le père de David Troy prétend-on, rendant hommage à la beauté d'Henriette. Aux mots de tendresse de l'officier, la pauvre femme répondait avec une affection feinte, son clair regard fixement posé sur le visage de l'inconnu. Ce n'était pas à un amoureux en ribote qu'elle parlait, c'était plutôt à un agent secret de la Maréchaussée et cet agent l'épiait depuis des semaines avec la patience du félin guettant sa proie. On vit alors Henriette pâlir d'effroi et faire un pas en arrière comme pour se sauver, mais la forte poigne de l'officier emprisonnera ses débiles mains de femme dans des menottes de fer. Elle fut conduite à l'ancienne caserne du régiment d'Artois, là on l'interrogea. Un rapide conseil de guerre la condamnera à la potence. Le lendemain, escortée par deux pelotons de gardes et précédée d'un cercueil de sapin blanc elle allait au supplice pleine de

courage et de résignation. L'Eglise sonnait le glas, le glas qui appelait au ciel une femme admirable qui donnait sa vie pour libérer plus de quatre cent mille hommes enchaînés par Rochambeau. Sur la plate-forme où se dressait la potence, place de la Cathédrale, on vit Henriette Saint-Marc jeter un dernier regard sur notre vieille église aujourd'hui désaffectée. On entendit la voix agacée des mécontents. On entendit celle aussi rapide que brève des pelotons. Un frisson de terreur secoue la foule, ce frisson ne trouble pas la femme altière, il ne l'émeut pas. Un immense cri de malédiction retentit tout à coup. C'était la voix ferme, solennelle d'Henriette Saint-Marc qui, par delà Port-au-Prince répandait dans Saint-Domingue en feu un formidable appel aux armes. Ensuite c'est le silence, l'éternel silence du tombeau... et puis c'est l'étranglement : c'est la gloire du trépas...

Le soir, le palais de Rochambeau était en fête. Bal, discours civiques, éblouissantes illuminations. On se réjouissait du martyr d'une femme.

Mais la mort d'Henriette Saint-Marc donna un sursaut d'énergie à la guerre. Par le sacrifice de sa vie, par sa fin héroïque, par tout le sang répandu depuis plus de dix ans sur les champs de bataille atroces et surhumains, elle avait galvanisé l'ardeur des révolutionnaires et fouetté leur orgueil. Dès lors on pouvait prévoir la fin glorieuse de la gigantesque épopée.

Extrait de « Le Document »

*Organe de la Société d'Histoire d'Haïti
No de Février 1940.*

DEFILEE

Avant d'être Défilée, la folle était une femme de guerre au cœur indomptable. Elle avait le goût de l'aventure, elle aimait les convulsions révolutionnaires et témoignait aux soldats de l'Indépendance la bienveillance olympienne d'une héroïne.

Défilée était partout, tumultueuse, impulsive, dévorante d'énergie, amoureuse du danger. Elle se battait à côté de ses deux frères comme Sanite à côté de Charles Bélair, comme Marie-Jeanne à côté de Lamartinière et les tourbillons de flamme, le bruit des bombes, le hurlement des blessés ne firent jamais trembler son grand cœur farouche.

Un jour de bataille, ses deux frères, à qui elle vouait un véritable culte, disparurent emportés par les balles et la mitraille. Elle fut étourdie par le malheur et sa raison sombra. Désormais elle méconnaissait tout le monde, même ses trois enfants. Elle allait par des chemins obliques un rire fou sur les lèvres et faisant sonner parfois, comme une trompette de guerre, un air de bataille qui lui revenait au cœur.

Aux heures discrètes du soir, elle allait au cimetière du Cap s'agenouiller devant la tombe où reposaient ses deux frères, ses bons vieux compagnons de guerre. Elle aimait cette intimité de l'ombre, ce silence profond qui veille sur le sommeil des morts. Sa plus douce joie était de murmurer des paroles obscures sur la tombe si chère et de s'amuser

avec les petites pierres du chemin comme si elles étaient de véritables grains de chapelet.

Le bon peuple capois la cajolait, flattait ses manies d'hallucinée et ses caprices de femme.

Vers la fin de 1806, la malheureuse évaporée était à Port-au-Prince, vivant dans l'ennui et la solitude d'une ville qu'elle ne connaissait pas. Elle errait dans les ruelles obscures de la ville, et à son madras défleuri était fixé un morceau de ruban à feuille verte, emblème incompréhensible et mystérieux. On sent, à la voir passer, pensive et résignée, que les plus cruelles blessures torturent sa pauvre âme inquiète. Un jour, c'est le 17 octobre 1806, à cinq heures de l'après-midi, elle voit une foule de soldats, de grands généraux, de curieux, elle voit des enfants échevelés s'amasser autour d'un cadavre et hurlant tels des bêtes de proie. C'étaient les élus du grand crime, sans indulgence et sans bonté qui lapidaient encore les glorieux débris du Libérateur. Se souvenant des paroles du Maître qui prêchait aux Galiléens le pardon des offenses et l'oubli des injures, elle s'agenouilla pieusement, elle regarda ensuite là-haut et l'on vit soudain dans ses yeux toujours voilés, un éclair de raison ; tout le feu de la charité illumina son visage.

Un moment après, elle recueillait les os fracassés, la chair sanglante, tout ce qui restait du pauvre empereur ; elle plaça le tout dans un sac et prit la route du cimetière intérieur, aidée d'un misérable mendiant qui se nommait Dauphin.

Le soir, on voyait encore les pauvres fous, à genoux et les larmes aux yeux, devant ce qui restait de l'ombre gigantesque du Libérateur.

On ne connaît dans l'histoire un exemple plus émouvant de charité chrétienne. Ces deux hallucinés, accablés par le

malheur et la fatalité, malades de cœur et de l'esprit, arrachant, morceaux par morceaux, devant le peuple altéré de vengeance, la dépouille mortelle de celui qui deux ans auparavant créait des hommes, ces hallucinés paraissent aux yeux comme deux grandes figures bibliques avec, autour du front, l'auguste clarté des anges.

Défilée et Dauphin ne sont-ils pas en effet, les anges de l'amour, de la bonté, de la charité.⁽¹⁾

*Extrait de « Le Document »
Organe de la Société d'Histoire d'Haïti
No de Février 1940.*

(1) Un fils de Défilée : le Colonel Condol Basile, Officier de maréchaussée sous Sou-louque, sauva de la mort Fabre Geffrand, le 27 décembre 1858.

Mme JEAN - JACQUES DESSALINES

Marie-Claire Félicité Bonheur, naquit, dit-on, en 1758 à Léogâne.

Fixer sa naissance précisément à la même année où le Libérateur vit le jour peut être une fantaisie de chroniqueur, à moins que le Directeur de la « Feuille de Commerce » qui précisa le fait n'ait disposé d'un acte légal et authentique ayant une autorité absolue.

L'énigme de la naissance de Claire Heureuse ne sera peut-être jamais dévoilée, ou pour être moins catégorique, disons plutôt que l'année et la date de sa naissance ne seront, peut-être, jamais établies selon des données certaines. Il en est de même de ses années d'adolescence.

Cependant certains auteurs ont écrit avec plus ou moins d'assurance, mais sans penser à donner des références, que : « Claire Heureuse fut le fruit des œuvres de Guillaume Bonheur et de Marie-Sainte Lobbelot. Elle devait son éducation à une tante du côté maternel : Elise Lobbelot, gouvernante au presbytère des religieux à Léogâne. On semble même affirmer que très jeune, elle se maria à un honnête homme, un maître charron de l'habitation des Frères de Saint-Jean de Dieu, qui desservait l'Hôpital de la Charité à Léogâne, cet heureux mari avait pour nom : Pierre Lunic. Claire Heureuse et son mari vécurent normalement jusqu'en 1795, année où Pierre, son époux, passa de vie à trépas. Ils n'ont pas eu d'enfant. »

Sur la pierre tumulaire qui recouvre les restes de Claire Heureuse, on peut lire, dans le cimetière des Gonaïves, cette

émouvante inscription : « Passant, si tu veux connaître cette femme, consulte les premières pages de notre Histoire ». Comme un fils tout plein de piété et de reconnaissance, nous avons feuilleté, en effet, les vieux papiers jaunis, et nous avons cueilli les fleurs de la gloire. Nous offrons donc aujourd'hui la gerbe odorante aux femmes haïtiennes, nos sœurs, et nous leur demandons d'avoir pour Claire Heureuse, comme nous, la même exaltation, la même respectueuse admiration, et d'essayer dans la mesure du possible de la prendre pour modèle.

En 1800, devant Jacmel en feu, un homme emplissait le pays de l'éclat de son nom. Cet homme étrange et surhumain avait le corps enveloppé d'une armure guerrière. Il sentait la poudre ; de ses cheveux emmêlés, on pouvait voir parfois des éclats de salpêtre étinceler. Et en regardant ses allures de vaincu, on sentait que cet homme portait en lui les flammes éblouissantes de la gloire. La pourpre impériale et l'or du diadème semblaient déjà ceindre son front et le revêtir de l'austérité du monarque. Or, devant Jacmel en feu, malgré les responsabilités de Chef d'armée, cet homme avait un cœur, et ce cœur battait vivement sous une armure de fer. Le lion était amoureux ; Dessalines était amoureux de Claire Heureuse, de cet ange qui n'avait jamais connu la chute, ainsi que le proclament tous les historiens. « Vêtue de lin blanc et de probité candide », elle avait passé dans l'orage des bombes et le tumulte de la vie avec un cœur pur, un cerveau bien fait. Jeune femme sans souillure cheminant vers le mieux elle portait dans ses regards lumineux l'incorrupible feu des choses éternelles.

Dessalines la vit et l'aima irrésistiblement... Claire Heureuse n'était pas faite pour la gloire, encore moins pour l'amour. Elle aimait plutôt les chaînes rigoureuses de la chasteté, de la bonté, de la charité ; le Christ parlait mieux à son cœur que la voix harmonieuse et souvent trompeuse des hommes. La volupté des soirs qui console parfois de

Mme JEAN - JACQUES DESSALINES

Marie-Claire Félicité Bonheur, naquit, dit-on, en 1758 à Léogâne.

Fixer sa naissance précisément à la même année où le Libérateur vit le jour peut être une fantaisie de chroniqueur, à moins que le Directeur de la « Feuille de Commerce » qui précisa le fait n'ait disposé d'un acte légal et authentique ayant une autorité absolue.

L'énigme de la naissance de Claire Heureuse ne sera peut-être jamais dévoilée, ou pour être moins catégorique, disons plutôt que l'année et la date de sa naissance ne seront, peut-être, jamais établies selon des données certaines. Il en est de même de ses années d'adolescence.

Cependant certains auteurs ont écrit avec plus ou moins d'assurance, mais sans penser à donner des références, que : « Claire Heureuse fut le fruit des œuvres de Guillaume Bonheur et de Marie-Sainte Lobbelot. Elle devait son éducation à une tante du côté maternel : Elise Lobbelot, gouvernante au presbytère des religieux à Léogâne. On semble même affirmer que très jeune, elle se maria à un honnête homme, un maître charron de l'habitation des Frères de Saint-Jean de Dieu, qui desservait l'Hôpital de la Charité à Léogâne, cet heureux mari avait pour nom : Pierre Lunic. Claire Heureuse et son mari vécurent normalement jusqu'en 1795, année où Pierre, son époux, passa de vie à trépas. Ils n'ont pas eu d'enfant. »

Sur la pierre tumulaire qui recouvre les restes de Claire Heureuse, on peut lire, dans le cimetière des Gonaïves, cette

émouvante inscription : « Passant, si tu veux connaître cette femme, consulte les premières pages de notre Histoire ». Comme un fils tout plein de piété et de reconnaissance, nous avons feuilleté, en effet, les vieux papiers jaunis, et nous avons cueilli les fleurs de la gloire. Nous offrons donc aujourd'hui la gerbe odorante aux femmes haïtiennes, nos sœurs, et nous leur demandons d'avoir pour Claire Heureuse, comme nous, la même exaltation, la même respectueuse admiration, et d'essayer dans la mesure du possible de la prendre pour modèle.

En 1800, devant Jacmel en feu, un homme emplissait le pays de l'éclat de son nom. Cet homme étrange et surhumain avait le corps enveloppé d'une armure guerrière. Il sentait la poudre ; de ses cheveux emmêlés, on pouvait voir parfois des éclats de salpêtre étinceler. Et en regardant ses allures de vaincu, on sentait que cet homme portait en lui les flammes éblouissantes de la gloire. La pourpre impériale et l'or du diadème semblaient déjà ceindre son front et le revêtir de l'austérité du monarque. Or, devant Jacmel en feu, malgré les responsabilités de Chef d'armée, cet homme avait un cœur, et ce cœur battait vivement sous une armure de fer. Le lion était amoureux ; Dessalines était amoureux de Claire Heureuse, de cet ange qui n'avait jamais connu la chute, ainsi que le proclament tous les historiens. « Vêtue de lin blanc et de probité candide », elle avait passé dans l'orage des bombes et le tumulte de la vie avec un cœur pur, un cerveau bien fait. Jeune femme sans souillure cheminant vers le mieux elle portait dans ses regards lumineux l'incorrupible feu des choses éternelles.

Dessalines la vit et l'aima irrésistiblement... Claire Heureuse n'était pas faite pour la gloire, encore moins pour l'amour. Elle aimait plutôt les chaînes rigoureuses de la chasteté, de la bonté, de la charité ; le Christ parlait mieux à son cœur que la voix harmonieuse et souvent trompeuse des hommes. La volupté des soirs qui console parfois de

l'amertume et de la douleur ne lui disait rien. Elle préférait à tout, ensevelir son âme dans l'ivresse sans égale de n'aimer que Dieu.

Un jour cependant, elle entendit des mots aussi doux, aussi forts, aussi purs que son innocence ; l'amour lui entra dans le cœur ou plutôt elle accepta de se marier, mais avec l'espoir de mieux trouver les moyens de réaliser ses rêves de bienfaisance et de charité. Elle avait dit à Dessalines : « Je veux être à vous, je veux être votre sœur, votre femme, vous appartenir aussi longtemps que Dieu le voudra, mais je mets une condition au mariage. Laissez-moi secourir les Jacméliens assiégés, laissez-moi donner un peu de nourriture aux enfants, aux vieillards, aux femmes et à tous ceux qui meurent de faim là-bas ». A ce moment, en effet, les pauvres Jacméliens, affamés, erraient dans la ville. On faisait queue devant le quartier général de l'adjudant Pétion attendant l'heure de la distribution d'un simple morceau de cassave. Ce long cortège d'affamés dessinait le long des rues étroites de Jacmel un incroyable profil de misère. On mangeait les herbes du chemin, les chevaux morts, les rats, le cuir des souliers. ♦

Dessalines, ayant regardé Claire Heureuse d'un œil fixe et brillant, répondit « oui ». Le charme de la vertu avait opéré. Désormais l'homme de guerre était soumis à un joug ; l'esprit de charité qui animait cette femme avait brisé la force de volonté du lion.

Le surlendemain, on vit sortir de Léogâne un cortège de femmes et de jeunes filles, montées sur des mulets courbés sous le fardeau des provisions alimentaires, des médicaments et divers objets de pansement. Arrivé devant les barricades faites de pieux fichés dans le sol et de terre accumulée, bien tassée, le cortège s'arrêta. Un moment après, un officier donnait l'ordre à Claire Heureuse, vêtue du costume blanc qu'elle affectionnera jusqu'à sa mort, d'entrer à l'intérieur de la ville.

Le cortège y entra sans difficulté, car l'adjudant-général Pétion, le plus implacable adversaire de Dessalines, à ce moment, en avait été prévenu et avait accepté l'offre généreuse de Claire-Heureuse. Cette femme modèle venait de ce fait, symboliser, à Saint-Domingue, d'une façon solennelle et à jamais mémorable, la générosité du cœur, la charité, le dévouement, le sacrifice de soi-même et tous les autres nobles sentiments qui sont l'apanage de la femme. L'instruction, certes, peut développer ces sentiments et en ordonner la manifestation, mais ils ne restent pas moins inhérents à la constitution de la femme, à qui la nature a donné deux seins pour lui rappeler qu'elle est créée pour perpétuer l'espèce humaine, alimenter le nourrisson de son propre sang, se sacrifier en quelque sorte à la vie et au bonheur du prochain, en un mot se constituer la bienfaitrice, la mère de l'humanité, ainsi que le Christ, expirant sur la croix, l'avait recommandé à sa mère Marie, par ces mots, en lui désignant la foule : « Femme, voici ton fils ».

Claire Heureuse apporta donc un peu de bonheur à la garnison sans pain et tira de l'angoisse, de la mort, des centaines de vieillards, de femmes et d'enfants. Elle alluma le feu sous des trépièdes improvisés, éplucha des légumes, elle même, et fit la cuisine comme le ferait une cuisinière. C'est là, pour la première fois, qu'on la vit déballer des caisses de médicaments et panser, avec l'aide de ses amies de Léogâne, de nombreux blessés de la guerre. Ce n'est donc pas sans raison qu'il ne faudrait nullement hésiter à la considérer comme la première infirmière de guerre.

Durant tout le siège de Jacmel, Claire Heureuse, acharnée travailleuse ne s'accorda pas un moment de détente et de repos. La flamme de la charité réchauffant son cœur lui rendait le visage exubérant, accueillant à l'extrême. Elle faisait le devoir en souriant, malgré la tragique horreur des hécatombes. Cette forme de l'héroïsme est à coup sûr l'une des plus impérissables parures.

Ce n'est pas que Claire Heureuse fût incapable de pleurer, oh ! non, mais elle avait le courage de refouler ses larmes, tandis que son cœur était brisé de douleur. Elle souriait pour adoucir l'infortune des autres et apporter un baume à leurs souffrances ; ses yeux n'ont jamais connu que des larmes de joie. Et, telle une fée bienfaisante, c'était toujours de gaieté de cœur qu'elle accomplissait les actes de charité. Nous voulons nous permettre de rapporter ici un trait de sa grandeur d'âme, trait assez connu, parce que souvent répété.

C'était quelques jours avant la bataille de la Crête-à-Pierrot. Dessalines se trouvait à la Petite Rivière de l'Artibonite où nombre de blancs français venaient de connaître les rigueurs de la peine du talion. Alors que les cris des infortunés que l'on exécutait remplissaient le bourg de tumulte et d'effroi, on vit deux jeunes Français, égarés par la terreur, se précipiter aux pieds de Claire Heureuse que certainement ils connaissaient de réputation : « Sauvez-nous, Madame, sauvez-nous, notre vie est menacée » ! N'écoutant que son cœur et sa bonté naturelle, elle dit prestement aux fuyards : « Cachez-vous sous ce lit », en le leur indiquant, puis elle s'en alla au salon accueillir son mari qui rentrait incontinent, revenant du champ de bataille, accompagné de Bazalais, Laurette, Lamartinière, Lafortune. Tous quatre se vantaient de l'exécution de la tâche de la journée. Tout à coup, on entendit un violent éternûment dans la chambre. — Quoi ? s'écria Dessalines furieusement. Y aurait-il un blanc caché ici ? » Ceci dit, on se mit à sa recherche. On regarda sous le lit, où l'on vit deux jeunes hommes tout tremblants de frayeur. Aussitôt les coups de sabre frappèrent impitoyablement les malheureux ; l'un d'eux fut grièvement blessé. L'autre fut violemment tiré de sa cachette ; sa vie était plus qu'en péril. Madame Dessalines se précipita alors aux genoux de son mari : « Grâce, grâce, Dessalines » ! et se tournant tout affolée vers les autres officiers généraux, elle leur

cria : « Messieurs, aidez-moi à obtenir la grâce de ce jeune homme ». Mais Dessalines avait le cœur endurci par la cruauté des blancs ; il refusa la grâce que sa femme implorait avec tant de véhémence.

« C'est un médecin, Dessalines, sauvez-le donc, car il peut un jour vous être utile ». Et accrochée à la tunique de son mari, elle se laissa traîner d'un bout à l'autre du salon sans lâcher prise. Elle serra dans ses bras l'homme de guerre, lui dit des mots qui font fléchir le cœur ; elle fit tant et si bien que Dessalines, en fin de compte, accéda à son désir ; il pardonna.

Ce jeune homme, c'était Descourtilz. Sans l'intervention de cette femme, à laquelle on doit tant de choses, nous n'aurions pas eu le « Guide du Médecin de Saint-Domingue ou Flore des Antilles » en 8 volumes... le « Voyage d'un Naturaliste » en 3 volumes, etc. Descourtilz, lui-même, dans le tome 3 de son ouvrage : « Voyage d'un Naturaliste », a admis avoir eu la vie sauve grâce à l'heureuse intervention de Claire Heureuse ; mais il a romancé le fait et l'a raconté avec des variantes que la logique a grand'peine à admettre. Le sujet étant intéressant, nous prenons la liberté de transcrire la version de Descourtilz, malgré la longueur de cette étude :

« Je marchais déjà au supplice lorsque son épouse, tremblante et alarmée, embrasse ses pieds pour lui demander ma grâce. M. Say de son côté, lui observe avec fermeté que je lui ai sauvé la vie dans une fièvre inflammatoire ; qu'il a de la cruauté, de l'ingratitude à me traiter ainsi. Ces mouvements de pitié en ma faveur le fatiguent, irritent encore son courroux, et toujours inexorable, il s'écrie d'une voix encore plus forte et enrouée : « N'oncl' a li mourir... li va mourir tou' jour dila. Soldats, Fai' ça moué di vous... ôté li douvan g'yeux à moué : conduis li pisser outi vous connain. — Non, s'écrie Madame Dessalines, en embrassant de nouveau son mari furieux qui la repoussait toujours ;

non, il n'ira pas » ! Elle pleure... Le Tigre est en suspens !... Un mouvement divin qu'il ne connaît pas achève d'é mousser pour l'instant les traits de son ressentiment. Il devient, pour la première fois de sa vie, pitoyable, et s'écrie : « Soldats, « quitté blanc-là ! Sorti devant g'yeux a moué » ! Son épouse étonnée de ce mouvement de douceur, me fait signe, en ouvrant une porte dérobée, de me cacher sous son lit. Bientôt ce nouveau Néron rentre dans sa chambre, et s'attable avec plusieurs officiers généraux de son état-major. Ils stimulent à l'aide de boissons enivrantes et de récits de cruautés comises par certains propriétaires blancs, leur ardent désir de se venger des insignes vexations exercées envers leurs semblables au temps de leur esclavage. Ils plaignent plusieurs individus qui seront victimes innocentes : une seconde rasade interrompt ce mouvement de pitié, les traîtres ne parlent plus que de mort ! Mon histoire est racontée : « Blanc « francé layo, disait Dessalines, gagné malice oui !... Yo « connain tout queuq' choce. Miré Descourtilz, li connain « musique oassé oui ! li connain traité moune qui malade ! « li connain tout bête la yo qui apé couri lan d'lo comme « dans terre ! li après peinturé yo semble si yo vivant, li bon « gaçon, mais li assez : ça dommage tuié li ».

« Il ne me croyait pas si près d'eux, lorsque Dessalines se levant vit une de mes jambes, et me dit : « ça vous fait-la petit blanc » ? Glacé de frayeur, je ne pouvais me remuer ; il me tira par le pied, après s'être plaint de mon indiscretion, il me renvoya à sa femme. M. Seguignard, qui avait trouvé le moyen de se cacher sous le même lit, ne fut pas aussi heureux que moi, car le commandant Lafortune l'ayant aussitôt aperçu, ils s'armèrent tous de leurs sabres, et malgré les efforts de ses mains suppliantes, l'infortuné fut écharpé sur la place ».

Rappelons aussi un trait de la bonté du cœur de Madame Dessalines ; celui-là n'est pas aussi populaire que le précédent : A la suite d'une violente altercation qui avait mis

en face, l'un de l'autre, deux officiers supérieurs de l'armée, Dessalines fit arrêter le commandant de la Place de Port-au-Prince, le Colonel Bedouet. C'était en 1806, à un moment d'anxiété et d'effarement général. A peine arrivé à Marchand, Bedouet se présenta devant l'Empereur et déclara publiquement que Sa Majesté éloignait d'Elle ses vieux compagnons de guerre, ceux qui avaient été à ses côtés dans les bois, dans les montagnes, le fusil à la main pourchassant l'étranger ; ensuite montrant du doigt les vils flatteurs qui l'entouraient, il ajouta :

« Je n'ai vu avec Elle, pendant la guerre, que les Bazelais, les Roux, les Charlotin etc... que les Français viennent attaquer le pays ou que le peuple se soulève contre Sa Majesté, toujours Elle nous trouvera à ses côtés. Mais, les autres, les flatteurs ! tous l'abandonneront. » Ces paroles irritèrent l'Empereur qui donna immédiatement l'ordre de déposer Bedouet dans un des cachots de la forteresse connue sous le nom de : La fin du monde.

L'impératrice avait été témoin de cette scène. Chaque jour, elle envoya une abondante provision à Bedouet et s'ingénia à varier le plus possible les mets. Elle finit par obtenir à force de persuasion, la grâce du Colonel, en disant à son mari, avec une onction toute féminine, que les paroles de Bedouet étaient l'expression de la vérité dont il devait plus faire profit. Peu de temps après on assassina l'Empereur...

Claire Heureuse accepta l'épreuve sans que l'on vit à son front ni la haine qui brûle ni l'effroi qui deshonne. La vengeance n'effleura pas son cœur et n'altéra point son paisible visage. Son premier mouvement ne fut pas de protester, mais plutôt de secourir les amis et les parents des bourreaux enfermés à Marchand sous la garde de Cangé et de Martial Besse. Le regard perspicace voyait bien dans les yeux de Claire Heureuse se refléter la douleur, mais ce n'était pas le regret des éclatants prestiges de la gloire im-

périale ni les splendeurs du trône qui l'attristaient ce jour-là. Au contraire elle regrettait de ne pas pouvoir consoler le peuple innombrable de soldats qui portaient dans leur cœur le profond souvenir du grand homme de guerre, lequel brisa leurs carcans et leurs chaînes. Elle regrettait la cuirasse d'acier qui garnissait le corps du héros, et qui servait de protection à tout un pays. Et promenant ses yeux rayonnant de lumière sur la plaine immense, sur les hautes élévations peuplées de paysans et de laboureurs, elle s'inquiétait de tous ; l'espoir s'enfuyait de son cœur pourtant courageux, car elle semblait déjà entendre le lourd piétinement des envahisseurs français.

Cependant, elle regarda autour d'elle et vit ses compagnes, les infirmières bénévoles, ses sœurs qui cherchaient dans ses yeux le feu inextinguible de la femme aimante. Elle avait certainement la plus profonde affection pour l'Empereur, mais sa mort ne la touchait pas autant que le presentiment du sort qui attendait le cortège nombreux des petits orphelins, des mères en deuil que le hasard de la réaction politique allait jeter sans asile et sans secours sur la route incertaine et accidentée de la vie.

Personne n'était plus prévoyante qu'elle, personne n'avait dans le caractère une dignité plus discrète, une grâce plus naturelle dans l'enthousiasme et l'exaltation ; aucune Haïtienne, autant qu'elle, n'a fait prédominer dans sa vie la passion des autres, l'intérêt des infortunés. Au-dessus de sa couronne impériale, elle placait l'immortelle couronne qui nimbe le front du grand Martyr. Au milieu des agitations et des discordes politiques, elle voulut demeurer sous le costume blanc de l'infirmière, celle qui adoucit la douleur, le chagrin, le désespoir. Toutes les infortunes trouvaient dans son grand cœur loyalement ouvert, un refuge sûr et discret.

Malgré les périls, malgré les fêtes sanglantes qui suivirent l'effroyable guet-apens du Pont-Rouge, elle affirma et

prodigua toujours sa bienfaisance ; elle l'a exercée même envers les bourreaux de l'Empereur, comme aussi on l'a vue, au fort de la guerre de l'Indépendance, prodiguer ses soins aux soldats français ou blessés ou atteints de la fièvre jaune. Et lorsqu'elle fut sans diadème, son front rayonnait encore de tout l'idéal qu'elle portait sur le trône, son beau front serein s'illuminait de toute la beauté morale dont son cœur était le siège. Tandis que l'on gémissait sur la noirceur du crime du 17 Octobre et que les âmes flétrissaient les bourreaux qui avaient appesanti leurs mains sacrilèges dans le sang de l'Empereur, elle parlait elle-même le langage du ciel et les mots qu'elle prononçait étaient des mots de pardon.

Immédiatement après la mort de l'Empereur, Claire Heureuse s'est vu enlever officiellement tous ses moyens d'existence. Et comme elle n'avait que peu ou point d'économie, ayant toujours employé ses ressources à soulager les misères, et à faire les frais d'éducation de la pléiade de jeunes filles dont elle s'était donné la charge, en vue de les élever à sa ressemblance morale, elle ne tarda pas à tomber dans la gêne, et bientôt dans l'indigence.

Elle supporta héroïquement sa misère jusqu'au 17 mai 1843, époque où le général Charles Hérard aîné (Rivière Hérard), membre du Gouvernement provisoire qui succéda à Boyer, de passage à Saint-Marc, et ému de la triste situation dans laquelle se trouvait Claire Heureuse, soulagea sa détresse autant que ses moyens personnels le lui permettaient et sollicita de ses collègues du Gouvernement une rente viagère en faveur de celle qui fut la femme du Fondateur de l'Indépendance.

Le 21 août de la même année, le Corps Législatif vota en faveur de Claire Heureuse une modique pension de cent gourdes par mois. Elle en bénéficia jusqu'en 1856, année où un nouveau malheur devait la frapper. Nous disons malheur, mais ne devons-nous pas nous exprimer autrement,

car ce contretemps permit à Claire Heureuse de se manifester dans toute sa splendeur morale. Suivons en le récit.

Après l'insuccès de la seconde campagne de l'Est, insuccès auquel a si bien travaillé un ministre étranger accrédité auprès du Gouvernement d'Haïti, ainsi que nous le verrons à l'occasion, l'Empereur Faustin Ier, à la suite de pernicieux conseils, fit arrêter le Général Jean-Jacques César Dessalines, fils de l'Empereur, le Colonel Béliard, petit-fils, dit-on du roi Christophe. et plusieurs autres officiers supérieurs. Traduits devant un conseil de guerre sous une inculpation fallacieuse, ces militaires condamnés à mort le 2 juin 1856, furent exécutés le lendemain matin.

. Madame Dessalines, qui fut si jalouse des vies humaines, n'a pas pu s'empêcher d'être profondément touchée à l'occasion de cette exécution sommaire, et elle l'a été si particulièrement à cause de la victime César Dessalines, son fils par alliance, le dernier descendant direct de l'Empereur.

Avec tous les auteurs qui ont été amenés à parler de Marie Claire Heureuse nous avons eu, au cours de cette étude, à considérer sa grande bonté de cœur, sa charité proverbiale et la générosité qu'elle prodigua à pleines mains. La manifestation de tant de nobles sentiments de sa part, témoignait, certes, de son vibrant amour du prochain. Mais l'observance de ce commandement : aime ton prochain comme toi-même, ne consiste pas à approuver ses erreurs, à flatter ses passions et à encourager les mauvais instincts qui siègent aux tréfonds de chacun de nous ; au contraire, aimer son prochain, c'est plutôt ne jamais rater l'occasion de travailler à l'amélioration morale ou matérielle de la communauté, c'est avoir à cœur de conformer sa vie, en dépit de tout aux principes que l'on veut inculquer, car rien n'est plus contagieux que l'exemple ; c'est enfin savoir frapper à bon escient, et toujours dans le but de bien faire. Or, Claire Heureuse, qui certainement raisonnait bien ses actes avant d'agir, voyant que Soulouque avait mal fait de

fusiller après un simulacre de jugement les militaires dont nous avons parlé, et voulant l'inciter à la contrition, et donner en même temps un haut exemple de civisme, de grandeur d'âme, Claire Heureuse refusa de recevoir l'Empereur Faustin Ier, qui, de retour de la Campagne, avait manifesté le désir de la saluer. Et pour rendre cette attitude publique ce jour-là, elle garda fermées les portes de sa maison. L'Empereur comprit la leçon et regagna le Palais impérial.

Les relations entre Sa Majesté et Claire Heureuse en étaient là. Mais l'Empereur, voulant exercer envers Madame Dessalines un témoignage bienveillant, fit un geste qui eût pu la gagner si elle était un personnage sans noblesse : l'Empereur fit voter le 22 juin 1857 une loi portant à trois cents gourdes par mois la modique pension accordée à celle qui fut la femme du Fondateur de l'Indépendance. En agissant ainsi, la psychologie de Soulouque, prise en défaut, l'avait induit, indépendamment de sa volonté, à raviver la douleur de cette reine de vertu. L'argent, disent les vulgaires, ouvre toutes les portes. Mais se laisser aller à cette pensée trop matérialiste, n'est-ce pas oublier qu'il y a des âmes de forte trempe, sur lesquelles le fluide magnétique de cet aimant n'a point de prise ?

Claire Heureuse, dont la vie fut une suite ininterrompue d'actes d'héroïsme, pour manifester davantage son aversion contre les sacrifices inutiles de vies humaines, et en même temps prêcher le désintéressement, le mépris de l'argent, ce vil métal qui se trouve à la base de toutes les mauvaises actions, elle refusa catégoriquement de toucher désormais la pension dont le Gouvernement provisoire, le 21 août 1843, eut en sa faveur l'heureuse initiative. Par la prise de pareille attitude elle savait bien qu'elle allait retomber dans l'indigence, mais servir n'importe comment ses propres intérêts, ce serait desservir la communauté dont, dans l'ordre moral, elle fut le chef incontesté. Comment pourrions-nous ne pas

reconnaître que par ce geste, elle enseigna une nouvelle fois que le désintéressement est la première des qualités qui doivent être l'apanage de ceux qui veulent faire œuvre de bon pasteur ?

« Les sociétés les plus vivantes sont celles dont les droits sont respectés par leurs membres. Au contraire, ces sociétés dépérissent et meurent à partir du jour où leurs membres subordonnent les intérêts généraux à leurs intérêts particuliers, où l'égoïsme social entre sournoisement ou violemment en lutte contre la justice et la charité sociales. »

L'argent en soi n'est qu'un moyen, il n'est pas une fin, il ne représente nullement le bonheur et constitue, au contraire, rarement la faculté de se le procurer.

Le bonheur est indéfinissable, il ne s'extériorise pas et est présenté communément comme un sentiment de bien-être que l'on éprouve lorsque, dominant toutes les contingences, on arrive à la profonde conviction d'avoir bien rempli ses devoirs et dans toute l'acceptation du mot.

« Tous les membres de la communauté, quoiqu'ils soient égaux devant la loi ne sont et ne peuvent pas non plus être placés sur le même échelon de l'échelle sociale. Mais l'obligation leur est formellement faite de se tenir par la main, de s'assister mutuellement, tant au point de vue moral qu'au point de vue matériel. Et plus on se trouve à un degré élevé de l'échelle des valeurs humaines, plus lourds et impérieux deviennent les devoirs envers les frères à qui on doit tendre la main. Agir autrement, c'est travailler d'une manière subversive de toute amélioration, c'est desservir les intérêts de la collectivité ».

Lacordaire ne nous a-t-il pas rappelé que le « devoir est un sacrifice », et un sacrifice auquel il faut se livrer avec enthousiasme, sous peine de se déjuger ? Et Dieu en nous imposant la pratique de la vertu, n'a-t-il pas promis de ne jamais abandonner celui qui résolument, sans maugréer,

accepte les épreuves, la mauvaise situation de fortune dont, assez souvent, une noble rectitude de vie est la conséquence ?

On se rappelle, sans doute, que le Capitaine Chancy avait un enfant de la princesse Célimène, fille de Dessalines, et légitimée par Claire Heureuse. Or, cet enfant devenu homme avait épousé une demoiselle Saladin, dit-on. Il mourut jeune, comme sa mère, et laissa une veuve honnête qui vivait dans le souvenir de ses glorieux parents. Cette veuve se nommait naturellement, à défaut d'un état-civil régulier, Madame Chancy. Lorsqu'elle eut appris le malheur auquel se trouvait en proie sa grand'mère adoptive, elle fit le voyage des Gonaïves à Saint-Marc. Elle allait supplier l'ancienne impératrice de partager avec elle son pain et sa demeure. Claire Heureuse accepta volontiers et partit.

Un an après Claire Heureuse rendait sa belle âme à Dieu. Ce fut dans la nuit du 8 au 9 août 1858. On lui fit de belles funérailles auxquelles le Gouvernement ne prit aucune part. L'abbé Gerdolles, curé des Gonaïves, chanta la funèbre messe. La Presse, paraît-il, de gré ou de force, voulut ignorer cet événement. Cependant, onze jours après, on pouvait lire, en deuxième page, dans la « Page du Commerce », ce simple entrefilet :

On nous prie d'annoncer

NECROLOGIE

« Madame Vve Jean-Jacques Dessalines, impératrice de 1805, est décédée séculaire en cette ville, cité des Gonaïves, dans la nuit du 8 au 9 du courant, et à ses illustres obsèques où ne s'est point démentie la toute émotion des cœurs haïtiens, se sont associées de généreuses pensées. MM. Roux et Mc Guffie (grand-père du Dr. James Ewald) vice consuls de France et l'Angleterre, ont aussi rendu les derniers devoirs à son modeste et glorieux cercueil, porté à bras jusqu'à la sombre demeure ».

Dans ce même numéro du 21 août 1858, sous le titre de « Nos aïeux », il est publié un article de Dowela, d'où nous extrayons ce qui suit :

« Soumise sans murmure aux sarcasmes de la fortune ; des Cahos, monts alpestres, aux vallées luxuriantes des bords de l'Artibonite, lieux fréquentés du génie de la Crête-à-Pierrot, vous suivîtes les destins de l'Elu d'un peuple libre, vous embellîtes et partageâtes ses lauriers vainqueurs..

« O bonne et admirable souveraine, la Jeunesse au front riant, à l'appui de ses traditions, viendra quelquefois, d'un cœur d'humilité semer sur votre tombeau des lauriers et des roses ; et les chantres de la déité en concert spirituel, rediront vos vertus, vos bienfaits.

« Et plus heureuse que votre infortunée compagne, Madame Louverture, vous la reverrez et vous lui donnerez le baiser entouré du mâle courage de vos fils adoptifs : Clerveaux, Lamartinière, Dommage, Gabart et de vous tous, lumineuses étoiles du ciel bleu de la liberté : belle auréole qui s'épanouissait à vos espérances ! vous lui parlerez de la gloire et vous lui direz que la terre de Louverture respire maintenant libre et indépendante avec les souvenirs et les hauts faits de ses nombreux guerriers », etc. etc.

Cinquante ans après, le Comité du Centenaire de l'Indépendance faisait déposer une plaque de marbre blanc sur le caveau ; c'était en 1903, un an avant les retentissantes fêtes du 1er janvier 1904. On y lit cette inscription :

Ici repose

MADAME DESSALINES

Passant, si tu veux savoir qui fut cette femme,
consulte les premières pages de notre histoire.

Or, cette femme voulait réformer ou plutôt inaugurer l'ordre moral et constituer un magnifique capital, de la bien-

faisance sociale dans tout le pays. Elle voulait développer l'éducation de la femme haïtienne dans le sens de la charité, de l'amour du prochain et du renoncement. Elle voulait éclairer le cœur de la jeune fille, apprendre aux masses populaires l'amour des humbles et le goût du sacrifice. Et parce qu'elle confondait dans une même exaltation passionnée le sentiment de la patrie avec ses idées humanitaires et ses aspirations de philanthrope, elle allait chaque jour avec sa suite obscure de filles adoptives sans guide et sans officier d'ordonnance, écouter les requêtes des malheureux et des petits enfants, s'efforçant d'enseigner sur son chemin le pardon et la piété avec la même simplicité que l'autre, son prédécesseur et son Dieu.

Qu'est-ce que la vérité ? disait Robert Kemps à propos des souvenirs souvent déformés par la légende et l'incrédulité. Le temps exagère parfois ; il assombrit les visages les plus austères, les défigure même ; mais la vérité demeure toujours, éclatante et victorieuse, car elle seule est éternelle. Claire Heureuse a connu la vérité, elle l'a touchée du doigt ; elle l'a portée dans son cœur simple et bon. Elle voulut pendant son passage sur la terre la symboliser par des actes de bienfaisance, de charité, d'humanité.

La volonté de servir Haïti passait avant ses devoirs et obligations d'épouse, devançant ainsi son siècle d'une cinquantaine d'années. Claire Heureuse enseigna par l'exemple, que la grande famille, la Nation doit, dans l'ordre moral, primer la petite, la personnelle. Femme sans instruction, mais dont la vie fut une démonstration que le génie n'en a pas besoin pour se manifester ; ce génie la poussa à révéler des sentiments auxquels nul membre de son entourage ne pensait. L'instruction civique n'est entrée dans le programme scolaire, en France, que vers le milieu du XIXe siècle. Ici, en Haïti, cet enseignement entra dans le programme officiel, en vertu de l'arrêté du 26 juillet 1896, sous le ministère de P. M. Appolon.

Claire Heureuse travailla jusqu'à sa mort à constituer un corps de femmes secourables, toujours prêtes à apporter un baume à la douleur et au chagrin d'autrui. Elle enseigna l'humilité, le dévouement et cette distinction morale qui donne à la femme un attrait irrésistible, et qui réellement en fait le chef-d'œuvre de la création.

Pour finir, rappelons-nous que le plus beau titre de gloire de Claire Heureuse n'est ni d'avoir été une impératrice modèle ni de s'être constituée la première infirmière d'Haïti, mais de s'être révélée femme dans toute l'acception noble du mot.

A propos de première infirmière de guerre, nous croyons intéressant de mettre les renseignements ci-dessous, sous les yeux de nos lecteurs :

Le journal « La Croix » de Paris a relaté, naguère, les embarras dans lesquels se trouvèrent les médecins militaires à l'arrière des champs de bataille, et pour illustrer sa narration, le journal a rapporté cette suggestive phrase extraite des « Mémoires » du célèbre chirurgien Poicy : « Tout manque à l'ambulance. Les habitants nous ont rapporté jusqu'aux rideaux des fenêtres, mais rien n'est coupé, et l'on juge de l'embarras où l'on doit être lorsqu'il faut couper du linge à mesure que l'on fait des pansements et des opérations. Point de charpie non plus ; on y a suppléé par des étoupes et du lin ».

Ce n'est qu'en 1854 qu'on a eu dans l'Ancien Monde, la première infirmière, ce fut Miss Florence Nightingale, surnommée la dame de la lampe par le poète Longfellow :

« Dans cette Maison de misère
Je vois une dame avec une lampe
Passer à travers l'obscurité où glisse sa lueur
Et disparaître de chambre en chambre
Et doucement comme dans un rêve béni
Le malade muet se tourne
Pour embrasser son ombre lorsqu'elle tombe
Sur le mur sombre ».

En cette même année mémorable, 1854, Miss Florence Nightingale s'embarque pour Sébastopol avec trente-huit infirmières dont dix Sœurs de charité. Elle organisait les premières ambulances féminines ; elle créa donc l'embryon des ambulances archi-modernes d'aujourd'hui.

Voilà l'origine connue de l'infirmière de guerre, alors qu'Haïti, ce petit coin de globe, ignoré par les uns, décrié par les autres, eut dès 1800 sa Miss Florence, en la personne de Claire Heureuse.

L'histoire rapporte que Claire Heureuse ne portait que des robes très simples et de couleur blanche. Puisque cette couleur a été choisie par celle qui fut la première à se mettre au chevet des blessés pour soulager leur misère, une heureuse coïncidence veut que le blanc devienne la couleur classique des infirmières du monde.

Claire Heureuse qui tenait à soulager les membres de l'humanité souffrante, quelle que soit leur nationalité, se multiplia pour apporter un baume tant aux souffrances de ses congénères qu'à celles des ennemis : les Français ou blessés ou atteints par la fièvre jaune. Ces faits sont rapportés par tous les historiens français qui ont eu à décrire la guerre de Saint-Domingue. N'est-il pas vraiment heureux de noter que ce sentiment humanitaire qui caractérisait Claire Heureuse est aussi le principe fondamental de la Croix-Rouge, institution humanitaire dont le but est de voler au secours des malheureux, sans distinction d'âge, de sexe ou de nationalité.

En attendant que la vie de Claire Heureuse soit étudiée, comme on le fait dans nos écoles pour les hommes et les femmes illustres, nous dédions cette étude à la femme haïtienne et particulièrement à la jeunesse scolaire, avenir du pays.

LE VRAI VISAGE D'EUPHEMIE DAGUILH

par Rulx LEON

L'histoire nous apprend que les grands et les puissants, si forts pour se faire obéir, obéissent docilement à leurs passions, et leur vie extra-conjugale vient très souvent témoigner contre eux.

Dessalines n'a pas échappé à cette loi. Il avait dans chaque ville une concubine qu'il choisissait soit pour sa beauté, soit pour sa jeunesse, soit enfin parce qu'elle dansait bien. Et cependant le nom seul d'Euphémie Daguilh est parvenu jusqu'à nous, symbolisant tout ce qu'il y a d'arrogance, de sensualité et d'amour de l'argent chez une courtisane prête à mener l'amant à sa perte.

Je ne crois pas aller contre la vérité en disant que cette femme a été mal jugée : elle a été moins un instrument de plaisir qu'une collaboratrice avisée et dévouée. Il suffit d'étudier les faits d'un peu près pour admettre que son admiration pour le guerrier avait mis une sourdine à sa concupiscence et que Dessalines était avant tout pour elle le Chef.

Euphémie Daguilh était de nature très sincère et ne pensait guère à celer ses sentiments. Elle n'était pas offusquée d'être appelée *manmezelle* (terme créole signifiant fille-mère) parce qu'elle avait des enfants et qu'elle n'était pas mariée. Il n'a pas dépendu d'elle que la traduction de ce mot en français par *mademoiselle* signifie une jeune fille non encore mariée et que la postérité ait plutôt vu en elle une jouvencelle en rupture de ban. Cette impression s'est ren-

forcée par l'adjonction, dans ses en-têtes, de la mention *amie de l'Empereur*. Cette formule n'est pourtant, dans son esprit, que l'affirmation de sa solidarité avec la cause de l'Empereur.

Ses manières cavalières et tranchantes, elle les avait peut-être contractées dans la fréquentation des cercles d'hommes. Elle avait, en effet, inventé à leur intention une recette de punch restée longtemps célèbre sous le nom de « *punch jusqu'aux Cayes*. »

Ce même esprit d'indépendance a porté Mademoiselle Euphémie à modifier en Daguille l'orthographe de son nom de famille conforme à celle de Charles Daguilh, un parent, peut-être son frère, dont la signature figure aux actes officiels du Sénat dont il faisait partie le 31 Décembre 1806 au double titre de membre et de secrétaire. Il avait voté pour Pétion le 9 mars 1808 et signé le procès-verbal d'élection. Le nom a d'ailleurs continué de s'écrire avec un H final par le lieutenant Edvrard Daguilh en 1822 et par les Daguilh actuels.

Mais qu'est-ce qui a donc valu à Mlle Euphémie sa fortune auprès de Dessalines ? Ce n'était pas sa beauté. St. Rémy (des Cayes) qui avait vécu longtemps dans cette dernière ville et y avait connu des contemporains de notre personnage dit que la maîtresse de Dessalines était une griffone sans attrait. « On est à se demander, écrit-il, comment l'Empereur qui avait la plus belle et la plus vertueuse femme noire qu'on eût pu voir pouvait descendre jusqu'à prodiguer son amour à des femmes aussi peu attrayantes que Mademoiselle Euphémie. »

Et sans plus tarder, St. Rémy (des Cayes) donne lui-même la réponse : « C'est que, dit-il, l'Empereur, tout roi ravageur qu'il pouvait être, avait la fibre de la reconnaissance. Quand, après la guerre sacrilège, il vint aux Cayes pour la première fois, en 1800, il fut pris d'une violente fièvre, Mademoiselle Euphémie passa de longues nuits à son chevet ; de ces soins

prodigués naquit une liaison qui fut sincère de part et d'autre sinon morale. Au demeurant, Mlle Euphémie avait suivi l'Empereur lors de la campagne de Santo Domingo ; elle avait pansé nos soldats avec un véritable dévouement. L'Empereur avait donc plus d'un motif qui dût l'attacher à cette dame. »⁽¹⁾ Selon toute probabilité, la maladie de Dessalines, qui fut très grave et peut avoir été le paludisme, a eu lieu au cours du mois de juin 1800, quand il était à son quartier-général de Muzaine, habitation des environs des Cayes. Madiou, de son côté, ne croit pas que la concupiscence ait suffi pour jeter Euphémie dans les bras de Dessalines : « Mademoiselle Daguille, dit-il, fut non seulement la maîtresse de l'Empereur, mais un personnage vraiment historique, un cœur généreux, on peut dire presque une héroïne. Elle fit la campagne de l'Est. Souvent elle a bravé les balles et maintes fois ses mains délicates ont prodigué des soins aux blessés. Elle a joué un rôle honorable aux Cayes pendant les jours qui ont précédé la révolte contre Dessalines. » C'est au fort de ces semaines de troubles politiques qu'elle a écrit à l'Empereur la lettre suivante qui est moins l'appel d'une amante exaltée qu'une déférente manifestation d'affection à laquelle elle associe ses propres enfants :

EUPHEMIE DAGUILLE

*A. S. M. Jacques, Empereur premier d'Haïti
et Chef suprême de l'Armée,*

par la grâce de Dieu et la loi constitutionnelle de l'Etat.

Monsieur Inginac étant venu me prévenir qu'il envoyait auprès de vous un exprès, je m'empresse d'en profiter pour m'informer de l'état de votre santé. Si les vœux que je ne cesse d'adresser au Très-Haut, depuis votre départ, sont exaucés, vous devez en jouir d'une bonne.

Je m'attendais à recevoir de vos nouvelles lors de votre départ d'Aquin comme vous avez toujours fait ; mais j'ai été trompée dans mon attente ; il paraît, par la compagnie que vous avez eue, que vous m'oubliez. Quant

(1) Saint-Rémy (des Cayes).— Pétion et Haïti. Tome IV, page 92.

à moi, je ne pourrai jamais oublier mon cher Empereur ; je suis malade depuis votre départ et je m'ennuye beaucoup.

Adieu, mon cher et bien-aimé Empereur ; j'ose espérer que j'aurai la douce satisfaction de recevoir sous peu de vos chères nouvelles ; en attendant, recevez mon embrassement.

Votre très humble, très affectionnée et très soumise amie.

(P. M. d'emprunt) Euphémie DAGUILLE

P. S. — Mes enfants ont beaucoup de regret de votre départ ; ils vous assurent de leur respect⁽²⁾

Pour écrire cette lettre, Euphémie Daguilh a emprunté l'aide d'un secrétaire qui a été requis de mentionner ses initiales. On ne procède pas autrement maintenant dans l'administration publique et le commerce.

On ne s'est pas gêné pour reprocher à Euphémie Daguilh son amour de l'argent et surtout les dépenses considérables faites par elle durant le dernier séjour de Dessalines aux Cayes du 1^{er} août au 9 septembre 1806, et ce passage de Madiou a été maintes fois repris contre sa mémoire pour la condamner : « Les dépenses de Melle Euphémie Daguille que le trésor public avait soldées s'étaient élevées à mille gourdes par jour depuis l'arrivée de l'Empereur aux Cayes. Comme Dessalines ne voulait pas ajouter foi à la sincérité du chiffre de ce compte, on lui exhiba la note détaillée de la sortie du trésor de ces différentes sommes certifiées par le trésorier. Après avoir fait lire par Diaquoi, il ordonna de ne compter désormais à Mlle Euphémie Daguilh que huit cents piastres par mois. »⁽³⁾

Dans ses *Mémoires*, publiés près de quarante ans plus tard, Inginac écrit que ces dépenses avaient été faites au nom de l'Empereur. Il n'y a pas de doute que la maîtresse de Dessalines les a employées en grande partie, non pas à ses besoins et à son luxe, mais à calmer les ressentiments amassés contre son ami tout le long de la guerre du Sud. Il fallait de l'argent, et beaucoup d'argent pour essayer de conjurer

la révolte qui se préparait : Euphémie Daguilh avait bien compris la gravité de la situation : « Il y avait en ville des réunions, chaque nuit, dans de nombreuses maisons, écrit Madiou. On travaillait l'esprit des troupes dont la fidélité était ébranlée, on envoyait des émissaires dans les campagnes ; on correspondait avec le Nord et l'Ouest ; on préparait enfin l'insurrection. Mademoiselle Euphémie Daguille, l'amie de l'Empereur, invitait Inginac à passer ses soirées chez elle ; celui-ci s'y rendait régulièrement ; elle lui disait qu'il existait une conspiration, que de tous côtés on parlait de la chute prochaine de l'Empereur ; elle l'exhorta à donner aux autorités peu zélées une direction contre le mouvement qui s'organisait en lui répétant sans cesse que Dessalines avait placé en lui toute sa confiance et que tout ce qu'il ferait serait approuvé. Inginac lui répondait qu'il ne pouvait pas sortir du cercle de ses attributions en sévissant contre les agitateurs, qu'il y avait des autorités militaires chargées de la haute surveillance. Elle lui répliquait que l'Empereur, en partant, lui avait confié qu'il était son représentant. Mademoiselle Euphémie Daguille qui entretenait des espions était parfaitement avisée de ce qui se passait tant en ville qu'à la campagne. Elle annonça à Inginac que le foyer de la conspiration était au Port-Salut, que le principal chef des conjurés de cet endroit était Mécerou, habitant propriétaire. Elle lui fit connaître que Racolier s'agitait beaucoup en ville, parce qu'il était mécontent que Dessalines eût nommé Wagnac colonel du régiment des dragons quand il en était le chef d'escadron le plus ancien.

« Quelques jours avant la prise d'armes, elle fit appeler Inginac à dix heures du soir. Celui-ci se rendit aussitôt chez elle, et la trouva assise tout en pleurs sur un canapé. Elle le conjura de prendre l'autorité supérieure pour déjouer la conspiration qui allait éclater sous peu de jours au Port-Salut, d'après les derniers renseignements qu'elle avait obtenus. Inginac lui répéta qu'il ne pourrait assumer (sur lui) cette responsabilité, mais qu'il réunirait chez elle les pre-

mières autorités, Moreau, Papalier, Etienne Mentor, Boudet, Wagnac, l'administrateur Almanzor pour les aviser de ce qui se passait et les déterminer à prendre des mesures énergiques contre les factieux. Elle ne voulut pas consentir à cette réunion, en disant que ces hommes étaient des pusillanimes pour ne pas dire autre chose...»⁽⁴⁾

Nous savons le reste. La révolution emporta le régime impérial et les réactions furent sanglantes aux Cayes. Cependant, la vie d'Euphémie fut épargnée, et quand son chagrin fut apaisé, elle a refait sa vie en épousant le colonel Bellefleur Lacoude, l'un des principaux officiers du Sud, mais ce fut son dernier souffle qui, en 1834, éteignit la flamme fidèle qui brûlait pour son héros, l'Empereur Dessalines.



(2, 3 et 4) Madiou.— Histoire d'Haïti. Tome III, pages 257-257 ; page 251 ; pages 262-263.

JOUTE LACHENAIS

par Marie-Thérèse COLIMON

Tristement célèbre par ses retentissantes amours où entraient, d'après certains historiens, une bonne part de cupidité, Joute Lachenais n'en fut pas moins une femme remarquable à qui notre République doit un de ses meilleurs Présidents : Jean-Pierre Boyer.

Comme à Joséphine de Beauharnais une négresse un peu sorcière qui présidait à sa naissance avait prédit qu'elle serait un jour souveraine à St-Domingue et règnerait au palais des Gouverneurs.

Fille de Marie-Thérèse Fabre et du colon de Lachenais, Marie Madeleine Joute naquit à l'Arcahaie en l'année 1778.

Compagne du sieur Larac elle devint mère en 1802 de Fine Laraque qui devait épouser Pierre Faubert en 1825 et de qui naîtra toute cette lignée de citoyens éminents Pierre Faubert, Fénélon Faubert...

La mort de Larac ayant brisé cette première union, Joute Lachenais s'attacha alors à la fortune du Général Alexandre Pétion qui déjà désabusé et plein de mépris pour le sexe féminin avait pris le parti de ne jamais se marier.

Cependant malgré cette situation irrégulière qui à cette époque, n'offusquait personne, Joute était plus comblée que la plus estimable des épouses. Par ailleurs, et ceci est important, elle réussit à prendre sur l'esprit de Pétion une influence qui grandissait de jour en jour et ce crédit, nous

dit Placide David « allait lui permettre de réussir la plus étonnante manœuvre politique que jamais femme eut conçue sous notre ciel ».

« La foudroyante carrière politique de Boyer, continue cet éminent historien, est tout entière l'œuvre de Joute Lachenaïs ».

En effet, cette femme pratique et ambitieuse qui désirait à tout prix se maintenir au faite des honneurs, ayant remarqué la santé défaillante du Président Pétion avec qui elle cohabitait, jeta les yeux parmi ceux qui entouraient ce dernier, sur le jeune et ardent J.-P. Boyer, et décida qu'il sera le successeur du Fondateur de la République.

De 6 ans plus jeune qu'elle Boyer avait un ensemble de qualités et de défauts qui répondaient parfaitement à ses vues, mais il était loin de pouvoir prétendre à la première magistrature de l'Etat.

Avec une adresse digne d'Agrippine, Joute Lachenaïs s'emploiera d'abord, grâce à l'ascendant qu'elle exerçait sur Pétion à faire accéder son protégé aux postes de commande, ensuite, à écarter peu à peu tous ceux qui pourraient prétendre à la dignité suprême.

Secrétaire privé et officier d'Etat-Major du Président, Boyer, à partir de 1807, brûla les étapes ; dans le court espace de quatre années il devint le personnage le plus considérable de la République. Et cela sans qu'aucune action d'éclat justifîât ses promotions. Ayant gravi tous les échelons et conquis tous les grades il fut nommé Général de division, ce qui le mettait sur le même plan que les vétérans de l'armée. Lesquels vétérans, hommes de haute valeur, furent balayés sans merci. Parmi eux citons Bonnet considéré depuis longtemps par tous comme le successeur éventuel de Pétion, et qui ne

s'éloigna pas sans une lutte âpre et féroce ; Delva, redoutable par sa popularité ; Lys et bien d'autres.

Pendant ce temps, grâce à l'aide de sa puissante Egérie, Boyer, devenu Chef de la Garde du Palais et commandant de l'arrondissement de Port-au-Prince, inspirateur et dépositaire de la pensée présidentielle, avait donc tous les atouts dans son jeu d'autant qu'à côté de tous ses avantages, il était aussi détenteur de la force armée.

Rien d'étonnant après tout cela, qu'au lendemain de la mort de Pétion et avant même la célébration des obsèques, il se fût fait élire à vie à la Présidence d'Haïti. Boyer, se rendit donc, de son domicile au Palais présidentiel où l'attendait Joute, qui y avait fixé ainsi sa résidence à vie. Durant un quart de siècle, ce qu'aucune de nos souveraines n'a connu, cette femme fut à l'apogée de son triomphe. Conseillère aimée et écoutée d'un dictateur reconnaissant elle régna sur l'île entière. Les grandes villes de la République unifiée, Santo Domingo, Cap-Haïtien, Santiago de Los Caballeros, Gonaïves, St-Marc, Jacmel se disputaient l'honneur d'adresser à l'auguste compagne du Chef de la Nation l'hommage de leur sympathie.

Et lorsque, renouant officiellement avec la France en 1825, notre pays reçut la visite du baron de Machau, représentant du roi Charles X, le Président Boyer et sa compagne furent fêtés à bord de la frégate « La Circée ».

A la table d'honneur, à la droite du haut plénipotentiaire Français, constellée de diamants et comblée d'attentions siégeait Joute Lachenais, l'ancienne petite sauvageonne des mornes de l'Arcahaie qui dut se rappeler avec un sourire satisfait, la prédiction de la vieille Africaine.

Plus tard, en exil à Kingston, tout porte à croire et particulièrement le billet de faire-part de son décès survenu à la Jamaïque, que Boyer avait enfin légitimé cette longue union.

Certes, la vie de Joute Lachenais n'offre rien d'édifiant et nous ne songeons nullement à la comparer à celles toutes parfumées de sainteté de Claire Heureuse et de Marie-Louise.

Nous n'essayerons pas non plus de lui trouver des excuses en évoquant le milieu frelaté où elle avait grandi, ce milieu aux mœurs naturellement dissolues dont Alfred de Lanjon disait « Ah ! Saint-Domingue, Saint-Domingue ! Vous étiez le Paradis sur terre et la perte des âmes ».

· Mais l'Histoire impartiale se doit de ranger cette femme dans la lignée des grandes politiques, magnifier son énergie, sa diplomatie et se rappeler qu'elle dota la République du Président Jean-Pierre Boyer qui sut maintenir notre pays en paix pendant vingt-cinq ans.

*Collection : « La Semeuse »
d'après Placide David.*



GETINETTE GETIN

par Placide DAVID

Qui n'a entendu parler de cette Haïtienne amie et conseillère écoutée de Jean-Pierre Boyer ? Entre les années 1820 et 1843 elle joua un rôle considérable dans la politique nationale.

A certaines heures de crise aiguë, lorsque le Gouvernement semblait à jamais perdu sous le poids du discrédit public, Gétinette, au milieu du désarroi général, était là relevant le courage du Président et suggérant les sages mesures d'où devait sortir le rétablissement salutaire.

Il en fut ainsi en 1825, lors de l'acceptation de l'ordonnance tristement célèbre de Charles X.

Quand on fut certain que Boyer avait capitulé en souscrivant aux exigences du plénipotentiaire français, un frisson de colère secoua la nation.

Ne convenant point qu'après la sanglante épopée dont notre indépendance était l'enjeu cette indépendance put encore faire l'objet d'un marché à prix d'argent, l'opinion haïtienne se cabra et clama tout haut son indignation.

L'ordonnance royale et l'indemnité de cent cinquante millions de francs réduisaient à néant l'œuvre héroïque de 1803 et nous en faisaient perdre tout le bénéfice, s'écriait-on. Boyer connut, à ce moment-là les heures les plus critiques de sa carrière d'homme d'Etat. Jusque dans son palais à la gravité des regards et à la gêne des attitudes, il percevait une muette désapprobation. Jamais il n'eut une plus nette sensation d'isolement au milieu de son peuple.

Et si son Gouvernement, à Port-au-Prince du moins se maintint avec quelque fermeté sous les assauts des vitupérations populaires, et si lui-même il se releva assez vite de sa détresse morale, cela fut pour une large part l'œuvre de Gétinette Gétin. Durant cette crise de 1825 elle fut un modèle de dévouement à l'amitié. Elle mit au service du Gouvernement toute son influence qui était considérable à Port-au-Prince comme on le verra plus loin. Dans sa maison de commerce sise rue du Magasin de l'Etat et la plus importante de la ville, chaque fois qu'elle recevait un client, si infime fût-il elle l'invitait à s'asseoir pour un bout d'entretien.

Alors, aiguillant adroitement la conversation sur la question du jour elle exposait à son interlocuteur la situation sans issue de Boyer qui, pour éviter la catastrophe d'une guerre avec une puissance cent fois plus forte qu'Haïti dut malgré lui, faire ce que tout le monde lui reprochait bien à tort.

Sans en avoir l'air, elle se faisait l'avocate du Gouvernement et parvenait presque toujours à convaincre son client qui sortait de chez elle tout au moins désarmé...

Répétées de proche en proche, dans les boutiques, dans les cafés, aux marchés, les paroles de Gétinette Gétin influèrent plus sur l'opinion publique qu'une campagne de presse.

Née à Port-au-Prince le 14 janvier 1789, Gétinette Gétin était fille d'un colon et de la mulâtresse Suzanne Dupernier dite Bonite Gétin qui était également la mère du Colonel Etienne Clair Gétin décédé à Port-au-Prince à 46 ans, le 8 août 1837 et père adoptif d'Exilien Heurtelou. C'est de sa mère qu'elle tint les qualités d'ordre, d'amour du travail, d'intelligence des affaires et aussi le sens politique qui en firent une des plus hautes personnalités haïtiennes de son temps.

Tranchant sur les femmes de sa caste qui dépensaient en fanfreluches et en oripeaux l'or que les colons leur jetaient à pleines mains, Suzanne Bonite avait su thésauriser et remplir son bas de laine. A l'époque coloniale elle avait été tenancière d'une boutique où elle vendait des fruits et des légumes, des confiseries, des sucreries, des eaux de vie et des liqueurs qu'elle composait elle-même en macérant des aromates...

Quoique d'humble apparence sa maison était bien fréquentée et était le rendez-vous des hommes de couleur les plus notables... Très certainement Pétion, Boyer, Bonnet, Beauvais, Marc Borno devaient en être des clients assidus. Sous prétexte d'aller vider un petit verre ces messieurs y tenaient fréquemment leurs conciliabules. Certains jours quand arrivaient les nouvelles de la révolution métropolitaine les galeries de « Mamzelle Sanite étaient comblées de consommateurs qui commentaient à haute voix telles décisions de l'Assemblée Constituante. »

Dans cette atmosphère où le commerce et la politique allaient de front, naquit et grandit Gétinette.

Derrière le comptoir de la boutique, tout enfant, elle se familiarisa avec les diverses monnaies qui circulaient à St-Domingue : Elle apprit à faire l'article et à amadouer l'acheteur. Là aussi en écoutant d'une oreille attentive les propos et les discussions politiques elle devient une patriote et un partisan de l'émancipation de sa classe.

Quand en 1803 vint la guerre de la Libération Nationale elle était une jeune fille de 14 ans ayant suffisamment l'expérience de conjurations pour que sa mère la jugeât capable d'assumer certaines missions périlleuses auprès des Indépendants qui guerroyaient dans la Plaine du Cul de Sac. A dos de mule et sous prétexte d'y aller faire des achats pour la boutique maternelle elle trouvait moyen, trompant la vigilance des Français, de se rendre au camp des révoltés parmi lesquels elle avait son frère, le futur Colonel Gétin,

celui-là même qui sera aide de camp du Président Pétion. Elle lui apportait la correspondance et des vivres autant que la mule pouvait en être chargée.

Au cours de ces fréquentes visites aux Indépendants prit naissance entre Gétinette et un parent de Pétion une intrigue amoureuse qui devait finir tristement quelques années plus tard.

En attendant, Suzane Bonite ayant pris de l'âge avait entièrement abandonné à sa fille la direction des affaires qui depuis 1804 avaient considérablement augmenté.

Pétion élu Chef de l'Etat se rappela le dévouement de Gétinette durant les jours d'épreuve et la combla des faveurs du Gouvernement en lui confiant des commandes pour l'Armée.

Or en 1811 elle avait atteint ses vingt-deux ans. Svelte, élégante elle était dans tout l'éclat de sa jeunesse et était promise à un jeune Officier, neveu du Chef de l'Etat. Je viens de dire dans quelle circonstance cet amour avait éclos... Gétinette croyant en la sincérité de son fiancé se laissa séduire. Le Don Juan l'abandonna après lui avoir fait un enfant. Elle pensa mourir et resta de longs mois enfermée dans sa chambre en proie à un sombre désespoir mais comme elle était d'une grande vaillance d'âme, elle prit son parti dès la naissance de sa fillette.

Reportant alors sur Euphrosine (ainsi s'appelait la nouvelle née) tout ce qu'elle avait de sentiment elle n'eut qu'une pensée et un but : redoubler d'ardeur au travail, et forger à l'enfant une brillante destinée qui lui permettrait de vivre la vie manquée de sa mère.

Ce qu'a été sous Boyer la maison Gétinette Gétin, nous l'avons dit plus haut. Vers l'an 1830, elle rayonnait sur toute l'île par sa clientèle et ses succursales et elle était capable de venir en aide au Gouvernement lui-même quand celui-ci se voyait obligé de recourir à des emprunts locaux pour payer les termes de la dette extérieure.

C'est sans doute, de cette période où Gétinette faisait la quarantaine que date une miniature sur émail, œuvre d'une incontestable valeur artistique qui fait aujourd'hui partie de la riche collection des portraits de Madame Edmond Mangonès.

La tête ceinte à la manière coloniale, d'un madras qui laissait s'échapper les boucles noires sur un front couleur d'ivoire, les traits mis en pleine lumière grâce à cette coiffure, elle conservait encore sa beauté. Elle portait en pendeloques des boucles d'oreilles serties de diamant. Les yeux gris bleu fendus en amande, une bouche assez bien dessinée dont la lèvre inférieure un tantinet plus allongée marquait une nature compatissante. Le regard avait je ne sais quoi de calme qui donnait l'impression d'une personne bien équilibrée, chez qui la raison l'emportait... Elle était vêtue de soie gris de fer avec jupe à vertugadin.

Ce portrait nous a confirmé dans l'idée que nous nous étions faite de Gétinette...

Nous avons toujours pensé qu'en dépit de son roman qui a été la douleur de sa vie, elle n'appartenait pas à la lignée des grandes amoureuses qui avaient noms Joutte Lachenais et Fine Laraque.

Nature positive et raisonnable, je la mettrais de préférence parmi ces Haïtiennes de jadis, dont le génie industriel, les vertus domestiques et le sens de l'économie firent longtemps la force de notre Société et donnèrent à la nation ses représentants les plus prestigieux.

Collection : « La Semeuse »



MARIE LOUISE CHRISTOPHE

Reine d'Haïti

par Marie - Thérèse COLIMON

Marie-Louise Coidavid naquit en 1778, sur l'habitation Bredou, commune de Ouanaminthe. Née de parents libres, elle put apprendre à lire et à écrire.

Vers cette même époque, celui qui devait devenir son époux, encore adolescent combattait vaillamment à Savannah et se faisait déjà remarquer par son extraordinaire courage.

Tour à tour serviteur de l'aubergiste Badèche, propriétaire de l'hôtel « La Couronne » au Cap-Français ; surveillant général de cet hôtel, puis aubergiste lui-même, le futur monarque d'Haïti au physique agréable, à l'abord froid, à la conversation polie, entra en 1793 dans l'armée.

Marie-Louise était de taille moyenne, et sans être d'une grande beauté « avait des yeux expressifs et une physionomie heureuse portant l'empreinte de la douceur de la bonté ».

Le 15 juillet 1793, Marie-Louise Coidavid épousait Henry Christophe.

A peine installés au Cap-Français les deux jeunes époux sont obligés de se séparer. Henry doit rejoindre la division du Nord pour défendre la colonie contre les Anglais appelés par les colons rebelles.

En récompense de sa belle conduite, Christophe, Chef de Brigade, est nommé instructeur de l'armée. Et c'est dans la joie de ce succès qu'il reçut dans ses bras son fils aîné François Ferdinand né en 1794.

Mais femme d'officier, la vie agitée des camps ne donne aucun répit à Marie-Louise. La voilà obligée de connaître avec son époux les hasards de la guerre, qui la forcent à le suivre d'une ville à l'autre et le plus souvent à se cacher afin de n'être pas comme « Sanite Belair » un otage précieux entre les mains de l'ennemi.

En 1798, Christophe commandant de l'Arrondissement du Cap accueille à son foyer l'arrivée de sa première fille : Françoise-Améthyste.

Installée dans cette luxueuse cité du Nord dont les rues tirées au cordeau, se coupent à angles droits, la famille va-t-elle pouvoir rester unie ? Pas longtemps, hélas ! La guerre civile machinée par Hédouville éclate entre Toussaint et Rigaud.

Les partisans de Rigaud établis dans le Nord commencent à s'agiter. Suivant les ordres reçus de Toussaint, Christophe réprime sévèrement la moindre tentative.

C'est alors que Marie-Louise trouve pour la première fois un champ d'action où se manifesterait son ardente charité. Beaucoup de prisonniers n'eurent la vie sauve, à n'en pas douter, que grâce à son intervention.

Deux autres enfants devaient naître encore au foyer de Marie-Louise et de Henry Christophe, Athénaïs le 7 juillet 1800 et Victor Henry en ... mars 1804. Tous ses enfants, dit-on, devaient recevoir une parfaite instruction et parler plusieurs langues.

Mais les événements se précipitent à Saint-Domingue : c'est l'arrivée de la flotte française et la fière réponse de Christophe au Général Leclerc : « Vous n'entrerez dans la ville du Cap que lorsqu'elle sera réduite en cendres et même sur ses cendres je vous combattrai encore ».

C'est le défilé de tous ceux qui viennent supplier Christophe d'épargner la ville. Epouse digne de son valeureux compagnon, Marie-Louise ne se trouve pas à côté de César

Thélémaque, le maire du Cap, et de ceux qui viennent implorer grâce pour la cité. Sans un cri, elle ramasse ses objets précieux et abandonne à la torche incendiaire son beau palais et ses chers souvenirs.

Elle alla se cacher avec ses enfants sur les sommets inaccessibles des Cahos où se trouvaient déjà Suzanne Louverture, Marie-Claire Heureuse et Sanite Belair.

Avec la soumission de Toussaint et la trêve de 1803 un affreux déchirement se produit dans le cœur de Marie-Louise : dans le but de le faire étudier en France, son fils aîné François Ferdinand lui est enlevé. Malgré les prières de la mère, Christophe ne changea pas d'avis et le garçonnet est expédié en compagnie du général français Boudet. Hélas, elle ne devait jamais le revoir, ce fils aîné si tendrement aimé, François Ferdinand, jeune martyr de la cause de l'indépendance fut condamné à mourir de faim sur la terre étrangère.

1804 enfin ! La vie de bête traquée, fuyant sans cesse devant l'ennemi semble définitivement close. Maintenant la sécurité, la dignité, les honneurs en attendant les triomphes de la royauté.

Le premier janvier 1805, nous retrouvons Marie-Louise assistant aux Gonaïves aux cérémonies du premier anniversaire de l'indépendance.

Mais la paix de 1804-1805 n'était qu'une trêve. Les événements politiques redoublent encore et viennent à nouveau troubler l'existence de la douce et calme Madame Christophe.

L'assassinat du Pont Rouge.

La scission entre le Nord et l'Ouest.

L'élection de Christophe à la présidence.

L'établissement de la monarchie.

Quel rôle joua Marie-Louise au milieu de tous ces événements ?

Première reine du Nouveau-Monde, Marie-Louise répondit ainsi au discours que lui adressait Paul Romain, Président de l'Assemblée constituante :

« Messieurs,

Le nom de reine que la nation vient de me décerner me lie encore plus particulièrement au sort du peuple haïtien pour lequel je me suis toujours glorifiée d'être une tendre mère.

Je n'oublierai pas sur le trône les devoirs qu'impose la Majesté royale et quand ma famille est destinée à y prendre place c'est assez m'éclairer sur le soin extrême que je dois apporter à son éducation. Oui, mes enfants seront ma parure la plus chère puisque d'eux doit dépendre un jour la destinée de ma patrie. »

...Les fêtes succédèrent aux fêtes tant pour la prestation de serment de Leurs Majestés que pour leur couronnement. Banquets, revues militaires, représentations, bals. Marie-Louise d'Haïti, durant ces différentes manifestations sut tenir son rang avec cette dignité simple qui lui fait honneur.

Ensuite, elle s'adonne toute entière à l'éducation de ses enfants. La Princesse Améthiste eut Mlle Dubois pour gouvernante.

La Princesse Athénais avait été confiée à Madame Lefèvre et le Prince Royal au Duc de Port-Margot.

A propos de l'étiquette sévère qui régnait à la Cour, nous relatons seulement la règle suivante : Toute Dame, avant d'être présentée au Roi devait l'être d'abord à la Reine.

Par ailleurs, nous apprend Monsieur Marceau Louis dans son livre : Marie-Louise d'Haïti. « Une Compagnie de femmes spécialement chargée de rendre les honneurs à la Reine ne tenait garnison à la Cour. Cette Compagnie se com-

« posait de 50 femmes habillées en amazones armées d'arcs, de flèches et de sabre. Leurs costumes étaient particulièrement riches et beaux. Elles n'étaient point destinées à un service actif mais simplement pour augmenter la suite de la Reine. Leur quartier se trouvait à Sans-Souci. Ce corps était constitué de dames de qualité montées sur les plus beaux chevaux du royaume ».

Cependant tant de magnificences n'altèrent pas le cœur de Marie-Louise qui continuait à exercer envers tous son inlassable bonté.

Elle obtint la grâce du duc Jean-Pierre Richard, gouverneur du Cap-Henry, envoyé aux arrêts à la Citadelle qui ne fut remis en liberté que par l'intervention de la reine.

Mais au lieu de lui en être reconnaissant, il garda de cette humiliation, une rancune que les circonstances lui fourniront plus tard l'occasion d'assouvir.

Le 9 septembre 1816, le roi écrivait à son épouse cette lettre qui est le plus éloquent témoignage du rôle de modération joué par cette femme au grand cœur :

« A la reine, ma chère et bien-aimée épouse,

J'ai reçu, ma chère épouse, votre lettre de ce jour.

D'après vos sollicitations j'ai fait grâce au médecin Osante. C'est pour la deuxième fois qu'il avait mérité d'être puni et j'étais résolu de lui faire subir une bonne correction pour cette seconde faute afin de le corriger de ses caprices. Mais il a trouvé le secret de vous voir et de vous faire intercéder pour lui, je ne puis me refuser à accéder à vos prières.

A l'avenir, lorsque j'aurai l'occasion de le punir je m'y prendrai de manière à ne pas lui laisser le moyen de se faire voir et de vous demander son pardon.

Je vous embrasse ma chère et bonne épouse ainsi que mes enfants et suis avec sincérité.

Votre bon époux.

H. CHRISTOPHE.»

Le Président Boyer, arrivé dans le Nord pour mettre fin à la scission se conduisit en homme d'honneur, envers la reine et ses filles qu'il couvrit de sa protection.

Le 15 août 1820 éclate comme une bombe la nouvelle de la chute du roi dans la chapelle de Limonade. C'est la première station du calvaire de Marie-Louise ! Le peuple ne respecte plus ce monarque diminué. Les mécontents grondent. A la nouvelle de la défection de sa garde elle-même, Henry Christophe se tire droit au cœur un coup de pistolet.

A la tête du petit groupe des derniers fidèles, au milieu de ses deux filles affolées, Marie-Louise se grandit à la hauteur de son tragique destin « A la Citadelle » commandant-elle, comblant ainsi le dernier vœu de son époux qui avait sans doute manifesté le désir d'être enterré dans la forteresse dressée par son génie. Hâtivement on enfouit le cadavre dans un tas de chaux et la veuve au cœur meurtri redescend tristement avec ses enfants du monument orgueilleux où elles laissent avec le corps du défunt leurs plus chers souvenirs.

Au Cap où elle se rend le lendemain, Marie-Louise apprend que son fils unique Victor Henry et quelques officiers de sa suite sont arrêtés, jetés en prison. Le soir même, assouvissant une vengeance, longuement préparée, le duc Jean-Pierre Richard fit baïonnetter le jeune homme de seize ans et ses fidèles serviteurs.

Pourtant, comme Marie-Louise en remerciement de sa protection, lui offrait les harnais du roi montés en or, il

eut pour elle ce mot blessant « Je gouverne Madame, un peuple trop pauvre pour me servir d'objets si riches ».

Cependant répondant à son invitation, Marie-Louise, Améthyste et Athénaïs s'embarquèrent pour Port-au-Prince où une maison est mise à leur disposition. Bien qu'elles pi-quassent, comme on le devine, la curiosité de tous, elles gardèrent, après avoir connu tant de fastes et d'honneurs, la plus grande simplicité.

Marie-Louise, rapporte un contemporain, est calme et résignée en cette période de ses épreuves, alors que ses filles particulièrement la princesse Athénaïs « sous un maintien sauvage, paraissaient nourrir mille projets de vengeance ».

En août 1821, après un assez long séjour à Port-au-Prince, la famille partait pour Londres à la recherche de fonds qu'elle avait placés à la Banque de Cantorbery. Après un procès assez pénible et très couteux, elle ne put en recueillir qu'une partie grâce à l'intervention de Robert Sutherland et du Colonel de génie Vincent. De là les trois dames se rendirent à Pise.

Dans cette maison⁽¹⁾ sise à la Piazza Dante, non loin de l'Arno, les trois femmes auraient pu se refaire une vie exempte de soucis, consacrant le temps de cet exil à la musique, aux bonnes œuvres, aux courts déplacements qui les menèrent tantôt à Rome tantôt aux eaux, si la mort n'était venue, tôt, s'emparer tour à tour des deux filles de l'infortunée Marie-Louise qui furent emportées par la phtisie pulmonaire.

Seule, au monde, accablée par un impitoyable destin, cette femme qui a tout perdu dresse cependant la tête devant l'orage. Elle fait appel à sa sœur Mme Pierrot qui obtient de Boyer l'autorisation de la rejoindre à Pise. Et c'est dans les bras de cette dernière qu'elle mourut à l'âge de 73 ans,

(1) Cette maison est actuellement le siège de l'Union des jeunes catholiques de Pise.

(2) **Registre paroissial de l'Eglise San Nicolas de Pise ; acte du 15-3-1856.**

le 14 mars 1851⁽²⁾ Elle repose aux côtés de ses filles dans une Chapelle des Capucins de cette ville de Pise où elle avait fait tant de bien aux deshérités. Le jour de sa mort seulement, ses habits de deuil lui furent enlevés pour être remplacés par ceux du Tiers-Ordre.

Marie-Louise Christophe à qui le destin avait donné à larges mesures : gloire, fortune, malheur, et qui passa du sommet de la dignité aux pires épreuves de l'existence mérite une place de choix dans notre histoire.

Reine, dont le caractère et le grand cœur ne se démentirent jamais, épouse meurtrie, mère au cœur quatre fois déchiré, c'est dans sa foi profonde qu'elle trouve la force de résister aux tempêtes qui traversèrent si violemment son existence.

Ses malheurs nous émeuvent profondément mais nous sommes fiers d'offrir aux générations montantes le spectacle d'une âme fortement trempée faisant face à l'adversité, digne compagne des génies de bronze qui fondèrent notre Patrie.



MADAME JOSEPH COURTOIS

Première femme haïtienne journaliste

Il est des femmes qui ont l'énergie d'un homme et Madame Courtois fut de celles-là. Elle se nommait Juliette et naquit au Cap-Haïtien, en 1789, de Etienne Bussière Laforest, citoyen de couleur, député de Saint-Domingue, propriétaire de biens ruraux et urbains, et de Elizabeth Renard, femme de couleur appartenant à la classe des affranchis. Mr. Bussière Laforest, représentant du peuple (de la députation du Nord de Saint-Domingue) se rendit en France en 1795, devint plus tard membre du Conseil des Cinq Cents et mourut dans la Métropole en 1813. Il avait amené avec lui sa fille à qui il donna une brillante éducation. Elle fut une musicienne distinguée. Nous savons, pour l'avoir tenu de Mr. Joseph A. Courtois, notre collègue à la Cour de Cassation, que Mr. Bussière Laforest, son grand père, était l'ami intime du général Alexandre Dumas Davy de la Pailleterie, qui appelait Mademoiselle Laforest... « ma payse »..., et que celle-ci tenait souvent sur ses genoux, pour le caresser, le fils du général qui devait devenir plus tard le fécond romancier. Mademoiselle Bussière Laforest épousa en 1814 Mr. Joseph Courtois et revint en Haïti avec lui en 1817. Elle ouvrit en 1818, de concert avec son mari, un externat et un pensionnat mixte où elle eut exclusivement la direction des demoiselles tant pour la partie littéraire que pour la partie musicale. Bien de nos mères de familles ont pu revendiquer l'honneur d'avoir été ses élèves. Après la fermeture de son pensionnat en 1828, elle continua à enseigner le piano jusqu'à sa mort. Elle forma à cet art trois de ses enfants et un bon nombre d'élèves qui s'y distinguèrent.

Nous avons dit en commençant cette notice que Madame Courtois était de ces femmes qui ont l'énergie d'un homme. Elle était aussi d'un courage héroïque et elle en donna la preuve à l'occasion de l'arrestation de son mari en 1847 et au cours du procès qui s'ensuivit : procès plutôt politique que pour délit de presse qui le motivait. Notre demeure était alors attenante au local du Sénat, où siégeait ce grand Corps transformé en Haute Cour de Justice. Dès le début du procès et jusqu'à sa fin, Madame Courtois allait attendre son mari à la Conciergerie, marchait à côté de lui au milieu des baïonnettes, et après chaque audience, elle le reconduisait jusqu'à la prison. En quittant M. Courtois la première fois, elle entra chez nous et demanda la permission d'y faire un dépôt. Elle retira de dessous son châle, deux pistolets et deux poignards. Elle marchait armée, nous dit-elle, pour aider son mari à se défendre, ou pour mourir avec lui si on tentait de l'assassiner. Chaque jour, elle reprenait son dépôt pour le rapporter ensuite.

M. Courtois vit la mort de près après le prononcé du jugement de la Haute Cour de Justice. On l'embarqua pour l'exil et Mme Courtois, qui, dès la fondation de « La Feuille du Commerce », 1824, n'avait cessé de collaborer avec son mari, eut toute seule à s'occuper de la rédaction du journal, et cela jusqu'à sa mort. Abreuvée d'inquiétudes et de chagrin par suite de cet exil prolongé, elle succomba le 24 décembre 1853, à l'âge de 66 ans.

Quel plus bel exemple à citer de ce que peuvent l'intelligence et le dévouement de la femme.

*(Extrait du Dictionnaire biographique
de Duraciné Pouilh)*



MADAME ALAIN CLERIE,
née Clorinde Sansaricq

On la trouve à Jérémie chez ses parents : le père, un Français originaire de Bayonne et la mère une Haïtienne de Dame-Marie. C'est une demoiselle qui, comme les autres de la ville, et, ma foi, de tout le pays, n'avait pas franchi le cycle restreint des études primaires. Mais, on a toutes les raisons de croire que la bibliothèque de son père ne lui était pas étrangère. L'intellect chez elle s'était développé. Ce qui le prouve, c'est qu'elle réfléchissait à la chose essentielle : celle qui se rapporte à la vie de l'âme. Car comment expliquer son mot jeté dans une exclamation enthousiaste, à la lecture des premières pages d'un nouveau testament. Voilà la religion que je cherchais, je l'ai trouvée ! Elle allait au prêche du premier pasteur protestant formé à Londres : Saint-Denis Bauduy. La voilà mariée bien jeune sous le gouvernement de Boyer. La simplicité des mœurs due en grande partie au régime de l'esclavage dont se sentaient les effets, même à cette époque comme un écho assourdi, permettait à un ménage trop peu fortuné de se réjouir du luxe de seize enfants, dont treize filles. Le fardeau ne fut pas écrasant pour la mère grâce aux bienfaits de l'éducation de l'époque. On n'avait pas pour la jeune fille cette faiblesse qui la préserve d'un travail trop pénible. Et nous voyions dans la cour de la maison de famille, les aînées des filles, le fer à repasser à la main, travailler autour d'une longue table sous la direction d'une ancienne esclave : Naïve.

Le modeste commerce qui constituait l'unique ressource de la famille, ne promettait aucun revenu assuré, par l'esprit même qu'y apportait celle qui le dirigeait. Une conscience excessive, si elle n'avait sa source dans l'évangile,

ne permettait le moindre mensonge sur la qualité et le prix de la marchandise mise en vente. Par exemple, on ne cachait rien du défaut d'un tissu.

Le mari succombait sous le fardeau d'une grande épreuve, une carrière de jeune avocat brusquement interrompue par les effets désespérants qui provenaient d'une société de commerce en faillite. Deux hypothèques grevaient l'unique maison qui logeait la famille. Mais dans la suite, et par l'action salutaire de l'épouse chrétienne, il s'était relevé. Et ennobli d'une carrière de trente années à la direction du parquet de Jérémie, était devenu un magnifique orateur. Son courage civique s'élevait, dominait les grandes houles de révolutions périodiques qui agitaient la cité. Et cette même voix se faisait entendre du haut de la chaire méthodiste à une congrégation composée des fruits bénis de sa nombreuse postérité.

Cette puissance émanant d'une femme avait quelque chose de mystérieux et en faisait une sorte de génie. Elle avait des révélations surnaturelles. Elle annonçait le destin de ses petits enfants dont l'un d'eux, avait-elle prédit, prêcherait l'évangile. Ce fut Alain Clérié fils. C'est elle qui avait aussi annoncé que jamais la fortune ne sourirait à aucun de ses descendants, ce qui est heureusement vrai.

Pendant le siège de sa ville natale en 1883, s'étant trouvée à Kingston avec sa belle-sœur dans la même chambre, elle fut subitement frappée d'une vision qui la fit s'écrier : Jérémie capitule ! Prions Dieu pour qu'Il apaise le cœur du président Salomon. — Jérémie capituler ? protesta sa compagne, on ne le verra jamais. Cependant comme on ne doit jamais refuser de prier je le fais avec toi. » Peu de jours après, la nouvelle de la capitulation arrivait à la Jamaïque. La frayeur à laquelle était en proie la pauvre âme se devine : son mari était vice-président d'un comité révolutionnaire. Cette faculté, devenue de plus en plus rare aujourd'hui a quelque chose de cuisant, quand elle vous révèle votre propre malheur. Elle recherchait la solitude propice

à la méditation. Debout à l'extrémité de sa propriété de plaisance, dominant la mer et une partie de la ville — « Voilà le flambeau, disait-elle, qui doit brûler Jérémie ». Et elle s'en retournait troublée. Une seule fois, Mme Alain Clérié a manifesté ses sentiments à l'égard d'un Chef d'Etat. Elle était geffrardiste, par un élan de son âme révoltée et l'horreur que lui inspirait les tueries exécutées par le duc de la Grand' Anse. Un arc de triomphe dû à son initiative salua l'entrée triomphale de Geffrard à Jérémie. Elle fit plus : elle permit à l'une de ses filles d'assister en simple comparse à un bal organisé en l'honneur du Président.

Ce qui rend plus étonnante et méritoire son œuvre accomplie dans la famille, c'est qu'elle était due à un miracle : celui d'un corps brisé par une longue maladie qui demandait à un lit de camp non pas une trêve, mais le moyen de continuer la lutte menée par la seule force de son âme. Dans un tel état de défaillance physique, elle reçut un choc violent qui contribua à précipiter sa fin : le navire à bord duquel elle s'était embarquée pour se rendre à Kingston fut atteint par un boulet. La paix rétablie, elle revint à Jérémie si malade qu'on dut la transporter du wharf à sa maison.

Etrange, vraiment extraordinaire plutôt cette femme de qui le pasteur Eldin a écrit dans le plus beau livre que l'amour d'Haïti ait inspiré à un étranger : « Certainement le Seigneur a été glorifié à Jérémie par plusieurs qui sont déjà dans la gloire ; et il l'est encore par plusieurs témoins qui lui sont restés fidèles. Je pourrais citer une pieuse mère de seize enfants, pauvre, malade qui, par la foi, soutient dignement sa nombreuse famille à l'aide d'un petit commerce et trouve le moyen de donner plus que bien des riches pour l'œuvre de Dieu. » Elle mourut et sa maison brûla, quand s'alluma le fatal flambeau entrevu dans sa vision. Il y a quelque chose qui n'a pas disparu : c'est sa maison, ce terme étant pris dans le sens biblique. Elle représente un arbre généalogique immense qui ne périra pas des atteintes du temps destructeur.

Une grande Educatrice Cayenne
MADAME ALTIDOR VARRET,
née Charlotte Létang Labossière

par Héloïse Metzger THEARD

Le 14 juillet 1901, vers midi, s'éteignait paisiblement, dans la maison familiale sise à la Grand'rue, actuellement, rue Nicolas Geffrard, Madame Altidor Varret, née Charlotte Létang Labossière, à l'âge de 82 ans. Autour du lit où la malade venait d'expirer étaient agenouillés, pieusement, le curé de la paroisse, les membres du Tiers-Ordre et de nombreux parents qui récitaient avec ferveur les prières des agonisants.

Une lumière venait de s'éteindre dans la cité. Une belle âme venait de s'envoler vers son Créateur.

La ville des Cayes fit des funérailles grandioses à celle qui, depuis plus de soixante ans s'était consacrée, sans relâche, à la formation religieuse, morale et intellectuelle de ses petits-enfants ; à celle qui était à la tête de toutes les initiatives charitables et de toutes les bonnes œuvres ; à celle qui s'était épuisée, jusqu'à l'extrême limite de ses forces, au service de Dieu et de la cité. Trois générations de Cayens et de Cayennes auxquelles elle avait inculqué les premières notions du savoir se firent le devoir de l'accompagner, avec recueillement, jusqu'au cimetière. La reconnaissance de toute la ville des Cayes fit comme une apothéose à celle qui avait vécu humblement, pour servir.

Née en 1819, Charlotte Létang Labossière était la fille aînée du Général Létang Labossière et de sa compagne née

Marie-Thérèse Thomas. Toute jeune, elle manifesta un irrésistible penchant pour la religion et l'enseignement en même temps qu'elle témoignait de la plus grande aversion pour le mariage. Dès son plus jeune âge elle réunissait dans la maison paternelle les enfants du quartier et ouvrait une école maternelle qui eut le plus grand succès. Dès lors, elle avait trouvé sa voie. Son école se développa avec une merveilleuse rapidité. Elle dut avoir recours à des professeurs pour enseigner les mathématiques, la grammaire, l'histoire et la géographie d'Haïti. Le catéchisme et l'instruction religieuse restaient ses chasses gardées. Pour rien au monde, elle n'eût confié à d'autres le soin de façonner le cœur de ses chers petits enfants. L'école était mixte. Mais la plus stricte surveillance était exercée sur les marmots pour maintenir la discipline et empêcher tout accroc à la morale. Pourtant, de temps à autre, un petit lutin faisait un tour par là. Mais, il lui en cuisait fort. Car, si à la récréation on distribuait force friandises des plus agréables, on tapait dur les indisciplinés. A cette belle époque, comme dit un auteur latin, on conduisait beaucoup les enfants par leur petit derrière.

Tout semblait marcher pour le mieux dans l'établissement de Mademoiselle Charlotte, nène Lolotte, comme on disait alors — à cause des nombreux filleuls qu'elle conduisait sur les fonts baptismaux, quand — brusquement, comme une poutre sur un nid d'hirondelles, une terrifiante nouvelle tomba sur l'école : Mademoiselle Charlotte allait se marier. Me Altidor Verret, avocat de grand renom, un vieil ami de la famille, avait sollicité sa main du Général, lequel avait accepté sans même consulter sa fille. L'autorité des pères de famille, à cette époque, étant souveraine, parfois même despotique. Le général avait décidé. Il fallait se soumettre. Ce fut le désarroi. Ce fut un désastre.

Les fiançailles furent grandiosement fêtées et l'on se préparait à célébrer un mariage pompeux. Mais, Dieu qui avait marqué Charlotte pour son service et la destinait à une

mission spéciale avait décidé, dans sa toute puissance, qu'il en serait autrement.

La date du mariage était déjà fixée quand Maître Altidor Varret tomba gravement malade. Bien que son état fût jugé grave, il fut décidé que le mariage aurait lieu quand même au jour convenu. Ce fut fait. Le mari mourut très peu de temps après laissant une épouse qui ne l'avait été que de nom.

Dès lors, Charlotte put se consacrer entièrement à sa vraie carrière : l'enseignement.

Nous qui fûmes de ses élèves, nous nous rappellerons toujours avec une profonde et douce émotion les années passées dans cette école tantôt silencieuse comme un cloître, tantôt bourdonnante comme une ruche où l'alphabet, la méthode, la grammaire ou l'arithmétique en main, les enfants préparaient leurs cours, aimant, respectant et craignant à la fois leur chère maîtresse qui avait l'œil à tout.

La classe débutait toujours par la prière du matin et s'achevait l'après-midi par la prière du soir dites en commun et à haute voix.

Quel recueillement quand la maîtresse entamait : Mettons-nous en la présence de Dieu et adorons Son Saint Nom. La directrice conduisait la prière, professeurs et élèves donnaient les répons. Puis une méditation, le plus souvent improvisée, de la directrice, achevait ces pieux exercices.

Les élèves sortis de l'école maternelle et primaire de Mme Altidor Varret faisaient généralement bonne figure dans les écoles primaires supérieures ou les écoles secondaires où ils allaient achever leurs études. Par leurs bonnes manières, par la solidité des notions de base qu'ils avaient acquises chez nène Charlotte, ils brillaient parmi leurs nouveaux condisciples.

Les trois générations de Cayens et de Cayennes auxquelles Madame Altidor Varret a inculqué les premières notions du

savoir, de la religion et de la morale portent à jamais dans leur cœur l'empreinte bienfaisante qu'elle y a laissée. Leur vie, conforme à la bonne éducation qu'elles ont reçue dès leur jeune âge, est toujours restée digne, même dans l'épreuve. Elles n'ont point démerité de leur incomparable éducatrice.

Les activités de Mme Altidor Varret ne s'arrêtaient pas à l'enseignement. Elle prenait l'initiative de toutes les œuvres paroissiales, de toutes les œuvres d'assistance sociale qui devaient contribuer au soulagement de la misère dans notre ville.

A part la religion et l'enseignement, Mme Altidor Varret avait deux grandes passions : sa sœur, madame Théogé Théard, née Anna Létang Labossière, son neveu Diogène Théard dont elle contribua à former le caractère que tous n'ont jamais cessé de louer jusqu'au dernier moment.

Je conserve un pieux souvenir de cette grande éducatrice qui fut une bienfaitrice de la Cité et a bien mérité de la Patrie parce qu'elle a répandu largement dans trois générations de notre ville les bienfaits d'une saine culture.

Les Cayes, ce 24 avril 1953

Madame BELMOUR-LEPINE

par Alice GAROUTE
« Voix des Femmes »

Marie-Rose Léodille Delaunay naquit à Port-au-Prince le 7 mai 1827 de Elie Delaunay et Marie-Louise Ropemaine.⁽¹⁾ A peine sortie de l'adolescence elle dut, pour gagner sa vie, donner des leçons particulières à quelques fillettes de sa ville natale. Le succès rapide de ce cours lui suggéra l'idée de fonder une école à Port-au-Prince où un champ plus vaste s'offrirait à ses activités. Elle s'y transporta à la fin de l'année 1849 et, au début de 1850, son école mixte était fondée. Peu de temps après, c'était en 1858, l'amour vint l'enlever à sa noble tâche ; elle épousa M. Belmour Lépine, le 27 janvier 1859. Ce dernier né aux Cayes était alors âgé de 36 ans.⁽²⁾ Mais son bonheur fut de courte durée. Elle eut la douleur de perdre son mari en 1866. Redevenue solitaire et consumée de regrets, elle reprit, pour rendre sa vie supportable, l'exercice de sa belle carrière et fonda un Collège d'enseignement secondaire. Cette Institution Mont-Carmel fut le meilleur établissement laïque d'Haïti et à cela rien d'étonnant si l'on songe à quelle brillante phalange cette femme avisée fit appel pour l'aider à réaliser son œuvre éducatrice. Il me suffira de citer les noms de ses principaux collaborateurs pour qu'on comprenne la valeur de l'enseignement donné dans cet établissement de tout premier ordre. Mesdames Berthoumieux, Chaumel (Française), Auguste Paret, Lafontant ; Melles Célie Lilavois, A. Bance,

(1) Manuscrits Généalogiques. Max Bissainthe.

(2) Manuscrits Généalogiques. Max Bissainthe.

Cécile Sébastien, Nathalie Jacob, C. David, Isabelle Laporte (Française), L. et M. Solages, A. Elie, Corinne Girandier, M. Magloire ; Messieurs E. Landais, N. Grespère, Justin Bouzon, Horace Baussan, Franck Solages, Aug. Paret, L. Denis, J. O'Callaghan, Emmanuel Ethéart, Périclès Tessier, Em. Léon.

Madame Belmour Lépine, bien qu'elle eût une entière confiance dans le corps d'élite qui collaborait à son œuvre, contrôlait sans cesse la marche des études, s'assurait que la discipline était respectée, imposait à ses élèves le respect des maîtres et des maîtresses et ne confiait à personne le soin d'inculquer les principes religieux à la jeunesse confiée à ses soins. Elle n'a jamais oublié qu'elle élevait des Haïtiennes qui elles-mêmes plus tard seraient des mères chargées de donner des fils à la Patrie ; aussi s'évertuait-elle tant par la parole que par l'exemple à en faire des femmes vaillantes, des patriotes ardentes capables de tout sacrifier à la grandeur de leur Haïti. Les traits dominants de ce beau caractère furent la douceur et la bonté. Elle passa sa vie à rendre service à ses semblables et son école comprenant externat et internat, bien que comptant un effectif nombreux, ne lui a jamais assuré que le pain de chaque jour ; elle donnait sans cesse et toujours, soulageant toutes les infortunes à sa portée ; elle ne renvoyait jamais une bonne élève dont les parents ne pouvaient ou négligeaient de solder les comptes ; enfin, elle en avait adopté plusieurs qu'elle éleva complètement à ses frais... Cette femme au grand cœur eut la suprême amertume de voir son institution avec son matériel, son mobilier et tous ses effets personnels détruite par l'incendie allumé par les mains criminelles d'une écolière justement punie... Ce fut l'occasion pour les professeurs de son établissement de prendre l'initiative d'une souscription publique et le collège fut rétabli. Peu de temps après, une médaille d'or remise par ses anciennes élèves mit un baume sur sa cruelle blessure en lui faisant comprendre qu'elle était aimée et appréciée.

Enfin, en 1903, épuisée par l'âge et les fatigues de la noble tâche remplie pendant 52 ans, elle dut se séparer de ses chères filles. Et c'est la retraite à Pétion-Ville où elle continue à semer le bien autour d'elle.

Cette femme au grand cœur rendit sa belle âme à Dieu le 25 octobre 1906.

Le Président Nord Alexis qui avait le culte de la Femme et savait apprécier la valeur là où il la trouvait lui fit faire des funérailles aux frais de l'Etat. Monsieur L. C. Lhérisson, un de ses collaborateurs dévoués, porte-parole de tous les anciens professeurs, fit d'elle un admirable panégyrique. Tous les cœurs communièrent pour rendre cet éclatant hommage à cette femme qui incarna la vertu féminine sous ses multiples aspects !

NOGUESSINE PRESSOIR
1831 — 17 Septembre 1915

par le Dr. Catts PRESSOIR

C'était en 1830, sous la présidence de Boyer, dans une petite maison dont la pièce d'entrée abritait un atelier de sellerie. Autour d'une parturiente dont le cas semblait critique, matrone et parents se pressaient ; l'enfant, en état de mort apparente, avait été enroulé dans les langes et déposé dans un coin de la chambre.

Quand la mère eut cessé de donner de l'inquiétude, la matrone prit le petit paquet et, après avoir examiné le petit corps, celui d'une fille de sept mois, s'adressant au père, opina : « Li hec ! » ce qui voulait dire que c'était un être viable. On lui donna le nom de Noguessine.

Le père, Charles Pressoir, avait voulu perpétuer ainsi la mémoire de son beau-père qu'il n'avait d'ailleurs pas connu, l'officier Noguès, un des militaires qui commandaient les troupes employées pour combattre l'insurrection de Goman. Mme Charles Pressoir était née, en effet, à Jérémie. Elle était venue à Port-au-Prince très jeune avec sa mère Emélie Deschamps. Elles avaient toutes deux accepté la foi méthodiste et la jeune fille s'était mariée quelques années après avec l'homme qui pendant huit ans dirigea la Société Méthodiste de Port-au-Prince, au temps de la persécution, sans peur et sans reproche.

La petite fille reçut l'instruction qu'on donnait alors aux enfants du sexe féminin, une instruction assez sommaire : la lecture, l'écriture et le calcul. Mais dans ce milieu pro-

testant et un peu piétiste, la Bible devint son livre de lecture favori, celui qui produisait sur elle une impression profonde et définitive.

Elle était déjà une jeune fille quand elle eut des difficultés avec son père, dont les principales lui venaient d'une interprétation littéraire de la Bible. Par exemple, elle insistait sur l'observance absolue du dimanche, refusant de manger les mets cuisinés ce jour-là ; elle repoussait les mets préparés avec la « *mantègue* » parce que cette matière grasse est extraite du cochon dont la consommation est interdite par la loi mosaïque (Lévitique XI). Comme chez certaines sectes de puritains anglais, elle condamnait la danse, et par conséquent, le piano, et nombre de sciences profanes.

Le père trouvait tout cela excessif et disait, par exemple, qu'il travaillait bien trop toute la semaine pour se priver d'un bon repas chaud le dimanche. Enfin comme il trouvait déraisonnable le renvoi que sa fille exigeait d'un serviteur ayant encouru son mécontentement, celle-ci prit une grave décision : elle loua une maison et inaugura cette vie de solitude monacale qu'elle devait mener jusqu'à sa mort.

Une maladie décida de sa vocation. Elle avait toujours pensé que c'était la tuberculose et disait plus tard que l'un des poumons ne fonctionnait guère. Ne désespérant pas de se guérir, elle s'enquit des nombreux moyens que la pratique locale utilisait dans les cas semblables au sien Elle faisait aussi seller un cheval chaque matin et partait pour une chevauchée dans l'air froid ; elle rentrait avec un sursaut d'énergie. Plus tard, une de ses petites protégées étant tombée malade elle eut l'idée de la soigner elle-même avec les plantes médicinales du pays. Dans ce but elle étudia la botanique et fréquenta le docteur Elysée Duplessy.

Ancien officier de santé au temps de Soulouque, le docteur Elysée, comme on l'appelait familièrement, avait lu les ouvrages des vieux médecins saint-dominguais, médité sur leurs connaissances cliniques et élargi son savoir médical

par la fréquentation des hôpitaux, à Paris. On remarqua qu'il avait beaucoup de succès dans le traitement des fièvres tropicales dont la nature n'a été débrouillée que de nos jours.

Elysée Duplessy encouragea cette bonne volonté. Il guida ses lectures, lui fit faire connaissance avec la nosologie et la pharmacologie. Avec le docteur J. B. Dehoux, Noguessine Presseir acquit quelques connaissances d'anatomie et de physiologie. Ce dernier l'amena même quelquefois l'aider dans des autopsies.

Ses parents, ses amis, prirent l'habitude de consulter Sœur Noguessa, comme on disait le plus souvent, pour les troubles banaux de leur santé ; voyant qu'elle s'en tirait bien, il lui soumirent des cas de plus en plus difficiles. Elle faisait elle-même ses préparations et les mettait en bouteilles. Sa cour avait été transformée en un jardin de plantes médicinales qui lui fournissaient la matière première de ses médicaments. « Elle acquit, dit Georges Sylvain, les connaissances solides qui formaient une base si ferme à sa pratique et l'étonnante sûreté de son diagnostic à laquelle elle dut tant de cures quasi miraculeuses. »⁽¹⁾

Dans sa petite maison située à l'angle nord-est de la rue Lamarre et du corridor Badère, elle donna des consultations, réservant les honoraires du lundi aux œuvres religieuses et sociales.

Elle s'occupait, en effet d'éducation et d'assistance aux indigents. Elle fonda la « Société d'amour » pour soigner les malades, soulager les misères cachées, faire la toilette des cadavres. A cette dernière opération elle procédait souvent en personne. Chaque année elle invitait à des fêtes de charité, dénommées « Bazars », dont le produit lui servit à acheter un terrain attenant à sa cour. Elle bâtit ensuite deux chambrettes qui furent mises à la disposition d'indigents sans abri.

(1) *La Patrie*, 23 septembre 1915 — Article reproduit dans *l'Haïtien* du 30 avril 1929.

Elle dirigeait une Ecole du dimanche, réunissant les enfants dans sa propre demeure. Elle donnait aussi pendant la semaine les premiers rudiments de la connaissance à de nombreux enfants de toutes les classes sociales. Mais, partageant les erreurs de son temps sur la nécessité des châtiements corporels, elle se montrait d'une rigidité que l'on considérait comme de la dureté de cœur. Ainsi, pour punir une faute de quelque gravité, elle obligea une petite servante à remplir et à déverser sept à huit fois une baignoire.

Vers 1883 elle commença à s'occuper de l'évangélisation des jeunes délinquants. Le directeur alors de la maison de correction, dénommée Maison Centrale, le général Martin Ancion, son co-religionnaire, lui permit d'y faire chaque dimanche un cours de morale. Elle lisait aux petits pensionnaires le Nouveau Testament et le leur expliquait. Puis, s'avisant qu'il fallait les faire lire eux-mêmes, elle chercha les moyens de se procurer des exemplaires du Saint Livre. Elle s'en ouvrit à quelques amis réunis chez elle, le 19 mars 1885. On décida de faire circuler une liste de souscriptions qui permit de faire la commande de quarante Bibles, vingt-quatre Nouveaux Testaments et plusieurs ouvrages religieux.

Ce succès l'encouragea à faire un nouveau pas. Elle réunit les mêmes amis et leur proposa de fonder une organisation permanente qui s'occuperait d'écouler les Ecritures dans le pays. Ce fut la « Société biblique et des livres religieux d'Haïti » qui se donna pour premier président le juge Ernest Bonhomme.

Si les destinées de cette institution ont été assurées plutôt par le second président, Alexandre Jackson, et aujourd'hui par Arthur Bonhomme, on ne peut oublier celle qui en posa les fondements.

Georges Sylvain, qui fut avec sa femme parmi les amis les plus attachés de Noguessine Pressoir, a tracé d'elle un croquis dont nous reproduisons quelques traits : « Toute

blanche, avec une couronne de cheveux blancs, un pli de malice au coin des lèvres, un bon sourire. Comme les religieuses volontairement astreintes au vœu de pauvreté, elle s'était de bonne heure mis en tête de ne rien avoir qui ne fût aux malheureux. Elle avait ainsi pour sa part résolu le problème social : donner tout aux autres. D'où une sérénité, une allégresse dans l'accomplissement des tâches multiples qu'elle s'était créées, une surabondance de vie intérieure réagissant sur le déclin de ses forces physiques, une puissance d'apaisement et de réconfort rayonnant autour d'elle comme des effluves de santé. »

Cette force d'âme allant jusqu'à l'héroïsme, comme le souligna le jour de ses funérailles le pasteur A. F. P. Turnbull dans le sermon de circonstance, fut d'autant plus remarquable, que pendant les dix dernières années de sa vie elle fut frappée de cécité. Cela ne l'empêche pas de continuer à vivre seule la plupart du temps, préparant elle-même ses repas et ses bouteilles de remèdes, continuant à confectionner ses « courtépointes » avec des échantillons d'étoffes donnés en cadeaux par des commerçants amis, n'acceptant qu'avec regret, dans les deux dernières années de sa vie, qu'on lui envoyât un gardien pour dormir chez elle et surveiller la maison. Au temps de cette dure épreuve une amie lui confie la garde de sa bibliothèque. Ce fut un bonheur pour elle, car son plus grand plaisir était de se faire accorder une heure de lecture par les visiteurs de bonne volonté.

Elle mourut à quatre vingt quatre ans après avoir beaucoup souffert d'une ophtalmie purulente qui frappa un de ses yeux et qu'elle ne consentit à laisser soigner que lorsqu'il était trop tard.

Une grande Haïtienne, disait encore Georges Sylvain. Grande, elle l'eût été en tout pays, sa supériorité lui venant de son cœur et de son esprit. On retiendra d'elle l'appellation très douce de ses écoliers et écolières : « *ma sœur* ».

C'était, en effet, une sœur laïque à qui ne manquait que la cornette et la bure. Elle honorait l'espèce humaine. »

Alors que sa naissance prématurée, sa faible complexion physique, sa petite taille auraient fait présager une vie brève, elle avait pu, grâce à une énergie virile, mener une vie bien remplie et atteindre un âge avancé.

ROSE DUCOSTE THOMAS

par Yvonne Thomas FOUGERE

La postérité, de temps en temps, semble vouloir soustraire à l'oubli des ans, les souvenirs chers en se faisant un pieux devoir de ressusciter les grandes figures des temps passés. Qu'il nous soit permis de citer, ici, le nom de Rose Ducoste, épouse de Volmar Thomas.

Issue de l'union de Maximilien Ducoste, dit Maximilien Père et de Louise Osmeline Laroyue, petite fille du général Pierre Ducoste qui fut jusqu'en 1806, chef d'escadron du régiment de cavalerie du Sud, Rose Ducoste naquit aux Cayes le jour de la fête de Ste Rose de Lima, le 30 août 1836. Jamais enfance ne fut plus studieuse, plus instinctive, plus propre à former une femme de ménage charmante, au goût sûr, à l'âme candide. Circonscrite dans un entourage qui favorisait et encourageait ses tendances intellectuelles, il n'était d'heure de jour où elle ne fût en contact avec une pensée. Pénétrée de l'esprit de son époque, elle était une intelligence d'élite, un cœur passionné, joint à une sensibilité mesurée et une sociabilité exquise.

Son goût pour la société et son impossibilité de supporter tout ce qui n'est pas vie active, intense, absorbante la fait rechercher par la gent intellectuelle de son temps. Dans sa jeunesse, tout en conversations savantes et spirituelles, en lectures nombreuses et choisies, en discussions brillantes, ses sentiments mûrissent.

Mariée en 1858 à Volmar Thomas, un des grands commerçants de l'époque, elle réalisa son rêve de bonheur assuré et calme, de tendresse intime et profonde. Elle a eu quatorze

enfants. Le destin semblait lui en laisser huit, appelés à être dans sa vieillesse ses dernières joies.

Jusqu'en 1890, sa vie de ménage fut un roman sans histoire. Elle se partagea entre l'éducation de ses enfants et la tendresse vouée à son mari. A cette date la prospérité des affaires de son époux lui permit de réaliser un de ses désirs les plus chers, un voyage à Paris.

Elle débarque à Paris, non pas en touriste qui recherche la curiosité pour les yeux et l'originalité de l'étonnement, elle vient en femme avertie par son goût, par son éducation, par ses réminiscences littéraires pour admirer la beauté des chefs-d'œuvre et le culte de l'esprit.

Durant son séjour à Paris, elle rencontra la très célèbre cartomancienne Mme Vachon qui, au cours d'une visite, lui révéla l'avenir ; elle s'y prêta de bonne grâce, mais se moqua des prédictions qui lui furent faites à savoir qu'une fort mauvaise nouvelle devait lui parvenir bientôt. Quelle ne fut sa consternation en recevant un câble funèbre lui annonçant la mort de son mari.

Obligée d'écourter son séjour en France, elle retourna au pays pour se mettre à la tête de l'administration de ses biens.

Au cours de la traversée Haïti-Europe, elle se lia d'amitié avec les filles du Président Hyppolite : Lozama qui devait être plus tard Mme Alexis Gauthier et Adélaïde, Mme Pennette. Elles étaient accompagnées de la nièce du Président, Emilie Hyppolite, future Mme St. Cap Blot.

Ces amitiés lui valurent d'être nommée en 1891, Directrice de l'Ecole secondaire des demoiselles des Cayes. A la tête de deux administrations différentes, il n'était point de doute que l'un devait disparaître au profit de l'autre. Son esprit peu mercantile et le manque de concours efficace, l'obligèrent à abandonner le commerce pour se consacrer entièrement à l'éducation de la jeunesse féminine des Cayes. Là elle se

révéla une organisatrice avisée et une institutrice de grande valeur.

Sa forte personnalité, l'énergie toujours en acte de son cerveau infatigable, donnèrent à l'Ecole des Jeunes filles une impulsion qu'elle n'avait jamais connue auparavant. Les familles des Cayes ne se souciaient plus d'envoyer leurs enfants soit en Europe, soit chez les religieuses de Lalue, à Port-au-Prince, achever leurs études. Elles trouvaient place à l'Ecole des jeunes filles, où les professeurs les plus compétents diffusaient leur enseignement. Elle institua un pensionnat pour recevoir les demoiselles des villes avoisinantes.

Toutes les énergies morales et intellectuelles de Mme Volmar Thomas, son besoin de penser, de parler, d'agir, de se répandre, tout contribuait à faire d'elle une directrice d'école incomparable, secondée par des professeurs brillants tels que Rabot, Emmanuel Benoît, Diodore Barratteau, Julien Lubin... etc.

Vint alors 1902, et sous prétexte de conspirations, trois de ses fils furent jetés en prison. Le Président Sam la remercia et mit fin à ses fonctions comme directrice de l'Ecole secondaire des jeunes filles des Cayes. Elle avait alors 66 ans. Elle entra dans la vie tranquille, diffusant sa tendre affection à ses nombreux petits enfants. Acceptant avec courage et résignation les dures épreuves du Très-Haut, il ne lui restait que trois enfants, lorsqu'elle s'éteignit en octobre 1920, dans la paix du Seigneur.



ASTREE LECHAUD

par Lydia JEANTY

Astrée Lechaud née en 1836 à l'Anse-à-Veau fit ses études à Port-au-Prince.

Astrée était une fille de culture moyenne, mais c'était surtout une âme d'élite et qui savait être courageuse devant les impératifs de la vie.

Ses deux frères se trouvèrent prématurément veufs, l'un avec cinq enfants, l'autre avec deux. Astrée, encore jeune, n'hésita pas à les réunir et à se dévouer à l'éducation de ces orphelins comme ne saurait mieux le faire leur propre mère.

Nature énergique qui ne puisait ses ressources que dans sa confiance en la Providence, sans fortune, elle sut mener à bout sa tâche. Aussi, l'âme sereine, elle mourut dans sa 89ème année avec la satisfaction du devoir accompli.

L'action généreuse d'Astrée ne s'exerça pas seulement dans sa famille. En 1875 Astrée, qui avait succédé à Mlle Pénélope Faine à la présidence de l'association de l'œuvre de St. François de Sales, œuvre qui connut le jour dans les salons de son frère Hugon Lechaud, décide de la fondation d'un hospice. L'établissement fut construit au Portail St-Joseph et en décembre 1881 la direction en fut confiée, par l'archevêque et les dames de St. François de Sales, à quatre religieuses de la Sagesse. Désormais secours à domicile, soins d'hôpital, aide par des dons : de vêtements, de médicaments, etc. sont assurés.

Il est difficile d'évaluer tout le bien que fit cette institution au cours des guerres civiles et des épidémies telle celle de la petite variole que connut le pays en 85.

Cependant, au cours des insurrections de 89, l'hospice fut pillé et démoli. Le courage de Mlle Lechaud redoubla et l'œuvre changea de zone pour aller fleurir plus belle à l'angle de la rue de la Réunion et de Bretagne. Chacun connaît à présent l'hospice St. François de Sales où chaque année des milliers de malades reçoivent des soins. Aussi n'est-on point étonné d'apprendre que cette œuvre, depuis 1931, a été reconnue d'utilité publique.

Rendons hommage à la mémoire d'Astrée Lechaud, femme de grand cœur qui a su, malgré les difficultés, garder confiance et montrer du courage dans la poursuite de ses entreprises.

Ceux qui l'ont connue nous la dépeignent : mince, droite, toujours vêtue de noir, imposante par sa dignité, parlant peu mais ayant toujours le mot juste et la décision énergique.

C'est une belle figure de femme haïtienne que Dieu a gardée 98 ans pour souffrir et soulager, mais aussi pour voir évoluer son œuvre et partager ses jours de gloire. En 1928 Astrée assista à la célébration des noces d'or de l'association.

Quelques années après, en 1934, elle s'éteignit entourée d'amis dont les cœurs débordaient de reconnaissance.



VIRGINIE SAMPEUR

par Alice GAROUTE

L'histoire de la poésie haïtienne a retenu deux noms de femmes, Virginie Sampeur et Ida Salomon. J'ai connu personnellement celle dont je vais avoir l'honneur de vous parler et que je voudrais mieux faire connaître au public lettré de ce pays.

Marie Angélique Virginie Sampeur ne fut pas seulement l'héroïne d'un douloureux roman d'amour et l'auteur d'une pièce devenue célèbre et digne de figurer dans n'importe quelle anthologie : l'*Abandonnée* où elle exhale en de fort beaux vers, la plainte de son cœur meurtri.

Elle naquit à Port-au-Prince le 28 mars 1839⁽¹⁾ et fit toutes ses études sous la direction d'un instituteur français Monsieur Trichet. Douée d'une intelligence remarquable, elle ne cessa jamais d'étudier et tout en courtisant les Muses perfectionna son latin qu'elle traduisait à livre ouvert sans hésitation ; apprit sans maître, l'anglais et l'espagnol qu'elle possédait parfaitement. Elle avait une culture générale remarquable. Si elle eut vécu de nos jours, elle eut enlevé comme en se jouant, tous les grades universitaires. Elle débuta à 17 ans dans l'art des vers et collabora à plusieurs revues littéraires du pays ainsi qu'aux « Morceaux Choisis » de M. Barutey, ouvrage exclusivement consacré aux femmes.

Mariée fort jeune à Oswald Durand, notre barde national, elle avait conçu de cette union des espérances répondant aux aspirations de son cœur aimant. Elle croyait réaliser l'amour dans la poésie et la poésie dans l'amour. Mais hélas ! tous ses espoirs furent déçus et fauchées toutes ses illusions.

(1) Manuscrit généalogique — Max Bissainthe.

Elle était une ardente amoureuse, exclusive dans ses sentiments et jalouse. Comme tous les êtres jeunes à qui les déceptions n'ont pas encore appris la prudence et la résignation, elle fut maladroite et contribua à éloigner d'elle celui en qui elle avait mis toutes ses chances de bonheur humain.

Elle divorça d'avec Oswald Durand le 14 novembre 1871, divorce provoqué par Oswald Durand dans le but d'épouser Rose Thérèse Lescot. Mariage qui se fit le 7 décembre 1871.

Une fois consommé le divorce de leurs cœurs et la séparation définitive de leurs deux vies, Madame Durand, redevenue Virginie Sampeur, fonda à Port-au-Prince, une école de filles qui compta au nombre de ses élèves presque toutes des fillettes petites ou grandes de la bourgeoisie de l'époque.

Elle avait la joie de grouper autour d'elle de fidèles amitiés et vivait tranquille quand l'amour, encore une fois, vint bouleverser sa vie et détruire la paix si chèrement acquise. Un fils lui naquit en 1882 et malgré les tristesses qui accompagnèrent cette naissance, on ne saurait regretter la venue en ce monde de notre grand musicien, notre virtuose du clavier *Ludovic Lamothe*, si sympathiquement populaire. Virginie Sampeur qui, accablée par la faillite de sa vie sentimentale, vivait loin du monde, occupée uniquement de sa tâche éducatrice, fut mère comme elle avait été amante : passionnément, jalousement.

Ah ! si ceux qui croient qu'elle est une grande poétesse mais ayant peu produit, pouvaient lire les poèmes en prose inspirés par l'enfant en qui elle avait mis toutes ses espérances, comme ils seraient surpris et charmés ! Chaque geste de l'enfant adoré, chacun de ses progrès : le premier sourire qui marque l'éveil de l'intelligence, le premier mot, les premiers pas, ont inspiré à cette mère idolâtre des petits chefs-d'œuvre de sensibilité et de grâce tendre. Qu'il est triste de penser qu'aucune main aimante ne s'est trouvée là pour les recueillir et nous les transmettre. . .

l'amour dans la poésie et la poésie dans l'amour. Mais hélas ! tous ses espoirs furent déçus et fauchées toutes ses illusions.

C'est elle qui a formé l'éducation musicale de son fils qui a heureusement recueilli l'héritage de goût et de talent artistique. Cette mère se ressouvint qu'elle était une élue de la Muse et dans le secret et le silence, elle répondait à l'appel de l'inspiration poétique et déversait en des vers admirables le trop plein de son cœur souffrant. Elle avait reçu du ciel, le don et sa culture l'élevait à la hauteur de la Beauté.

J'écris ceci dans l'espoir de mieux faire connaître cette femme qui serait une gloire pour n'importe quel pays. J'ai voulu réparer la longue injustice dont elle est la victime et détruire la légende qui tend à faire d'elle l'auteur d'un unique poème ou presque. Madame Durand fut l'amie de ma mère ; elle a vécu longtemps dans l'intimité de notre famille et je sais qu'elle a beaucoup écrit tant en vers qu'en prose. Cette femme comblée de tous les dons de l'esprit n'avait pas reçu la beauté en partage et, de celà, elle a beaucoup souffert rendant son physique ingrat responsable de son malheur conjugal. Cette idée peut-être erronée, la faisait douter d'elle-même et la rendait d'une timidité presque maladive. C'est à cela que nous devons qu'elle n'a presque rien conservé de son œuvre admirable. Elle se croyait marquée pour toutes les défaites et née pour toutes les déceptions : pourquoi dès lors, léguer à la postérité qui, sans doute, serait injuste, elle aussi, des vers écrits avec le sang de son cœur douloureux : la gloire ! Ah ! que cela semblait peu de chose à celle qui n'avait voulu qu'un peu de bonheur et n'avait pu l'êtreindre.

Toutefois les vers qu'elle nous a laissés et qu'ont recueillis les anthologies haïtiennes ont suffi à classer Virginie Sampaour au rang de nos meilleurs poètes et à lui assurer l'immortalité. En poésie surtout, c'est la qualité et non la quantité qui fait la valeur de l'œuvre, *L'Abandonnée*, de l'avis des critiques, est un petit chef-d'œuvre par la forme et la beauté

profonde du sentiment. Virginie Sampeur a aussi laissé un roman semi-autobiographique inédit : *Angèle Dufour*.

Et dans sa remarquable notice sur la poésie haïtienne qui précède les « Confidences et mélancolies » (1901) Georges Sylvain dira de Virginie Sampeur : « Et voici que, s'élevant au-dessus du murmure de ces symphonies lointaines une plainte d'une mélancolie et d'une douceur infinies a retenti jusqu'à nous ! C'est la cantilène de Sapho, l'immortelle abandonnée qui reedit après l'héroïne grecque, mais avec une bien moindre sùreté d'expression, une des rares Haïtiennes qu'ait tentées la gloire d'Anacaona ».

L'ABANDONNEE

Ah ! si vous étiez mort ! de mon âme meurtrie
 Je ferais une tombe, où retraite chérie,
 Mes larmes couleraient lentement, sans remords :
 Que votre image en moi resterait radieuse ;
 Que sous le deuil mon âme aurait été joyeuse !
 Ah ! si vous étiez mort !

Je ferais de mon cœur l'urne mélancolique,
 Abritant du passé la suave relique,
 Comme ces coffrets d'or qui gardent les parfums ;
 Je ferais de mon âme une ardente chapelle
 Où toujours brillerait la dernière étincelle
 De mes espoirs défunts.

Ah ! si vous étiez mort ! Votre éternel silence
 Moins âpre qu'en ce jour, aurait son éloquence :
 Car ce ne serait plus le cruel abandon :
 Je dirais : « Il est mort, mais il sait bien m'entendre,
 Et peut-être, en mourant, n'a-t-il pu se défendre
 De murmurer : « Pardon ! »

Mais vous n'êtes pas mort ! O douleur sans mesure !
 Regret qui fait jaillir le sang de ma blessure,
 Je ne puis m'empêcher, moi, de me souvenir

Même quand vous restez devant mes larmes vraies,
Sec et froid, sans donner à mes profondes plaies
L'aumône d'un soupir !

Ingrat ! vous vivez donc, quand tout me dit : vengeance !
Mais je n'écoute pas ! A défaut d'espérance,
Le passé par instants revient, me berce encore ;
Illusion, folie, ou vain rêve de femme !
Je vous aimerais tant, si vous n'étiez qu'une âme.
Ah ! que n'êtes vous mort !

(« *Voix des Femmes* » No. spécial)



ARGENTINE BELLEGARDE - FOUREAU

par Dantès BELLEGARDE

Argentine Bellegarde naquit à l'Arcahaie le 2 août 1842. On l'amena, bébé de quelques jours, à Port-au-Prince, mais jamais elle n'oublia le coin de terre baignée de soleil où elle salua la vie de son joyeux vagissement. Je ne sais quels liens physiologiques ou psychologiques s'étaient établis entre elle et le lieu de sa naissance, elle semblait avoir puisé dans le sol natal cette persévérance infatigable, cet amour du travail patient et dur, cette fermeté dans le malheur, cette joie dans l'effort pénible qui distinguent le laboureur des plaines arcahiennes.

Caressée par les vents du large soufflant dans le golfe de la Gonâve, l'Arcahaie est la terre des rudes labeurs, la terre aux mamelles puissantes qui nourrit d'ardeur vigoureuse ses enfants ; elle marqua de son indélébile empreinte cette femme qui naissait d'elle et qui, toute sa vie, garda le culte de la terre généreuse et nourricière.

Argentine Bellegarde aimait les champs. Les arbres étaient ses amis et toujours elle préféra leur silence bruissant aux protestations menteuses et aux clameurs confuses de la foule humaine. Je la vis, couchée sur un lit de souffrance d'où elle ne devait plus se relever, s'occuper avec une sollicitude presque maternelle de ses plants de cocotiers, craignant qu'ils ne fussent négligés, donnant des ordres pour leur transport sur l'une de ses habitations de la Plaine du Cul de Sac. La première en Haïti elle avait pensé que le cocotier pourrait devenir l'une des grandes cultures d'exportation du pays, et elle fit établir cette cocoteraie de Truitier, au-

jourd'hui la propriété des Mattéis. Elle n'était pas dominée par l'amour du gain, n'ayant jamais fait de l'argent son Dieu, mais elle voulait donner aux siens l'exemple du travail honnête et elle resta jusqu'à sa mort, une « travailleuse de la terre » comme elle aimait à s'appeler.

C'est ainsi qu'elle fit de son domaine de Duvivier une importante habitation sucrière et y installa une usine dont l'Ingénieur Jardine eut la direction. Je ne connais pas d'autre femme haïtienne qui ait eu l'audace de tenter pareille entreprise.

Elle voulait que l'Agriculture sortît de l'ornière où l'a noyée un siècle de routine et d'apathie administrative. Elle réclamait une police sérieuse des campagnes, une vue plus nette des besoins et des intérêts des populations rurales. Pour être née au milieu d'elles, plus que les autres elle se sentait leur sœur, en elle se prolongèrent plus douloureuses les souffrances des « fils de la terre ».

Cette laborieuse avait connu pourtant toutes les splendeurs de la fortune. Son père le Général Jean Louis de Bellegarde, Duc et Maréchal de l'Empire, était commandant de l'Arrondissement de Port-au-Prince. C'était un rude soldat. Il avait pris part à la guerre de l'Indépendance et s'était surtout fait connaître par sa véhémence protestation contre l'acceptation de l'ordonnance de Charles X — conduite qui lui valut une longue proscription : illettré, il voulut que sa fille fut instruite.

La petite Argentine fit ses études à l'institution de Mme Isidore Boisrond — Cécé Zidor — comme l'appelaient familièrement les contemporains. C'était alors l'établissement de jeunes filles le plus fréquenté du pays. La fille du Gouverneur de Port-au-Prince en devint l'une des élèves les plus remarquables. Elle y montra bientôt ses précoces dispositions pour l'enseignement : elle servait de monitrice à ses camarades des divisions inférieures et plus d'un bambin de

la classe enfantine apprit à rassembler ses lettres sous la direction intelligente de la toute jeune maîtresse.

Lorsque vers 1880, Salomon l'appela à diriger ce « Pensionnat National de Demoiselles » que Pétion avait fondé en 1816 pour assurer aux Haïtiennes une solide éducation, le Président de la République savait à quelles mains sûres et pures il confiait la jeunesse féminine. Elle s'était préparée à ce sacerdoce par de sérieuses méditations sur l'état moral du peuple haïtien, par de profondes réflexions sur le rôle social de la femme. Et s'étant dit que tant vaut la femme, tant vaut l'enfant et tant vaut l'homme elle se proposa comme but de préparer de bonnes épouses, de bonnes mères de famille, afin de former de bons citoyens.

Argentine pensait que la femme a droit comme l'homme à la plus haute culture intellectuelle. Mais pour elle le plus vaste savoir ne comptait pas s'il n'était en quelque sorte consolidé par la bonté. Former des cœurs ; c'est l'expression qui revenait constamment sur ses lèvres. Douceur, simplicité, soumission au devoir, amour du foyer, dévouement, sacrifice, charité ; voilà des vertus qu'elle proclamait proprement féminines. Et comme elle possédait au plus haut degré toutes ces qualités, comme son cœur était plein de bonté, son âme ouverte à tous les beaux sentiments, la chère directrice n'avait pas besoin de donner des conseils ; les élèves ne firent que la regarder vivre. En dehors de l'école, elle enseignait encore par l'exemple, et cet enseignement était le plus fructueux de tous puisque c'était l'enseignement même de la vie dans ce qu'elle a de noble et de pur.

La sollicitude d'Argentine Bellegarde s'étendait sur ses élèves longtemps après qu'elles avaient quitté les classes. Elle avait, dans cette vue, créé une association sous le nom d'Union et Charité. Cette association qui comprenait les anciennes élèves, non seulement du Pensionnat National, mais des autres institutions similaires, avait pour but : 1° d'établir les habitudes de bonne camaraderie et la plus

fraternelle amitié entre ses membres ; 2° de constituer une caisse de réserve destinée à secourir les plus infortunées ou à faire leurs frais de trousseau quand elles se mariaient. Les sociétaires devaient se faire des visites fréquentes en cas de maladie et essayer comme le disaient les statuts, de « ramener dans les voies de l'honneur celles qui étaient tentées de s'en écarter. »

Personne n'eut plus grand souci de l'Education populaire. Fatiguée, souffrante elle ne voulut pas abandonner la Direction du Pensionnat. De cette Ecole elle avait fait sa raison même d'existence. « Où trouverai-je un poste, disait-elle, où je puisse mieux servir les intérêts du peuple ». Elle aimait ce peuple comme bien peu le savent aimer. Elle ne voulait pas qu'il fût l'éternel sacrifié et que, tel le taureau dans l'arène sanglante, il continuât à se précipiter aveuglément sur le premier manteau rouge qu'on lui présente pour détourner sa colère de ses ennemis véritables. Le manteau rouge qu'on présentait en ce temps à la stupidité populaire, c'était le préjugé de couleur. Noire de peau, fonctionnaire du Gouvernement de Salomon, elle n'éprouvait aucune crainte à approuver la conduite de l'homme qu'elle avait épousé, Ulysse Foureau, et qui, affectueusement uni à Boyer Bazelais, avait suivi son ami à Miragoâne. Elle citait le cas de son mari, noir comme elle, pour montrer que le parti libéral n'était pas, comme on le prétendait, le parti des « mulâtres » et que l'horrible question de couleur devait être écartée de nos luttes politiques.

Il faut, pensait Argentine Bellegarde-Foureau, instruire le peuple, lui parler le langage de la sincérité, le conduire des ténèbres à la lumière en veillant sur ses pas hésitants, soulever à ses yeux étonnés le voile qui recouvre la vérité obscurcie, le révéler à lui-même en lui donnant le sentiment de sa force. Elle avait foi dans son œuvre. « Chaque

mère de famille que je forme — répétait-elle — est un progrès accompli dans le sens de l'émancipation populaire » Elle disait : « Voyez ! la clientèle des danses publiques du Marché-Debout devient de jour en jour moins nombreuse. Les jeunes filles, quand elles ont passé par l'école, ne fréquentent plus ces lieux de perdition et empêchent leurs parents d'y aller, » l'une d'elle dit à sa mère : « Que penseront de moi Madame la Directrice et mes camarades si l'on vous voit dans de pareilles réunions ? » Ce reproche suffit pour que la « bastringue » interlope comptât une cliente de moins ! Le fait fut rapporté à Mme Foureau par la mère elle-même.

Pour cette éducatrice, la tâche ne consistait pas seulement à agir sur l'enfant et par suite sur sa descendance. Elle voulait que l'élève eût en quelque sorte un pouvoir de rayonnement qui lui permît d'exercer une influence immédiate sur le milieu familial et de le modifier. Les enfants qu'on lui confiait appartenaient presque toutes au peuple : elles ne recevaient pas toujours dans leurs familles une éducation irréprochable. C'est à cela qu'elle se dévoua spécialement. « Il faut préparer la jeune fille à être un modèle pour ses parents en attendant qu'elle en devienne un pour ses enfants ». C'est là un système admirable d'éducation populaire qui mériterait d'être compris et généralisé en Haïti.

Le Pensionnat National de Demoiselles ne parut pas à l'activité d'Argentine Bellegarde-Foureau un champ assez vaste. Elle voulut travailler à la transformation morale et sociale des masses rurales. Elle créa, pour entreprendre cette œuvre dans la sphère de ses moyens, une école et une chapelle sur son habitation de Duvivier.

Elle ne pensait pas qu'il soit possible de faire disparaître du peuple, par la violence ou même par la simple persuasion, certaines croyances et pratiques superstitieuses qui

le maintiennent encore dans un état honteux de misère matérielle et d'infirmité morale.

Elle avait passé quelques jours à Duvivier. Chaque nuit, la brise lui apportait l'écho des tambours et les voix animées des chanteuses, et elle se représentait par l'imagination les danses orgiaques où ces laboureurs perdaient la vigueur de leur corps et leur ardeur au travail. Sans rien dire, elle fit bâtir une tonnelle, appela un « violonier », un accordéoniste, un joueur de basse et la meilleure « reine chanterelle » du voisinage. Et les bals commencèrent. Peu à peu les hommes désertèrent les danses plus ou moins vaudouesques, le violon avait détrôné le tambour conique, et la chanson paysanne, enrichie dans son rythme et dans ses thèmes, put se déployer avec plus d'aisance.

L'Argentine Bellegarde que tout le monde a connue était une personne fort douce, avenante, mesurée dans ses propos, conseillère incomparable, indulgente et bonne. Michelet disait « Il y a des entretiens qui fortifient ». Quand on venait de causer avec elle, on se sentait l'esprit plus droit, le cœur plus large, la conscience agrandie. C'était le plus aimable des confesseurs. Mais sous ces dehors tranquilles battait une âme ardente enthousiaste, combative, inaccessible à la peur et aux lâches complaisances. Sa décision une fois prise, elle marchait droit devant elle, sans s'inquiéter des embûches de la route.

Une réserve naturelle empêchait Mme Foureau de prendre part à nos discussions. Cette activité qu'elle ne pouvait consacrer à une cause plus retentissante, elle la mettait au service de toutes les bonnes entreprises. Comme il lui était impossible de paraître elle-même dans l'arène, elle encourageait de ses conseils tous ceux qui y descendaient. Et quand, dans la bataille furieuse des passions et des intérêts, les lutteurs sentaient que leur foi faiblissait, ils couraient

vers elle comme à un refuge et, délicatement, elle remontait les ressorts des âmes en détresse qui venaient se ranimer à la flamme de son cœur. Elle donnait le concours de sa personne et de sa bourse à toutes les œuvres charitables ou patriotiques qui faisaient appel à sa générosité. Et lorsque la mort la terrassa en juin 1901, à l'âge de 59 ans, ce fut une explosion de douleur populaire qui atteignit les proportions d'une manifestation nationale. Et Georges Sylvain, parlant sur sa tombe au nom de l'œuvre des Ecrivains Haïtiens, put dire avec raison que dans la personne d'Argentine Bellegarde-Foureau la nation pleurait vraiment « une continuateur de l'œuvre de l'Indépendance haïtienne. »



PAULINE BRICE

par Alice GAROUTE

Un grand nom, une grande âme pleine de généreuses aspirations, un remarquable esprit sagace et profond, une brillante intelligence qu'elle ne cessa de cultiver, une énergie sans défaillance, tempérée pourtant par la grande bonté d'un cœur noble aux sentiments chrétiens et charitables, une amie sûre, fidèle et dévouée, telle fut celle dont nous faisons revivre aujourd'hui le souvenir. Née à Port-au-Prince le 14 février 1845, elle fut enlevée à l'affection des siens dans la nuit du 29 au 30 juillet 1893. Elle était la sœur du Général Broussais Brice qui l'honorait d'une confiance telle qu'il ne prenait pas une décision grave sans la consulter et presque toujours se rangeait à son opinion et s'en trouvait bien. Toute son existence est pleine de traits de patriotisme, de courage, de bonté, d'une bonté toujours prête à voler au secours d'une infortune, à soulager une misère ou consoler une affliction. De sa courte existence cependant remplie de belles actions, nous tirerons quelques faits saillants qui la dépeindront mieux qu'un long récit.

En 1868, lors de la guerre civile qui, durant 22 mois ensanglanta le territoire haïtien, elle se trouva seule à Port-au-Prince, exposée à tous les périls, sa mère et ses frères et sœurs ayant suivi le Général Brice, chef de la révolution.

Salnave, inquiet des succès de l'armée révolutionnaire et voulant paralyser Brice dont il connaissait la tendresse fraternelle, la fit arrêter et l'envoya en prison ; là elle eut l'occasion de se dévouer à une inconnue qui devint bien vite une de ses chères amitiés. C'était Madame Nord Alexis gar-

dée en otage à cause de son mari qui combattait aussi le Gouvernement de Salnave. Ces deux femmes si grandes par leur courage et leur patriotisme firent alors connaissance dans le malheur et, faites pour se comprendre et s'apprécier, se soutinrent mutuellement en prison acceptant stoïquement leur infortune et gardant, entière, leur foi dans le triomphe de la cause que défendaient avec tant de vaillance deux êtres qui leur étaient si chers.

Très vite, Pauline Brice avait gagné la confiance et l'affection du personnel de la prison, grâce à la politesse dont elle usait envers les humbles et les prévenances dont elle les comblait. Sa captivité ne fut pas longue, des amis dévoués qui avaient de l'influence dans le Gouvernement ayant pu obtenir sa remise en liberté. Immédiatement, avec la générosité habituelle de son caractère et sans se soucier du danger auquel elle allait s'exposer, elle s'attacha à combiner l'évasion de Madame Nord Alexis: Grâce à la complicité du fils du geôlier de la prison, qui devint plus tard son fidèle serviteur, chargé d'ouvrir le cachot de la détenue, elle pénétra en personne dans la cour de la loge maçonnique attenante alors à la prison et fit évader son amie qui entra la même nuit dans une Légation étrangère.

Après cet acte audacieux, Pauline Brice avec l'insouciance de la jeunesse et sa folle bravoure, resta tranquillement chez elle comme si rien d'anormal ne s'était passé. Mais le Président Salnave qui la connaissait fut tout de suite convaincu que cette évasion était son œuvre. Il donna l'ordre de procéder à son arrestation. Pour s'assurer la personne de cette jeune femme de 23 ans, on fit un déploiement inusité de la force publique. Le Général Florvil Hyppolite alors commandant d'arrondissement de Port-au-Prince, arrivé sur les lieux fit part à Pauline Brice, devenue Madame Thézan, de la mission dont il était chargé. Sans se troubler, elle lui demanda si ne lui serait pas accordé le temps de s'habiller. « Certainement, madame », lui répondit, courtoisement le

Général qui ne pouvait songer à une évasion puisque non seulement la maison, mais encore tout le quartier était militairement gardé.

Ici se place un fait dont je garantis l'authenticité pour l'avoir entendu raconter par ma mère mais dont les incroyables souriront peut-être. Assise à sa table de toilette en train de se coiffer, elle vit nettement dans le miroir en face d'elle, un doigt qui lui indiquait qu'il ne fallait pas se laisser arrêter. Elle se retourna vivement et ne vit personne. Sans hésiter, elle résolut d'obéir à cet ordre providentiel. Elle s'adressa à haute voix, de façon à être entendue d'en bas, à une servante inexistante, lui donna l'ordre de se rendre chez Madame Marchand (une amie) pour lui annoncer sa nouvelle arrestation et la prier de lui faire parvenir en prison de quoi se coucher, etc... Elle échangea rapidement ses vêtements contre ceux d'une jeune servante que sa mère avait élevée, se coiffa coquettement du mouchoir classique et sans se laisser déconcerter par le péril qu'elle allait courir, descendit tranquillement l'escalier gardé par deux officiers et passa devant Hyppolite qui avait le culte de la bravoure.

Le Président Salnave, averti de cette action extraordinaire qui lui donnait une haute idée de la valeur de cette femme si jeune, refusa positivement de la laisser s'embarquer. Il craignait qu'elle n'allât renseigner son frère et ses compagnons d'armes sur la situation du Gouvernement et les défenses du Gouvernement et les défenses de la Capitale. L'événement, comme on va le voir, ne lui donna que trop raison. Désireuse de quitter Port-au-Prince où elle ne se sentait pas en sûreté au Consulat, elle combina un nouveau plan d'évasion qui prouve une fois de plus les ressources de son esprit et son indomptable énergie.

Il y avait alors en rade des navires de guerre français dont les officiers venaient passer la soirée au consulat de France. Les rues de Port-au-Prince étant à cette époque plongées dans l'obscurité, ils se faisaient toujours accom-

pagner d'un matelot porteur de falot. Un soir que le commandant et quelques officiers d'un de ces navires dînaient chez Ducourtial, consul de France, elle engagea la conversation avec le matelot. De son magnétisme opérant, elle obtint sans trop de peine qu'il lui prêtât son costume et sa lanterne. Vers minuit, les officiers français s'en retournaient à bord précédés du matelot *Pauline Brice* portant le falot habituel pour éclairer leur route. Encore une fois sa courageuse audace assura le succès du périlleux stratagème et quelques heures après, elle débarquait à Jérémie où elle retrouvait son frère, le Général Brice et lui fournissait des renseignements précieux.

En 1879, après la sanglante échauffourée de la rue Pavée, Bazelais vaincu était parti pour l'exil laissant sa famille en sûreté au consulat anglais. Tout semblait être rentré dans l'ordre quand un ami bien renseigné vint avertir Pauline Brice que le Gouvernement ayant appris de source certaine, que les insurgés avaient un dépôt d'armes chez Byron, le Consul Anglais, des perquisitions devaient y être effectuées le lendemain matin. Le fait était exact, elle le savait. Que faire pour sauver Byron qui courait le risque de sa carrière brisée et soustraire la mère, les sœurs, la femme et les enfants de Bazelais aux représailles du Gouvernement ? Deux ou trois heures d'incertitude et son esprit fertile ou plutôt son grand et noble cœur lui a dicté la décision à prendre. Sans avertir les siens elle se rend chez Luders qui avait épousé sa meilleure amie : Clémence Desjardins, et dont la maison touchait à celle de Byron. Elle avait résolu d'obtenir de son ami qu'il acceptât que les armes fussent transportées chez lui la même nuit. C'était la soumettre à une rude épreuve, la découverte possible du projet devant fatalement amener sa ruine. Il accepta sans hésiter malgré le risque à courir. C'est que cette femme généreuse jusqu'à l'oubli complet de soi avait le rare bonheur de posséder des amis à sa hauteur.

Ceci fait, elle avertit sa mère chez qui elle habitait, qu'elle passerait la nuit au consulat, son filleul le petit Joseph Bazelaï étant un peu souffrant. Le Consul Byron et les chères amies à qui elle se dévouait de si bon cœur, prévenus eux aussi, elle attendit sans émoi le moment d'agir. Elle passa la nuit entière à recevoir des mains de deux jeunes filles juchées, elles aussi sur une échelle, les carabines et les balles qu'elle noyait elle-même dans un puits qui se trouvait dans la cour des Luders. L'aube blanchissait l'horizon quand prit fin la fatigante et dangereuse opération. Les jeunes filles qui si courageusement l'aidèrent en cette inoubliable nuit, étaient Eugénie Cajuste, sa fille adoptive, et Télécile Michaud, une jeune servante dévouée corps et âme que sa mère, madame Brice, avait élevée. Les perquisitions eurent lieu mais les oiseaux s'étaient envolés. Une fois de plus Pauline Brice avait sauvé ceux qu'elle aimait.

Enfin c'est la débacle du 22 septembre 1883, et pour elle c'est l'exil à Kingston où durant cinq ans elle fut la Providence de ses concitoyens exilés comme elle. Entretienue largement par son fils Emmanuel Thézan qui travaillait alors dans la Compagnie Universelle du Canal interocéanique de Panama, elle se privait souvent et s'endettait même parfois pour venir en aide à ceux de ses compatriotes qui souffraient de la dureté des épreuves d'un long exil. Notre maison était « L'auberge de l'Ange Gardien » où tous les Haïtiens amis ou inconnus étaient sûrs de trouver substantiel repas, paroles réconfortantes. Infirmière bénévole, elle accourait au premier appel de ces infortunés qui, chassés de Panama par les fièvres, venaient souvent échouer à Kingston dans une petite chambre d'une quelconque pension de famille. On savait qu'à cette banque de la bonté, les traites n'étaient jamais contestées, aussi les tirages s'y faisaient-ils sans arrêt. Un exemple entre cent de la confiance qu'elle inspirait à tous les malheureux : la famille E. P. composée de la mère et de cinq jeunes enfants, tous gravement atteints de dysenterie, se faisait tranquillement déposer chez nous

un après-midi d'octobre 1885. Mme E. P. possédait des moyens suffisants pour se faire soigner dans une maison de santé, mais la malheureuse ne parlant ni ne comprenant l'anglais avait la terreur d'un tel isolement. Confiante en la réputation de grande bonté de ma mère elle vint à elle comme à une Providence et ne fut pas déçue. Durant deux longs mois, Pauline Brice telle une sœur grise, lutta avec le docteur Fillipeau pour arracher ces proies à la sombre faucheuse...

Mais je n'en finirais pas s'il fallait conter tous les traits de ce noble caractère et tous les faits de cette belle existence. Je veux cependant rappeler qu'elle eut encore une fois à se mesurer à Hyppolite et qu'elle gagna aussi cette deuxième manche. C'était le 28 mai 1889 ; Hyppolite Président d'Haïti, à cheval, en tête de son escorte, traquait les insurgés qui avaient attaqué son Gouvernement. Ma mère assise sous sa galerie vit venir à elle un adolescent pâle et tremblant en même temps qu'arrivait à bride abattue l'escorte présidentielle poursuivant le fuyard. « Sauvez-moi, Madame, dit le jeune homme fou de terreur ». — Eugénie, dit ma mère, faites traverser ce jeune homme chez Aubry et quoi que vous entendiez n'ouvrez à personne tant qu'il ne soit en lieu sûr ». La porte à peine refermée sur le fugitif et son guide, Hyppolite arriva furieux et commanda à Pauline Brice de lui remettre l'homme à qui elle venait de donner asile. « Florvil, répondit-elle, rentrez en vous-même ; vous savez quelle amie je suis pour vous et vous savez aussi que si j'avais un réfugié chez moi je ne vous le livrerais pas, même s'il fallait donner ma vie pour le sauver. » — Enfoncez la porte cria Hyppolite, fou de colère. » Cette femme dont la force d'âme ne faiblissait jamais se posta devant la porte et dit courageusement : « Faites-moi baïonnetter si vous l'osez. — Pauline, Pauline, vous oubliez la dette de

1868 ? — C'est parce que je n'oublie rien que je ne faillirai jamais aux lois de l'honneur. »

« Race Brice ça là nous pas vlé rété tranquille » dit le Président en faisant volte face. Celui qu'elle sauva ainsi au péril de sa vie vit encore...

Si j'ai soulevé le linceul de silence et d'oubli qui recouvre cette grande Haïtienne, ce n'est point orgueil ni vanité, mais parce que je pense qu'un tel exemple doit être offert à la femme haïtienne de maintenant.

(Extrait de « *La Voix des Femmes* »
janv. fév. 1939)



NATHALIE GARDERE

(*Mme Barbancourt*)

(1846 - 1928)

Nathalie Gardère naquit le 2 Décembre 1846. De son enfance et de sa jeunesse nous ne savons pas grand'chose. Cependant, ceux qui l'ont connue, gardent d'elle le souvenir d'une personne charmante, d'une grande franchise, d'un dévouement sans bornes et d'une énergie à nulle autre pareille.

Ses qualités devaient être fort appréciablés, car Nathalie Gardère se maria trois fois.

De son premier mari : Jacques Magloire, elle divorce. A l'époque du percement de l'isthme de Panama elle se fiance à M. Rouzeau qui partit immédiatement avec bon nombre d'Haïtiens pour Panama. Mais la fièvre qui y sévissait alors et le dur travail qui lui était réclamé eurent raison de lui et le voilà malade. Se sentant sur le point de mourir, il demande à sa fiancée, de le rejoindre, elle n'hésite pas, part, et l'épouse, « in extremis ».

A cette époque, sans doute, cette femme énergique se mêle à la vie politique.

Voici, sur cette partie de sa vie des notes que nous devons à la bienveillance de M. Perceval Thoby.

« Nathalie Gardère était inféodée au parti de Boyer Bazalais. Ce parti était une fraction du parti libéral qui avait eu pour chef Pierre Momplaisir Pierre, sénateur sous le gouvernement de Nissage Saget et mort le 1er mai 1875, à la suite d'un ordre d'arrestation décerné contre lui, Brice et Boisrond-Canal.

« La fraction dissidente du parti libéral était appelée Parti libéral bazelaïste. A la chute du gouvernement de Dominique, le parti libéral eut, aux élections présidentielles, deux candidats : Boisrond-Canal et Boyer Bazelaï. L'assemblée nationale élut, le 17 juillet 1876, Boisrond-Canal, Président de la République. Les partisans de Boyer Bazelaï maintinrent sa candidature et travaillèrent pour le faire arriver au pouvoir.

« Nathalie Gardère fut une de ces femmes actives qui prirent parti pour Boyer Bazelaï.

« Elle déployait une énergie peu commune pour son candidat, menant une campagne ouverte contre le Président Boisrond-Canal. Elle ne manquait jamais une occasion d'essayer d'irriter le chef d'Etat débonnaire dont la philosophie se résumait dans ces mots de notre créole : « laissez grainin. »

« Un matin, après une visite en ville, le Président et Mme Boisrond-Canal rentraient au Palais⁽¹⁾, Nathalie Gardère se posta près de la porte d'entrée criant à Mme Boisrond-Canal cette remarque désobligeante sur ses cheveux : « Wilmina « tête gridappe »⁽²⁾.

« Au lieu de se fâcher, le Président se mit à rire, en disant à sa femme et à l'entendement de Nathalie Gardère : « Mais « ou pas gain tête gridappe vrai. »⁽³⁾

« Le coup avait raté. Notre héroïne en agissant ainsi pensait qu'elle aurait fait commettre contre elle quelque acte de brutalité. Et la presse bazelaïste aurait profité de cela pour verser sa bile contre le Président.

(1) Le Palais était la modeste maison où se trouve actuellement l'annexe du Bureau des Contributions. Cette maison qui se trouve au coin de la rue des Casernes et de celle de Mgr. Guilloux avait logé le Sénat de la République, puis l'Ecole Nationale de Droit.

(2) Wilmina aux cheveux crépus.

(3) C'est faux ! vos cheveux ne sont pas crépus !

« Nathalie Gardère ne s'arrêta pas là. Elle conspira activement contre le gouvernement. C'était une révolutionnaire énergique et brave.

« Dans la journée du 30 juin 1879, au cours de l'insurrection de Boyer Bazalais à la rue Pavée, Nathalie Gardère passait des armes et des munitions aux insurgés. Elle ne fut pas, d'ailleurs, la seule. On cite aussi madame Thélismon Bouchereau.

« Boisrond-Canal était embarrassé, dans le cas Nathalie Gardère. William Gardère, père de Nathalie, était un chaud partisan de Boisrond-Canal et se trouvait à ses côtés dans la journée du 30 juin, alors que Rodolphe Gardère était, avec Bazalais, à la rue Pavée, tirant sur les troupes du gouvernement.

D'autre part, Mme Thélismon Bouchereau, bazelaïziste rouge, était la belle-mère du général Justin Carrié qui était un officier dévoué à Boisrond-Canal et qui fut blessé au cours des combats de ce jour-là.

« Après l'échec de Bazalais, Nathalie Gardère continua ses activités politiques. Elle fut emprisonnée, sous le gouvernement du Président Salomon, avec Mesdames Dester Roberts et Emilie Lopez, vers 1881 ou 1882.

« La mort de Boyer Bazalais et l'échec du bazelaïsme à Miragoâne mirent fin à ses passions politiques. »

Ces événements passés, elle épouse M. Barbancourt veuf, père de deux filles. Son mari, un industriel créateur du « Rhum Barbancourt » lui demande de ne jamais lui parler « politique ». Et voilà Nathalie Gardère qui se transforme en épouse et mère de famille parfaite jusqu'au jour où meurt M. Barbancourt, le 16 novembre 1907. A ce moment, son énergie reprend le dessus, le « Rhum Barbancourt » doit survivre ; alors elle fit appel à un de ses neveux et tout en lui donnant la direction de la maison, a l'œil à tout. Elle avait une distillerie dans sa cour et veillait à sa bonne marche.

Jusqu'à ses derniers jours on la voit alerte et gaie, ne se tenant pas en place, veillant sur sa maison, s'occupant de son jardin. Elle se levait même la nuit pour faire la ronde sur sa propriété et il lui était arrivé de dire plus d'une fois à une de ses voisines, amies : « Vous savez que cette nuit j'ai fermé votre robinet, le garçon avait oublié de le faire ». Une autre fois, c'était le chien qu'on avait laissé à l'attache et qu'elle avait libéré !

Sa maison devient la maison-mère de sa famille, neveux, nièces, petits neveux la remplissent de leurs rires, de leur bruit. Si elle n'a fondé aucune œuvre de charité, elle avait des protégés qui dépendaient entièrement d'elle.

Les amis la visitent souvent. La politique l'intéresse toujours et si elle n'y prend aucune part active elle n'en suit pas moins avec passion les nouvelles et les faits qu'elle commente avec les hommes de l'époque.

Le 27 décembre 1928 s'éteint Nathalie Gardère-Barban-court qui sut, avec le même ardent courage, braver les horreurs de la guerre et les épreuves de la vie quotidienne ; ce fut là son vrai mérite car, s'il est facile de se laisser griser par l'odeur de la poudre et d'être un héros, au milieu des batailles, il n'est pas donné à tous de posséder la force d'âme nécessaire pour surmonter les moments difficiles et se montrer digne de son destin.



MADAME FRANÇOIS DENIS LÉGITIME

par Daniela BOUCARD - CELCIS

Madame François Denis Légitime, née Marie Rose Isaure Marion, naquit à Jacmel le 7 mars 1849. Elle y passa toute son enfance. Ses parents moururent alors qu'elle était très jeune et c'est sa sœur aînée, Ultima, qui les remplaça. La famille de l'orpheline l'entoura d'une grande affection, ce qui explique le caractère gai et serein qu'elle garda toute sa vie.

Elle était la petite fille du Général Marion dont le nom est parmi les signataires de l'Acte de l'Indépendance d'Haïti et qui, étant Commandant de l'Arrondissement des Cayes, reçut Simon Bolivar auquel il prêta le plus grand concours lors de la guerre de l'Indépendance de la Bolivie. Bolivar apprécia son aide et le garda en haute estime. La petite fille héritant des sentiments de son aïeul fut toujours d'un patriotisme ardent.

Le 20 novembre 1869, Isaure Marion épousa F. D. Légitime qu'elle avait rencontré en pleine révolution, dans des circonstances tout à fait particulières. On était en plein dans la guerre des Cacos et des Piquets, sous la présidence de Salnave, en janvier 1869. Les parents d'Isaure jugèrent prudent de l'envoyer à ses parents Marion aux Cayes, afin de lui éviter les souffrances de la guerre et du siège que la ville subissait. On l'embarqua donc sous la sauvegarde de son oncle par alliance, Auguste Boom, sur la goëlette la « Sainte Marie ». Le 21 janvier, la goëlette qui avait laissé Jacmel la veille filait vers les Cayes lorsqu'elle fut capturée par le bateau de Salnave : « l'Alexandre Pétion ». Les passa-

gers faits prisonniers furent tous transbordés sur le « Galatée » où se trouvait un jeune officier, F. D. Légitime, que M. Boom connaissait intimement. Il le pria de prendre soin de sa nièce et de la conduire à sa femme dès son arrivée à Port-au-Prince.

Quel officier, quel homme digne de ce nom, refuserait de remplir une pareille mission, alors qu'il s'agissait d'une jeune fille si distinguée et si merveilleusement belle !

Le lendemain matin, le navire s'arrêta à la Petite Rivière de Nippes où tous les anciens passagers de la « Sainte Marie » furent débarqués pour être incarcérés. Seules les femmes furent épargnées. Le lendemain matin, Auguste Boom et ses compagnons de voyage furent fusillés. Mademoiselle Marion se trouva donc pour quelques jours dans une ville inconnue sous la protection de l'officier ennemi ! Que de larmes elle versa ! Avec quelle angoisse et quelle anxiété elle voyait s'écouler les jours en attendant l'autorisation qui lui permettrait de rejoindre sa tante à Port-au-Prince ! Eut-elle une consolation en lisant dans les yeux de son protecteur, une admiration, un amour qui était né du premier coup ? Et elle ? Son cœur se donnait-il en silence à ce bel officier ? On peut le penser quand on connaît le résultat de cette rencontre.

Monsieur Légitime ne pourra pas tenir la promesse faite à son ami en amenant lui-même la jeune fille à sa tante. Ses devoirs de soldat le retenaient toujours à la Petite Rivière. Mais dès son retour, il se fera un devoir d'aller rendre visite à Madame Boom, la veuve inconsolable, pour lui apporter sa sympathie et lui dire ses regrets de n'avoir pu remplir jusqu'au bout la mission que lui avait confiée son ami. Madame Boom, dans sa douleur, fut sensible à ce geste et c'est avec le cœur déchiré qu'elle entendit le récit des derniers moments et des dernières paroles de son cher mari.

Le rôle de Monsieur Légitime ayant pris fin, comment retournerait-il dans la maison des ennemis du gouvernement qu'il servait sans encourir de reproches ? Salmave, pour lui prouver son estime et récompenser son dévouement et sa loyauté, ne venait-il pas de lui donner son brevet de général ? Mais le cœur avait parlé ; il ne pouvait se résigner à ne plus voir celle dont il rêvait.. Alors, le jeune général prenait plaisir à passer devant la maison de Madame Boom, regardait et s'inclinait à l'apparition de trois têtes à une fenêtre : celles d'Isaure Marion, de Minicite et Célia Boom, ses cousines.

Comment les relations furent elles reprises ? nous ne le savons pas. Mais Dieu qui protège les amoureux aux cœurs purs et sincères, arrangea si bien les choses que le 20 Novembre 1869, la belle fille des Piquets unissait ses jours à ceux du non moins beau général du rang des Cacos.

Ici commence la vie d'amour, de dévouement, de joies et de peines de Madame Légitime, vie conjugale qui allait durer près de 60 ans.

Madame Légitime était d'humeur égale, souriante, d'une grande beauté, élégante, fine, d'une politesse exquise qui la faisait aimer de tous ceux qui l'approchaient. A toutes ces qualités, il faut ajouter une instruction soignée. Elle disait que son grand père maternel, Jean-Claude Michel, avait fait venir un précepteur de France « Papa Saint Eloi » pour l'instruction de ses filles qui furent toutes des femmes très cultivées. L'une d'elles, Madame Auguste Boom, nommée directrice d'une école de jeunes filles a conservé sa charge jusqu'à sa mort. Madame Légitime connaissait tous ses classiques et jusqu'à ses derniers jours récitait des pages de Lamartine, son poète d'élection, de Chateaubriand et d'autres. Le Romantisme l'avait influencée car tout pour elle était un sujet d'enchantement : une fleur, un chant d'oiseau, un clair soleil, une belle nuit, l'amour sous toutes ses formes, lui inspiraient des pages de prose qu'elle lisait à ses enfants

et déchirait ensuite. Son mari — cet homme instruit — qui a écrit plusieurs ouvrages, trouvait en elle une précieuse collaboratrice. Il n'écrivait pas une page, pas un article, pas une lettre sans prendre son appréciation, et s'il y avait une critique de sa part, il en tenait compte, car c'était une femme de grand bon sens et de jugement.

Elle fut une épouse et une mère modèle, eut de nombreux enfants, mais eut la douleur d'en perdre plusieurs. Elle adorait son mari et ses enfants. Sa bonté, son dévouement, sa charité étaient sans bornes, non seulement pour les siens, mais pour tous ceux qui venaient à elle chercher un secours moral ou matériel ; et si les cordons de sa bourse ne pouvaient se délier aussi souvent qu'elle le voulait, jamais quelqu'un ne sortait de chez elle sans être consolé, aidé par les bonnes paroles que lui dictait son grand cœur.

Si elle a connu de beaux jours, elle en a eu de bien difficiles aussi. Son mari qui avait toujours occupé de grandes fonctions et qui devait devenir Président de la République, la comblait... Aussi quel chagrin quand, sous la présidence de Salomon, ils durent partir pour l'exil, et qu'à peine arrivés à la Jamaïque, ils apprirent que leur maison avait été incendiée avec leurs souvenirs et tout ce qu'ils possédaient ! Cet exil ne devait pas durer longtemps. Après quelques mois, lorsque Salomon tomba du pouvoir, les partisans de Légitime affrétèrent un bateau qui alla le chercher à Kingston pour lui proposer la Première Magistrature de l'Etat. Là encore la personnalité de sa femme devait l'aider. Le Général Anulyse André, grand légitimiste, raconte que pendant la campagne électorale du Général Légitime, il se trouvait à Lascahobas lorsqu'il rencontra un ami qui était contre Légitime. Lorsqu'il lui demanda les raisons de son opinion, l'autre lui répondit qu'elle était basée sur ce qu'on lui en avait dit. « Vous ne le connaissez donc pas ? lui demanda André. — Non. — Eh bien allez à Port-au-Prince, donnez lui ce mot de ma part et à votre retour vous me direz ce que vous en

pensez. » Quelques jours après, l'ami revint à Lascahobas et à la demande du Général André à savoir s'il avait vu son candidat, l'ami répondit : « Non, mon cher ami, je n'ai pas pu le voir parce que il était très occupé, mais j'ai vu sa femme. J'ai été conquis par son accueil, sa conversation sérieuse et sage ; je n'ai pas eu besoin de voir l'homme, cela m'a suffi. » Cet ami du Général André devint un partisan acharné de Légitime.

Après la présidence de Légitime (période que Mme Légitime ne considéra jamais comme la plus heureuse de sa vie, malgré les honneurs qu'elle y reçut) les voilà encore sur le chemin de l'exil. Ils devaient rester sept ans à la Jamaïque. Avant de s'installer à Kingston, ils firent un voyage en France où ils purent réaliser leur rêve de connaître ce pays et ce qu'il a de beau et d'élevé pour l'esprit et pour les yeux. Ils eurent l'honneur d'être présentés au Président Carnot et à sa femme par un ami commun, M. Léon de Rosny. Une sympathie mutuelle lia d'amitié Madame Carnot à Madame Légitime et il s'ensuivit une longue correspondance entre elles.

A la Jamaïque, ils rencontrèrent beaucoup de légitimistes exilés comme eux. Madame Légitime ouvrait son cœur et sa bourse à tous et tous savaient retrouver chez elle la patrie lointaine, la maison familiale où le couvert était toujours mis, où les peines étaient toujours courageusement supportées et par conséquent consolées aussi. La bourse fut si souvent ouverte qu'un beau jour elle se trouva vide... Alors, ce furent les jours difficiles chrétiennement et courageusement acceptés jusqu'à celui où ils purent rentrer dans leur patrie, parmi leurs parents et leurs amis. Mais la famille revenait incomplète, elle laissait en terre étrangère un fils chéri, Edmond, qui avait succombé à une longue maladie à l'âge de 17 ans. La mère ne parlait jamais sans verser de larmes, de ce fils qui avait tant souffert.

De retour au pays ils eurent une vie calme et tranquille. Cependant un grand malheur devait encore les frapper, leur dernier fils, Denis, s'éteignait brusquement à l'âge de 26 ans, les laissant accablés d'une profonde douleur. L'affection des trois filles se fit encore plus grande, plus tendre autour de leur père et mère qu'elles vénéraient et aimaient et qui leur en avait tant donné d'eux mêmes.

Les années s'écoulèrent. Le 20 novembre 1919 ils eurent 50 ans de mariage. L'aurore de cette journée fut saluée par une messe d'action de grâces à l'issue de laquelle Monseigneur Pichon adressa des mots touchants à ce couple si parfaitement uni dans l'esprit chrétien du mariage. De nombreux amis ajoutaient leurs prières aux leurs, remerciant Dieu de cette longue vie semée de joies et de peines mais où l'amour, la fidélité, le soutien mutuel n'avaient jamais manqué ni à l'un ni à l'autre. N'était-ce pas une longue vie de bonheur ? Qu'ils furent heureux ce jour-là ! Que de preuves d'amitiés sincères ils reçurent et dont ils gardèrent le souvenir jusqu'à leur mort.

Voici la fin du discours que le général Légitime prononça le jour de ses noces d'or : « C'est un héritage du Seigneur « que les enfants, une grande récompense, — est-il dit — « que les fruits d'un sein fécond. ». Aussi devons-nous rendre hommage à la « mère féconde », celle qui par sa bonté, sa patience, son inlassable dévouement a mérité à ma famille cette récompense. Elle a d'autant plus droit à cet hommage, que jeune et belle, elle n'a pas hésité à s'associer à mon sort dans les jours difficiles et à une époque où la guerre civile désolait le pays.

« Comment ne pas reconnaître de si nobles qualités qui compensent ce que la vie offre de plus amer ?... Elles justifient le choix qu'en l'an de grâce 1869 librement j'avais fait pour constituer ma famille. Mais à quoi eussent abouti nos mutuels efforts, sans les soins que prit la Providence Elle-même, de nous dispenser ses grâces et ses faveurs ?¹

« Remercions donc Dieu et réjouissons-nous de ces heureuses noces d'or, triomphe du pur amour sur l'inconstance des choses de la vie ? »

Quel plus grand hommage une femme peut-elle recevoir de son mari, que ces belles paroles ?

Leurs dernières années coulèrent heureuses au milieu de l'affection de tous. Ils eurent la joie de gâter et d'embrasser leurs arrière-petits enfants.

Madame François Denis Légitime est morte dans la paix du Seigneur à l'âge de 80 ans, le 20 avril 1929. Elle avait espéré atteindre les six mois qui restaient pour fêter ses noces de diamant avec son cher époux, Dieu en décida autrement. Elle laissait trois filles : Angèle (Mme Adrien Boucard), Antoinette, Agnès (Mme François Mathon)

Tous ceux qui l'ont connue ont gardé d'elle le souvenir d'une personne incomparable, qui avait rempli dans toute sa plénitude son rôle d'épouse, de mère, d'amie, de femme en un mot, et qui peut être offerte en exemple aux jeunes générations.



MADAME SIMEON SALOMON
née Coline Coicou

par Cléante DESGRAVES - VALCIN

Marie Elizabeth Coline Coicou naquit à Port-au-Prince, le 8 mai 1858. Elle fit ses études au Pensionnat National des Demoiselles dirigé alors par Mme Watson, née Caroline Chauveau et elle obtint, selon les coutumes de l'époque, son diplôme de fin d'études après un examen spécial organisé par le Département de l'Instruction Publique au mois de décembre 1876. Dès l'âge de 14 ans, le professorat, cette belle et noble carrière, l'avait attirée pour absorber toute son existence. En effet, à ses heures de loisir, pendant ses jours de vacances elle enseignait l'alphabet à ses jeunes frères et sœurs, Massillon, Mercédès, Clarisse et Pierre-Louis.

En l'année 1880, le Département de l'Instruction Publique mit au concours une chaire de professeur nouvellement créée à l'Ecole Primaire Nationale que dirigeait Madame Vve Dessex Blanchard, Coline Coicou l'obtint sur dix autres concurrentes.

Le 2 mai 1888, elle devint par suite de son mariage Mme Siméon Salomon. En 1889, elle donna sa démission comme professeur et fonda dans le quartier de l'Exposition, actuellement Avenue Magloire Ambroise, une école primaire sous le patronage de l'Immaculée Conception, afin de distribuer aux enfants du quartier, le pain de l'instruction et leur montrer le chemin qui menait à celui qui avait dit « *Laissez venir à moi les petits enfants* ».

Madame Salomon ne donnait pas aux petits enfants le temps de venir à elle, elle allait de maison en maison les

recruter pour leur enseigner les premières notions de lecture, d'écriture et de calcul. Elle le faisait à ses frais et c'était là tout son plaisir. Aussi en moins d'une année sa maison était-elle devenue trop petite pour recevoir ses élèves dont le nombre dépassait la centaine ; elle fut donc obligée, avec le concours de son époux, de construire un local pour recevoir « mes chers petits » comme elle les appelait.

En l'année 1900 son époux qui l'aimait d'une tendresse de père mourut. Mme Salomon seule s'adonna à l'instruction et à l'éducation de ses trois enfants : Louis, Joseph et Irma devenue depuis Mme Victor Coicou.

La vie de Mme Salomon ne fut pas exempte de difficultés et de chagrins, mais comme elle avait « attaché son char à une étoile » elle devait lutter, lutter sans cesse pour arriver à cette étoile.

A la mort de Mme Argentine Bellegarde Foureau, Directrice du Pensionnat National de Demoiselles, le chef de l'Université, Monsieur Gédéon, fit appel à Madame Salomon pour lui succéder.

Le Ministre Gédéon, un homme sage et qui connaissait bien le milieu haïtien avait su découvrir en Mme Salomon, la personne qui pouvait en ce temps-là, maintenir le prestige que la grande disparue avait impliqué au Pensionnat National de Demoiselles.

Mme Siméon Salomon, en acceptant cette direction, venait de recueillir une lourde et délicate mission.

Elle devait non seulement marcher sur les brisées de celles qui, telles Mesdames Drury, Caroline Chauveau, Virginie Sampeur, A. Lerebours, Argentine Bellegarde Foureau, l'avaient si brillamment précédée, mais elle, se devait d'enrichir la Société d'éléments pareils à ceux que le Pensionnat avait déjà fournis depuis sa fondation.

Une pléiade de jeunes filles bien équilibrées, Marie Watson, Henriette Bistoury, Altévena Vieux, Lydia Escoffrie, Marie Clovis, Marie Mathieu, Francine Brouard, Ursule Daguindo, Nésida Laleau, Constance Paul, Agnès Duclos, nous en passons bien à regret, avaient donné à l'établissement un relief qui pouvait être dépassé mais pas amoindri. Mme Salomon ne l'ignorait pas.

On était en 1901, le pays se préparait à fêter le centenaire de l'Indépendance Nationale. Mme Salomon, avec un zèle digne d'éloge passait dans chaque classe et expliquait aux élèves grandes et petites le sens du grand événement qui allait se dérouler dans toute Haïti en 1904.

Grâce à son savoir, à sa bonne éducation, à son amour de l'enseignement qu'elle considérait comme un apostolat, Coline Coicou-Salomon maintint les principes et le prestige de ce Lycée de demoiselles.

Le jour de son installation, au mois de Juin 1901, s'adressant à ses nouvelles élèves elle leur disait : « *Instruisez-vous mes enfants, car il viendra un temps où les ignorants auront honte et seront obligés de se cacher* ».

Ce temps est-il venu ?

Avec l'aide de son jeune frère Massillon Coicou qui était à cette époque à Paris, elle donnait gratuitement des livres, cahiers et plumes aux élèves qui ne pouvaient se les procurer.

En 1903, la politique s'infiltrant dans l'enseignement, Mme Salomon fut remerciée et remplacée par Mme Virginie Samppeur. Elle ne resta pas inactive. Grâce à son crédit moral, beaucoup de ses élèves la suivirent. Elle réorganisa immédiatement sa petite Ecole primaire qui fonctionne encore sous le vocable de « l'Ecole Argentine Bellegarde ». Au mois de février 1909 le Gouvernement d'alors fit appel à la bonne volonté de Mme Vve Salomon et lui remit de nouveau la

direction du Pensionnat National de demoiselles. Sous sa nouvelle administration, cet établissement maintint sa belle tradition. Mme Salomon ne licencia pas sa petite Ecole, elle en passa la direction à sa sœur, Mme Vve Raoul Prophète, née Clarisse Coicou.

En l'année 1912 le Gouvernement du Président Leconte, ayant constaté qu'il n'y avait pas d'école nationale primaire dans le quartier de l'Exposition, convertit, avec le consentement de Mme Raoul Prophète, la petite école fondée par Mme Salomon en école nationale primaire, toujours sous la direction de Mme Prophète. Après la mort de celle-ci, la direction de cet établissement fut confiée à Mme Vve Servincent, et c'est sous l'administration de cette directrice que l'école dont la fondation remonte à 1890 fut dénommée, en 1918, Ecole Argentine Bellegarde, et elle fonctionne toujours. C'est le cas de dire « qu'en toute matière, les grandes âmes se rencontrent ».

En 1916, le Conseiller financier refusa, à cause de la situation lamentable de nos finances de donner des fonds pour l'entretien du Pensionnat National de Demoiselles et de l'Ecole Normale d'Institutrices, nouvellement créée. Il fallait donc sacrifier l'un des deux établissements. Le Pensionnat National de Demoiselles fut supprimé et Mme Siméon Salomon reçut une pension justement méritée.

Mme Salomon ne se croisa pas les bras, aussitôt elle organisa une autre petite école où elle enseignait à lire et à écrire aux petits et aux grands en retard. C'est en continuant son sacerdoce que, le 7 février 1932, la mort la frappa ; elle était alors âgée de 73 ans et 9 mois.

Madame Siméon Salomon ne se distinguait pas des autres femmes de son époque par seulement ses qualités intellectuelles, mais surtout par la simplicité et la modestie de son caractère qui l'avaient portée à oublier parfois ses propres affaires pour s'occuper de celles des autres. Ces sentiments

d'amour qu'elle portait en elle-même jusqu'à sa mort, prenaient leur source dans la grande dose d'éducation qu'elle avait reçue, de sa mère, Amica Chancy, femme instruite et forte qui, elle-même fut douze fois mère.

Madame Salomon, par sa philanthropie, avait arraché beaucoup de nos frères et leurs enfants des ténèbres de l'ignorance. Elle était arrivée à sacrifier son nécessaire et même sa bourse qui était très maigre, à l'effet de venir en aide à des nécessiteux. Elle leur prodiguait des consolations et des conseils. Aussi, était-elle la conseillère de bien des familles qui, divisées sur une question d'intérêt ou sur une question d'opinion, s'étaient déjà engagées dans la voie qui conduit à la haine. Alors faisant usage de ses manières affables et des mots captivants dont elle avait seule le secret, elle arrivait toujours à les rapprocher et à éviter ainsi un désastre. Tout ce qu'elle faisait avait pour fondement le plus sublime des enseignements d'amour et de charité préconisés par Celui qui créa le monde et qui dit « Aime ton prochain comme toi-même ».

Madame Argentine Bellegarde, Mme Virginie Sampeur et Mme Siméon Salomon, trio que la jeunesse ne connaît pas assez, constituent pourtant trois anneaux solides de la grande chaîne qui, dans le domaine de l'instruction et de l'éducation de la jeunesse haïtienne, relie le passé à l'avenir, car si les Claire Heureuse, les Sanite Belair et les Marie-Jeanne étaient à côté de ceux qui forgèrent la nation haïtienne, elles sont elles-mêmes de ces femmes qui, dans un autre domaine ont continué à animer dans la jeunesse du pays, la flamme qui avait fait palpiter d'espérance l'âme des vaillants preux qui nous ont légué ce coin de terre. Honneur donc à elles, ces dignes émules de nos ancêtres ; la Patrie reconnaissante doit tresser des couronnes pour ceindre leurs fronts d'apôtres du bien.

Une grande figure de l'enseignement haïtien
Mme Vve AUGUSTE PARET

par Lissa FLOREZ

Lise Nau, fille de Camille Nau et de Marie-Rose Honorine Guirand naquit à Port-au-Prince, en l'année 1852, à cette époque où, en réaction contre les dernières années de l'Empire, tout le monde était décidé à montrer une activité entreprenante et plus féconde.

Un de ses plus anciens souvenirs sera le fameux procès, mené justement par son père magistrat, dans la triste affaire des Jeanne et Congo Pelé : elle avait tout juste deux ans, mais soit que vraiment l'impression produite ait été assez forte sur elle, ou que plus tard, les conversations de la famille lui eussent révélé les affreux dessous de ce drame de superstition, elle en avait gardé mémoire toute sa vie.

Elle commença ses premières études chez les Sœurs de St. Joseph de Cluny, dont l'établissement venait d'ouvrir ses portes, ou peu s'en faut. Puis elle put aller les achever à Paris, où elle séjourna cinq ou six ans. Elle habitait chez un de ses oncles, Morin, le père du spécialiste de questions monétaires et financières, M. Frédéric Morin.

De retour en Haïti, elle ne tarda pas à faire de l'enseignement, ayant été appelée par Mme. Belmour-Lépine, à venir collaborer à un établissement scolaire qui florissait magnifiquement à l'époque. Le corps professoral y était nombreux et de premier choix, et c'est là qu'elle fit connaissance avec un jeune et distingué professeur, Auguste Paret. Le charme de la séduisante créole qui rapportait chez nous tout le ravissant piquant de la Parisienne ne pouvait ne pas opérer ;

et si l'une arborait des ensembles qui rappelaient l'Impératrice Eugénie, l'autre portait avec une rare élégance, la redingote haut boutonnée sur le pantalon gueule-de-loup et Mme Belmour-Lépine couva avec orgueil ce délicieux roman dont l'épilogue ne se fit pas attendre, le 27 avril 1880. Auguste Paret alors âgé de 26 ans était le fils légitime de Sydney Paret et de Clarimène Brouard.

L'étroite collaboration dans cette formation de la jeunesse n'empêchait pas l'autre, et un an après le premier fruit de cette union si assortie, Esther, venait au monde. Elle sera suivie, à intervalle raisonnablement strict, de Marie, puis de Lucie.

Jeunes, intelligents, tous les deux, à une époque, dont les mémorialistes se plaisent à nous vanter la douceur de vivre, ils coulèrent doucement des années qui prolongeaient agréablement leur lune de miel, mais les jours sombres amoncelaient déjà leurs nuages alarmants à l'horizon. Un gouvernement quelque peu ombrageux ne s'avisait-il pas d'accuser le pauvre jeune professeur de semer dans l'âme des enfants confiés à ses soins, des idées peu compatibles avec celles que ce gouvernement jugeait plus orthodoxes. Socrate accusé de pervertir la jeunesse, eut recours aux moyens extrêmes et but la ciguë, notre jeune professeur se contenta d'émigrer vers Panama.

C'était l'époque où sous l'impulsion énergique du grand Français Ferdinand de Lesseps, une entreprise qui devait si mal finir, se proposait d'ouvrir un passage aux navires, au cœur des Amériques, et de nombreux jeunes hommes, surtout Haïtiens, (il y en avait de Jérémie, de Port-au-Prince, du Cap-Haïtien) se rendaient en foule, pour y chercher du travail. Vigoureux travailleurs et parlant en outre un excellent français, ces jeunes gens de nos meilleures familles, s'y réfugièrent dès que l'air politique de la Patrie leur semblait devenir un peu trop chargé de foudre.

Voilà Auguste Paret, là-bas, vivant presque en caravan-sérail, avec des compatriotes qui font chambre et popote communes, et il soupire. Il soupire après sa jeune et charmante compagne qu'il pourrait si aisément loger dans un de ces petits bungalows. Là, en dépit des fièvres qui commencent à décimer singulièrement les rangs des travailleurs européens surtout, on pourrait encore être heureux. Mais comment sortir d'Haïti ? Une femme encore ! Elle sortira. L'amour et le devoir feront le miracle : elle sortira, de nuit, en se sauvant, dans un canot qui la transbordera peu après, avec la dernière-née, Lucie, dans les bras, dans une autre embarcation, dont l'inconfortable ne sera corrigé que par la grande foi de l'exilée.

Là encore, quand ils sont réunis, les deux jeunes gens pourraient faire envie : n'ont-ils pas un foyer stable, une vie de famille, malgré la brousse, malgré la jungle qu'il faut traverser, malgré les fièvres ? Et les autres compatriotes viennent, le soir, retrouver, un coin de terre haïtienne, avec le doux babil de Lucie et les plats de pays que la maîtresse de maison cuisine si agréablement.

Mais voilà qu'il faut rentrer ; du moins la jeune femme : une nouvelle espérance de maternité exige ce nouveau sacrifice ; on attend un bébé, il faut lui épargner, et à la mère aussi, les dangers de contamination de la fièvre des marais. Mme Auguste Paret rentre. L'enfant naît : c'est un garçon, cette fois, Félix.

Encore quelques mois, et elle recevra l'invitation de rejoindre son mari, là-bas. Elle reçoit une lettre de Panama : elle est bordée de noir, et elle n'est pas d'Auguste. Ce n'est pas lui qui l'a écrite : il est mort, — mort là-bas, loin d'elle, mort de maladie, mort sans l'appui, sans l'affection de celle qui lui eût donné sa vie ?

Elle, elle ne peut mourir, quelque envie, que parfois elle en éprouve. C'est on dirait, une grande lassitude... Veuve,

à vingt-huit ans, avec quatre enfants, et sans ressources. Combien ont connu chez nous cette dure conjoncture ! Et il faut vivre pour ces petits, lutter et travailler pour eux. Elle reprendra la tâche de l'institutrice, et Mme Belmour-Lépine retrouvera sa collaboratrice avec ce bonheur égoïste qui nous fait profiter du malheur des autres, tout en les plaignant sincèrement.

La voilà courageusement à la besogne, tous les matins, et quelque temps qu'il fasse, ayant surveillé, parfois même, préparé, le déjeuner des enfants, fait repasser les leçons, pratiqué une petite reprise à une culotte, refait ce nœud de ruban, tout passé en revue, avant de se mettre en route. C'est en allant ainsi, sous la pluie, à pied, rue Pavée, par ce jour où l'ancienne Rigole des ruisseaux causait de véritables petites inondations, qu'un tel spectacle fait pour provoquer l'admiration, émut un brave homme de ministre, témoin journalier de cet humble héroïsme de la femme haïtienne, Roche Grellier se décida à accorder une direction à la jeune veuve Auguste Paret.

Elle a son école, elle est stable ; elle est logée à la maison Mme Colo comme beaucoup d'autres, par peur du tremblement de terre, et un autre fléau la guette qui la dévorera : l'incendie. L'école se transporte en face de l'église Saint-Joseph, dans une maison qui appartient à feu Annulyse André. On se réinstalle ; la vie reprend. Nouvel incendie qui la force à émigrer. Où cela ? A l'autre bout de la ville, dans la maison de Mme Argentine Bellegarde. Mais il n'est si bonne, ni si belle garde qui protège un nouveau malheur : le feu la poursuit encore, et la chasse. Nouvelles épreuves. On va à la maison Bailly, d'où enfin un dernier exode l'emmènera avec ses filles devenues grandes, instruites et belles, dans la grande maison de l'entrée de l'avenue John Brown. Ce sont les beaux jours florissants de l'Institution des dames Paret qui commencent et que ne pourront oublier désormais bien des générations qui y ont appris tout ce

qu'elles savent. La renommée se plaît à claironner la valeur de ce collègue féminin qui compte parmi les meilleurs de la République. Des jeunes gens viennent y chercher leurs sœurs ou leurs cousines : Necker Lanoix, qui vint du Cap-Haïtien, plus avisé, y vient chercher une épouse, et c'est Esther, l'aînée, qu'il conquiert. C'est ce Necker Lanoix qui, député en 1915, lancera sa cocarde de parlementaire en pleine Chambre et quittera l'enceinte dans ce geste que l'histoire des malheureux jours de l'Occupation a retenu.

Le benjamin, Félix, suivra l'aînée, et se mariera ensuite avec Mlle Mayotte Limardo. Et Marie est demandée à son tour, par un jeune Colombien, Rafael Florez. Les voici tous partis, ou peu s'en faut : Lucie reste et dirige avec Mme Vve Auguste Paret, toujours d'attaque.

Les ans passent, et Esther qui a eu le temps d'avoir cinq enfants meurt à Port-de-Paix. Grand'mère recueille l'héritage qui consiste en cinq petites bouches à nourrir. Ce premier glas qui sonne va continuer à sonner dans le même ordre que le carillon des mariages.

De même qu'il s'était marié le deuxième, Félix s'en va, le second. Il laisse trois enfants qui, à la mort de la pauvre veuve, rejoindront, eux aussi, l'asile merveilleux de la vieille tendresse de l'aïeule. La maison ajoute aux murmures et à la studieuse rumeur de la ruche écolière, les cris et les rires de tous ces petits cousins, heureux de se retrouver dans la bonne tendresse, jamais lassée, et pourtant sévère quand il faut, de l'institutrice.

Les enfants de Marie Florez ne tarderont pas à venir compléter le pauvre petit troupeau d'orphelins, car celle-ci meurt, laissant ses deux enfants. Qui peut mieux que Lucie, les aimer, les élever, pense monsieur Tout-le-monde, et il faut le dire aussi, le veuf qui a le bon esprit de penser comme monsieur Tout-le-monde — ce en quoi il avait plus d'esprit que M. de Voltaire ? Il le prouve en épousant sa

belle-sœur, Lucie, elle et les enfants ne sortent pas de la famille. Ils ne changent pas de toit, ni les oiseaux de nid. Et la charge est plus lourde. Elle l'est tant, et si bien, que succombant à la double charge de la famille et de l'école, Lucie s'en va. Elle est seule, la vieille douairière, Mme Vve. Auguste Paret, seule avec l'institution, seule avec toute la petite famille serrée autour d'elle, comme la vieille Aigle au milieu de ses aiglons.

Il n'y a plus autour de la grand-mère affligée que la kyrielle alarmée des petits-enfants, et on l'entend murmurer, au retour du cimetière, où elle a conduit le dernier fruit bien-aimé de sa couvée, l'admirable parole de Job, jamais plus applicable, qu'en cette triste occasion : « Le Seigneur me les avait donnés ; le Seigneur me les a repris : que son Saint Nom soit béni ! »

Jamais la grandeur d'âme de cette chrétienne des premiers temps ne fut plus manifeste. Avec la simplicité des braves cœurs, elle prit, en regardant la croix, le fardeau que le ciel plaçait sur ses épaules courbées, et elle fit mieux : elle se redressa.

Elle que l'on n'avait plus revue, depuis les tristes jours de son veuvage dans aucune fête, elle, la veuve éternelle, elle va étonner les siens, car elle revit, elle sort, elle reçoit. Il faut accompagner ses petits-enfants, et elle entreprend de ressusciter un vieux cœur, endormi là-bas, dans la jungle de Panama. Elle semble revivre, non pour elle, mais pour ses petits, pour sa nouvelle couvée. Elle retrouvera des forces pour aller faire tapisserie, au bal, avec les dames de son âge : où sont ses vingt-huit ans pimpants ? Au bal, oui ; et puis au cinéma, au concert, elle est plus à sa place. Elle remplace les mères et parents absents, elle sert malgré ses répugnances, malgré son âge. Son cœur est tourné vers là-bas, ou plutôt vers là-haut, elle sert encore. Elle tient.

Puis vient enfin la délivrance qu'elle n'a jamais appelée,

car c'eût été désertier, mais elle se sent bien heureuse, elle sourit.

Ses funérailles, le 10 juillet 1941 furent d'émouvantes manifestations de la reconnaissance publique : elle avait versé son esprit et son cœur dans tant d'esprits et dans tant de cœurs. Tous les yeux étaient mouillés ; toutes les anciennes portaient le deuil. La ville aussi eût dû le porter. Le pays aussi, car cette femme au grand cœur avait, à sa façon, l'une des meilleures ! noblement servi sa famille, la société, la ville et la patrie.

MADAME MAULEUS DOUYON

par Tulie Douyon STACO

Voici une belle figure de femme de la ville des Cayes. Les générations qui l'ont connue en ont gardé le plus vif souvenir et sa mémoire est honorée même par ceux de ses descendants qu'elle n'a pas vus naître.

Euphémie Armand, fille de Durcé Armand et de Tulie Bellarmin, avait fait ses études à Port-au-Prince, chez Mme Leduc, de nationalité française. Mariée jeune à Mauléus Douyon, elle s'installa aux Cayes. Elle eut une nombreuse famille et remplit ses devoirs d'épouse et de mère avec une conscience à toute épreuve. Elle ne tarda pas à rayonner autour d'elle tant par sa naturelle distinction que par ses dons remarquables d'esprit et de cœur.

Elle aimait les beaux livres, les propos relevés, les joyeux devis, car elle était de caractère enjoué. La jeunesse des Cayes recherchait sa compagnie. Elle ne dédaignait pas de se trouver aux agapes de ses enfants et de leurs amis. Elle avait un goût particulier pour les choses de la campagne. Elle allait souvent se reposer à sa maison de Charpentier, non loin des Cayes, parmi ses animaux favoris et ses fleurs. En souvenir d'elle ses enfants ont gardé cette retraite dans leur patrimoine commun, et l'on peut y voir encore les vestiges du bassin où s'ébattaient ses canards.

Son art de prédilection, c'était la musique. Elle était une grande pianiste, une virtuose du clavier. Il faisait bon s'arrêter, le soir, sous sa fenêtre, pour suivre d'une oreille char-

mée la cascade étourdissante des sons qui naissaient sous ses doigts et se perdaient dans le tissu d'une harmonie tantôt riche, sonore, héroïque, triomphante, tantôt fine, aérienne, impalpable et diaphane. Et quand, prise de tristesse, elle se confiait à son piano, elle faisait sourdre de l'instrument des sanglots et des larmes.

Elle ne joua jamais dans une salle publique, devant un auditoire venu à un récital ou à un concert : la mode n'était pas alors, chez nous, de ces manifestations préparées à l'intention d'amateurs de musique. Elle se faisait entendre chez elle, chez des amis, en privé, en petit comité. C'était une fête véritable qu'une audition de madame Mauléus Douyon. Sa réputation d'artiste débordait la ville des Cayes, et presque tout le Département du Sud célébrait son talent.

La carrière politique de son mari devait d'ailleurs la conduire à Jérémie où elle passa près de six ans. C'était sous le Gouvernement du Président Salomon. Bien qu'il eût été un moment accusé de conspirer contre l'autorité de l'ami de feu son père, Mauléus Douyon se distingua tellement au siège de Jérémie que, la paix revenue, Salomon le nomma administrateur des Finances dans cette ville. Jérémie, cité de la beauté et du rêve, conquit assez tôt madame Douyon, l'enchantant. Elle s'y fit des amis, nombreux, reconnaissants de tout ce qu'elle leur dispensait de son âme et de son talent de musicienne.

Après la chute de Salomon, la famille Mauléus Douyon retourna aux Cayes. On y fut heureux de revoir celle que ses familiers appelaient Phin-mie. Elle continua d'y exercer cette sorte de royauté artistique et sociale que lui avaient conférée les dons magnifiques d'une nature privilégiée, une forte personnalité et le prestige d'un talent incontesté. Elle s'éteignit peu après, aux Cayes, en 1903, à un âge assez avancé.

Bien qu'elle se fût souvent épanchée à son clavier en y improvisant de belles mélodies et en eût même composé

qu'elle jouait de mémoire, Madame Mauléus Douyon n'a pas laissé d'œuvres écrites qui puissent porter son nom à nos derniers neveux. Mais elle pouvait s'enorgueillir d'œuvres vivantes, qu'elle était fière de produire dans le cercle de ses relations. Elle avait formé de nombreux élèves, parmi lesquels se distingua madame Antoine Fougère, née Clélia Chalviré, la grand-mère de notre talentueuse pianiste Emmeline Fougère.

L'Histoire ne retient, en général, que les noms de ceux qui ont consacré leur génie dans les domaines de la science, de l'art, de la politique, par des œuvres importantes pour le destin ou l'agrément de l'Homme ; mais si quelque témoin des choses échelonnées entre 1860 et 1903 s'avisait d'écrire ses mémoires et d'évoquer les belles figures de femmes et d'artistes qui avaient, de son temps, enchanté la société des Cayes, il devrait réserver, dans sa merveilleuse galerie, un médaillon de choix à madame Mauléus Douyon.



HERMINE FAUBERT

par Lydia JEANTY

Fille de Hermine Béchet et de Sauveur Faubert, Hermine Faubert était petite-fille du général Faubert surnommé « trois bouteilles » à cause de la typique habitude qu'il avait de vider ses trois petites bouteilles de rhum avant d'aller au combat ; « affaire, disait-il, de s'assurer de la bravoure ».

De taille moyenne, corpulence normale, un parler zé-
zayant. Plus d'un se souvient de l'avoir rencontrée dans un
quartier ou dans un autre trottoir comme une gente
menue : elle va à ses leçons de piano, mais aussi aux hum-
bles qu'elle essaye de soulager d'une façon ou d'une autre.
Ceci pour permettre l'attente des jours meilleurs, car son
idéal n'est pas « l'aumône » mais plutôt l'aide à chacun en
vue d'une existence réalisée par le travail.

Très jeune, elle part en France où elle fait des études
classiques assez avancées ; et des études musicales fort pous-
sées. A dix-huit ans elle revint en Haïti possédant une
magnifique technique du piano et ayant emporté de ses
leçons avec Mlle Cofiné, 1er prix du Conservatoire, la péda-
gogie de cet art.

Animée d'un vif désir de servir, elle est l'une des rares
jeunes filles de notre société qui osera travailler pour gagner
des sous. Elle commence à prendre quelques enfants pour
des leçons de piano et de solfège. Les cours sont faits avec
art et compétence et les élèves sont : Justin Elie — Georges
Borno — Jeanne Nau — Marcel Salnave.

Peu après, elle apprend à connaître la vie, à la compren-
dre et à saisir que tout en formant des artistes on peut être

utile à un autre groupe d'hommes : — les deshérités... Elle se rend compte aussi qu'elle n'a nulle envie de s'enfermer dans un cloître. Elle conclut qu'on peut beaucoup aimer Dieu sans renoncer au monde.

Ayant fait partagé ses idées à quelques amis ; dont le Dr. Em. Jeannot, elle fonde l'œuvre des « Religieux dans le monde » dont le but est de créer du travail à chacun, assurer une entraide fraternelle fort discrète et vivre d'après les règles strictes de la morale. En un mot les membres devaient avoir le comportement d'un bon religieux dans la vie mondaine.

Ce rêve d'une discipline de vie dans la foi et la morale ne connaîtra un plein épanouissement que dans les générations futures ; aussi les enfants doivent être éduqués selon ses nobles idées. Le bon citoyen, pensait Hermine, est dans l'Honnête homme.

A cette fin elle écrit et publie en 1907 son petit manuel « Lecture religieuse et Code religieux » à l'usage des enfants de 5 à 10 ans. Le recueil approuvé en 1907 par le Dépt. de l'Inst. Publique, le fut encore en octobre 1922 par une nouvelle commission qui proposa de changer le titre : Lecture religieuse et Code religieux en « Lecture Morale et Religieuse » à l'usage des écoles primaires, paru en 1930.

Il semble que ce petit livre soit le 1er volume à but pédagogique écrit par une femme haïtienne. A cette belle intention vint s'ajouter un but non moins intéressant ; le bénéfice de la vente allait grossir les maigres ressources des œuvres d'Hermine.

Cette âme sensible et compatissante qui gardera jusqu'à la fin de ses jours une naïveté qui mettait du charme à sa compagnie et donnait du relief à son intelligence, est celle d'une grande musicienne — qui vibrait aussi bien de l'harmonie des sons que de l'écho des souffrances qu'elle couvoyait...

Hermine ne prépare pas seulement des artistes du clavier, elle dirige aussi des voix qui aux messes solennelles et dans les grands reposoirs font éclater en sons vibrants les chants d'allégresse des chrétiens.

Dans la force de l'âge elle rêva d'une école de musique théoriquement organisée ; malheureusement, l'entente avec les collaborateurs n'ayant pas été possible, ce beau projet s'évanouit comme bien d'autres.

Hermine Faubert est née en décembre 1860. Elle a eu une belle vie pleine d'actes de générosité, jamais absente dans les initiatives où sa participation pouvait être utile et ceci même sur ses derniers jours alors que sa situation personnelle n'était pas des meilleures. En 1923 elle quitta le monde pour l'éternité heureuse en vue de laquelle elle avait vécu laissant dans plus d'un cœur le souvenir d'une vie où Charité était la grande objective.

CELIE LAMOUR

par Cléante Desgraves VALCIN

Le 18 Mars 1860 naquit à Jacmel une petite fille à laquelle on donna le prénom de Célié et dont la destinée allait être remarquable.

Toute jeune après ses études primaires commencées à Jacmel, elle fut envoyée au Couvent l'Immaculée Conception, à la Jamaïque, Couvent où naguère les jeunes filles de grandes familles antillaises allaient parfaire leur éducation.

Célié Lamour était fort intelligente, son père, le Sénateur Désilus Lamour — qui devait mourir tragiquement sous Boisrond Canal — avait rêvé d'exploiter cette intelligence et d'acheminer sa fille vers le talent.

Sitôt rentrée de la Jamaïque, Célié Lamour repartit, cette fois, pour un long voyage dont Paris était le terme. Là, elle fut confiée au prestigieux Couvent « Les Oiseaux » que dirigeait alors Madame d'Adam de Pérodyl.

Paris fut pour Mademoiselle Lamour un champ favorable au développement de ses brillantes qualités. Elle rencontra au nouveau couvent de nombreuses petites Haïtiennes qui, elles aussi y étaient venues achever leurs études.

C'est à cet établissement qu'elle s'éprit de l'Histoire Romaine dont elle adorait le caractère des hommes illustres.

Fière, patriote jusqu'au fanatisme, Célié Lamour le prouva presque au soir de sa vie...

Un jour on vit s'arrêter devant son humble maison une luxueuse voiture et en descendre le Président de la République... Célié Lamour qui attendait le haut personnage, l'aborda par ces mots, ou à peu près : « Je vous ai fait appeler

pour vous dire que vous n'avez pas le droit de mettre un homme en prison pour un délit politique et de l'y laisser pourrir comme vous le faites. C'est contre la morale chrétienne... »

Après un séjour de six ans à Paris, Célie Lamour rentra au pays, la valise bourrée de parchemins importants, attestant les études poussées qu'elle avait faites dans la Ville-Lumière.

L'Ecole Secondaire de Jeunes Filles de Jacmel la réclama comme professeur de piano, car elle était fine musicienne.

Elle devait un peu plus tard devenir la directrice de ce grand établissement et y travailler quarante ans.

Quarante ans ! Elle avait donné la moitié de son existence et sa jeunesse tout entière à l'Education, mais elle n'avait pas perdu sa journée car elle pouvait contempler avec orgueil d'excellentes mères de famille, des jeunes filles compétentes qu'elle avait formées.

Sous le Président Michel Oreste, Célie Lamour fut appelée au poste d'Inspectrice des Ecoles de la circonscription de Port-au-Prince.

Ce déplacement fut heureux, il lui permit de retrouver sa fille adoptive Carme Dominique Hyppolite qui écrira en 1927 : « Quelles expressions sont assez justes, assez éloquentes, assez tendres pour traduire toute la profonde reconnaissance de mon âme pour ma chère et bien aimée Mairaine, Célie Lamour qui depuis l'aube de ma vie n'a rêvé que de mon bonheur et m'aide jusqu'à cette heure à le réaliser. »

Et son mari, le poète Dominique Hyppolite, avec enthousiasme et sincérité dira « Chaque fois que je sors d'une conversation avec Mlle Célie Lamour, j'emporte la persistante impression d'avoir lu un livre d'un de mes auteurs préférés : E. M. de Vogué, Dr Gustave Lebon, G. Ferrero sans doute parce que la conversation de Mlle Célie Lamour est agréa-

ble, instructive et morale comme les pages de ces maîtres écrivains ».

Orpheline elle-même dès son jeune âge, Célie Lamour réalisait combien est pesante la vie des orphelins. Aussi, leur faisait-elle une place importante dans son cœur immense.

Ces trois simples phrases et pourtant si véhémentes en témoignent largement : « Orpheline dès ma naissance j'ai été confiée à Célie Lamour qui m'a prodigué des soins constants. Elle a raffermi ma santé chancelante. Aujourd'hui encore c'est mon âme découragée qu'elle ne cesse de remonter. »

Atteinte par l'âge après une vie bien remplie, Célie Lamour prit sa retraite et se retira dans la solitude à Pétion-Ville où la reconnaissance jacmélienne un jour ira mettre à ses pieds une avalanche de fleurs.

Le 19 Mars 1927, jour anniversaire de sa naissance, Mlle Lamour eut la plus grande émotion de sa belle existence. Sur l'initiative de Mesdames Pilié Durocher et Fernand Ambroise la population de Jacmel, touchée des services rendus à la ville par Mlle Lamour délégua auprès d'elle un nombre imposant de ses anciennes élèves et de quelques personnalités pour lui apporter un suprême hommage.

Ces braves pèlerins, le cœur débordant d'affectueuse sympathie parcoururent 25 lieues pour arriver à Mlle Lamour et lui préparer une apothéose en lui remettant une Médaille d'Or.

Avec une émotion compréhensible Célie Lamour écouta les discours et compliments qui lui furent adressés et auxquels elle répondit les yeux gros de larmes.

Dix-sept ans plus tard, le 16 Août 1944, la grande Dame que fut Célie Lamour, entourée de ceux qu'elle avait tant aimés, dont sa petite fille adoptive, Yolande Dominique, rendait son âme à Dieu, munie des Sacrements de l'Eglise.

Elle avait 84 ans.

CELIE LILAVOIS

par Amélie LAROCHE

Une des plus belles figures de l'enseignement privé en Haïti, digne émule de Mme Belmour Lépine, dont elle fut la fille d'élection, Marie Françoise Célie Lilavois naquit à Port-au-Prince et y vécut. Elle était issue de deux anciennes familles de notre sol. En effet, n'y a-t-il pas en Plaine du Cul de Sac, une habitation dénommée « Lilavois » ? Et ne trouve-t-on pas dans les archives familiales, en 1811, An VIIIe de l'indépendance, un brevet dâté du 26 Septembre, habilitant le Lieutenant de Grenadiers, Louis Lilavois, à passer au grade de Capitaine de la 12e demi-brigade, attaché à l'Etat-Major du général Louis Frédérique, à titre de Secrétaire ?

Et le père de notre héroïne, Juste Lilavois. Nous le voyons en 1855, sous l'Empire d'Haïti, Faustin Ier, passer du grade de Sergent à celui de Sous-Lieutenant, puis gravir les divers échelons et arriver en 1866, sous la présidence de Fabre Geffrard, au sommet de la hiérarchie militaire, avec le grade d'Adjudant-Général, Commandant provisoire de la place des Gonaïves. Par sa mère, Ismène Cantave, elle descendait de Jean Cantabre, venu de la Partie de l'Est, s'établir à la Croix-des-Bouquets. Ce Cantabre (francisé Cantave) intronisa la dévotion de Notre-Dame du Rosaire à la Croix-des-Bouquets, par le don qu'il fit à la paroisse d'une statue rapportée de Higuey.

Célie Lilavois fit ses études à l'Institution Mont-Carmel, le florissant Collège Secondaire féminin, fondé et dirigé par cette grande institutrice qu'était Mme Belmour Lépine. Sous

l'habile direction de cette femme avisée, elle s'y montra élève intelligente et brillante, et se distingua de façon si remarquable que Mme Belmour Lépine se l'attacha comme professeur à l'âge de quinze ans, alors qu'elle n'avait pas achevé ses études. Et ce fut pour elle la révélation. Elle s'identifia à sa carrière, s'y donna passionnément et devait lui consacrer soixante années de son existence.

Encouragée par ses succès professoraux, elle fonda elle-même vers 1880, une école maternelle mixte pour enfants de famille. Elle continuait son rôle de professeur, la matinée et s'occupait l'après-midi de son école.

Les débuts furent assez modestes, quatre enfants seulement. Mais l'excellence de sa méthode prévalut, la petite école prospéra et il fallut s'adjoindre des professeurs pour la suppléer le matin. La directrice contrôlait minutieusement tout son monde, maîtresses et élèves. Puis elle se démit de sa charge et s'occupa entièrement de son école, aidée de collaboratrices dévouées. Le cadre s'élargit et sous sa ferme et forte discipline, l'école maternelle se transforma en école primaire, puis primaire supérieure. Les élèves se présentèrent aux examens et subirent avec succès les épreuves des deux brevets.

Que de générations n'a-t-elle pas formées ! Pensez-donc, près de trois-quarts de siècles d'enseignement. Quelques-uns des petits garçons à qui elle inculqua les premiers éléments tinrent un fort bon rang dans les écoles secondaires où ils passèrent par la suite et occupèrent dans le Gouvernement de hautes fonctions : ministres, ambassadeurs, sénateurs, députés, etc.

Qui n'a pas connu Mlle Célié ? Et qui peut dire n'avoir pas été son élève ?

Petite de taille, mince, énergique, la mine sévère, les cheveux bien brossés, coiffés en arrière, toujours habillée de noir ou, dans sa jeunesse portant dans les grandes fêtes reli-

gieuses l'uniforme de la Confrérie des Enfants de Marie, jupe blanche et jaquette noire, elle était fort populaire, bien qu'un peu distante. Excessivement sévère, maniant le martinet avec agilité, (c'était l'usage à l'époque), ses élèves la craignaient, la respectaient, mais l'aimaient car sous cette rigidité, quel grand cœur se cachait. Combien sensible et bon, ouvert à toutes les infortunes. Elle ne se contentait pas de donner le pain de l'instruction : combien d'enfants dont les familles étaient dans la gêne ont été instruits et nourris par elle ! Combien d'anciennes élèves secourues discrètement ! Nul ne le saura jamais. Profondément chrétienne, elle tenait à l'instruction religieuse de ses élèves. C'était le domaine réservé à sa sœur Mlle Louise, qui s'en acquittait avec mérite et dévouement. On se préparait sérieusement à la Première Communion, à devenir des femmes de devoir et ses élèves pouvaient soutenir avantageusement la comparaison avec les enfants des grandes écoles religieuses. Pleine de bon sens, possédant un jugement sain, elle était la conseillère de sa famille et de ses amis. Combien auraient entrepris quoi que ce soit sans consulter « Célie ». Elle était, somme toute, une religieuse laïque. Toute son énergie tenait en Dieu. Toute sa vie reposait sur Dieu, et détail amusant de ses convictions religieuses si bien ancrées, on ne la fêtait pas à sa date anniversaire de naissance, mais le 3 décembre, fête de son saint patron, François Xavier. Le clergé et les communautés religieuses avaient pour elle la plus grande estime. Elle était aussi la grande amie, la conseillère respectée, la providence des prêtres. Les Pères du Séminaire la connaissaient bien, et à sa mort, les R. P. Goré et Froisset lui consacrèrent des articles nécrologiques élogieux où ils exprimèrent toute leur émotion, et le vide que tous allèrent ressentir par sa disparition.

A cette femme forte, les épreuves ne manquèrent pas. En 1908, alors qu'elle assistait à la fête paroissiale de Thoma-zeau, son école disparut, mobilier et matériel, ainsi que la maison de famille avec tous ses souveinrs, tout ce qu'elle

possédait dans les flammes dévastatrices de l'incendie qui ravagea une grande partie de Port-au-Prince. Elle ne plia pas sous l'orage et rouvrit son école dans un autre quartier. Celle-ci connut alors des jours assez sombres mais la ténacité de la directrice surmonta les obstacles et l'essor reprit. Puis vinrent les épreuves morales et bien qu'elle ne fût pas mère, elle connut la pire des douleurs, celle de perdre des enfants. Elle avait adopté et élevé avec le plus grand soin, avec tout le dévouement et l'amour d'un cœur maternel, sa nièce, Sylvia, orpheline de mère, fille de son frère Alexandre avec qui elle était en étroite communion d'idées. Elle en avait fait une jeune fille accomplie. Au moment où la vie s'ouvrait devant cette enfant si aimée, une maladie cruellement la lui enleva. Elle en resta profondément meurtrie pour le reste de sa vie. Mais la chrétienne fit face, elle se redressa et se remit courageusement à la tâche.

Appartenant à une famille nombreuse, trois frères et trois sœurs, — sauf un qui était valétudinaire, — elle leur survécut à tous. Le sort lui réserva un suprême coup, alors qu'elle était déjà octogénaire, malade, impotente. Son neveu Pierre, le fils de son frère Drossaint, sur lequel elle avait reporté toute l'affection, tout l'amour maternel voués à Sylvia, fut emporté en quelques heures par une crise d'appendicite aiguë. Comment ne fut-elle pas terrassée ?

Mais si Dieu éprouva cette âme d'élite, Il lui réserva aussi les heures de triomphe.

Sa longue carrière d'Institutrice faisait l'admiration de tous : le 4 septembre 1935, le Président Sténio Vincent lui décerna notre Ordre National « Honneur et Mérite » au grade de Chevalier pour s'être « distinguée par son mérite personnel et les services remarquables et dévoués rendus dans l'enseignement de la jeunesse haïtienne pendant plus de cinquante années ». Puis en 1940, ce fut l'apothéose : les noces de diamant : soixante années consacrées à l'enseignement. Une grandiose manifestation eut lieu par un beau

dimanche ensoleillé, sur l'initiative de son contemporain, son vieil ami de toujours, son émule dans l'enseignement, côté garçons, M. Caius Lhérisson, Président de l'Association des membres du Corps enseignant et du Comité haïtien de l'Alliance Française.

Elle débuta par une messe d'actions de grâces à la cathédrale — à cette chrétienne de race, il fallait toujours Dieu — à l'issue de laquelle ses élèves d'alors lui offrirent une magnifique gerbe de fleurs. Puis ce fut la séance commémorative au Théâtre Rex, regorgeant d'un auditoire nombreux composé d'anciens élèves, d'amis et d'admirateurs des deux sexes. Le président et le secrétaire de l'Association des membres du Corps enseignant magnifièrent ses vertus, son dévouement, ses aptitudes pédagogiques. Elle fut nommée « Membre honoraire » de l'Association des membres du Corps enseignant et le Comité haïtien de l'Alliance française lui décerna sa grande médaille.

Et puis vint le déclin. Ses proches la jugèrent trop âgée pour continuer cette tâche assidue. Ils avertirent discrètement les parents. Son établissement fut peu à peu déserté et l'école se retrouva comme à ses débuts, une école maternelle, avec six petits enfants. Ce lui fut un grand chagrin. Et comme il arrive souvent à ceux qui se sont voués à une tâche qui leur manque tout d'un coup, son énergie plia, un ressort se brisa en elle : sa voix qui avait tant résonné durant soixante ans, cessa de se faire entendre, elle devint aphone, complètement aphone ; une jambe s'atrophia. Le physique faiblit, mais le moral demeura intact, l'esprit lucide.

Deux ou trois mois après la mort de son neveu Pierre, le 6 octobre 1946, dimanche de la solennité du rosaire, comme répondant à l'appel de l'ancêtre, elle s'éteignit, aimée, respectée et vénérée comme une grande aïeule.

Ses funérailles simples et familiales eurent lieu le lendemain 7, date de la fête du St. Rosaire et rentrée des classes.

Ses anciens et anciennes tinrent à cœur de lui faire un cortège d'honneur. En nombre imposant, ils précédèrent le char funèbre, portant en signe de deuil, un nœud noir sur la poitrine et entourant les fleurs de la reconnaissance.

A cette femme d'élite, qui avait consacré soixante années à l'instruction et à l'éducation de la jeunesse, le Ministère de l'Education nationale ne daigna apporter aucun tribut d'hommage. Pas de délégation, pas de fleurs. Que lui importait ? De son vivant, elle avait connu tous les honneurs. Toutefois, quelques mois plus tard, cette abstention fut magnifiquement réparée et l'école nationale « Célie Lilavois » perpétue sa mémoire pour les générations à venir.

A cette institutrice née, quel plus beau point terminal à sa biographie que la citation de ces appréciations élogieuses de l'Inspection scolaire de Port-au-Prince.

« 6-11-22. — Cette école a été visitée en juin. Aujourd'hui j'y ai trouvé 74 élèves des deux sexes inscrits, tous présents. Bonne discipline et excellente méthode d'enseignement ».

s) Benoit Casséus

« 3 mai 1925. — Excellente école. La directrice assistée d'un personnel dévoué et compétent, assure le bon renom de son institution. Ne manquerai pas de signaler à l'attention des grands pouvoirs publics l'école de Mlle Célie Lilavois.

s) Clément Pothel.

« Bonne école. Mlle Célie Lilavois donne toujours satisfaction à l'inspection scolaire ».

8 juin 1928.

s) C. Pothel.

LUCE ARCHIN - LAY

par André CHEVALIER

C'est dans la fournaise ardente de notre vie d'exilé à Kingston que je rencontrai tout enfant Tante Luce. Elle fut l'amie intime de ma maman et tint sur les fonts baptismaux ma jeune sœur Portia.

Luce Archin-Lay était brillante, spirituelle, instruite et captivante. Elle plaisait à tous ceux qui la rencontraient.

Ancienne élève des Sœurs de Lalue à Port-au-Prince, elle était une des premières de la fameuse promotion de Mère Louise et des Sœurs Barthélémy et Emmanuel et eut pour compagnes de classe Augustine Martin (Madame Charles Desravines), Angélie Raoul, Célie Basquiat, les demoiselles Rivière, Lorinska Cévest (Madame Jacques Léger), Flavie Bouchereau... C'est ce groupe d'ailleurs qui fit la réputation du couvent de Ste Rose de Lima et dota notre pays de cette pléiade de dames qui affirmèrent et lancèrent les belles manières, la politesse et la pensée de la femme haïtienne.

Tante Luce était toujours chez nous, à Orage Street faisant de la musique avec ma mère et chantait à ravir l'air à la mode :

*« Grand'maman ! Grand'maman !
Dans votre jeunesse.
Vous avez dû passer par là ».*

Grâce à cette chanson, elle conquit la vieille Madame Lay et épousa par la suite son fils Louis, procureur de la Maison Nathan, charmant Cubain spirituel et tant soit peu coureur.

Tante Luce, jusque là se montrait très difficile et ne se décidait à choisir un élu parmi les nombreux prétendants qui l'entouraient.

Je ne puis oublier notre parent Pierre Soray, impénitent célibataire qui aimait beaucoup Tante Luce, mais hélas ! en vain. . .

Le séduisant Cubain avait triomphé sur tous les autres par son élégance, son bagoût, son parler tant français, qu'anglais et espagnol. . . Et grâce à la ritournelle de la chanson « Grand'maman, » Tante Luce gagna la partie.

Le volage Louis avec son tempérament de Castillan, viveur et léger et Tante Luce amoureuse, sérieuse et romanesque avaient souvent des chocs dans le ménage.

Tante Luce avait toujours vécu dans une atmosphère de tendresse, d'affection paisible entre son père plongé en des lectures juridiques ; sa mère, Madame C. Archin, pincée dans une robe princesse noire, en deuil perpétuel pour son fils unique Odilon et son Oncle Fénélon Duplessy, long, maigre, sec, rimailant perpétuellement sur un rocking chair.

C'est donc en cette trinité silencieuse et sévère que Luce en lisant des revues et des auteurs anciens et classiques avait coulé sa douce et tranquille vie.

Unie à Louis, elle ne tarda pas à ne pouvoir souffrir davantage son époux léger, très Castillan toujours hors de sa demeure. Oiseau nocturne des rondes galantes ! Quoi ?..

Louis Lay, un matin annonça son départ pour Cuba comme Secrétaire du Général Maximo Gomez pour chasser l'Espagnol de sa terre natale. Louis partit donc combattre pour l'indépendance de son pays.

Luce Archin-Lay rentra de son côté à Port-au-Prince avec ses parents. Femme de lettres, elle se révéla un écrivain de talent. Frédéric Marcelin fut heureux d'en faire la marraine de sa Revue « Haïti Littéraire et Sociale » qu'il fondait. Elle fut vite reconnue une des premières femmes de lettres d'Haïti.

Cuba libre. Ses parents morts. Elle vivait presque seule dans la maison familiale de la Rue des Casernes, lorsque bien des années après, son mari reparut pour se réconcilier. Luce refusa de le recevoir et même de le revoir. Orgueilleuse, romanesque et excentrique, elle se jeta complètement dans la Littérature jusqu'à sa mort.

En terminant, je reproduis ici un extrait d'article de Luce Archin-Lay, ma chère Tante Luce.

SPORT ET ATHLETISME

Une circonstance indépendante de ma volonté m'a empêchée de retourner dimanche, 9 avril, au stand Dessalines applaudir nos sportmen. Mais l'écho de la victoire de l'Union Sportive Haïtienne a retenti jusqu'à moi.

Que les cœurs ne soient pas trop gros cependant ! Mr. Hamilton Pòitevien n'aime pas la défaite et en cela, il est parfaitement homme qui a conscience de sa valeur : Nous lui en faisons compliment. Il a laissé percer son ennui et sa tristesse. Qui se révolte contre la défaite est tout près d'être vainqueur.

A bientôt donc ! Il est brave, aventureux, violemment audacieux, mais il paraît que la vie l'a gâté jusqu'ici la souffrance ne l'ayant pas encore affleuré de son aile : il n'a pas de philosophie.

Gloire aux braves, aux jeunes, aux forts !

Ces victoires en amènent d'autres : le land du foot ball est peut-être aussi le chemin fleuri de l'amour : il y avait cent jeunes filles qui vous regardaient, Messieurs ; choisissez !

MÈRE ALICE

Mme Lamartine Camille

par Cléante DESGRAVES - VALCIN

Eléonore Delvy, en religion Mère Alice, avait été marquée par le destin pour accomplir sur la terre une mission des plus délicates et des plus nobles, originale même.

Fille unique d'Hélène Brown et du capitaine de vaisseau Laurent Delvy, Eléonore naquit à Port-au-Prince le 15 juin 1875.

Remarquablement intelligente, elle eut au cours de ses études classiques un allant, une distinction qui ne laisserent pas de retenir l'attention de ses maîtresses.

A l'âge de seize ans, en 1891, elle formula le grand désir d'entrer en religion.

M. et Mme Laurent Delvy se courbèrent devant sa décision et la petite fille partit pour Paris.

Après son noviciat en la belle capitale, Eléonore rentra en Haïti pour prendre le voile dans la congrégation des Sœurs de St-Joseph de Cluny sous le nom de Mère Alice.

La Congrégation venait de fonder dans le malheureux quartier des Pisquettes l'Orphelinat de la Madeleine et la jeune religieuse, grâce à sa vive intelligence et à son sérieux, fut désignée pour en être la Préfète de discipline.

Elle donna tant de satisfaction à ses supérieures que de cette fonction elle passa à la direction de l'établissement.

Mère Alice, aidée d'un comité composé de dames dévouées à la cause de ces petites orphelines, organisait des fêtes de charité, dont le produit permettait de subvenir aux besoins de ces enfants.

Plus d'une fois, on rencontrait cette pléiade de femmes, Mlle Isabelle Laporte, Mme Emile Rouzier, Mme Albert Horelle, Mme Charles Ewald, l'aumônière tendue pour le soulagement des pupilles de Mère Alice.

Des hommes aussi, par exemple, MM. Dantès Bellegarde, Fleury Féquière, Etienne Mathon, le docteur Dantès Destouches, concoururent à l'épanouissement de l'orphelinat de la Madeleine, lequel avait pris une ampleur extraordinaire.

On en parlait dans les salons, on en parlait dans les rues, partout et ce fut dangereux pour Mère Alice... On ne put digérer qu'une Haïtienne pût se trouver à la tête d'une telle Maison, ah ! ça, non.

Et comme les Religieux ne peuvent jamais discuter les décisions de leurs supérieurs, il fut décidé que Mère Alice donnerait la direction à une Religieuse étrangère.

Il fallait ou se soumettre ou se démettre. Mère Alice prit l'irrévocable décision d'abandonner la vie religieuse et de rentrer chez ses parents, avec le cœur plein d'amertume et de regret. Elle fut remplacée par l'Etrangère en question.

Elle soumit la question au Pape Pie X et, sans fausse honte, elle avoua au Président de la République et à Mme Nord Alexis combien malheureuse elle se sentait d'être séparée de ses petites filles de la Madeleine.

La nouvelle de la disgrâce de Mère Alice émut profondément la population de Port-au-Prince et défraya les conversations les plus passionnées : une victime de cette étoffe ne pouvait pas laisser les Haïtiens indifférents. Une critique acerbe se déchaina contre la nouvelle Directrice qui n'était pour rien dans cette cruelle aventure.

Les démarches de Mère Alice à Rome aboutirent fort heureusement.

Le Saint Père, vivement touché de cette injustice la dispensa de ses vœux, moyennant, à titre de commutation, une confession mensuelle et la récitation journalière d'un Ave et d'un Pater.

Le Docteur Lamartine Camille, qui était veuf, avec cinq enfants en bas âge, pria la jeune fille d'accepter de partager sa vie.

Eléonore, ayant vu dans cette union l'occasion de continuer à remplir la tâche d'éducatrice à laquelle elle venait de consacrer quinze ans, accueillit la demande du Dr. Camille, et le 16 octobre 1906 ils se marièrent à l'église Ste Anne.

Lamartine Camille, médecin des pauvres de tous les quartiers, celui qui recevait très souvent un gros merci comme honoraires, fut heureux de trouver une compagne de cette envergure pour l'aider à réaliser le plus de bien possible et surtout à élever ses enfants.

Dieu l'avait comblé car en cette épouse distinguée et charitable, il avait acquis une fille dévouée à la vieille maman de sa première femme, ce qui permit à Grande Olympe de demeurer avec ses petits-enfants Nelaton, Léléo, Nella, Anna et Charles, encore si jeunes...

Mme Camille avait soif de se donner plus largement, elle sollicita du gouvernement haïtien la direction d'une école primaire. Le 19 Mars 1907 elle fut placée à la tête de l'Établissement professionnel Elie Dubois que venait de fonder l'Honorable Ministre de l'Instruction Publique Me Trasybulle Laleau, sur la proposition du député Fleury Féquière.

Mme Camille y resta trois ans, au cours desquels une pénible maladie l'obligea de demander des congés réitérés, ce qui la désola.

En 1910, elle résolut de résilier sa fonction et écrivait au Chef de l'Université d'Haïti : « votre département a dû m'accorder des congés assez prolongés pour me permettre

de me soigner, mais une pareille situation ne peut durer, je dépose ma démission entre vos mains. Cette décision imposée par les circonstances me fait beaucoup souffrir, car mon cœur est attaché à cet Etablissement à la fondation duquel je peux dire avoir quelque peu contribué.

Je me retire en souhaitant qu'il se développe et devienne de plus en plus utile à la Jeunesse féminine haïtienne, etc »

Mme Camille eut un fils, Roger, qui, malheureusement, est mort jeune, mais elle a laissé à la société haïtienne de beaux échantillons : le Docteur Nélaton Camille, aujourd'hui maire de la Capitale, le Pharmacien Léléo Camille, Mme Max Walker, Mlle Nella Camille remarquables par leur honnêteté.

Eléonore Camille était membre de l'Association des Dames de St-François de Sales et, dans la mesure de ses moyens elle protégeait les déshérités de la maison Centrale.

Eléonore Delvy-Camille était une femme forte dont la vie a été toute de dévouement et de sacrifices.

L'abandon du voile religieux n'a pas nui à sa belle carrière d'éducatrice ni à son besoin de servir. Et ce fut à sa mort que les enfants de son mari, qui l'appelaient maman, se sentirent vraiment orphelins.

Eléonore Delvy Camille (Bouilloute pour ses intimes) est morte mais, ses actes la suivent.

Nous prenons un immense plaisir, pour corroborer ce que nous avons dit, à rapporter l'opinion du Dr Nélaton Camille sur sa mère adoptive :

« Depuis longtemps déjà je rêvais d'avoir l'occasion pour traduire ma reconnaissance filiale et exalter la grandeur d'âme de celle qui passa toute sa vie à superposer son amour, sa bonté et sa charité à l'innocente sensibilité instinctivement égoïste des enfants orphelins, dont mes sœurs, mes frères et moi-même fûmes du nombre.

Ma mère mourut, nous étions tous en bas âge. Mère Alice qui, à cette époque, avait déjà laissé l'Orphelinat de la Madeleine dont elle fut l'une des directrices, épousa mon père et continua à nous chanter sur le même ton et avec la même douceur, les mêmes petites chansons que nous entendions comme venant de la même voix affectueusement caressante de l'autre qui venait de partir.

Je vous laisse deviner, en écrivant ces lignes la pensée secrète de mon âme à l'égard de la femme que trop souvent, et fréquemment à tort, on veut dissocier de la mère. En traduisant ainsi ma gratitude au sexe, j'éprouve comme un besoin de m'excuser auprès de toutes les mères et particulièrement auprès de la mémoire de la mienne propre.

Que je sois pardonné, qu'il me soit permis d'affirmer — c'est l'homme qui se souvient de son enfance — que cette femme qui fut ma belle-mère m'avait prodigué jusqu'à sa mort et d'une façon égale l'affection qu'elle donnait au propre fils qu'elle eut de son mariage. »

Ce témoignage combien éloquent du Dr. N. Camille suffirait à montrer la belle figure que fut Mme Lamartine Camille, mais il nous a priée d'accorder à notre humble plume l'honneur d'en retracer les traits.



MÈRE AIMÉE DE MARIE

par Cléante DESGRAVES - VALCIN

Le 5 avril 1876 amena une joie débordante dans la famille de Monsieur Manigat, car une petite fille venait de naître.

On la baptisa du nom d'Amélie sans penser un moment qu'il arriverait un jour où elle changerait ce nom si joli contre un autre plus noble à ses yeux.

Monsieur Guillaume Manigat, ancien directeur du Lycée Pétiou et du Lycée du Cap-Haïtien, ayant été désigné, pour remplir une mission à l'étranger y amena sa fille encore tout enfant et la confia à des religieuses.

Amélie Manigat fit des études poussées et conquit l'affection de ses supérieures, lesquelles avaient découvert en elle une étoile de belle grandeur.

Amélie, se sentant attirée par la vie religieuse voulut revoir son pays et sa famille une dernière fois avant de se consacrer au service de Dieu. Et pleine de joie et de bonheur elle débarqua en Haïti en 1900. Après quoi, Amélie Manigat fit ses adieux, non seulement à ses parents et à sa patrie mais au monde.

Au couvent, elle se fit vite remarquer par ses dévotions à la Vierge Marie, parce que, peut-être elle était née en la fête de Notre-Dame des Neiges. Aussi, en prenant l'habit religieux, reçut-elle le nom significatif de Sœur Aimée de Marie à la vieille congrégation des Filles de la Compassion, à St. Denis, en France.

Intelligente, cultivée, bonne, Sœur Aimée de Marie fut choisie pour être l'assistante de la Supérieure générale. A

ce titre, elle prit une part active à la fondation des maisons de la congrégation en Angleterre et en Belgique, à Piétont.

Sœur Aimée de Marie, grâce à ses précieuses qualités, fut choisie pour succéder à la Supérieure générale devenue âgée et naturellement fatiguée. La jeune religieuse déclina cet honneur, mais on lui imposa cette fonction une seconde fois, il fallait obéir, elle accepta.

Supérieure générale de la Congrégation des Filles de la Compassion ? ce n'était certes pas là un titre banal, aussi le Président Sténio Vincent, pour bien en marquer la fierté du pays, décerna-t-il à Mère Aimée de Marie la médaille de l'ordre national Honneur et Mérite à titre d'Officier. C'était en 1936 et elle avait 60 ans.

Cette nouvelle combla les familles haïtiennes de satisfaction, et celles de nos compatriotes qui étaient élèves au couvent des filles de la Compassion se sentaient fières de cet évènement sensationnel : une Haïtienne à la tête d'une si grande congrégation.

Nul n'abordait la prestigieuse Mère sans être conquis par le charme qui se dégageait de toute sa personne. Mère Aimée de Marie avait un jugement sûr, beaucoup de tact dans l'exercice de sa haute et délicate fonction qu'elle garda neuf ans.

Mère Aimée de Marie, le 1er Janvier 1945, allait en inspection avec une autre religieuse quand arrivées à Jonquières-Lez-Lens (Pas-de-Calais) elles furent victimes d'un tragique accident. Leur voiture fut tamponnée et brisée par un camion militaire... On vit une mare de sang. Hélas ! on releva une morte et une blessée, la morte c'était la Supérieure Générale de la Congrégation des Dames de la Compassion.

Mère Aimée de Marie avait consacré quarante cinq ans de sa vie à la religion qu'elle avait tant aimée.

Les Haïtiens se sentirent aussi désolés de cette mort tragique qu'ils avaient été heureux à la nouvelle de la dignité à laquelle on avait élevé la religieuse.

Des télégrammes et lettres de condoléances partirent en nombre d'Haïti vers les dames de la Congrégation des Filles de la Compassion profondément affligées.

Mère Aimée de Marie proche parente de Mmes Charles Dubé et Chrisostome Rosemond, est l'Haïtienne qui avait le plus honoré son pays à l'étranger.

Sur l'œuvre de Mère Aimée de Marie, en France, nous publions, in extenso, une page qui, sur notre demande adressée au couvent Notre Dame de la Compassion, à St-Denis, nous est venue d'une de ses anciennes élèves : Mlle M. Doutrouve de la L. F. A. C. F. dont elle est un des principaux écrivains.

Nulle autre qu'une de celles qui ont partagé sa vie ne saurait mieux mettre en lumière le prestigieux visage de cette Haïtienne à la débordante humanité.

MERE AIMEE DE MARIE

SOUVENIRS D'UNE ANCIENNE ELEVE SES DONS D'EDUCATION

J'avais 7 à 8 ans quand arriva au Pensionnat de Saint Denis une postulante grande, mince, d'une distinction et d'un charme incomparables. Sa couleur ne nous étonna pas car le pensionnat comptait une bonne dizaine d'Haïtiennes que nous aimions beaucoup.

A douze ans, j'étais dans la classe de Mère Aimée de Marie, la fameuse « classe rouge » réputée la plus terrible. Ces grandes filles (la plupart avaient de 13 à 15 ans) toujours en quête d'un bon tour à jouer ou d'une petite rébellion

à organiser, furent tout de suite subjuguées par cette jeune religieuse si calme, qui *n'élevait jamais la voix* et que l'on sentait vivre en présence de Dieu. Elle obtenait de nous, d'un regard, d'un geste, d'un sourire, tout ce qu'elle voulait

Son enseignement était incomparable. Bien avant qu'on parlât des « *méthodes actives* », on pourrait dire qu'elle les avait inventées : participation individuelle ou en équipe des élèves à leur propre éducation, liberté raisonnable, régime de confiance, latitude toujours accordée aux élèves de poser des questions, attention portée aux plus faibles moins intelligentes, souci de faire rendre à chacune toute sa mesure : tels étaient, je crois, ses principes en éducation. Elle avait une manière à elle *d'ignorer « les agitées »*, qui les calmait beaucoup mieux qu'une réprimande.

Je me souviens qu'ayant présenté une carte de géographie fort peu soignée, elle m'appela et me dit avec gravité : « *Rappelez-vous que faire son devoir, ce n'est pas s'appliquer quand on est sûre de réussir dans les matières que l'on aime, c'est faire ce que l'on n'aime pas par amour pour Dieu.* » La leçon ne fut pas perdue. Je m'en suis toujours souvenue aux heures difficiles.

SON SENS SOCIAL

Mère Aimée de Marie avait, à un degré remarquable, « le sens des autres ». Quand on lui parlait, elle semblait n'exister que pour vous. Accueillir, aider, consoler, lui semblait aussi naturel que de respirer.

Devenue Assistante, puis Supérieure générale, elle fit de la maison-mère de Saint Denis, située en plein milieu ouvrier et fort peu chrétien, une sorte de *poste de secours permanent*. « Il faut aller chez les Sœurs » nous disait-on. Et là, on trouvait toujours accueil et aide.

Cette action sociale et charitable s'exerça particulièrement pendant les deux guerres mondiales.

En 1918, la maison, transformée en ambulance, fut pour les blessés et leurs familles, un havre de paix. Des familles dispersées furent hébergées et adoptées tant que dura leur misère. Une fois sauvées et reconstituées, elles gardèrent à la Compassion et à ses supérieures une reconnaissance immense.

Lorsque Mère Aimée de Marie fut nommée Supérieure générale au cours de la guerre 39-45, les conjonctures étaient dramatiques : occupation allemande, menaces latentes de la Gestapo, restrictions alimentaires allant jusqu'à la famine, bombardements aériens de jour et de nuit (la région de Saint Denis fut particulièrement éprouvée) tout cela pesait sur nous comme un joug de plomb.

Quoique profondément attachée à sa patrie natale, Mère Aimée de Marie aimait la France, sa seconde patrie, et elle souffrit de ses malheurs autant que la plus Française d'entre nous. Ses prières obtinrent sans doute que le couvent ne fût pas « occupé » par les Allemands, mais une dizaine de religieuses anglaises furent emmenées dans un camp de concentration.

Mère Aimée de Marie encourageait tout le monde autour d'elle. Sa grande préoccupation était de secourir les affamés. Chaque fois qu'elle put se procurer des vivres elle les distribua autour d'elle, avec une espèce de « divination » des besoins les plus cachés. Que de familles qui n'auraient jamais osé se plaindre, reçurent un repas « tombé du ciel » le jour même où elles n'avaient rien. « Je m'en doutais » disait Mère Aimée de Marie, souriant discrètement.

Quand, en août 1945, les Allemands vaincus évacuèrent le territoire, c'était l'époque des vacances. La plupart des enfants de Saint-Denis n'avaient pu être envoyés à la campagne, les parents ne voulant pas se séparer d'eux en de telles circonstances. C'est alors que le couvent de la Compassion donna un magnifique témoignage de sens social et

de charité. Un « centre de vacances » y fut organisé et confié à de jeunes religieuses, animées de l'esprit qui avait présidé à leur formation.

On y accueillit gratuitement tous les enfants que leurs parents y présentèrent, qu'ils soient élèves de l'école libre ou de l'école laïque. Il y en eut *plus de 200*. Amenés le matin par leurs parents, ils recevaient à midi un substantiel repas et, à 4 heures, un goûter — alors que partout les vivres étaient épuisés — le potager et le verger furent largement mis à contribution.

L'emploi du temps était aussi intelligent qu'agréable — répartis en sections selon leur âge, les enfants jouaient dans le parc, apprenaient à chanter, à dessiner, etc. Les alertes obligeaient constamment à se mettre à l'abri dans les caves. On en sortait en chantant.

A partir du 24 août, les enfants ne purent sortir ; la population ne quittait plus les abris. Le couvent accueillit cependant des voisins apeurés, des enfants séparés de leurs parents, et, pendant trois jours de bombardement intense passés à la cave, on ne cessa de prier — un obus tomba sur le couvent, plusieurs dans le jardin ne faisant aucune victime. Mère Aimée de Marie semblait communiquer à tous son *admirable sérénité*.

Enfin, le 26 au matin, les chars de l'armée Leclerc, bientôt suivis des Américains, nous libérèrent !

On peut dire que, grâce à la Supérieure générale et aux religieuses formées par elle, un immense service fut rendu à la population laborieuse de Saint-Denis. Cet accueil des enfants, c'était vraiment en ces jours tragiques, « *le geste à faire* ».

Mère Aimée de Marie avait toujours le sens de l'opportunité !

(M. Doutreuve)

VISAGE D'INSTITUTRICES

par Marie-Thérèse COLIMON

Toute une série de femmes remarquables se sont appliquées dans le cours du siècle dernier à façonner l'âme de ce peuple, à lui inculquer, avec les notions essentielles du savoir, les brillantes qualités d'âmes, de volonté éclairée et d'ardent patriotisme qui firent d'un pays hier encore plongé dans la servitude, cette nation dont nous sommes fiers à plus d'un titre.

Institutrices d'autrefois, je crois vous avoir rencontrées. Malgré vos différentes personnalités, vous vous ressemblez toutes, car c'est le même esprit qui vous anime et ce même désir de progrès, ce même amour de notre patrie que vous vous êtes insufflés de l'une à l'autre et que vous vous êtes passés comme un précieux héritage !

Pareillement penchées sur les jeunes têtes pareillement dévouées jusqu'à l'abnégation, vous avez apporté toutes, sans exception, la même maternelle sollicitude, la même patience de jardinières à modeler les cœurs et les âmes des générations qui vous furent confiées.

Peu ou mal rétribuées, vous saviez tout donner de vous-mêmes, sans exiger le prix de vos peines que l'argent d'ailleurs est incapable de payer. En retour, vous réclamiez seulement un peu d'affection ou de reconnaissance, la joie avant de mourir de constater les résultats de vos efforts. Mais souvent hélas vous ne récoltiez qu'indifférence, mépris, ingratitude. Cet ouvrage serait incomplet si n'étaient cités les noms de quelques-unes de ces femmes de mérite.

Voici ce que nous extrayons de l'« Abeille haïtienne » du 1er novembre 1817 : « Marie Jeanne Mazère, dame Pelagie Varin, est décédée le 18 de ce mois à l'âge de 67 ans, le grand nombre d'individus de tout âge et de tout sexe qui ont assisté à son enterrement est une preuve que la défunte était aimée et considérée de tous ceux qui la connaissaient. Madame Pelagie Varin était une des plus anciennes institutrices de Port-au-Prince, elle a donné les premiers éléments de l'éducation à beaucoup d'Haïtiens ; elle enseignait encore des jeunes demoiselles avant ses derniers moments. Sa tombe a été arrosée des larmes du regret et a retenti des cris de la profonde douleur, hommage bien dû à la mémoire d'une personne qui fut douée des qualités des plus recommandables et qui savait faire chérir la vertu en la pratiquant elle-même ».

...La ville de St-Marc garde un pieux souvenir de Antoinette Dessalines de son vrai nom « Antoinette Pierrot », fille d'un modeste planton de l'empereur, Antoinette fut élevée par Mme Dessalines et fut l'une des plus remarquables des filles adoptives de Claire Heureuse. A la mort de celle-ci, elle se fit le pieux devoir de garder le flambeau du souvenir de ses illustres parents. S'étant consacrée à l'enseignement, tout en formant plusieurs générations de St-Marcois dont quelques membres sont devenus des citoyens éminents, Antoinette Dessalines, en des causeries hebdomadaires, réunissait les habitants de la ville et les éclairait sur les faits de notre histoire nationale qu'elle avait vécus. Parfois, elle voulait bien leur faire admirer les souvenirs qu'elle avait conservés de Mme Dessalines parmi lesquels son anneau de mariage.

La ville de St-Marc, en témoignage reconnaissant, a dénommé « Ecole Antoinette Dessalines » une de ses plus grandes écoles de filles.

...Au tableau d'honneur de l'enseignement, en la ville des Cayes, nous notons avec plaisir les noms suivants d'intéressantes institutrices au sujet desquelles nous ne pouvons

nous étendre, faute de documents : Mme Numa François de qui les parents avaient pris une part active à la guerre de l'indépendance et à qui fut confiée la direction de l'école secondaire de cette ville. Mmes Scaevola Rameau, François Bermingham qui, malgré une malheureuse cécité, alliait la douceur de son caractère à la vivacité d'une intelligence déliée. De toutes ces créatures d'élite, la ville des Cayes garde un impérissable souvenir.

...A Port-au-Prince cependant, mourait, en 1903, une institutrice qui, dès 1895, était appelée par M. C. Lhérisson, la doyenne du corps enseignant.

Très jeune, Caroline Chauveau débuta dans l'enseignement à côté de sa mère, directrice du Pensionnat National de demoiselles sous le gouvernement de Geffrard.

En 1867, elle ouvrait une école privée qui ne tarda pas à prendre de l'extension. Mariée à M. Watson, de nationalité américaine, son bonheur conjugal ne dura pas longtemps. Son mari l'ayant abandonnée elle se consacra entièrement à sa fille et à son école. L'âge et la maladie ne purent la contraindre à abandonner sa tâche. Au Bois de Chêne où était situé son établissement, elle rassemblait dans un petit local propre et bien aéré toute la gent enfantine des quartiers avoisinants. Comme toutes les vraies institutrices, elle ne se sentait heureuse qu'au milieu de ses élèves. « On ne rompt pas si facilement, disait-elle avec une si douce habitude ». Et malgré les avis du médecin prescrivant le repos, malgré les protestations de sa nièce Erima Guignard, sa meilleure collaboratrice, elle persistait à réunir autour de sa chaise longue ses chers enfants dont seule la mort allait la forcer à se séparer.

...Pour continuer sa tâche, elle laissait heureusement Erima Guignard, fille d'une sœur de Caroline Chauveau, Mme Guignard, malheureuse victime d'une révolution sous Salnave, tuée accidentellement par une balle perdue.

Erima Guignard, aux solides qualités dont elle avait hérité de sa tante, joignait une rare affabilité et une courtoisie inégalée. Plus d'une de nos mères de famille de Turgeau et de Bois-Verna se souvient d'elle avec émotion.

Trottinante et attentive, elle allait de l'une à l'autre, avec tendresse et attention dans son école où une discipline très douce faisait régner une atmosphère tout à fait familiale. Devançant nos pédagogues modernes, mademoiselle Erima faisait de son école un foyer chaud et affectueux où l'enfant s'épanouissait avec confiance.

Elle mourut en 1923. Avec le concours de ses anciens élèves, on lui fit de splendides funérailles qui revêtaient presque, dirait-on, un caractère national, tant le convoi fut imposant.

A côté d'Erima Guignard, nous ne pouvons nous empêcher de citer le nom de sa collaboratrice Marie Adrienne Esther Marchand Théau qui, en 1874, élève de Virginie Sampaeur, n'abandonna l'enseignement qu'en 1923, à la mort d'Erima.

Grâce au zèle désintéressé et à l'entier dévouement poussé jusqu'à l'excès de Mlle Esther qui passa plus de 23 ans à l'établissement d'Erima Guignard, elle contribua au bon renom de cet établissement qu'on cite encore comme une des meilleures écoles primaires laïques de l'époque. La bonté, la générosité étaient les traits distinctifs de son caractère. Quoique sans fortune, nulle misère ne la laissait indifférente et à l'époque des premières communions, elle se dépensait sans réserve pour faciliter l'habillement des enfants pauvres.

Douée d'un attachement profond pour les siens, Esther Théau fut victime de son dévouement à sa famille en contractant une maladie contagieuse qui la conduisit au tombeau.

Henriette Biamby, nièce d'Argentine Bellegarde, marcha sur les brisées de sa tante et fut, comme l'avait voulu cette grande éducatrice, une femme forte, une institutrice remarquablement dévouée et préparée à sa tâche. Professeur au Pensionnat national de demoiselles, Henriette refusa nettement de se marier pour consacrer sa vie tout entière à former des Haïtiens dignes et honnêtes par amour de son pays et de sa race : « Vous entendez dire souvent dans la vie, disait-elle, que le pays est perdu, que notre race est inférieure, ce n'est pas vrai, mes enfants. Mais sachez-le : tant valent les fils, tant vaudront le pays et la race ».

Saluons bien bas ces représentantes mémorables du corps enseignant, Haïtiennes de grand mérite, et souhaitons qu'elles soient les émules souvent consultées de nos actuelles institutrices.



LE PALMARES DE NOS FEMMES

Mme Théligny Mathon

par Antoine BERVIN

Lorsque la République d'Haïti aura décidé de dresser le palmarès de ces femmes célèbres qui se sont signalées dans l'Histoire, par leur courage, leurs talents ou leurs vertus domestiques, elle inscrira, certes, en lettres d'or, les noms de Marie Jeanne, Henriette St-Marc, Marie-Louise Christophe, ainsi que la belle phalange des femmes admirables de Miragoâne. Elles ont toutes mérité, à des titres divers, l'admiration collective du peuple haïtien.

Un peu plus bas, dans l'ordre civil et social, elle inscrira les noms de plusieurs autres, plus nombreuses que les premières, mais aussi méritoires et aussi dignes de notre respect. On ouvrira une enquête générale à travers le pays pour les signaler à l'édification de la nation. Cette liste s'allongera, elle comprendra toutes ces femmes vertueuses, dévouées et effacées qui se sont sacrifiées silencieusement pour le bonheur de leur foyer, l'éducation de leurs enfants, la paix de la maison. Elle sera certainement longue, cette liste, et elle parviendra au nom de Madame Théodora Holly, remarquable par ses qualités intellectuelles et qui se prodiguait dans des conférences particulièrement instructives pour notre société; elle retiendra aussi le nom de Madame Auguste Garoute, ancienne Présidente et animatrice incomparable de la Ligue féminine d'action sociale, dont le nom et le souvenir sont liés d'une façon impérissable à l'œuvre éminemment heureuse de cette Association.

L'action de nos femmes, dans le progrès général du pays, pour discrète qu'elle fut, n'a pas été moins efficace, ni moins importante auprès de celle de nos hommes. C'est une nomenclature à établir pour montrer l'influence active et bienfaisante de la femme haïtienne, non seulement dans la gestion de la maison, mais aussi dans les domaines qui intéressent le relèvement et la grandeur du pays, soit par la politique, par l'éducation, soit encore par l'hygiène publique ou le commerce.

Je voudrais prendre occasion de cette chronique pour rappeler le nom d'une Haïtienne, que j'ai eu l'honneur d'approcher et qui m'avait toujours frappé par sa distinction simple, la douceur de son langage et la haute sagesse de ses propos. Je veux parler de Madame Théligny Mathon. Madame Mathon était une belle Haïtienne dans toute l'acception du mot. Elle avait beaucoup d'esprit et de grâce, la grâce du cœur et celle du visage. Elle ne se départait jamais de son sourire, et disait tout en souriant. C'était faire preuve d'une grande force morale, d'une philosophie sereine, d'un équilibre parfait de la conscience. Elle fut inspectrice générale de l'Enseignement. De taille moyenne, avec une coiffure de reine, quand elle était assise, son port incliné en avant, Madame Mathon présentait la prestance d'une grande dame. Et en fait elle l'était. Elle avait une diction nette que facilitait avantageusement une merveilleuse denture. Son regard était la franchise même, elle laissait l'impression de respirer l'honnêteté par tous ses pores. Elle ne se produisait pas socialement, comme il est de mode de le faire ces jours-ci, c'est-à-dire en étant présente à toutes les réunions mondaines. Elle appartenait plutôt à l'avant-dernière société haïtienne, celle qui vivait repliée sur elle-même, avec ses vertus domestiques, entourée de sa maisonnée.

J'ai eu l'honneur de m'approcher de cette belle créature de notre terroir. Son accueil était fait de simplicité, mêlée de

grâce anglaise, c'est-à-dire sûre d'elle même. Et la grâce rayonnait sur elle pendant toute la durée de l'entretien.

Madame Mathon fit une fois l'apologie de la bonté, comme source infinie de bonheur spirituel, comme arme bien-faisante et triomphante, se trouvant à la disposition de tous, pauvres et riches et qu'elle s'étonnait que les hommes n'en fissent pas un constant usage dans leurs rapports politiques et sociaux pour résoudre les différends qui parfois les divisaient. Le visage de la noble Haïtienne empruntait, au cours de sa dissertation, la beauté même de son langage. Elle avait un cœur d'or, et jugeait le monde à sa mesure. Elle se nourrissait de lectures pures et honnêtes et pensait à la perfectibilité de l'espèce humaine. Madame Mathon croyait encore en la bonté des hommes. Quelle pureté d'âme. Or nous savons tous que les hommes refusent positivement d'être bons et se targuent de préférence d'être des diables. Ils refoulent toute la bonté. Et depuis 2000 ans, inclination à la bienveillance et à l'amour, l'Eglise chante ces hymnes en faveur de la transformation des âmes, et n'a pas toujours réussi. Dieu lui-même, peu de temps après la création du monde, se rendant compte qu'il avait engendré des monstres, en lieu et place des hommes, envoya le déluge universel.

Quand même le passage de Madame Théligny Mathon dans ce monde, avec ses nobles propos, aura été pour nous comme un de ces sourires merveilleux qu'on relève sur les visages délicats des madones, mais qui ne reçoivent malheureusement guère de répliques.

Néanmoins, au moment où le gouvernement haïtien fait le bilan moral d'un siècle et demi d'efforts, de dévouement et de mérites, au service de la Patrie, il ne sera pas dit que ce Palmarès sera exclusif de la contribution des hommes et qu'un juste hommage ne sera pas rendu au moins, également à toutes nos femmes, à l'une de celles qui se sont élevées à la hauteur de leur mission et dans la place où le destin a bien voulu les situer.

CLEO RAMEAU

par Antoine RAMEAU

Vers 1834, Schoelcher, réalisant sa mémorable tournée à travers les Antilles en vue de son grand ouvrage sur les colonies françaises, débarqua un beau matin dans la baie de Port-au-Prince en compagnie de deux autres personnes. L'un de ses secrétaires était une jeune fille de grande culture : Mme Saint Clair de Brenneville, abolitionniste fervente autant que pédagogue distinguée. Mme de Brenneville fut dépêchée aux Cayes à titre d'observateur. Elle séjourna pendant un mois environ dans le Sud. L'accueil que pendant son séjour aux Cayes lui ménagèrent les familles de la ville était à ce point empreint de bienveillance que la noble visiteuse n'hésita pas à promettre de revenir au printemps de l'année suivante pour essayer de se fixer au milieu de la communauté noire d'Haïti. Et elle tint parole en effet, en venant, accompagnée d'une de ses compatriotes, Madeleine Brocca, s'installer chez nous comme institutrice. Et voilà comment, par le simple hasard d'une visite l'on eut aux Cayes, en l'an de grâce 1835, la bonne fortune de posséder une école de filles, véritable maison d'éducation, dirigée par une institutrice de métier doublée d'une abolitionniste débordante de générosité. Cléo Rameau, née aux Cayes le 18 juin 1832, était donc âgée de trois ans lorsque Mme Saint Clair de Brenneville ouvrit les portes de son école. C'est là qu'elle fut placée et c'est également dans cet établissement qu'elle devait poursuivre ses premières études depuis l'âge de cinq ans jusqu'à sa quatorzième année environ. A ce moment ses parents la confièrent aux soins d'un universitaire français, M. Martin. On devine ce qu'a dû être sa

formation générale sous les auspices de maîtres aussi remarquables par la culture de l'esprit et la distinction de manières. Evidemment, elle ne fut pas la seule à en avoir bénéficié, mais elle était néanmoins la plus âgée des élèves de sa promotion.

Anne-Marie Claire Joséphine Cléo Rameau était le troisième enfant d'une lignée de sept garçons et deux filles issus de l'union légitime du sieur Jean Joseph Rameau et de la demoiselle Anne-Claire Eléonore Stratman, celle-ci née à Curaçao, Antilles hollandaises, le 13 juillet 1798 de parents descendant d'une famille d'Indiens. Tandis que Jean Joseph Rameau lui, était né en Haïti, dans la ville de Léogâne, le 9 août 1787, de parents issus d'une ancienne famille d'affranchis de Saint-Domingue. Les parents de Cléo passaient à ce temps là pour être des gens opulents.

Cléo Rameau (généralement dénommée Roro par ses intimes) ne manifestait pas beaucoup d'inclination pour le mariage. Elle parvint à s'y décider en fin de compte à la suite des instances d'un de ses admirateurs, M. Pierre César qui l'épousa en 1856, au retour d'un séjour de plusieurs mois qu'elle venait de passer en France. Elle avait alors 24 ans. Cette union, comme il fallait s'y attendre, ne connut pas une longue félicité. Le tempérament trop indépendant de Madame se prêtait mal à la discipline de la vie conjugale. Moins de six ans après c'était, en effet, la rupture et finalement le divorce. Et Mme Pierre César qui n'a pas laissé de postérité reprenait son ancien nom de famille et signait désormais Mme Cléo Rameau.

Peu de temps après son mariage cependant, elle avait été appelée vers 1858 comme professeur suppléant à l'établissement de Mme Brenneville. C'était une manière de censeur et de répétiteur à la fois chargé de remplacer à leurs côtés les professeurs absents et de suppléer la directrice dans le maintien de la discipline et les détails de l'administration. Elle avait succédé dans cet emploi à mademoiselle Madeleine

Brocca qui, pour raison de santé, avait regagné la France, son pays natal. Mais, déjà on avait l'impression que, pressentant les atteintes de l'âge et les fatigues inhérentes à une laborieuse carrière de près de 25 ans, le tout, au milieu de conditions sanitaires particulièrement déprimantes : pour toutes ces raisons, on sentait que déjà la directrice aspirait au repos. Aussi, à sa mort survenue en 1864, après un labeur de 28 ans, Cléo Rameau qui depuis cinq ans avait assumé les délicates fonctions de professeur suppléant dans les conditions que l'on sait, assumait-elle en outre la direction de l'école qu'elle s'ingénia à maintenir dans sa discipline invariable et dans l'intégrité de ses traditions pédagogiques. Sa présence à la tête de cet établissement devait durer huit années, assombries en partie, par la guerre civile de 1868 à laquelle la ville des Cayes et ses parents en particulier avaient pris une part active.

En 1872, M. Octave Rameau, son frère, étant ministre de l'instruction publique, elle fut promue à la direction de l'École secondaire de demoiselles des Cayes qu'on désignait aussi sous le nom de Pensionnat national de demoiselles des Cayes. Elle remplaçait, en cette importante dignité, une institutrice de belle renommée, Mlle Esther Boom, qui venait de mourir. Ce brusque changement intervenant dans son existence, devait aussi entraîner un changement dans le statut de son école privée. Celle-ci fut donc annexée à l'école nationale et les deux établissements désormais n'en formèrent plus qu'un seul à partir de ce moment, l'effectif de ces deux écoles réunies devait totaliser un ensemble de 190 à 200 élèves en y comprenant les seize internes, bénéficiaires de bourses spéciales. Et en ce qui concerne la moyenne de présences, celle-ci variait entre 175 et 185 par jour, et ces chiffres, en résumé, se sont toujours maintenus, avec de légères variantes, durant toute l'administration de la nouvelle directrice. Dans tous les cas, ce nouveau champ d'action, en venant élargir son horizon, allait lui permettre de développer encore davantage les dons particuliers qu'on

sentait en perpétuel éveil chez elle : esprit d'initiative, énergie dans le labeur et, par dessus tout, son sens passionné de l'ordre.

Cependant, le personnel de l'école était relativement modeste, ou du moins paraissait tel en ce qui concerne plus spécialement les matières de base dans un établissement que son illustre fondateur Elie Dubois entendait assimiler à une école d'enseignement primaire supérieur. Car ce personnel était en effet composé de deux professeurs de français, deux professeurs de sciences, un professeur d'histoire et de géographie, une maîtresse chargée du cours préparatoire. Puis une maîtresse de musique, une maîtresse de couture et de broderie et une maîtresse d'internat. La maîtresse de musique était là pour le chant et le piano à la fois.

Très méticuleuse dans la réglementation de l'horaire, la directrice ne ménageait jamais ses observations, en termes strictement polis, à ceux des professeurs qui se présentaient parfois avec des retards même insignifiants : « Voyez, depuis cinq minutes, vous me faites attendre et vos élèves aussi Monsieur, qui sont des petites filles, voyons, voyons. » Et quant aux élèves qui avaient le malheur de se trouver dans le même cas, elle ne se gênait pas pour les accueillir à la porte... avec le martinet : dans ce temps-là l'usage du fouet dans les écoles était admis et également reçu comme une chose tout à fait naturelle dans les meilleures familles. D'autre part, son commerce ininterrompu avec les livres classiques lui avait permis d'assimiler avec une égale aisance les différentes matières des programmes scolaires et même partiellement les matières du programme de l'enseignement secondaire classique avec un fort pourcentage de latin. Aussi, chaque semaine, elle procédait à l'inspection d'une classe quelconque où elle allait interroger en personne, et quelle qu'en fût la matière, sur le cours du professeur. Contrôle efficace, qui avait pour effet, de tenir constamment en

haleine maîtres et élèves et de fortifier, en outre, la discipline générale de l'établissement.

Une autre de ses préoccupations consistait encore à aller faire visite aux parents des élèves dont l'absence lui paraissait trop prolongée. Assez souvent, cela provenait d'une petite détresse matérielle ; dans ces cas-là, elle s'empressait toujours d'intervenir en y mettant, d'ailleurs, autant de tact que de prudente discrétion. Car, ces enfants, on le conçoit bien, n'appartenaient pas toutes à des familles aisées. Peu s'en fallait... Systématiquement indifférente à la politique, elle s'est toujours abstenue de prendre position dans les luttes de partis ou les rivalités de classes qui ont divisé son époque. Aussi son autorité morale n'éprouva-t-elle, à aucun moment, d'opposition sensible dans les milieux cayens parfois en état d'antagonisme ouvert.

Du reste ce que par son tact et sa fermeté elle a su réaliser au cours de cette deuxième période de sa carrière, seul le témoignage désintéressé de ses anciennes élèves pourrait l'expliquer.

En ce qui m'est personnel, il m'a été donné de connaître bon nombre de ses anciennes élèves et quelques-unes d'entre elles m'honorèrent même de leur amitié.

Madame CHARLES DESRAVINES

par Agnès DUFANAL - FABIOUS

Augustine Martin naquit le 10 février 1859, à Port-au-Prince, dans une ancienne famille bourgeoise dont le chef, Théophile Martin, était de la carrière de l'enseignement. Sa mère s'appelait Céphise Nau et avait épousé Théophile Martin le 15 septembre 1855. Elle grandit dans ce vieux Port-au-Prince qui n'avait encore guère changé au temps de mon enfance et de mon adolescence. L'on n'y connaissait point les exigences de l'urbanisme, les règles de l'hygiène publique, le confort actuel, l'étalage continu du luxe, l'excessive coquetterie féminine. Mais ce vieux temps avait bien ses charmes. Pour jeunes et vieux c'était une vie insouciant, même si elle était passagèrement difficile, une saine gaieté quand des événements politiques n'éprouvaient pas plus ou moins directement la famille ou quand des deuils aussi scrupuleusement portés que fréquents, vu le nombre imposant des parents, alliés et amis, n'assombrissaient pas son existence.

En ces défuntées années, les cris joyeux de la nombreuse progéniture d'un foyer, à laquelle s'ajoutaient les camarades, de la famille ou du voisinage, éclataient dans les cours spacieuses et les galeries ombragées, volières ouvertes qu'animaient leurs ébats. Les jeunes gens se réunissaient les dimanches ou jours de fêtes, en cercle intime, pour se divertir dans des jeux de société ou des sauteriers, sous l'œil rieur mais vigilant des parents plus âgés, qui prenaient leur part de ces distractions. Dans les milieux les plus selects, les soirs, on jouait du piano, chantait des romances ou l'on disait

des élégies enflammées. Si de grandes festivités marquaient les plus heureux événements de l'existence, on ignorait cette incessante trépidation mondaine qu'on connaît de nos jours, et c'était un événement mémorable lorsque, dans une maison cossue, plus rarement encore au palais, un bal, somptueux et protocolaire, venait laisser un souvenir brillant comme un clou d'or sur la délicate grisaille des jours monotones.

En ces jours envolés, des groupes de jeunes gens, accompagnés des mamans, ne manquaient pas de profiter de la douce lumière de la lune pour faire, à pied, des promenades sentimentales ; quant aux enfants, ils formaient alors au grand air, les couronnes de leurs rondes échevelées et criardes.

A cette époque, aux mœurs devenues bien surannées, c'étaient de rares élus qui voyageaient à l'étranger et, à la capitale même, il n'y avait guère de voitures parce qu'on n'avait pas de grandes distances à parcourir. La ville, en effet, n'envahissait pas encore la campagne ; c'était plutôt la campagne qui prêtait à la ville son pittoresque et ses charmes. Aussi les villégiatures ne s'imposaient pas absolument ; mais quand, en cavalcade, on partait pour des « barbacos », des bains de rivières, jamais mixtes, que les femmes prenaient en chemise, on pouvait savourer sans mélange les délices de la vie champêtre.

Mais l'austérité excessive du chef de la famille Martin, paraît-il, priva trop souvent Augustine et ses deux sœurs de ces innocents plaisirs.

En 1864, les Religieuses de St. Joseph de Cluny, peu après leur arrivée en notre Pays, ouvrirent, au haut de Lalue, leur premier pensionnat ; et la bourgeoisie aisée s'empressa de confier ses demoiselles aux Filles de cette éminente Anne-Marie Javouhey dont des enfants noirs et jaunes avaient hanté les rêves, suscitant ainsi sa sublime vocation de fondatrice d'une Congrégation pour les missions. L'établissement provisoire ne répondrait certes pas à toutes les

exigences de l'hygiène et de la pédagogie modernes. Mais dès ses débuts, l'éducation y fut, pour ce temps, de haute qualité, car, là, fut de suite assurée cette ascension de l'esprit qui est la caractéristique fondamentale de toute vie humaine vraiment digne. Puisque, en même temps qu'elles inculquaient les connaissances livresques nécessaires, alors, à une jeune fille de bonne société, qu'elles donnaient l'enseignement des arts d'agrément, la pratique des travaux manuels et ménagers, ces zélées éducatrices s'ingéniaient surtout par leurs préceptes, leurs conseils, l'exemple édifiant de leur vie, à développer chez celles qui les appelaient « mères » les qualités de cœur et de caractère sans lesquelles l'intelligence la plus cultivée est insuffisante. Leur absence s'avère néfaste même chez l'homme et risque de déshumaniser l'être qui, avec l'esprit et le temps, a dit le naturaliste Buffon, pourra ne plus rien avoir de l'animal.

Et dans cet internat primitif, le verger était tout proche ; la brise sentait bon ; les papillons voletaient dans les classes ; l'abeille diligente, allant, venant, édifiait les écolières ; des passereaux reprenaient avec persévérance leurs légères vocalises ; dans les bouquets de longues feuilles empanachant des troncs lisses comme des colonnes, les « oiseaux palmistes » s'ébattaient en criaillant, se disputaient, se poursuivaient comme des enfants batailleurs. Dans la basse-cour, on reconnaissait des personnages de la Fontaine répétant leurs vieux rôles ou improvisant des scènes inédites.

Dans cette gracieuse ambiance, imprégnée du parfum des prières, de l'encens des cantiques, l'être se pénétrait de poésie comme de mysticité, se spiritualisait de mieux en mieux. Et j'ai lieu de croire qu'Augustine Martin eut, comme moi, plus tard, la chance insigne de rencontrer une religieuse à l'esprit très élevé, à l'âme particulièrement sensible, qui sut la porter à concentrer aussi son attention sur les pages, richement enluminées du Livre des heures de la nature, reflets d'une beauté incréée, parfaite et combien adorable !

Eclosé dans une telle atmosphère, une jeune fille rentrait dans sa famille et la société naturellement parée de cette bienveillance dont parle le Rév. Père Riquet, qui est une forme de l'amour surnaturel. Dieu ! qu'il était préparé, ce cœur, pour le culte du protecteur moral et matériel, au visage de prince charmant, généralement attendu. Car rares, alors, étaient les demoiselles condamnées au célibat forcé qui fait des vertueuses, des héroïnes qui s'ignorent. Bien rares aussi, peut-être, étaient celles qui, tout bas, souhaitaient que l'élu eût une réelle supériorité intellectuelle et morale pouvant justifier cette ferveur qui les émouvait, toutes, délicieusement. Augustine Martin fut, sans nul doute, de celles qui cultivaient secrètement cet idéal qu'elle eut, tardivement — mais qu'importe — le bonheur de voir se réaliser. Car elle épousa un homme de son monde, fonctionnaire estimé de l'administration supérieure qui a laissé une réputation sans tache et qui pouvait particulièrement apprécier les qualités d'une pareille compagne. Il avait, d'ailleurs, l'expérience de la vie conjugale, puisqu'il était veuf et avait déjà une petite fille. Heureusement ! Car la nature affligea la seconde Mme Desravines de la privation si cruelle au cœur féminin, des joies de la maternité. Mais Augustine Martin Desravines eut largement à remplir la mission de mère auprès de sa fille d'adoption et, à un certain moment, auprès des enfants de sa jeune sœur, Mme Joseph Blanchard. Elle fut à la hauteur de toutes ses tâches, accomplissant aussi avec un parfait dévouement ses devoirs envers son père vieillissant et privé de sa digne épouse.

Cependant il faut avouer que dans ce cercle étroit où s'épanouissaient des vertus au seul bénéfice de la famille, une femme d'aussi belle intelligence mais d'un esprit moins curieux et d'un caractère moins bien trempé qu'Augustine Martin Desravines aurait risqué de s'étioler.

Vers 1904, notre pays traversait une crise économique. La Rév. Mère Marie-Eustochie, qui depuis longtemps avait suc-

céder à la Rév. Mère Louise comme supérieure des religieuses de St. Joseph de Cluny en Haïti et qui avait une connaissance approfondie du milieu haïtien, comprit que l'heure était venue de fonder une association des anciennes élèves du Pensionnat Ste Rose de Lima dont le but primordial serait de procurer aux enfants des anciennes élèves qui se trouveraient aux prises avec des difficultés pécuniaires les bienfaits de l'éducation qu'avaient reçue leurs mères. C'était un projet aussi généreux pour les anciennes moins favorisées par le sort que fécond pour la société et le pays. Car à cette époque l'Etat n'avait encore organisé que très peu de bonnes écoles, même simplement primaires, où ces enfants auraient pu, le cas échéant, recevoir l'instruction indispensable au développement de la personnalité humaine et à l'exercice d'un métier pouvant leur assurer une subsistance indépendante et digne. Dans tous les cas, les éminentes éducatrices de la Congrégation de St Joseph de Cluny préféreraient faire profiter, elles-mêmes, les rejetons de leurs filles spirituelles de la partie la meilleure du développement de l'esprit, c'est-à-dire de la culture des sentiments, du sens moral et du sens esthétique, par des disciplines éprouvées dont personne, mieux que des religieux préparés pour l'éducation et enflammés par la mystique chrétienne, ne connaît la valeur et n'assure l'efficacité.

Et avec sa fine intuition féminine, son sens inné des réalités, Mère Marie-Eustochie n'avait-elle pas aussi depuis longtemps senti combien ses chères filles, et particulièrement les plus délicates, au sortir de l'atmosphère surtout idéaliste de Ste Rose devaient se trouver au contact brutal de la vie, à l'occasion parfois de déceptions conjugales ou mondaines, toutes froissées, désenchantées et peut-être à jamais désemparées ? C'est pour cela que notre bonne Mère institua la retraite annuelle durant laquelle des prédicateurs, choisis parmi les plus éloquents et les mieux avertis, auraient l'opportunité d'assurer chez les brebis dispersées du bercail de Ste Rose, la continuité de cette vie fermement chré-

tienne, inaugurée, à l'école, sous la houlette de maîtresses dévouées. Tout en se retrem pant aux sources pures où s'était alimentée leur personnalité, les anciennes, heureuses de se rapprocher, se trouveraient comme les membres d'une même famille où s'observe une haute tenue morale, où se cultive l'esprit d'émulation dans le bien et d'entr'aide amicale exercée avec délicatesse.

Insister sur la formation donnée à Ste Rose de Lima, sur les fins que se proposait d'atteindre la fondatrice de l'association de ses anciennes élèves, c'est la meilleure manière, selon moi, de faire l'éloge de Mme Charles Desravines, puisque parmi les anciennes à qui leurs obligations familiales laissaient quelque loisir pour présider l'œuvre qui lui tenait tant à cœur, Mère Marie-Eustochie choisit Augustine Martin Desravines. Elle devait si bien répondre à l'attente de tous qu'elle resta, durant quatorze ans, à la tête du comité des distinguées anciennes qui dirigeaient l'association. Là, elle se dépensa avec enthousiasme pour présider toutes les réunions, rédiger les rapports annuels et les comptes-rendus des sermons de la retraite pascale, les adresses de remerciements à leurs prédicateurs, pour organiser, avec le concours empressé de ses compagnes, des kermesses aux fins d'alimenter la caisse de l'œuvre qu'on voulait dès lors étendre, pour représenter l'association en des cérémonies ou auprès des membres, diversement affligés, et les reconforter au besoin, de la manière qu'exigeaient les circonstances.

Quel enchantement n'ai-je pas éprouvé alors que j'étais une aspirante-sociétaire, à écouter la prose éloquente et poétique, fleurie parfois d'une citation d'auteur célèbre, en laquelle Mme Desravines rédigeait ses rapports à l'association et où elle exprimait les pensées les plus éloquentes, en même temps qu'elle manifestait la ferveur d'une âme pieuse, la vénération et la reconnaissance d'une fille spirituelle, l'ardeur d'un cœur altruiste qui sait communiquer sa flamme.

Au gré de mes souvenirs, je me plais à représenter Mme Desravines avec sa taille imposante, sa belle corpulence, son port de tête altier, son maintien réservé. ses manières aisées, vibrant, à la lecture de ses rapports, faite avec une diction impeccable, d'une émotion qui se trahit au tremblement de ses doigts. Quelle délicieuse humaniste ne fut-elle pas, bien qu'elle n'ait pas eu la faveur accordée très longtemps après aux femmes haïtiennes de faire ses humanités classiques. Et lorsque, après elle, prenait la parole la spirituelle secrétaire, alors, de notre association, Mme Luce Archin-Lay, l'une de nos premières femmes de lettres et conférencières, le prestige de Mme Desravines n'était pas pour cela diminué ; le charme de la séance se prolongeait seulement...

Ensemble, écoutons un peu Augustine Martin Desravines :

« ...Cette journée était donc extraordinairement lumineuse ; l'aubade des petits oiseaux n'avait pas de cesse de l'aurore à midi ; on dirait que la lumière les mettait en verve, les grisait, leurs roulades vous arrivaient en trilles stridentes ; les maisonnettes éparpillées sur cette plaine verte avaient une fraîcheur d'aquarelle ; une pluie d'or crépitait sur cette terre d'émeraude, sur le vert pâle de nos champs de cannes, sur le flot d'eau étincelant qui caressait nos cressons. Au milieu de cette fête de la lumière et des parfums, j'ai beaucoup pensé à vous toutes et cette hantise de vous voir autour de moi toutes les fois qu'il m'arrive une douce jouissance me fait aimer davantage cette belle association et partant ce beau petit paradis que le ciel nous a donné, cette île superbe délicieusement couchée dans ses eaux profondes comme un magnifique joyau dans son vaste écrin de mer bleue...

« ...Je suis bien convaincue que rien n'est meilleur que de se grouper et d'établir un courant d'amitié, de générosité. Restons donc parfaitement liées, tout ce qui est un lien est en même temps un frein qui nous garantit contre les écarts et nous fait parcourir notre route avec plus de sûreté. On

crée le bonheur et l'affection dans la proportion où l'on montre que l'un et l'autre existent. Dès que le ciel sourit, l'océan, si courroucé qu'il soit, se calme. Donnez, et il vous sera donné, les vagues meurent avec volupté sur les molles plages, tandis qu'elles redoublent de furie contre les rochers sombres et durs ».

Pendant les dernières années de sa gestion, des épreuves, des deuils cruels vinrent successivement affliger notre chère présidente. Elle resta quelque temps encore à la barre, sous l'orage ; puis elle sollicita, comme une grâce, d'avoir la liberté de se consacrer entièrement à ses obligations familiales. Plus tard, elle se retira sous la tente pour se reposer et surtout écouter le Maître et l'Ami qui aime parler à de telles âmes souffrantes dans la solitude mélancolique où elles peuvent se complaire. Je ne doute pas que l'élévation et la constance de ce secret dialogue n'aient, durant les dernières années de Mme Charles Desravines, porté son âme à cette hauteur où atteignent les élus qui ont toujours su comprendre les appels divins. Elle mourut très pieusement à Port-au-Prince le 24 mars 1929.

Augustine Martin Desravines fut un des prototypes féminins d'une époque abolie où des bouleversements économiques et sociaux, à l'échelle mondiale, n'avaient pas encore contraint l'homme à accepter, à rechercher même dans tous les domaines la collaboration active d'une compagne spécialement constituée pour la maternité. Époque où l'on aurait craint de voir s'amoindrir, en les exposant en d'ambitieuses compétitions, la sensibilité, les qualités de délicatesse, d'indulgence, de compassion dont la nature a plus généreusement doté la femme. Et cela pour que l'homme ne pût courir le danger de se déshumaniser définitivement, mais eût l'avantage, au sortir des luttes, parfois féroce-ment égoïstes, de la politique ou des affaires, de se retremper auprès de sa compagne à des sources aussi vives que pures.

Charmante époque envolée où l'on était préparé à suivre le conseil — bien désuet aujourd'hui — d'une femme de lettres distinguée — que j'ai eu d'ailleurs à commenter en l'année déjà lointaine hélas ! d'un examen : « Si vous ne pouvez être une étoile dans le ciel, soyez une lampe dans la maison ! »



ALICE GAROUTE

par Madeleine SYLVAIN - BOUCHEREAU

Alice Thézan, depuis son enfance, fit preuve d'une grande intelligence. Elle grandit dans l'atmosphère des luttes politiques auxquelles sa mère, Pauline Brice, participait activement. Elle raconte elle-même, comment la maison de ses premiers souvenirs à Kingston était « L'auberge de l'Ange Gardien » où tous les Haïtiens étaient sûrs de trouver substantiel repas et paroles réconfortantes ». Les exilés y discutaient constamment des malheurs du pays et de leurs projets pour une Haïti meilleure, la jeune Alice participait à ces discussions et y puisa un amour exalté de la patrie. Mise en pension à son retour en Haïti en 1888, impulsive, elle ne craignit pas de réprimander publiquement une religieuse qui tenait des propos irrévérencieux à l'égard de sa mère patrie retrouvée. Elle acheva de brillantes études au Pensionnat Ste-Rose de Lima.

D'une grande beauté, vive, spirituelle et danseuse accomplie, elle était très recherchée dans tous les milieux de Port-au-Prince et ne tarda pas à se marier à Monsieur Filémon Chérest. Deux enfants naquirent de cette union. Alice, passionnée à l'extrême, chérissait également son mari et ses enfants. Mais son bonheur fut de courte durée. Brusquement, une maladie foudroyante lui ravit ses deux bébés. Mère douloureuse et farouche, elle vit aussi son bonheur conjugal s'effondrer, trompée par celui qu'elle adorait, elle n'hésita pas à abandonner l'infidèle. « Dieu est bon, nous dira-t-elle plus tard, le cœur se renouvelle ». C'est ainsi qu'encore meurtrie, mais guérie de son premier amour, Alice retrouva

le bonheur dans la passion qui l'emporta vers Auguste Garoute, brillant avocat qu'elle ne tarda pas à épouser malgré la défense de l'Eglise qui interdisait le remariage des divorcés. Catholique convaincue, sa conscience lui reprocha toujours sa faiblesse devant l'amour et elle ne retrouva la paix qu'après de longues années, quand elle put reprendre l'exercice des pratiques religieuses après le décès de son premier mari. Auguste Garoute emmena sa femme à Jérémie, petite ville hostile aux étrangers, qu'Alice ne tarda pas pourtant à conquérir.

D'une activité débordante, la jeune femme trouva le moyen de s'occuper de sa nombreuse famille (les cinq enfants de son mari et Louis Garoute, son propre fils) et de révolutionner la vie monotone de la localité. Elle fut la présidente d'un cercle mondain et littéraire qui réunissait toute l'élite jérémiennne. Pleine d'entrain, elle organisa des bals, des réunions, des conférences, des excursions. Elle devint bientôt l'idole de la jeunesse. Malgré son caractère vif et un peu autoritaire, elle était une si bonne organisatrice, d'une si folle gaieté et toujours prête à rendre service qu'on lui donna bientôt le tendre surnom de « *la mère* » qu'elle gardera jusqu'à sa mort.

Elle était aussi, comme sa mère autrefois la providence des pauvres, et fonda une œuvre qui s'occupait des prisonniers.

Elle continuait à s'intéresser à la politique et aidait son mari dans son travail d'avocat, ce qui lui permit d'acquérir des connaissances juridiques approfondies.

A l'époque de l'Occupation Américaine, nationaliste, elle s'éleva contre l'intervention étrangère et recueillit des fonds pour l'Union Patriotique. En 1933, son mari ayant été nommé Juge, elle retourna à Port-au-Prince où elle trouva un champ d'activité digne de ses dons exceptionnels. Elle fut parmi les membres fondateurs de la Ligue Féminine d'Action Sociale.

Dès le premier jour où lui fut exposé la nécessité d'unir les femmes haïtiennes pour la conquête de leurs droits, elle promit son plus entier concours. Fidèle à sa parole, sans jamais hésiter, elle se consacra avec ferveur au triomphe de la cause féministe.

Vice-Présidente (1934 - 1945), puis Présidente (1945 - 1950) de la Ligue, elle en a toujours été l'âme, ne se laissant pas décourager par les sarcasmes et les moqueries, elle lutta constamment jusqu'à son dernier souffle pour l'émancipation de la femme. « J'ai toujours lutté pour la justice et la liberté », dira-t-elle.

Admirablement servie par un talent d'écrivain et d'oratrice, elle ne manquait jamais une occasion de répandre les idées féministes. « Les femmes qui s'abstiennent, disait-elle, pêchent gravement contre leurs sœurs et sans s'en douter contre elles-mêmes ». Aussi ne se contentant pas d'écrire dans les journaux, de prononcer des discours et des conférences, elle prêchait la bonne parole dans les endroits les plus inattendus : dans les autobus, les bals, les salons, dans les magasins, dans les rues, partout où elle trouvait un auditoire sympathique, hostile ou indifférent. La contradiction provoquait les plus brillantes réparties et elle s'enflammait si bien que tous se taisaient pour l'entendre. Malgré l'âge et la maladie, elle resta toujours pleine d'entrain, toujours prête à servir la cause, dépensant sans compter son temps, ses forces et son argent.

Son féminisme n'était qu'une forme de son patriotisme : « Ah ! si renonçant enfin à ses préventions et à son orgueil, l'homme nous accordait le droit de vote et d'éligibilité, que de réformes heureuses ne ferions-nous pas en collaboration amicale avec le potentat qui nous adore et nous dédaigne tout ensemble : création de nouvelles lois d'hygiène ou plutôt observance stricte de celles déjà existantes, lutte contre les fléaux sociaux qui déshonorent notre milieu ; refaire notre

mentalité politique afin que chaque Haïtien, homme ou femme, arrive à se convaincre qu'assurer d'abord la stabilité de nos gouvernements est la seule condition qui permettra de faire œuvre utile et durable ; tâcher d'obtenir la réglementation du travail et l'application des lois faites pour l'assurer ; faire cesser cette injustice du travail de la femme moins rétribué que celui de l'homme ! A compétence égale, salaire égal. Dans le travail comme dans la vie sociale, la femme doit avoir les mêmes droits que l'homme. C'est une question de simple équité... « Tous les buts de la Ligue, disait-elle, tendent à assurer l'évolution complète de la femme d'Haïti et le groupement de toutes les forces de la Nation pour que notre Haïti évolue dans la paix et la prospérité ».

Reconnaissant l'importance des activités communales, elle n'avait d'autre ambition que de servir la municipalité, elle avait un programme magnifique pour celle de Port-au-Prince et certainement La Mère aurait été un grand maire si elle avait pu voir le triomphe du féminisme.

Son activité débordante ne se limitait pas aux revendications légales. « N'oubliez pas, disait-elle, que la conquête de nos droits n'est qu'une partie de notre programme. Notre ligue est surtout éducative et même si nos frères ne nous élèvent jamais au rang de citoyennes d'Haïti, nous poursuivrons notre œuvre de pitié et de solidarité envers les femmes du peuple et les paysannes ». Elle se dépensa sans compter, non seulement dans les écoles du soir de la ligue, à la prison, à l'hôpital, au Foyer Ouvrier, mais aussi dans d'autres œuvres sociales : les Pupilles de Saint-Antoine dont elle était la présidente d'honneur, La Sainte Famille, L'Alliance Française, l'Association des anciennes élèves de Sainte-Rose de Lima, la Société de Puériculture, la Ligue pour la protection de l'enfance, La goutte de lait, et bien d'autres que je ne connais pas. On ne la sollicitait jamais en vain, elle était généreuse à l'extrême et dans les dernières

années de sa vie ayant subi des revers de fortune, elle marchait à pied sous le brûlant soleil mais continuait à soutenir ses œuvres.

Bien qu'elle fût fière, elle mendiait pour les pauvres. « Je n'ai jamais honte de demander pour autrui, mais je mourrais plutôt que de le faire pour moi-même ».

Un jour, on vint me prévenir que La Mère avait été arrêtée, on l'avait vue dans le camion de la police avec Marie-Thérèse Poitevien et une quantité de prisonnières. J'allai bien vite aux nouvelles ; il n'y avait rien de bien grave : la Mère, ayant obtenu la liberté d'une quinzaine de femmes qui avaient été incarcérées parce qu'elles circulaient pieds nus, les accompagnait au marché pour y acheter des sandales.

Aux périodes de malheurs nationaux, elle était l'une des premières à offrir ses services. Lors du massacre des Haïtiens par les Dominicains en 1937, vibrante de patriotisme, elle ouvrit une souscription et suggéra au gouvernement de construire des colonies agricoles pour y établir les rescapés. Le Président Vincent, son ami de longue date, suivit son conseil.

Parfois, indignée par les attaques injurieuses et malhonnêtes des adversaires du féminisme, elle s'emportait : « le sang chaud des Brice lui montait à la tête », elle vitupérait furieusement et nous devions l'entraîner pour calmer sa juste colère. Je me souviens encore des séances mémorables du Congrès des avocats et surtout celle de l'Assemblée constituante de 1946 où les constituants Démesmin et St-Lôt, voulant enlever à la femme des droits acquis, n'hésitèrent pas à calomnier l'Haïtienne. Alice Garoute ne put retenir son indignation, elle bondit de son siège et malgré la sonnette du président, manifesta à haute voix sa désapprobation. Quand nous quittâmes la séance, sous les huées de la foule hostile, mercenaire payée pour son rôle indigne, la Mère étouffait de rage impuissante, elle en fit une maladie !

Chef vigilant, elle ne laissait passer aucune injustice, elle protestait dans des lettres ouvertes d'une facture impeccable, où la fermeté courageuse s'alliait à une politesse raffinée.

Impulsive, autoritaire, elle froissait parfois les susceptibilités, mais elle reconnaissait ses torts avec un charme si généreux qu'il était impossible de lui tenir rigueur. Entirement dévouée à sa famille et à ses amis, elle était toujours prête à les défendre et à les aider, c'est pourquoi elle avait des partisans passionnés.

Le 15 avril 1950, tenaillée par la maladie qui devait l'emporter quelques mois plus tard, elle tint pourtant à venir présenter elle-même les revendications féministes au premier Congrès national des femmes haïtiennes.

« La femme haïtienne, dit-elle, doit être immédiatement émancipée. Elle est une mineure à vie, soumise aux lois de son mari qui a même le droit de la châtier... Quand la femme demande ses droits, on dit qu'elle n'est pas préparée, mais on l'empêche d'acquérir cette éducation. Les bourses pour l'enseignement supérieur dans les pays étrangers sont données seulement aux hommes. C'est un crime envers notre pays qui a besoin de la coopération des hommes et des femmes.

« Il y a dix ans, il n'y avait pas de lycée public pour les filles, elles ne pouvaient suivre les cours d'enseignement secondaire que dans trois écoles privées, toutefois, elles réussissaient aussi bien que les garçons aux examens publics et en ce moment, elles rivalisent avec l'homme.

« Vous croyez, ajouta-t-elle, que ce fameux Code Napoléon a été modifié ? Non, je vous conseille de l'ouvrir et de voir comment les femmes sont assimilées aux enfants et aux fous ». Elle récapitula les textes des lois qui sont préjudiciables aux femmes.

« Nous ne voulons pas diviser les hommes et les femmes. Nous voulons que les femmes préparées puissent exercer des

fonctions publiques. Nous voulons que les femmes votent. Nous voulons qu'elles siègent dans les jurys. Femmes de mon pays, on dit que nous ne sommes pas préparées, mais ce n'est pas vrai car les hommes qui jouissent de ces droits depuis cent ans ne le sont pas davantage. Femmes haïtiennes, debout pour réclamer vos droits ». Ce fut un véritable triomphe, elle fut ovationnée longuement par l'assistance qui tint à rendre un hommage unanime à son généreux dévouement.

Opérée deux mois plus tard, elle ne recouvra pourtant pas la santé. Amaigrie et presque sans voix, elle tint à adresser une harangue aux comités populaires constitués pour la reconnaissance des droits de la femme dans la Constitution de 1950. Ce fut son dernier message dans lequel elle demandait à toutes de s'unir sans distinction de classe.

Sur son lit de souffrance, elle écrivit ce suprême appel aux membres de l'Assemblée constituante qui devaient commencer leurs travaux un mois après sa mort.

« Messieurs les membres de l'Assemblée constituante,

Encore une fois, il vous échoit le redoutable honneur de reviser notre Charte constitutionnelle ; encore une fois, vous tenez entre vos mains le sort de la femme haïtienne. Vous réalisez sûrement que le pays est à un tournant décisif et que les décisions que vous allez prendre vous engageront vis à vis de la Nation. C'est pourquoi je fais un appel aux constituants de 1950 pour réclamer de leur patriotisme les droits civils et politiques pour la femme haïtienne. Jusqu'ici les forces occultes ont travaillé à l'élimination de la femme parce qu'elles entendaient écarter des milliers de votes conscients, capables de faire pencher la balance.

« Messieurs les constituants, revenir sur une erreur n'est pas se déjuger ; ceux qui en 1946 vous ont précédés à cette tribune se sont laissés influencer par des idées subversives qui ont encore une fois retardé l'évolution déjà lente de

notre Haïti. Soyez sourds à la voix de ceux, d'ailleurs peu nombreux, qui disent que la femme haïtienne n'est pas préparée pour exercer des droits, piètre argument quand on pense à la masse d'hommes qui le sont encore moins qu'elle. Je ne reviendrai pas sur l'argument pourtant irréfutable qu'Haïti ayant signé les différentes Chartes reconnaissant les droits de l'homme ne peut, sans se parjurer, refuser de remplir les obligations librement contractées.

Messieurs les Membres de l'Assemblée Constituante, n'oubliez pas que l'assaut est donné à toutes les bastilles ! Donnez à la femme haïtienne le droit et la fierté de coopérer au sauvetage de la Patrie, renversez les barrières qui font d'elle une mineure à vie et en route ensemble cœurs et mains unis pour l'avancement définitif de notre chère patrie.»

Aux derniers jours, Alice Garoute avait la sérénité de ceux qui ont la satisfaction d'avoir accompli leur mission sur la terre, elle était heureuse malgré les douleurs de l'agonie. Quelques heures avant sa mort, le 30 octobre 1950, elle murmura dans un souffle : « Nous aurons la victoire, le Chef me l'a promis » (le Président Magloire). Je désire que le jour où les femmes voteront pour la première fois, une délégation vienne déposer des fleurs sur ma tombe ».

Ses funérailles furent une apothéose. Des délégations de femmes de toutes les classes sociales et de toutes les organisations féminines suivirent le convoi à pied en portant des couronnes. Ce fut une véritable prise de conscience de l'Haïtienne qui, unie autour du tombeau de son leader, jura de continuer la lutte jusqu'à l'émancipation complète de la femme.

La postérité n'oubliera pas celle qui a tant aimé son pays.

LUCIE PARET

(1883 - 1936)

par Maud DESVARIEUX

Mise en pension, deux ans durant, chez les Auguste Paret plutôt qu'ailleurs, il m'a été laissé le rare privilège de vivre dans l'intimité de cette famille haïtienne où les plus belles qualités du cœur s'alliaient à celles de l'esprit.

Madame Auguste Paret (Madame, comme nous toutes, nous l'appelions) était d'une dignité et d'une distinction qui imposaient le respect.

Deux vieilles tantes : Toune et Madame Magloire, sœurs de madame Auguste Paret et une cousine dévouée, Clémence Laborde, complétaient cette famille déjà nombreuse avec les quatre enfants : Esther, Marie, Félix et Lucie. Cette dernière, Lucie Paret, née le 11 mai 1883, était devenue l'âme de la maison. Elle rayonnait partout. Sa cuisinière l'avait surnommée « Ministre ». Un caractère ferme et énergique soulignait sa forte personnalité. A l'âge de seize ans, elle avait déjà fait ses débuts dans l'enseignement. En effet, après de brillantes études chez les Filles de la Sagesse, elle et ses sœurs avaient apporté leur entière collaboration à une école primaire que venait de fonder leur mère, Mme Auguste Paret, devenue veuve. Une méthode pédagogique des plus excellentes à l'application de laquelle s'était voué l'inégalable dévouement de Lucie Paret avait assuré à cette institution des succès des plus réconfortants.

Un grand nombre d'institutrices peuvent s'enorgueillir actuellement d'avoir été formées à l'école de ces femmes

à l'âme si bien trempée. Lucie Paret avait en partage le don d'enseigner. Quand je l'ai connue, elle portait allègrement ses trente ans. Martelant d'un pas assuré les degrés de l'escalier, elle allait d'une classe à l'autre, assumant divers cours et expliquant avec je ne sais quelle maîtrise remarquable devoirs et leçons. Elle travaillait beaucoup, luttait avec âpreté, supportait avec un courage signalé les plus grandes épreuves, endossait ses responsabilités. Elle dirigeait à la fois l'école et la pension.

Un regard froid et pénétrant à travers son pince-nez vrillait les consciences et obtenait la soumission des plus récalcitrantes. Lucie Paret était d'un calme où se lisait aisément toute la beauté de son âme. Ses décisions toujours bien posées étaient le plus souvent sans appel. Certaines élèves, naturellement ne l'aimaient pas beaucoup à cause de cela. J'avouerai, en toute simplicité, que je l'adorais. Et, en retour, elle m'a témoigné de l'affection et jusqu'à sa mort elle était pour moi la conseillère sûre et affable. Malgré les deuils successifs qui avaient assombri son existence, elle n'avait pas discontinué son dur labeur, entourant sa vieille mère de sa chaude et touchante sollicitude. Frappée en pleine activité par la maladie, elle s'était rendue en Europe pour s'y faire soigner. Après un long séjour, elle s'était crue guérie. Et dans le dessein combien noble de garder les enfants de sa sœur Marie, elle avait cédé aux instances de son beau-frère Raphaël Florès et l'épousa. Mais, hélas, un rhumatisme accompagné de douleurs des plus intolérables déformant tous les membres l'avait rendue impotente. Infirme, clouée sur une chaise, Lucie Paret continua à enseigner. Et ce n'était pas assez que cette femme admirable eût à lutter pendant plus de dix longues années contre la maladie et la misère, le destin, l'impitoyable destin lui avait enlevé son mari.

Entourée d'orphelins, assistée de la fidèle cousine Clémence, amaigrie et déchirée par les déboires, Lucie Paret

s'intéressait aux autres. Jamais une plainte dans sa bouche, jamais une grimace n'avait souillé sa figure.

Peu de jours avant de s'envoler vers les lambris divins, la voix toute tremblotante, les yeux sans éclat, les membres abattus, elle essayait encore de continuer son œuvre d'éducatrice.

Je souhaite de tout mon cœur que la jeunesse montante, espoir de demain, futures mères des générations à venir, s'inspire de cette vie faite d'amour, d'abnégation et de sacrifice.

Lucie Paret, un noble cœur, une âme d'élite, apôtre de l'enseignement, voilà le peu que l'on puisse dire de celle qui s'est éteinte le 11 décembre 1936, en pleine harmonie avec son Dieu.

•

MARIE PARET FLOREZ

par *Lélia LHERISSON*

Marie Paret Florez est appelée à revivre longtemps dans le souvenir de nombreuses générations. Née le 1er novembre 1881, elle était de manières et de mise simples.

Cette femme à l'intelligence brillante était douée de sensibilité, de culte du beau et d'une curiosité insatiable. Sa conversation était pleine d'esprit, débordante de franchise. Institutrice avertie, son intellectualité toujours en éveil, elle suivait l'évolution normale et rationnelle de la science. Elle était imbue de ce principe que toute science se renouvelle, sa méthode s'écartait de la routine. Son enseignement ne s'enfermait pas dans un cadre restreint, son esprit s'ouvrait sur un vaste horizon de connaissances variées. Elle a toujours fait une large place aux réalités pratiques et son Ecole était celle de la vie. Elle trouvait moyen d'intégrer dans ses cours l'actualité intéressante, son principal but était de former des femmes actives, progressistes, pouvant réagir dans le bon sens devant les imprévus de la vie. Elle n'ornait pas seulement des têtes mais elle formait des cœurs.

De son établissement, elle avait fait une manière de foyer, et de ses élèves, ses enfants. C'est dans la famille que, généralement, l'enfant reçoit l'éducation proprement dite ; chez elle, près d'elle, celles à qui faisaient défaut les facteurs de cette éducation trouvaient cette lacune comblée. Elle a tellement su se faire comprendre et aimer qu'à son insu, intuitivement, si l'on peut dire, un peu de son âme s'est mêlée à celle de ses élèves. Ce cœur aux enthousiasmes intarissables avait le pouvoir d'électriser ses élèves. Elle les faisait marcher comme un chef ses soldats et toutes étaient amoureuses d'elle.

Avec sa nature énergique, elle avait donné à l'établissement de sa mère, Mme A. Paret, une impulsion extraordinaire. Dans ses causeries à ses filles, quel enthousiasme ! Quelle spontanéité ! On la dirait porteuse d'un flambeau qu'elle voulait passer à toutes.

Un grand nombre de jeunes filles doivent la remercier de leur avoir insufflé le goût du beau et du bien. Patriote elle-même, elle a su faire d'elles de vraies Haïtiennes.

Dans les dernières années de sa vie assombries par la maladie, Marie Paret Florez avait gardé sa foi et sa vaillance.

Cette femme qui avait l'admiration de son entourage par son activité, son entrain, sa gaieté, avait accepté comme une rançon ces années de retraite. La femme forte qu'elle était ne s'est pas démentie.



LOUISE GAVEAU MAYARD

par Thérèse PIERRE-LOUIS

Louise Gaveau Mayard fut une de ces femmes d'élite qui reçut de la Providence des dons que toute sa vie elle cultiva et mit au service des autres. Belle, distinguée, d'une intelligence exceptionnelle, d'une culture profonde et variée, elle captivait tous ceux qui l'abordaient. Ses manières affables, sa grande simplicité lui attiraient l'affection des petits et des humbles qui toujours eurent à se réjouir d'avoir placé leur confiance en elle.

Patriote éclairée, elle croyait que la grandeur et la prospérité du pays devaient venir de la participation de la femme à la vie nationale.

Louise Gaveau naquit à Jérémie le 10 juin 1888, elle fit ses études primaires dans sa ville natale et les termina au Collège Bird à Port-au-Prince. A 18 ans, elle épousa Charles Moravia, de cette union naquirent quatre enfants dont l'un mourut en bas âge. Cette mort affecta beaucoup cette jeune mère qui partit avec son mari pour la France où ils séjournèrent plus de trois ans. A Paris, elle s'intéressa à la littérature, à la poésie et put grâce au talent du mari, rencontrer des hommes de lettres tels un Edmond Rostand, une Rosemonde Gérard.

Rentrée au pays, Louise Moravia ouvrit une maison de modes dont elle ne garda la direction que peu d'années. Elle repartit pour les Etats-Unis où son mari fut nommé consul à New-York, puis ministre plénipotentiaire à Washington. A ces postes, elle fut une collaboratrice dévouée pour

son mari. Elle consacra ses loisirs à l'étude de l'anglais qu'elle posséda au point de pouvoir étudier et apprécier la littérature américaine. Elle suivit aussi des cours d'arts ménagers et d'art décoratif. De formation protestante elle fit partie des sectes religieuses où au contact d'un spiritualisme élevé, elle puisa une force morale qui, dans ses jours d'épreuve et de souffrance, fut son réconfort et sa plus belle parure.

De retour en Haïti, elle fut nommée professeur à l'Ecole Normale d'Institutrices. Exceptionnellement douée au point de vue pédagogique, elle s'acquitta de sa tâche avec compétence ; mais la politique anti-gouvernementale de son mari amena bientôt sa révocation.

Les polémiques de ce dernier dans son journal « Le Temps » lui valurent des séjours fréquents au Pénitencier national. Dès lors, Louise Moravia connut des moments difficiles. Pour subvenir aux besoins de sa famille, elle ouvrit chez elle des cours de langues et un atelier de travaux à l'aiguille.

En 1929, nommée assistante-directrice de l'Enseignement professionnel au Service technique, elle fut chargée de créer une école dans un quartier populaire de la ville. Là, elle se mit tout entière au service du peuple et fit de nous les quelques jeunes filles de 18 à 20 ans qui travaillions avec elle, de vraies assistantes sociales. Réunies sous sa direction dans un petit local de « Tête bœuf » nous allions dans les maisons délabrées de la Saline à la recherche des petits enfants souffreteux et négligés. Après un bain, et un repas substantiel à l'école, ils étaient conduits au centre de santé pour être examinés et soignés. Ce premier travail social a été créé par Louise Gaveau qui, à ce moment-là, avait déjà depuis quelques temps, par suite d'incompatibilité de caractère avec son mari, repris son nom de jeune fille. A cette nouvelle école, dénommée « Volmar Laporte », le recrutement des élèves ne se faisait pas sans peine, car il fallait

un certain courage pour traverser les ruelles sombres et enchevêtrées de cette cité surpeuplée de miséreux méfiants et mécontents des visites insolites que nous leur faisons. A ces visages rébarbatifs, Louise Gaveau opposait un sourire confiant, une parole agréable qui, ajoutés à sa douceur et à son tact coutumier, arrivaient toujours à gagner les cœurs de ces pauvres gens et à les convaincre de la nécessité d'envoyer leurs enfants à l'école. Au bout de quelques semaines, l'effectif étant suffisant, nous pûmes organiser les cours et établir un programme, ce fut la création de la première école active pré-vocationnelle d'Haïti. Outre les notions de calcul, d'écriture et d'histoire, les élèves faisaient de la culture physique, du tissage, de la cuisine, de la couture, de la vannerie et apprenaient le chant. Pour permettre aux élèves de mieux chanter et surtout d'apprécier la musique, toute une série de chansons tant haïtiennes que françaises furent choisies, préparées et mises en recueil par Louise Gaveau, avec la collaboration de Edna Orre, superintendante au Service technique. Par la suite ce recueil intitulé « Chants pour les écoles » servit dans presque toutes les écoles rurales de la République. L'école, d'après elle, était une préparation à la vie, elle devait s'adapter au milieu. Au cours de cuisine, elle apprenait aux petites filles à balancer un menu selon les possibilités de la région. Les différentes façons de préparer le maïs moulu, d'apprêter le riz et les légumes, constituaient la base essentielle des repas de l'élève.

Pour les travaux manuels, elle utilisait les produits du pays dans des réalisations pratiques et élégantes. Elle a été une des premières Haïtiennes à ennoblir la pite et le latanier. Comme elle avait un sens artistique très développé, elle réalisait avec les fibres de ces plantes des objets d'art qu'elle transposait dans le domaine féminin. Le petit panier en latanier, les napperons en pite tressée ne devaient-ils pas être apportés à la maman pour orner la maison et ces élèves qui les avaient si bien travaillés ne recevaient-elles pas en

récompense un joli ruban pour leurs cheveux ? Oh, ce beau nœud ! qui faisait sourire les plus maussades et qui était la fierté des mamans, comme elle y tenait Louise Gaveau ? La robe bien nette, les sandales ficelées à la cheville, le nœud en cretonne ou en organdi voilà ce qu'elle réclamait de ses élèves. « De la correction, de la tenue, il en faut aux enfants, cela élève l'âme et donne le goût du beau ». Ainsi façonna-t-elle les mains, l'esprit et le cœur des petites qui lui furent confiées.

En 1931, Louise Gaveau laissa l'enseignement et regagna Paris où elle lia sa destinée à celle de Constantin Mayard, poète, écrivain, homme du monde, ministre plénipotentiaire à ce moment-là. A deux, ils formèrent un couple idéal d'ambassadeurs qui portèrent bien haut le nom Haïtien. Avec prestige et honneur, ils représentèrent le pays tant auprès du gouvernement français qu'à la Société des Nations. Dans le monde diplomatique et littéraire ils furent souvent invités et appréciés pour leurs brillantes qualités. C'est ainsi qu'au grand banquet offert en 1932 au poète Armand Godoy à l'occasion de sa décoration dans l'ordre de la Légion d'honneur, nous vîmes Madame Mayard invitée à la table officielle par Louis Barthou qui la remarqua parmi une assistance d'élite où figuraient Hélène Vacaresco et la princesse Marie de Grèce.

A Paris, Louise Mayard visita les maisons de haute couture, celle de Jane Lanvin par exemple où elle fut reçue en amie, les associations féminines, les universités et principalement les écoles maternelles qui eurent toute son attention. Elle s'inscrivit à l'École de Neuilly où elle apprit la méthode Montessori qu'elle mit en application dès son retour en Haïti en créant « La maison des enfants » le premier kindergarten de l'œuvre Méthodiste de Port-au-Prince.

Rentrée en Haïti pour recevoir une délégation de 150 membres : journalistes, écrivains, parlementaires français venus au pays pour le Congrès de la Presse Latine avec

Henri Béranger, président de la Commission des affaires étrangères du sénat français, elle repartit avec cette même délégation. A leur retour d'Haïti, les journalistes Marius et Ary Leblond en donnant leurs impressions de voyage s'exprimèrent ainsi : « Il suffit à un Parisien de causer quelques minutes avec Madame Mayard, femme du ministre de Haïti en France pour qu'il goûte toutes les finesses et délicatesses d'éducation et la dévotion la plus exquise non seulement pour les grâces en cours mais pour l'âme laissée là-bas par notre aristocratie ».

Au Vénézuéla et au Chili, où elle fut pour la troisième fois ambassadrice de la femme haïtienne, son premier soin fut de se mettre à l'étude de l'espagnol. Elle fréquenta des femmes de lettres, reçut des vers dédicacés de Carmen Nathalia qu'elle disait avec la cadence et le rythme espagnols ainsi que ceux de la grande poétesse chilienne Gabriela Mistral dont elle fut une fervente admiratrice.

Au Chili, Louise Mayard publia, en 1941, « Cuisine des pays chauds », un recueil de recettes de mets tropicaux faciles à exécuter et à la portée de toutes les bourses. Elle travaillait encore à sa collection de biographies et de costumes de femmes sud-américaines quand la mort inattendue de son mari la ramena définitivement au pays. Cette séparation fut une épreuve pour elle, sa peine fut grande, courageuse, elle se remit au travail. Elle dirigea, pour compte de la Shada, un atelier de la petite industrie, elle apprit aux ouvrières à travailler la pite, leur inculqua le goût de la besogne faite avec soin et discipline, les aida à trouver des solutions à leurs problèmes de vie privée souvent ardue et décevante. Outre la Maison des enfants qu'elle venait de créer, elle organisa un ouvroir pour les jeunes filles de l'Eglise Méthodiste. Elle s'intéressa aussi à l'éducation des adultes par la méthode Laubach, collabora au journal créole « Zétoil methodist ». Membre de la Ligue féminine d'Action sociale, elle prononça des conférences très goûtées à la

Ligue, écrivit de nombreux articles dans « La voix des femmes » organe de l'association.

Sous le Président Vincent, elle fut la déléguée permanente du gouvernement à la Commission inter-américaine des femmes.

Cette vie ardente et belle faite de l'amour d'autrui et du don de soi, elle la vécut jusqu'à ses derniers moments. Lorsque la maladie altéra sa santé et l'obligea à garder la maison, impotente, elle continua à s'intéresser aux autres et à les aider de ses conseils.

Après deux longues années de souffrance acceptée avec un courage stoïque extériorisant sa belle âme de chrétienne convaincue, ses paupières se fermèrent doucement à la lumière du jour le 11 janvier 1950. Une réconfortante manifestation de sympathie lui fut réservée par tous ceux qui surent apprécier ses rares qualités de cœur et d'esprit.

MERCY PIDOUX

par Marie-Thérèse COLIMON

Il n'y a pas bien longtemps encore, vers l'année 1947, on pouvait voir sur le chemin qui conduit au Centre de santé placé de la Cathédrale, une silhouette de femme âgée un peu massive, empruntant ce trajet chaque matin à la même heure avec l'exactitude d'une pendule.

Mercy Pidoux communément appelée Miss Pidoux (ce « miss » attaché au nom des premières infirmières par l'occupation américaine) Miss Pidoux, première infirmière visiteuse d'Haïti, se rendait à son poste.

Née aux Gonaïves le 2 novembre 1888, Mercy Pidoux fit ses études primaires en sa ville natale et les paracheva à Kingston (Jamaica) où elle passa trois ans. Elle y apprit l'anglais qu'elle parlait à la perfection.

Libérée de tous préjugés mesquins, anxieuse de se dévouer chaque jour davantage, à un moment où les jeunes personnes de la société n'avaient encore accès ni aux bureaux publics, ni aux écoles, encore moins aux hôpitaux, Mlle Pidoux fut une des premières jeunes filles de la bourgeoisie haïtienne à s'inscrire à l'École des garde-malades récemment fondée. Elle alla même jusqu'à abandonner l'emploi de caissière de la Succursale de la Banque nationale de la République d'Haïti qu'elle occupait aux Gonaïves pour s'inscrire en 1925 à cette école plus conforme à ses secrets désirs de dévouement et d'amour du prochain.

Tout de suite, son intelligence ouverte, ses qualités de méthode et de sang-froid ainsi que son ardente charité lui

valurent l'estime et l'admiration de ses professeurs et supérieurs.

Lauréate de sa promotion en 1928, elle fut immédiatement attachée à la Mission de la Croix-Rouge américaine établie en Haïti.

En 1929 le gouvernement haïtien lui accorda une bourse d'études aux Etats-Unis.

Inscrite à Columbia University Teachers College de New-York, elle se spécialisa comme infirmière visiteuse, tout en acquérant sur les maladies les premières bases de cette expérience qui fera d'elle toute sa vie le conseiller très écouté de beaucoup de familles.

De retour au pays en 1930, l'infirmière visiteuse se donna totalement à sa tâche. Tous nos quartiers populeux l'ont vue passer dans cet uniforme gris à col blanc qu'elle était seule à porter en Haïti à cette époque, apportant aux nécessaires, aux pauvres, aux oubliés, aux abandonnés, les notions d'hygiène, les soins, les conseils. Elle fut une des premières femmes à enseigner à ces humbles le chemin de l'Hôpital général, des cliniques urbaines et rurales, du Centre de santé son établissement de travail.

Collaboratrice avisée du médecin, elle l'accompagnait dans ses visites scolaires, remplissant les fiches de chaque enfant, inscrivant dates et observations et surtout arborant ce large sourire qui rassurait les petits élèves effrayés. Ils allaient volontiers à elle pour se faire piquer l'oreille ou le bout du doigt tant elle avait l'air d'une bonne maman, et inspirait confiance avec ses cheveux grisonnants coupés court, sous son bonnet immaculé, avec ses yeux pleins de calme, et les bonnes paroles qu'elle disait d'une voix douce.

Au Centre de Santé de la Cathédrale, elle donna le meilleur d'elle-même aux humbles et aux nécessaires qui fréquentaient ce centre. Elle semblait faite pour la profession qu'elle avait choisie. Du dévouement, elle en avait à re-

vendre, de la patience, du sang-froid, de l'optimisme, toutes les qualités indispensables à celles qui se penchent sur nos misères physiques, Miss Pidoux les dispensait avec usure et à mesure qu'elle les dispensait, elle s'enrichissait davantage. Possédant cette piété qui fait la femme forte, elle spiritualisait son travail quotidien par la prière et les sacrifices consentis avec allégresse.

Après des matinées surchargées, l'après-midi n'était jamais pour elle consacré au repos. Ses parents, ses amis, les amis de ses amis, les pauvres gens savaient trouver chez elle les conseils précis sur le mal dont ils souffraient ; elle disait s'il était nécessaire ou non de voir le médecin, indiquait le remède à prendre, sortait ce remède de sa pharmacie, heureuse de le donner, apportait parfois un secours en argent. Surtout, dans la mesure où ses connaissances assez étendues le lui permettaient elle faisait des piqûres, injectait des vaccins à tous ceux qui lui demandaient ce service qu'elle se faisait le plaisir de rendre gratuitement.

Professeur à l'École des garde-malades, membre de presque toutes les œuvres de bienfaisance de la capitale, de la Ligue féminine d'Action sociale, de la Goutte de lait, de la Croix Rouge haïtienne, tour à tour, secrétaire et présidente de l'Association des infirmières diplômées d'Haïti, Mercy Pidoux fut une de ces créatures d'élite qui ne trouvent leur bonheur que dans le don de soi. Se dépensant généreusement sans connaître de ménagement, répandant à pleines mains la confiance et l'espoir qui semblaient émaner de sa personne solide, Miss Pidoux n'était pourtant pas une de ces vieilles demoiselles grincheuses et confites en dévotion, à la société peu attrayante. Cultivée, amie des livres, elle était douée de cette compréhension qui faisait rechercher sa compagnie même des jeunes. Les épreuves de toutes sortes, même la mort d'une nièce tendrement chérie, Liane Beauharnais, une des plus belles parures de notre société, disparue

à l'âge de 22 ans, n'altérèrent jamais le cœur dévoué de Mercy Pidoux et son sens profond du devoir.

Cette femme remarquable qui savait joindre aux dons les plus aimables de l'esprit et du cœur, le sens du sacrifice et de l'abnégation, me semble le modèle achevé de ces Haïtiennes d'autrefois dont le type semble vouloir disparaître.

Rien de triste et d'amollissant dans l'expression toujours souriante de son visage même aux derniers temps où toute sa personne penchée semblait porter le poids trop lourd des années de besogne ardue

Après 22 ans de cet apostolat, Mercy Pidoux s'éteignit brusquement en pleine activité le 30 juin 1947.

Le Gouvernement haïtien, en témoignage de haute considération et en hommage aux nombreux mérites de Mercy Pidoux lui décerna, à titre posthume, le 25 juillet 1947, le diplôme de l'Ordre national Honneur et Mérite au grade de Chevalier.

Puissent nos assistantes sociales s'inspirer de cette noble devancière et apporter à leur tâche la conscience et le dévouement de cette pionnière de l'action sociale chez nous.

SARAH SCHOMBERG BOBO

par Yvonne D. JEAN-JOSEPH

Madame Sarah Schomberg est née au Cap-Haïtien, au début du gouvernement du Président Salomon. Ses études commencées chez les sœurs de St. Joseph de Cluny, elle alla les poursuivre en France. Elle revint une belle jeune fille, musicienne accomplie, pianiste et compositrice.

Vers la même époque, rentraient au pays Mlles Etienne et Marie Auguste, Carmène Auguste, cousine des précédentes, fille du premier lit du Dr. Nemours Auguste, Mlle Mayotte Terlonges, Mlle Agnès Lenoir, tout un joli et jeune bataillon décidé à animer et à vivifier la vieille société capoise de l'époque, provinciale et gourmée.

On le vit tout de suite, lorsqu'un sextuor s'organisa avec Mlle Carmen Auguste 1er violon, Georges Fincke 2ème violon, Olympio Blanco guitare et mandoline, Actéon Nicolas guitare, Aristhènee Morin soprano. Mlle Schomberg tenait le piano ainsi que David de la Fuente, retour de Leipzig, où il avait obtenu un second prix de conservatoire.

Cette musique se fit entendre à l'église dans quelques mariages selects, tels que celui de M. et Mme la Fuente, de M. et Mme Constant Boudin. Sur ces entrefaites rentra de France où il avait conquis son diplôme de Dr. en Médecine, le brillant et séduisant Rosalvo Bobo. Ce fut le double coup de foudre. Le couple était beau, distingué, assorti.

Le sextuor sans doute se fit entendre à ce mariage.

Comme dans les contes de fée, ce couple qui avait tout pour être heureux : la science, la beauté, le charme et les

talents, fut cependant contrarié par une méchante fée Carabosse : *la Politique*.

Brillant second de Me Anténor Firmin qui, à cette époque, résumait les aspirations de la jeunesse entière du pays, le Dr Bobo ne put rester indifférent à cette immense vague de fond chargée d'espérances dont le firminisme faisait frissonner le pays tout entier. Les différentes interventions du Dr Bobo dans les poèmes et des brochures retentissants lui valurent plus d'un exil.

Mme Sarah Bobo demeurait seule dans leur maison du Carénage.

Tandis que le Dr abandonnait momentanément ses malades et toute une série de remèdes à base de plantes tropicales qui auraient pu lui assurer une jolie fortune, Mme Bobo restait seule, se consolait avec la musique. C'est l'époque d'une grande activité intellectuelle et musicale pour elle : elle compose entres autres productions « La Charmeuse » valse brillante dédiée à son amie Marie Auguste.

Son jeu a pris de l'ampleur et une sereine autorité très sûre, sa technique s'avère une des plus belles de la ville. C'est ce qui lui permettra quand elle sera devenue veuve, d'ouvrir le cours de musique le plus couru et le plus achalandé.

En 1915 elle voit son mari pour la dernière fois. Le 4 août, il s'est embarqué sur le navire de guerre américain « Le Washington », il prononce le *never* par lequel il refuse la présidence diminuée, offerte par le capitaine Beach et les Américains. Le long exil commence et s'achèvera au Père Lachaise, à Paris, en novembre 1929.

Mme Rosalvo Bobo, gardienne d'un grand souvenir, porte dignement ce deuil. Elle travaille ; son piano devient sa consolation et son gagne pain. Elle donne des leçons, forme des pianistes, s'occupe, vit.

Lorsque Annélus, jeune violoncelliste et photographe capois, décide la création d'un orchestre symphonique, tous les éléments sont à pied d'œuvre. David de la Fuente tient la baguette, Christian Werleigh est sous-chef, Mme Bobo, Mlle Inès Meniau et M. Georges Marc tiennent le piano solo et le piano d'accompagnement, Volvick Ricourt violon-soliste, les violons Gilbert Etienne, Bossuet Innocent. Au total plus d'une vingtaine de musiciens qui viennent se faire applaudir au Club militaire et au Cercle Port-au-Princien.

Pas plus que le sextuor 1900 ne survivra l'orchestre symphonique de 1940. Avec une redoutable constance, la mort décime les rangs : Inès Meniau, Gilbert Etienne, De la Fuente, Christian Werleigh, Bossuet Innocent : les coupes sombres se multiplient.

Mme Bobo se consacre à son piano. Dans sa famille aussi elle porte plus d'un deuil, celui de son frère aîné Timoléon Schomberg, de ses deux filles : Mme Lydia Alexandre Etienne, Mme Elsa Louis Petit. Elle reste seule, la vie passe. Elle tient le dimanche le petit harmonium du chœur, dans son église de l'Œuvre Méthodiste.

Enfin la mort pitoyable vint arrêter ce grand cœur. Au souvenir de cette belle figure capoise, que la génération actuelle se découvre.



Madame MICHEL ORESTE

par Cléante DESGRAVES-VALCIN

Mlle Pommayrac, fille d'Alcybiade Pommayrac, poète jacmélien, jeune, belle, aimable, épousa Michel Oreste, homme d'Etat d'une solide instruction et qui devint Président d'Haïti.

La position de première dame de la République n'ajouta rien à son amour de la charité. Elle lui procura seulement le moyen d'ouvrir plus largement sa bourse aux pauvres qu'elle aimait passionnément.

Mme Michel Oreste était originaire de Jacmel d'où son père, M. Alcibiade Pommayrac, avait laissé monter un souffle lyrique émouvant.

Mme Oreste n'aimait pas seulement les pauvres, elle s'intéressait à l'enfance abandonnée et à la jeunesse tout entière.

C'est ainsi qu'après avoir été directrice de *La Crèche* pendant un certain temps, elle continua à secourir de nombreux enfants et jeunes gens nécessiteux.

Mme Oreste était pleine d'aménité. On ne pouvait l'approcher sans éprouver le désir de s'attacher à elle, de l'aimer même.

Gaie, mais d'une gaieté sobre, elle portait la toilette avec une rare distinction. Mais à la mort de son mari elle eut un effondrement et garda son deuil jusqu'à ce qu'elle même quittât la vie. C'était touchant.

Sa générosité a laissé sa trace. En mourant elle fit un testament en faveur de parents et de protégés, mais elle n'oublia pas cette chère jeunesse pour laquelle elle avait rêvé de grandes choses.

Elle fit la recommandation que sa grande villa dénommée *La Gosseline* soit mise en location et que les loyers de cette maison servent à entretenir des étudiants pauvres.

Mme Oreste n'a pas eu le bonheur d'être mère, mais d'avoir tant aimé les enfants du pays lui donne droit à la reconnaissance nationale.



MARIE -L OUISE BAROU

par Gilberte VIEUX

L'année dernière disparaissait au Cap-Haïtien une des figures les plus lumineuses de la société capoise : Madame Marie-Louise Auguste Barou.

C'est à Paris, le 21 avril 1896, que naquit cette grande Haïtienne qui devait être plus tard une des gloires de notre pays.

Le docteur Nemours Auguste, son père, avait convolé en justes noces avec la gentille Améthyste Albaret, petite fille du baron de Vastey qui fut un des précepteurs du prince Henri. De cette union devaient naître dix enfants dont Marie Louise fut la dixième.

Quand la famille Auguste se décida à rentrer en Haïti, Marie-Louise était encore très jeune. Elle commença ses études d'abord avec une sœur aînée et passa ensuite chez les religieuses de St-Joseph de Cluny.

Studieuse et intelligente, la jeune écolière s'attira bien vite l'estime de ses maîtresses, et ce ne fut pas sans regret qu'elles la virent repartir pour Paris où son père venait d'être nommé ministre plénipotentiaire.

On était déjà en 1911 et Marie-Louise était presque une jeune fille. Admise dans un cours élégant de Paris, elle y acheva ses études. Et la guerre de 1914 arriva. Alarmée, la famille Auguste regagna Haïti. Elle devait y rester sept longues années. En 1921, la jeune fille alors âgée de dix-huit ans repartit pour l'Europe avec ses parents. Charmante et distinguée, elle épousa l'année suivante, en 1922, un jeune

peintre, Monsieur Etienne Rousselet. Cette union fut de courte durée.

Divorcée, peu de temps après elle se remaria à M. Louis Barou, chirurgien-dentiste. Grâce à la position que la jeune femme occupait à Paris elle s'était acquis une brillante réputation et elle entretenait des relations très suivies avec les femmes des organisations sociales en France.

Devenue Française par son mariage, Marie-Louise Barou participa au vote des femmes et s'occupa des problèmes sociaux se rapportant à la condition de la femme et au sort de l'enfance abandonnée. Haïtienne par la naissance et par le cœur, elle n'hésita pas à mettre son esprit et ses talents au service de la collectivité haïtienne.

Pour faire connaître à l'étranger, Haïti, sa patrie, ce pays auquel elle était profondément attachée, elle prononça de nombreuses conférences à l'étranger.

En 1939, les Auguste revinrent définitivement en Haïti et Marie-Louise avec eux. Elle alla se fixer au Cap-Haïtien où elle s'occupa de ses terres. Elle put avoir ainsi des contacts directs avec les paysans. Leur sort ne lui fut pas indifférent. Elle éleva souvent la voix pour réclamer des gouvernants un plus grand souci de leurs problèmes. Toujours prête à se dresser contre l'injustice, Marie-Louise demeure une des personnalités les plus fortes de notre temps.

A la Ligue féminine, soldat courageux, elle lutte pour l'émancipation de la femme. Ecrivain de talent, journaliste, conférencière remarquable, Madame Barou occupe une place de choix dans les annales féministes haïtiennes. Douée d'un enthousiasme incomparable, elle fut un véritable leader.

Femme de grand cœur, amie dévouée, Madame Barou a laissé dans notre société un vide que rien ne comblera.

La « Voix des femmes » a perdu en elle une collaboratrice avertie et la Ligue féminine d'action sociale un de ses

membres les plus dévoués. C'est à l'avant-garde du féminisme que Marie-Louise Barou est tombée le 9 août 1952.

Nous nous inclinons devant le souvenir de cette grande Haïtienne qui sut être, durant toute sa vie, un apôtre du progrès et de la justice sociale.

Marie-Louise Barou est une des plus belles figures de notre histoire nationale. Puisse-t-elle servir d'exemple à la génération montante et occuper dans le cœur de tout Haïtien la place à laquelle lui donnent droit ses hautes vertus civiques.

PAULINE ROUZIER

par Edgard NERE - NUMA

Invité par la Ligue féminine d'action sociale à entretenir les lecteurs de cet ouvrage de feu madame Lionel Bermingham, j'aurais voulu dire aussi en passant quelques mots de ces nobles et généreuses personnes qui, vers 1892, fondèrent l'hospice des Cayes et qui, par conséquent, l'ont précédée dans le domaine où sa charité s'exerça si magnifiquement. Jamais, il me semble, on ne leur a payé le juste tribut d'admiration et d'éloges auquel elles ont droit. Leur nom n'est déjà plus connu, leur souvenir est aboli.

Il y a là une injustice à réparer. Une collectivité s'honore d'être reconnaissante, de ne pas laisser s'enliser dans l'insondable oubli ceux de ses membres qui l'ont servie avec dévouement et désintéressement. Car le mérite est rare et grand de s'être employé à une œuvre utile, d'avoir été un exemple, d'avoir éveillé autour de soi le souci de quelque bien à faire, la conscience des solidarités sociales et des responsabilités qu'elles créent pour une élite de bon aloi.

Mais, à mon grand regret, les renseignements que je possède en ce moment à ce sujet sont trop incertains. Il me faudrait bien des jours pour les contrôler et compléter. Et la place, aussi bien que le temps du reste, m'est ici mesurée. Souhaitons qu'un autre, mieux informé, leur fasse quelque jour réparation.

Il est bien entendu que nous retiendrons de la vie de Mme L. Bermingham seulement ce qui se rapporte à la « Charité s'il vous plaît », cette belle institution, et qui té-

moigne pour toujours de la bonté immense de son cœur. Je vais, en somme essayer d'inclure dans un médaillon une éminente figure cayenne.

Une figure cayenne ? Mais n'est-ce pas annexer arbitrairement à notre cité une personne qui n'y est pas née ? La suite de cet article apportera la réponse à la question. D'ailleurs n'est-ce pas aux Cayes qu'il lui a été donné de se révéler à elle-même, de s'accomplir ? N'est-ce pas aux Cayes que se sont concrétisées dans une œuvre admirable, toutes les virtualités de bienfaisance, de dévouement, d'humanité qui, ailleurs, peut-être seraient restées enfouies dans son inconscient, ignorées de tous et d'elle-même ? Aux Cayes s'opéra une transfiguration d'elle-même, aux Cayes, elle naquit à une vie nouvelle et plus haute, répandant généreusement les bienfaits comme un arbre fécond ses fleurs et ses fruits. Vraiment on ne se doutait pas en 1909, lorsqu'on l'entrevit, jeune fiancée à un bal donné pendant la tournée du président Simon, qu'elle reviendrait un jour occuper une place de choix dans une ville qui ne l'oubliera point.

Elle naquit à Port-au-Prince, le 26 décembre 1890. Elle s'y maria en 1910 à Monsieur Charles Gaetjens et en secondes noces, en 1922, à Lionel Bermingham. Son nouvel époux dirigeait alors la vieille firme « Vve François Bermingham » qui était devenue l'une des plus importantes de la place. C'est dans la maison de famille de la rue Nicolas Geffrard que s'installera le couple.

Ce n'était pas la petite fiancée d'antan qui nous était revenue. C'était une femme qui connaissait déjà la vie, cette sévère école où nos moindres qualités sont des conquêtes durement, patiemment faites sur nous-mêmes ; où l'expérience, aiguissant notre intelligence, enrichissant notre imagination, affinant notre conscience, nous fait voir dans tout, bien plus de choses qu'il n'y paraît. Elle arrivait, dotée de vertus dont allait tirer profit non seulement sa famille, mais aussi la communauté où elle était appelée à vivre désormais.

La distinction de ses manières, sa modestie, son tact, lui acquièrent aussitôt toutes les sympathies.

Aux environs de cette année, un fléau, pire que l'incendie de 1911, pire que le cyclone de 1915, s'abattit sur la cité. Une activité fébrile et insidieuse régnait dans toute la ville, surtout dans la région du Carrefour Aurèle, à cette époque une vraie rue Quincampoix. Dans les cafés, presque toujours ouverts bien avant la nuit, aux cliquetis des verres de cocktail, on spéculait, on bâtissait des fortunes qui, la fièvre passée, devaient se révéler illusoire, éphémères. L'objet de toutes ces spéculations, de tout ce commerce, était le paysan de nos campagnes. L'appât de l'or cubain affolait les imaginations, éculait les consciences. Des traitants parcouraient les plaines, racolaient les cultivateurs, qu'ils dirigeaient vers le port des Cayes et ensuite sur Cuba où ceux-ci étaient livrés aux centrales sucrières.

En deux ou trois ans, nos campagnes et celles des arrondissements voisins étaient dépeuplées, désertes, les champs abandonnés. Toute activité économique s'évanouissait, le commerce languissait, les professions chômaient. Nous avions exploité l'homme, en définitive, la vraie et seule richesse d'un pays, par qui et pour qui toutes les autres sont.

Bientôt nos faubourgs furent envahis par une population hétéroclite : petits campagnards abandonnés par leurs parents émigrés, femmes, vieux pères, vieilles mères, privées de leurs soutiens naturels, jeunes filles tombées dans la prostitution. Et tous ces gens allaient par les rues, les mains tendues. Quel remède à toute cette détresse ? quel soulagement à toutes ces souffrances ?

La solution providentielle, madame Bermigham la trouva

tout de suite. Elle s'adjoignit mademoiselle Eugénie Pierre, monsieur Duvivier Hall et le Dr David Ledan. Soutenue par son mari, aidée de quelques quêtesuses, elle se mit à recueillir des fonds. A mesure que ceux-ci arrivaient, on les déposait chez monsieur P. N. Neptune.

Peu à peu, les mendiants cessèrent de se montrer dans les rues. Elle était arrivée à obtenir cela d'eux. Tant est grand notre ascendant sur ceux que nous avons pu convaincre de notre bienveillance et de notre dévouement : ils se réunissaient chaque samedi là où s'élève la Croix du Jubilé, et elle, accompagnée du Dr. Hall ou du Dr. Ledan, allait leur distribuer argent et vêtements. Tel fut l'humble début de « La Charité s'il vous plaît ».

Mais, au fait, une telle solution n'était qu'un expédient, elle ne pouvait être que provisoire. Ce qu'il fallait, ce que madame Bermingham rêvait déjà c'était une institution permanente. D'autant plus qu'à la centaine de pauvres des premiers jours, s'ajoutèrent bien vite d'autres. Quelle vision pour cette âme généreuse : tous ses pauvres soustraits aux incertitudes de la vie, sans abri, logés. Désormais nourris régulièrement, vêtus ! oui, mais où trouver les ressources pour réaliser ce beau rêve ? Comment surmonter toutes les difficultés qu'il fallait prévoir, les contrariétés, les dérobades, les déceptions ? Cette femme qui pouvait mener une existence heureuse et tranquille dans sa grande maison, et, comme tant d'autres, dépenser en frivolités les moyens qu'elle avait, n'hésita pas à se lancer dans cette aventure.

Elle osa, parce qu'il lui était impossible de résister aux impulsions d'un cœur brûlant de charité. Elle osa, parce qu'elle avait confiance en elle-même, en sa persévérance, en sa ténacité, parce que bonne elle croyait en la bonté humaine ; parce qu'elle savait ce qu'il fallait pour toucher les cœurs, dissoudre les résistances et emporter les volontés. Elle osa et réussit, parce que sa douceur a fait violence à nos hésitations, parce que la tranquille assurance de son

regard a fait honte à nos doutes. Et tel était le charme de son sourire qu'on ne s'avisait pas de remarquer qu'un peu plus petite, sa bouche eut été parfaite.

Elle ne recourut pas aux moyens classiques, fêtes, tombolas, représentations théâtrales, etc. Elle ne voulait pas de cette charité frelatée et tapageuse, qui ne donne que lorsqu'on l'amuse. L'aumône devait être un sacrifice consenti, un don d'un peu de soi, une affirmation de solidarité avec nos frères infortunés. Quelle haute conception de la charité ! Quel souci de la dignité du pauvre, de l'indigent ! Ces délicatesses ne partent que du cœur.

Avant longtemps, un terrain fut acheté au quartier des fossés. Une végétation sauvage, touffue, marécageuse l'avait envahi. On se mit à l'œuvre, on nettoya, soigna, combla, exhaussa, assainit. De grands hangars s'élevèrent d'abord où les indigents furent accueillis et mis à l'abri des intempéries. Puis ce fut le tour des chalets peints en vert et blanc. Il y eut plus tard une école. C'est alors, je crois, que fut adjointe à l'œuvre la dévouée et discrète Elda Benoît. La fondation s'étendit peu à peu sur une dizaine de carreaux de terre, y compris ceux dont elle a la jouissance. Le nombre des pensionnaires s'éleva à certains moments jusqu'à trois cents à peu près, m'a-t-on dit. Ceux d'entre eux qui le pouvaient cultivaient le sol, assurant ainsi la pérennité de l'œuvre, et travaillant pour les autres, plus malheureux qu'eux, les impotents. Un oratoire fut construit ou un autel dressé afin que, à côté de soins donnés au corps, l'âme ne fût pas négligée.

L'énergie, la ténacité, la foi d'une femme eurent raison de toutes les difficultés. Pendant des années, elle veilla sur son institution et l'administra avec une vigilance, une abnégation qui ne se démentirent jamais. A-t-on besoin d'ajouter qu'elle fut, à tous les instants, soutenue, encouragée, aidée par la diligence et l'affection de son mari ?

Un jour de 1944, le cœur déchiré, elle dut faire ses adieux à ce à quoi elle avait consacré le meilleur d'elle-même et qui était la fierté de sa vie. Les affaires commerciales de son époux exigeaient qu'ils vissent s'établir à Port-au-Prince. Mais, à qui confier ses pauvres, ses chers pauvres ? Ce fut l'évêque des Cayes qui recueillit le précieux héritage, ce Monseigneur Colignon qui, avec ses zélés auxiliaires, fait dans son diocèse un travail admirable.

La famille Bermingham s'installera à Pétionville. Mais « Paulotte » avait oublié d'emporter son cœur. Quelle aubaine, quand elle rencontrait un interlocuteur avec qui elle pouvait parler des Cayes !

En 1946, malade, elle alla à New-York se faire soigner. Elle y fut opérée d'une tumeur. Elle rentra à Pétionville, condamnée par le médecin qui avait confié à L. Bermingham que sa femme portait encore une autre tumeur, maligne celle-ci, à laquelle il n'avait osé toucher. Elle vécut encore quelque six mois, mais de souffrances atroces. Je ne connais de spectacle plus cruel, plus déconcertant, que celui d'un être bon, qui n'a jamais rêvé que de faire aux autres tout le bien qu'elle pouvait, en proie à des douleurs selon nous imméritées. Cela confond notre sentiment de justice.

Cependant, il semble que, dans ses tout derniers jours, elle avait atteint cette résignation, cette sérénité que l'on voit souvent à ceux qui savent qu'ils sont à la veille de mourir. Est-ce l'espoir de la délivrance prochaine ou le détachement anticipé des choses de la terre, même de ce corps travaillé par la douleur, chose déjà méprisable et étrangère ?

Un matin, je passai prendre de ses nouvelles. Quand elle sut que j'étais là, elle m'autorisa à aller la saluer. Elle m'accueillit avec son amabilité de toujours et m'indiqua une chaise près de son lit. Nous causâmes quelques minutes. Elle parlait tranquillement. Quand, tout ému, je me levai pour prendre congé, elle murmura, le regard au loin : « Ah ! si je pouvais me faire transporter là-bas pour y mourir ! »

Peu de jours après, le 7 août 1947, la nouvelle de sa mort me parvint aux Cayes où j'étais en villégiature. Elle y fut unanimement regrettée. Depuis, bien des fois j'ai entendu des femmes du peuple parler d'elle avec émotion, avec, dans la voix un accent de tendresse simple et vraie, que seuls méritent ceux qui savent, avec leur bourse, ouvrir leur cœur.

Quand on longe la rue Simon Bolivar, on se trouve, à l'autre bout, en face d'un grand arc blanc portant l'inscription « La Charité s'il vous plaît ! » A l'est, un pan de mer blanc se pâme au loin ; à l'ouest, la poussière du jour danse dans l'or du soir. On franchit un pont et l'arc, et devant soi une grande croix étend ses bras. Le murmure des arbres et la fraîcheur de l'heure vous disposent à vous laisser pénétrer par le silence et le recueillement du lieu. Par delà la croix, des sentiers dont le sable et les graviers craquent sous vos pas conduisent aux hangars et aux maisonnettes des asilés. A gauche, le blanc oratoire se dresse avec son autel où le prêtre vient dire la messe. A un coin du soubassement, une plaque de marbre maintient vivante dans le souvenir et l'amour des pauvres celle qui consacra sa vie au soulagement de leurs souffrances et de leurs misères.

Elle reçut du gouvernement haïtien, le 21 novembre 1936, le grade d'officier de l'Ordre national Honneur et Mérite et du gouvernement cubain celui de grand officier de l'Ordre national Honneur et Mérite, le 27 mai 1943.

Madame ETIENNE BOURAND
née Lerebours

par Cléante DESGRAVES - VALCIN

Sous le charmant pseudonyme Annie Desroy, parurent pendant un certain temps de nombreux écrits, soulevant la curiosité des lecteurs. On sentait bien que la ciselure des expressions et la tournure élégante des idées venaient d'une plume supérieure et l'on parvint enfin un jour à en découvrir la source. Ce fut une révélation pour le grand public haïtien d'ordinaire exigeant, impitoyable pour les œuvres féminines.

Madame Bourand attaqua tous les genres avec une veine qui ne l'abandonna jamais. Le 21 novembre 1921, elle fit représenter à Parisiana : « *Et l'amour vint* », pièce en prose et en trois actes. On fut unanime à dire que l'auteur y avait mis tout son cœur de femme aimante et sympathique.

Encouragée par ce succès, bien servie par un joli talent, Mme Bourand, le 6 juin 1931 monta « *La cendre du passé* » à Ciné-Variétés. Encore du succès. Puis, ce furent de nombreux romans, scénarios, contes, nouvelles, qu'elle livra successivement à la publicité.

En 1934, elle publia « *Le joug* » qui paraît être son œuvre maîtresse, encore qu'elle ait laissé dans ses cartons « *L'Appel de la route* », « *Mémoires d'une créole* », « *Huguette en Haïti* » (romans), « *Monnaie de singe* », « *La marche à l'étoile* », « *Les Thazars* » (pièces de théâtre) cette dernière d'après un roman de Fernand Hibbert.

Anne-Marie Lerebours naquit à Port-au-Prince le 4 mai 1893 du sénateur Diogène Lerebours et de Herminie Roy.

Elle fit de brillantes études chez les Sœurs de St-Joseph de Cluny où, en 1907, elle décrocha le prix d'honneur offert par M. Trasybule Laleau, ministre de l'Instruction publique.

Après avoir laissé les classes, Anne-Marie se consacra aux études avancées et atteignit une si grande culture qu'elle put, conjointement avec son mari, fonder et diriger le Centre d'études universitaires, établissement mixte d'enseignement secondaire à Port-au-Prince.

Ce fut à ce centre que le Dr Yvonne Sylvain et Me Denise Guillaume firent leurs humanités.

En 1917, Anne-Marie Lerebours épousa M. Etienne Bourand dont elle eut deux fils : Jean et Jacques.

Etienne Bourand, poète, écrivain de talent lui-même, avait fait une belle acquisition en s'unissant à cette jeune fille cultivée.

Tels Raymonde et Alfred Machard, ensemble, ou chacun de son côté, ils travaillèrent énormément au développement de leur établissement et à l'enrichissement de la bibliothèque haïtienne.

Ils firent de leur foyer un cénacle profitable à leurs enfants et à leurs amis.

Anne-Marie Lerebours Bourand connut des satisfactions, elle eut la joie légitime de diriger l'éducation de son fils aîné qui devait être dans la suite le sympathique docteur Jean Bourand. Jacques n'a pas eu la chance de bénéficier de l'érudition de sa mère étant arrivé au monde quinze ans après la naissance de son frère.

Anne-Marie Bourand, pour avoir été la servante de la grande dame qu'on appelle la Langue française reçut, le 18 février 1940, un diplôme et une médaille de l'Alliance Française.

Madame Bourand fut vice-présidente du Parti démocrate chrétien et membre de la Ligue féminine d'action sociale où elle apportait une intelligente collaboration.

Minée par la maladie, Anne-Marie s'efforça longtemps de conserver son entrain ; mais hélas, à la première matinée du mois d'octobre 1948, comme le soldat mortellement blessé pose son arme à côté de lui, se couche pour mourir, Anne-Marie lâcha sa plume et, sans une plainte, entra dans l'éternité à l'âge de 55 ans.

Madame EXINA GILLES

par Cléante DESGRAVES - VALCIN

Madame Exina Gilles est certainement à l'heure actuelle la personne la plus âgée d'Haïti : elle a 112 ans.

En vérité, quand on pense à la grande lucidité dont fait preuve Grande Zina dans les moindres actions de sa vie, on est tenté de lui demander le secret de sa longévité.

On pourrait supposer que Mme Exina connut la richesse et que cela lui valut de couler une vie exempte de soucis. Oh ! que non !

Les difficultés qu'elle confronta au cours de sa longue existence furent, comme on le verra plus loin, extraordinaires, et personne, à Jacmel, n'ignore combien est belle l'œuvre qu'elle entreprit dans le passé pour soulager les misères qu'elle coudoyait.

Les batailles de 1883, si violentes en elles-mêmes, donèrent à Mme Exina, encore jeune, l'occasion d'extérioriser la douceur et la bonté dont son cœur était plein.

La turbulente ville de Jacmel féconde en luttes fratricides était chaque jour bombardée et chaque jour, on voyait Madame Exina les bras chargés de provisions et de médicaments, courir au secours des blessés et des affamés. Les balles sifflaient au-dessus de sa tête, la fumée l'aveuglait, le bruit des canons l'assourdissait, qu'importait : il fallait soulager les malheureux combattants, les familles, prisonnières dans leurs propres maisons et qui mouraient de faim.

La paix revenue, on pourrait croire que Mme Exina prendrait un peu de repos, mais non, il n'y avait pas que la révolution à faire des malheureux : Jacmel était bondée de

pauvres gens infirmes, abandonnés à leur triste sort. Elle-même, Mme Exina, était-elle hors de besoins ? Hélas !

Enfin, elle organisa un petit négoce et vers 1890, on pouvait la compter parmi les plus importants commerçants de la place. C'était pour elle le moment de se donner un gîte, avoir comme on dit, pignon sur rue... Mais un jour, ô désastre ! Jacmel est en flammes, tous les quartiers brûlent en un clin d'œil. Ici et là on voit se précipiter les gens qui fuient l'incendie. Hommes, femmes, enfants, tout le monde est bouleversé, personne ne peut aider personne. On dirait Rome qui brûle, les décombres s'amoncellent en des tas incroyables : Jacmel entière a disparu... Mais non, il reste le quartier d'Exina, l'incendie l'a respecté...

Voilà une nouvelle occasion pour Exina de déverser sur la détresse Jacmélienne les trésors de son immense charité.

Sa maison devient un hospice qui héberge des douzaines de familles sans abri, des blessés qu'il faut panser, des affamés qu'il faut nourrir.

Elle distribue des matériaux à tel ou tel des sinistrés. En 1900, Exina concrétise des plans élaborés depuis 39 ans : elle fonde un asile où des indigents viennent recevoir un quignon de pain, un bol de soupe, n'importe quoi, pour soulager leur misère.

Grande Zina souvent se trouve fort embarrassée devant le nombre toujours croissant de ses protégés, mais très pieuse, elle tourne ses regards vers le ciel pour implorer le Maître, pour le prier de jeter dans sa maison cette manne bienfaisante dont parle la Bible.

Ses prières ne restent jamais vaines et ses pauvres sont toujours servis largement. Quand feu Alfred Lauture imagina de doter la ville de Jacmel d'un Hôpital, l'Hôpital St-Michel, Grande Zina vendit son local et son matériel et lui versa tout le montant, donnant ainsi droit à ses pauvres d'être pensionnaires de ce nouvel établissement.

Nous avons exalté la douceur et la charité de Grande

Zina avec enthousiasme, laissons maintenant la parole au Docteur Rodolphe Charmant, un fils authentique de la vaillante ville de Jacmel.

Ici se place un épisode digne d'être noté, parce qu'il montre, contrairement à l'apologue, l'Agneau triomphant du Loup, l'Innocence et la Vertu désarmant la force brutale.

« Madame Exina Gilles, qui vit encore (âgée de 103 ans) était déjà bien connue à Jacmel, pour sa bonté et sa charité. Elle s'était retirée du monde, et se dévouait entièrement à Dieu et aux pauvres. Zélatrice d'une confrérie catholique, elle passait plus de temps à la prière et aux œuvres pieuses qu'aux soins d'un petit négoce domestique qui l'aidait à vivre. Chaque matin, on la voyait s'en aller à l'Eglise paroissiale. Puis, elle visitait des malades, et s'en revenait chez elle, toujours à la même heure, et du même pas menu et tranquille, qui faisait dire que c'était la Bonté qui passait. Quand, d'aventure, elle rencontrait sur son chemin des vieillards abandonnés, un mendiant infirme ou couvert de plaies, elle les conduisait chez elle, pour les panser, les sustenter ou les soigner. Sa maison était un refuge de pécheurs. Cela lui avait fait une belle réputation, et lui avait valu l'admiration et le respect de tous.

Or, six jours après la capitulation de la ville de Jacmel et l'entrée du vainqueur avec ses troupes dans la place, tandis qu'on avait déjà commencé l'emprisonnement et l'exécution d'un grand nombre de pâles adhérents révolutionnaires (les chefs responsables s'étant tous mis à l'abri dans les consulats étrangers) madame Exina, elle aussi, fut arrêtée et jetée dans un cachot pour être fusillée. *Væ victis?* Cela mit le comble à la consternation générale, à la terreur publique. De quoi était-elle coupable ? Elle ne le savait pas elle-même, car on ne lui fit subir aucun interrogatoire. Elle attendait avec une grande résignation son heure dernière, lorsqu'au troisième jour de son incarcération, un officier entra dans sa cellule et lui ordonna de le suivre. Il la conduisit à

l'hôtel du général François St-Surin Manigat, le général victorieux, devant lequel elle comparut.

« Ah ! c'est vous, Madame Exina ! dit le général, vous l'ennemie No. 1 du Président Salomon ! C'est vous qui nourrissez la garnison de la ville pendant toute la durée du siège, et m'avez empêché d'en venir à bout plus vite, c'est vous qui avez permis aux rebelles d'offrir tant de résistance à mon armée ? Eh bien ! vous méritez la mort. Entendez-vous ! la mort par les armes... » Madame Exina obtint la permission de répondre à cette charge foudroyante. Elle dit d'une voix tranquille cette parole émouvante dans sa simplicité.

« Si j'ai commis une faute vis-à-vis du Gouvernement, c'était sans y penser, Général ! Je n'ai pas eu à m'occuper des affaires des révolutionnaires. Comme la famine était grande dans la ville pendant les derniers moments du siège, et que dans le camp situé près de ma maison, à St-Cyr, les petits soldats paysans exposés à toutes les intempéries ne recevaient aucune nourriture, tandis que les chefs, peut-être, étaient bien traités chez eux, j'avais pris sur moi d'aller quêter dans les familles toutes sortes de débris d'aliments, avec quoi je préparais une soupe que j'apportais aux petits soldats affamés. C'est tout ce qu'on peut me reprocher ! Mais, croyez-moi, Général, si la révolution m'avait surprise dans votre camp et que vos soldats se trouvassent dans la même extrémité, j'eusse fait pour eux la même chose... »

Tout le monde présent à cette scène approuva ce discours jailli du cœur, et le général Manigat, sensible comme tous les braves aux nobles sentiments se leva de la chaise où il était assis, comme pour rendre hommage à son interlocutrice. « Oui, dit-il, je le crois, vous en auriez fait autant pour mes soldats. Allez chez vous, votre bonté vous a sauvée ».

DENYSE GUILLAUME

par Jeanne SYLVAIN

Un visage attentif aux yeux graves. Il y a eu peu de place dans cette vie pour les jeux et les loisirs faciles. Comme si un obscur instinct lui confiait qu'il fallait mettre les bouchées doubles pour déjouer les calculs avarés d'une destinée qui comptait chichement les jours...

Née à Paris, à la veille de la guerre de 1914, Denyse fut amenée deux ans plus tard dans son pays qu'elle ne devait plus quitter. A la suite de sa mère et de ses tantes, elle fit ses études au Pensionnat Ste Rose de Lima, dirigé par les Sœurs de St. Joseph de Cluny. C'était une élève docile et brillante, qui remportait tous les prix, si bien qu'après son brevet supérieur les religieuses lui demandèrent de les aider dans l'enseignement des petites.

Mais son goût des choses intellectuelles et sa compréhension instinctive des problèmes sociaux la poussaient à sortir de ce cadre étroit. De son éducation conventine et de la chaleur du foyer familial dont elle est l'orgueil, Denyse gardera toujours une piété fervente, une conscience morale bien éclairée, une affection fidèle à Ste. Rose, une sensibilité généreuse pour les siens. Pendant les dernières années de sa vie, elle se refusera obstinément à considérer un voyage à l'étranger pour ne pas imposer une séparation d'une ou plusieurs années à sa mère et à sa tante. Heureusement, celles-ci possédaient elles-mêmes une éducation soignée et chez elles la finesse d'esprit s'alliait à la bonté. Elles n'enfermèrent point Denyse dans un traditionalisme rigide et lui permirent de donner libre cours aux tendances qui devaient

l'amener à prendre place dans les premiers rangs du libéralisme féminin.

Comme beaucoup de jeunes filles de sa génération, elle fut initiée à l'action sociale par les Pupilles de St. Antoine. Mais bientôt après, la Ligue féminine, avec son programme plus large, éveille chez elle un intérêt actif qui ne se ralentira plus. Elle en devient la secrétaire générale, un des ressorts vivants des équipes de pionnières pour l'amélioration du sort de la femme et de l'enfant.

En 1936, les jeunes filles se heurtent encore à la difficulté de combler individuellement le fossé entre les études primaires et le baccalauréat avant de pouvoir accéder à certaines branches de l'enseignement supérieur. La Ligue féminine d'action sociale réclame un lycée de jeunes filles et quand M. et Mme. Etienne Bourand fondent leur Centre d'études universitaires qui organise le premier cours secondaire mixte à Port-au-Prince, Denyse résigne sa petite fonction d'institutrice pour y faire sa rhétorique. Après ses études de philosophie sous l'égide de professeurs tels que MM. Luc Grimard et Samuel Dévieux, elle entra à l'Ecole de droit. Lauréate aux examens des trois années consécutives, son succès enthousiasme ses camarades de promotion qui viennent avec des fleurs lui apporter l'hommage de leur admiration.

Entre temps, elle a repris l'enseignement. Elle a chez elle des cours particuliers préparant les petites filles au certificat d'études, au brevet simple et au brevet supérieur. Elle seconde aussi M. et Mme Maurice Dartigue dans l'enseignement à l'Ecole moderne qu'ils ont fondée pour expérimenter les méthodes nouvelles en Haïti.

La voilà maintenant Commis-greffier au Tribunal de Cassation où elle va de 1941 à 1946 se familiariser avec la routine de l'administration judiciaire et les détails de la procédure. C'est une employée consciencieuse dont le tra-

vail intelligent conquiert toute l'estime des Magistrats qu'elle est appelée à seconder. Elle profite de ses entrées auprès des Commissaires du Gouvernement et des Substituts auprès du Tribunal Civil pour faciliter les entrevues indispensables entre eux et le groupe qui, à la LFAS et à la Ligue de Protection de l'Enfance cherche à apporter des solutions aux problèmes des enfants à la Prison. Elle s'intéresse d'ailleurs directement au cas de ces petits qu'elle signale aux œuvres et au Commissaire et qu'elle visite dans leur géôle.

En 1946, le Bureau du Travail est organisé et Denyse Guillaume est appelée à jeter les bases de la Section de la Femme et de l'Enfant dans le cadre de cette administration. Au nouvel organisme, il faut une armature légale, Denyse travaille avec ses collègues des autres sections à l'élaboration de projets de lois et de règlements. Elle fait appel à l'expérience et aux connaissances de ses amies de la LFAS pour l'assister dans la préparation de la législation sur l'apprentissage et sur l'enfance en service domestique. On la voit souvent d'ailleurs au Foyer Ouvrier dont elle dirige un groupe d'études. Pour contribuer au triomphe des idées d'entraide et de justice sociale qui lui sont chères, elle collabore à « La Voix des Femmes » et à « La Forge ».

Mais voici que soudain tout se tait. En pleine force, à 35 ans, alors que l'avenir semblait pour elle si plein de promesses, la fièvre l'a touchée. Elle lutte douze jours et puis elle s'endort du sommeil des bienheureux le 1er novembre, fête de tous les saints. Mais son œuvre reste, fructueuse moisson pour ceux qu'elle a tant voulu aider, inspiration très haute pour nous ses compagnes et pour toutes les femmes d'Haïti.

IDA FAUBERT

par Léon LALEAU

Lors, Ida Faubert n'avait de programme de vie que celui d'une grande dame de la haute société de Port-au-Prince. Les choses, autour d'elle, empruntaient leur couleur aux couleurs de son rêve et, peut-être, sa jeunesse environnée et comblée identifiait-elle le bonheur à la joie, les relations à l'amitié.

Elle allait d'un cocktail à un thé, à une sauterie. Que ce fût à pied, le visage auréolé de son ombrelle aux teintes égayantes et tournantes ; que ce fût dans sa voiture tirée par cet allègre cheval souris qui, à la promener, semblait au comble de la fierté ; toujours sa grâce aduste et tropicale laissait après elle, telle la traîne d'une robe de cour, un long sillage de frémissante admiration. Elle se retournait discrètement et d'un regard où, pour une seconde, se réfugiait sa gratitude, elle disait merci...

Et passait...

Ses yeux étaient immenses et sombres, tout pareils à ce clair de lune qui serait noir, que, dans un de ses poèmes de jeunesse, a immortalisé Louis Borno.

Son sourire avait de l'à propos.
Son silence débordait d'esprit.
Sa gaieté n'excédait pas les cadres.
Elle prolongeait ses méditations.

Elle portait avec réserve des toilettes dernier cri, signées des couturiers parisiens fameux et, avec humilité, comme pour se les faire pardonner, des bijoux qui, avant d'étoiler

les lobes de ses oreilles, le geste de ses mains ou la chaude carnation de son décolleté, avaient constellé certaines vitrines de la rue de la Paix ou de l'avenue des Champs-Élysées.

Cette coquetterie ne circonscrivait pas son seul physique. Ida Faubert était soucieuse de sa pensée et de son cœur aussi. Elle comptait de précieuses amitiés parmi les livres. Je garde dans ma bibliothèque — échappés de la sienne — les neuf volumes du *Journal des Goncourt* (Éditions Charpentier). Des réflexions rapides aux marges, des traits hâtifs sous certaines lignes, disent assez haut qu'elle avait des entretiens répétés et nourris avec les deux « Frères siamois de l'Écriture artiste ».

Ceux qui, à l'époque, la fréquentaient, ne tarissent pas de vanter l'élévation de sa pensée et la richesse de ses sentiments. Lorsqu'une boutade tombée de ses lèvres charnues — elle avait des mots à l'emporte-pièce — cinglait plus qu'elle ne l'avait souhaité, l'égratignure tout de suite s'atténuait d'une soudaine compassion de son regard.

Cet esprit alerte et ce cœur ouvert, bien des fois, elle les mettait au service de la pauvreté et de la misère. A ces moments-là, elle figurait au programme des fêtes de charité, y disant un poème de Rollinat — *Les frissons* — si je m'en souviens, ou bien de je ne sais plus qui : *Haine d'amour*. A moins qu'elle n'interprêtât ce Billet apparemment désordonné de Damoclès Vieux autour duquel Lamothe a brodé cette musique où l'émotion et la virtuosité font un tel ménage heureux qu'on n'arrive pas à les discriminer.

Sans doute, Ida Faubert n'aurait pas dévié de cette ligne de femme heureuse et choyée et continuerait-elle à ignorer son talent. Mais les destins intervinrent. Un jour ils la frappèrent. Par-dessus la femme ils atteignirent la mère. Sa fille unique mourut dont les yeux s'ouvraient à peine au spectacle de la vie.

Comme l'urbanité d'Ida Faubert et cette décence courageuse qui est la pudeur des âmes fortes interdisaient à son désespoir ces cris en tire-bouchons et ces gesticulations de poupée désarticulée qui sont comme un avilissement infligé à la divine douleur, elle se mit, tout simplement, à confier sa peine au « Vierge papier que la blancheur défend ».

Cette sorte de mise au tombeau, cette manière de funérailles personnelles, fut sa première rencontre avec les Muses.

On se rappelle encore, certes, la profonde émotion qui bouleversa l'opinion publique lorsque dans *l'Haiti littéraire et scientifique* d'Edmond Laforest, parurent les poèmes pour Jacqueline. Un poète nouveau — harmonieux, original et discret — nous était né. Du coup, le nom d'Ida Faubert fut jumelé à celui de Marceline Desbordes Valmore. Et c'est vrai que la poésie de l'une rappelle celle de l'autre ; chez l'une comme chez l'autre, elle est branchée directement sur le cœur dont elle reproduit les battements mêmes. Et toutes deux assignent au chagrin une bienséance, une dignité qui en sont comme les titres de noblesse.

Rien de livresque, nul travers de chapelle ou d'école qui affecte la démarche du vers ou en offusque l'intention. Sans excès métaphorique ni extravagantes virtuosités, sa souffrance ici, conduit à la vérité, et par le chemin le plus court. Et c'est elle aussi, elle seule qui canalise le don et alimente le talent.

POUR JACQUELINE

*Qu'on parle tout bas ; la petite est morte.
Ses jolis yeux sont clos pour jamais,
Et voici des fleurs qu'on apporte...
Je ne verrai plus l'enfant que j'aimais.
Je rêve, sans doute, et l'enfant sommeille ;
Pourquoi, près de moi, dit-on qu'il est mort.
Pas de bruit surtout, que rien ne l'éveille.*

*Ne voyez-vous pas que ma fille dort ?
Et voici soudain qu'on ouvre la porte...
On t'arrache à moi mon Ange adoré,
Mais, dans le cercueil, afin qu'on l'emporte,
J'ai mis près du tien mon cœur déchiré.*

La soudaineté de ce succès, après un intervalle de tellement d'années, s'explique et se comprend encore. Les poèmes qui en furent l'occasion déchantés de tout romantisme féminin, ont résisté au temps et à la mode. Leur rythme, leur sincérité, la fraîcheur de leur inspiration n'ont rien laissé en route de la double et radieuse beauté de leur poésie sans défaillance ni leur vérité sans fard.

Il était naturel que cette entrée de plain-pied dans la notoriété encourageât Ida Faubert à tenter de tresser aux lauriers qu'elle venait de récolter chez elle, d'autres et qui vinssent de France. Nulle étoile n'est certaine de son destin, affirme le poète, tout le temps que ne l'a réfléchi le petit ruisseau de la rue du Bac

Une des plus populaires revues parisiennes de l'époque organisait, précisément, un concours poétique.

Il était demandé d'œuvrer un sonnet sur l'œuvre d'un écrivain contemporain. Notre poétesse qui avait une juste admiration pour Loti lui consacra les quatorze vers commandés. Ils furent cités parmi les dix premières pièces primées, signées, toutes, à deux ou trois exceptions près, d'écrivains déjà célèbres. Le sonnet, bien que construit sur des rimes volontairement sans éclat est de tout premier ordre et l'on ne sait ce que l'on aime le mieux, de la perfection de la forme ou de la sensibilité qui s'y manifeste et que l'on perçoit comme en filigrane.

Le dernier vers du poème

Loti, je suis pareille à vos désenchantées !

avoue courageusement encore qu'à voix basse, que si la Vie n'avait pas épargné la mère, l'Amour, non plus, n'avait pas

été tendre à la femme. Pourquoi celle-ci n'imiterait-elle pas celle-là et n'écrirait-elle pas ses déceptions ! Les confidences les mieux gardées sont celles que l'on confie aux vents d'un soir, comme aux flots, la coupe légendaire du roi de Thulé. Ce furent alors ces vers, moins d'amour que de lendemain d'amour qui sont, à n'en guère douter, parmi les plus beaux et les plus harmonieux dont s'honorent nos Lettres. Sans hésiter, l'admiration générale les situe côte-à-côte avec ceux de Damoclès Vieux à qui d'ailleurs, Ida Faubert se rattache par la droiture de la forme, la décence de l'inspiration, la sûreté du vers, cet éloignement de la mode transitoire et ce mépris calculé de la rime acrobatique et nouveau-riche.

Le présent a la vie brève.

L'Avenir, toujours en marche, ne modifie pas son itinéraire.

Seul le passé est définitif et stabilisé. Aussi les jugements sans appel de la Postérité n'ont-ils de fondements sûrs que la Tradition et la Règle, l'une et l'autre consacrées par le Temps.

Le poème *Quand on vous dira* qui rappelle, en ces deux derniers quatrains cités, ci-après, la fin de celui que Marceline Desbordes Valmore intitule *Qu'en avez-vous fait ?* confirme, en toute netteté, qu'Ida Faubert célèbre moins les joies de l'Amour que ce désert en quoi il transforme une vie lorsqu'il l'a ravagée d'un de ses habituels et brusques orages :

*Quand on vous dira que vous êtes seul,
Que je suis partie au-delà des grèves,
Loin des chauds soleils, et qu'un froid linceul
Recouvre à présent tous nos anciens rêves ;
La douleur rendra votre esprit hagard,
Et vous pleurerez l'amour que j'emporte ;
Mais, pour les regrets, il sera trop tard
Quand on vous dira pourquoi je suis morte.*

Cette minute de la séparation, de l'abandon, hante à ce point la poétesse qu'elle y songe même aux temps des jours heureux. Et l'on ne s'étonne pas de l'entendre ainsi supplier celui qu'elle a rencontré « sur sa fatale route » et dont « le cœur indolent ne sait pas aimer » :

MON AMOUR ATTENDEZ...

*Lorsque vous oublierez que vous m'avez tenue
Captive en vos mains, comme une chose à vous,
Lorsque vous serez las de mon amour très doux,
Pour le dire, attendez que la nuit soit venue.
Vous ne pourrez pas voir mon visage défait,
Ni mes yeux désolés, ni ma bouche tremblante,
Car l'ombre voilera ma douleur accablante ;
Attendez que le soir soit venu tout à fait.
Attendez que le vent fasse gémir les arbres,
Et pleurer dans leurs nids tous les oiseaux des bois,
Et vous n'entendrez pas les sanglots de ma voix,
Ni le cri de mon cœur plus glacé que les marbres.
Attendez que l'orage ait assombri les cieux,
Et qu'il pleuve très fort, près de nous, sur la route,
Et dans la triste nuit, vous confondrez, sans doute,
Avec les pleurs du ciel les larmes de mes yeux.
Un jour, vous oublierez que vous m'avez tenue
Captive entre vos mains comme une chose à vous.
Alors, pour me le dire, ayez des mots très doux ;
Attendez, mon amour, que la nuit soit venue.*

Je ne connais, vraiment, dans notre Littérature qui puissent être comparés à ces vers que deux ou trois des poèmes montés de l'âme du pauvre et malheureux Henry Durand, les soirs où il avait la chance d'héberger le dieu en lui.

Et puis, un jour, on apprit qu'Ida Faubert avait décidé de quitter à jamais le pays et de fixer sa résidence à Paris. Elle y mena une vie d'intellectuelle et de lettrée, entourée

d'écrivains, de poètes et d'artistes. C'est dans ses salons de la rue Blomet que celui qui a, aujourd'hui, le privilège de lui rendre cet insuffisant mais sincère hommage, rencontra, pour la première fois, Pierre Dominique qui venait d'obtenir la moitié du Prix Balzac ; et fut présenté à un descendant de Clotilde de Vaulx, M. Charles Roux qui, précisément, travaillait alors à un essai sur les amours de cette grande dame avec Auguste Comte.

Depuis, Ida Faubert publia très peu. De temps en temps, un petit conte haïtien dans un des grands quotidiens de Paris et, il y a à peine deux ou trois lustres, son unique recueil *Cœur des îles* qu'enrichit une amicale et pénétrante préface du romancier Jean Vignaud. L'ouvrage mérita et reçut le Prix Jacques Normand de la Société des Gens de Lettres, consécration qu'appellent de tous leurs vœux nombre de jeunes talents.

Ce mince volume d'à peu près cent vingt pages est une œuvre de choix. C'est qu'Ida Faubert n'a jamais été traquée par la hâte de la publicité. Elle a, au contraire, toujours longuement médité et muri ses poèmes. Avant de les offrir au public, c'est plus de vingt fois qu'elle les remet sur le métier. *Cœur des îles* en garde ces qualités de décence, d'harmonie et de fini qui en font une des œuvres les plus précieuses de notre Littérature, et d'Ida Faubert un de ces poètes rares — dans les deux sens de l'épithète — qui abordent à la célébrité sans avoir à laisser tomber en route des excédents de bagages.

Vingt ans à peu près, depuis que la poète se tait. Ce silence — du moins voudrait-on le croire — est chargé de promesses.

Patience, patience
Patience dans l'azur
Chaque atome de silence
Est la chance d'un fruit mûr.

De cette solitude de Vanvres où elle s'est retirée, sortira, peut-être, quelque jour, une œuvre nouvelle, poèmes ou contes — car si Ida Faubert a déserté le monde où tout est vain et sonne faux et creux, elle n'a certainement pas fui le commerce des neuf sœurs. Aux lauriers dont la diplomatie et la politique ont honoré le nom qu'elle porte, fille de Président de République et Princesse de lettres, elle ajoutera, une fois encore, ceux que quelques privilégiés ont la chance de ravir au stock du Musagète.

C'est à ce carrefour que Dieu absent encore de son œuvre, l'attend, sans doute.

Peut-être, à ce rendez-vous fatal, inspirera-t-il à Ida Faubert comme il le fait pour Marie Noël, quelques-uns de ces poèmes amis de la mémoire, aussi gonflés de suc qu'un de ces fruits de chez nous à la mince pelure ; où la température dans l'épanchement, la sobriété dans la confession, voile la profondeur du sentiment sous la densité de l'expression et la pureté de l'image ; poèmes définitifs que, jusqu'ici, elle a consacrés seulement à la Mort, à l'Amour, et, plus rarement, au paysage...

J'attends...



APPENDICE

LES ŒUVRES SOCIALES

par Jeanne G. SYLVAIN

L'histoire ne nous fournit que peu de renseignements sur les entreprises de bienfaisance à St-Domingue ou à Hispaniola. Les premiers colons étaient rudes, de mœurs assez brutales, peu enclins à la pitié. Leur existence sauvage, où l'amour et la femme elle-même ne trouvaient guère place, ne tolérait qu'une solidarité défensive née d'un danger commun et de conditions anormales. La colonisation véritable et l'adoucissement des mœurs ne s'obtinrent que grâce aux efforts d'administrateurs avisés secondés par les missionnaires plus nombreux à mesure que s'accroissait la prospérité de l'île et que les Anglais les chassaient des Petites Antilles. Il est donc probable que les premiers établissements d'assistance aient été fondés par ces missionnaires, souvent à la demande des administrateurs et avec leur appui financier. C'était donc, à proprement parler, des établissements publics, dépendant à un certain degré du Gouvernement de la colonie. A la fin du XVII^e ou au début du XVIII^e siècle, nous voyons se fonder au Cap-Français les hôpitaux de la Miséricorde, de la Charité, la Providence des hommes, l'Orphelinat du Père Boutin.

D'autre part, le maître maçon François Dolioules crée en 1739 l'Hospice de la Providence des femmes, qui sera d'ailleurs bientôt réuni à la Providence des hommes. Le chirurgien-major Durand établit une maison de santé pour les esclaves malades ; Jean Jasmin (le noir Aloou Kinson) et sa femme Catherine entretiennent à leurs frais pendant plus de 40 ans « La Providence des hommes de couleur. »

Si l'état d'une société hier grossière, aujourd'hui frivole et divisée, ne favorise guère les groupements charitables, les tendances individuelles à la générosité s'épanouissent toutefois.

Gilbert, dans son Histoire médicale de l'expédition des Français à St-Domingue, rapporte le dévouement des femmes de couleur : « On vit, dit-il, les femmes offrir le spectacle des vertus les plus touchantes... Voyant l'insuffisance des remèdes ordinaires, elles en administraient d'autres dont elles avaient apporté le secret des déserts de l'Afrique. Combien de soldats, de capitaines et de généraux moururent dans les bras de ces femmes compatissantes. » Descourtiz raconte comment il put obtenir plusieurs formules pharmacologiques d'une de ces femmes qui soignaient à l'aide des plantes du pays. On sait la générosité des femmes des chefs de la jeune République, particulièrement de Claire Heureuse, lors du massacre des Français après l'indépendance.

La période 1804-1860 ne semble pas avoir été très féconde pour le développement de l'assistance privée en Haïti. La politique, les difficultés d'engendrement d'une Nation, la formation irrégulière des familles, les divisions, héritage de l'esprit colonial, en sont peut-être causes.

A la suite du Concordat, Mgr Testard du Cosquer et Mgr Guilloux font appel aux Frères de l'Instruction chrétienne de Ploermel (1864), aux Sœurs de St-Joseph de Cluny et de Sacré-Cœur de Marie (1871) et aux Filles de la Sagesse (1875). Ces religieux et les curés des paroisses vont encourager l'esprit d'assistance et donner leur appui matériel et moral aux œuvres charitables qui se fondent bientôt sous leur patronage. Ils organisent eux-mêmes des écoles, des asiles, qui seront le plus souvent secourus ou entretenus par l'Etat dès leurs débuts ou après quelques années de fonctionnement. Leur action et celle de beaucoup des associa-

tions qui dépendent d'eux revêt, cependant, presque toujours un caractère religieux.

Au mois de septembre 1865, nous raconte Mgr Jean-Marie Guilloux dans « Le Concordat d'Haïti — Ses résultats », Mgr. du Cosquer réunit dans un modeste local un petit nombre de pauvres, entre la rue du Quartier et la Savane du Gouvernement. Là ils recevaient, avec le pain matériel, la nourriture spirituelle qui sustente l'âme et console ses douleurs. « Transporté au Quartier-Morin St Martin à la suite de l'incendie de 1866, l'asile fonctionne et les pauvres sont entretenus grâce au dévouement de Mme. Pierre-Louis qui, pauvre elle-même oubliait ses infirmités et ses années pour aller recueillir de porte en porte l'obole de chaque jour nécessaire à leur subsistance et qui, d'un pas chancelant, leur apportait elle-même les provisions de la journée. » Mais, au cours de la révolution de 1868, l'asile doit être évacué et subit le pillage et l'incendie. Recueillis pendant quelques semaines à l'archevêché, les pauvres sont bientôt installés dans une case voisine du Pensionnat des Sœurs de St-Joseph de Cluny, qui leur procuraient quelques secours.

Cependant, la « Guerre des cacos et des piquets » continuait. Les blessés et les miséreux encombraient les baraquements installés dans les faubourgs de Port-au-Prince. Le clergé, soutenu par quelques bonnes volontés, s'efforçait de leur venir en aide. Le 29 janvier 1869, Mlle Pénélope Faine rassembla neuf dames charitables qui décidèrent « de constituer une association qui, par tous les moyens, aumônes en argent, dons en nature, vêtements, médicaments, fournitures scolaires, etc. viendrait, suivant un règlement qui serait vite précisé, en aide à toutes les détresses. L'Œuvre des dames de St-François de Sales était née ». Dès 1875, Mlle Astrée Lechaud, qui avait remplacé Mlle Faine à la direction de l'œuvre propose la fondation d'un hospice qui, achevé en décembre 1881, sera confié par l'archevêché et les dames de St-François à quatre religieuses de la Sagesse. Le Gou-

vernement accorde une subvention de 2000 piastres. Cette première construction, située au Portail St-Joseph, fut pillée et démolie en 1889. L'association dut acheter un nouveau terrain en 1890 aux environs de l'église Ste-Anne et « réussit, grâce aux généreux concours qu'elle put susciter dans toute la capitale, grâce aussi au dévouement actif de ses directeurs ecclésiastiques successifs, non moins qu'au zèle éclairé de plusieurs savants docteurs haïtiens, à faire construire et fonctionner l'hospice actuel de St-François de Sales, où chaque année des centaines de malades et des milliers de consultants pauvres reçoivent les soins éclairés qu'ils y viennent chercher. » L'Hospice St-François, avec quelques établissements privés, a servi de clinique à l'École de Médecine de 1919 à 1922, pendant le conflit entre l'École et le Service d'Hygiène. L'Association des dames de St-François de Sales, pleine de vitalité, continue ses dons en nature et en argent, particulièrement aux pauvres honteux. Un asile, construit aux Gonaïves par J. R. François, est ouvert en 1873 et Justine Etienne, à la tête d'un groupe d'amis, fonde au Cap l'Hospice Justinien, dont la direction est confiée à des religieuses.

En 1878, les zéloteurs de l'Association du Sacré-Cœur se proposent d'établir une œuvre en faveur des pauvres, sous le nom de *Société de St Vincent de Paul*. Dès le 2 février 1879, ils commencent la distribution des aumônes recueillies. Leur générosité comprend les visites aux malades, les consolations de la religion procurées aux mourants, le soulagement des veuves et des orphelins, les instruments de travail fournis aux ouvriers, l'œuvre des loyers, les secours à l'Hospice St-François. Voici le compte des recettes et dépenses de la société du 2 février 1879 au 1er juin 1880 :

Total des recettes :	1.817 p. 75	frs. 9.088,75
Dépenses :		
Secours à domicile, y compris		
le vestiaire	1.329 p. 35	frs. 6.646,75

Frais de pharmacie, cercueils, corbillards et autres frais funéraires	117 p. 90	frs. 589,50
Vêtements pour 1ère commu- nion d'indigents	32 p. 50	frs. 162,50
Aux incendiés de Miragoâne	257 p. 11	frs. 1.285

Les hôpitaux du Gouvernement étant tous des hôpitaux militaires, dès 1846, le Conseil des notables avait décidé que l'ancien local du Lycée national serait transformé en hospice civil sous le nom d'Hospice St-Vincent de Paul. Cet hospice ne fut vraiment organisé qu'en 1877 et placé au nord de l'hôpital militaire de Port-au-Prince, organisation d'ailleurs lamentable, quand les *Zélatrices de St-Vincent de Paul* — que Mme Julien Dussek, l'une des fondatrices, présida pendant longtemps, s'en firent les dames patronesses en 1897, elles trouvèrent les malheureux internés presque sans vêtements, ni draps, ni médicaments...

Voici en quels termes « Le Nouvelliste » du 14 octobre 1911, à l'occasion de la mort de Mme. Dussek rappelle son dévouement

« Quand, en effet, Mme Julien se présentait dans les salles des malades, les faibles se soulevaient de leurs lits, toutes les voix, en des accents sourds ou vibrants, s'accordaient pour lui chanter leurs hymnes de remerciements ou de bénédictions... Durant la longue maladie qui l'a finalement vaincue, elle songeait moins encore à elle-même qu'à ses pauvres. Et l'Hospice ? Et la chapelle ? Et la cour ? poussant ainsi ses investigations jusqu'à la minutie de l'esprit sincère, c'étaient des demandes continuelles aux dames, ses collaboratrices, ou aux habitués de l'établissement... »

Les *Zélatrices de St-Vincent de Paul* furent renvoyées de l'hospice quand le capitaine Rossel, administrateur civil de la Commune de Port-au-Prince s'en empara pour en faire, en l'unissant à l'ancien hôpital militaire, notre Hôpital général actuel (1916),

Dans le peuple, la coutume laisse aux aînés de la famille la garde des plus jeunes, et cela depuis l'âge le plus tendre. Il ne sera pas rare de trouver le bébé d'un ou deux ans commis à la surveillance de la gardienne de cinq. De tristes accidents en découlent parfois. C'est la vie, la vie dure. La mère qui allaite son petit ou celle qui ne trouve pas de « gardor » pour lui le porte au marché où il joue dans la poussière et les promiscuités les plus inattendues. Pour résoudre ces problèmes, un groupe de dames généreuses ouvrit *La Crèche*. Malheureusement, par suite de difficultés imprévues (plusieurs mères accoutumées au système de domesticité infantile abandonnaient leurs enfants à l'association), le but indiqué par le nom de l'œuvre ne peut être atteint. Cependant, sous la direction dévouée de Mme. Georges Silvie, une sage-femme française, et après sa mort, de Mlle Légitime, la Crèche maintient, depuis une vingtaine d'années, une sorte d'orphelinat qui a conduit de nombreux enfants jusqu'au mariage ou jusqu'à leur établissement professionnel.

L'année 1926 marque une nouvelle conquête de l'assistance sociale : la jeune fille. Avant cette époque, les misères du peuple et leur soulagement ne préoccupaient guère que les prêtres, les dames patronnesses, les médecins... et les politiciens.

En juin 1926 se fondent deux groupements de toutes jeunes filles : le Noël et les Pupilles de St-Antoine. Le Noël, comité rattaché à l'Association noéliste française, avec un directeur religieux et un conseil de jeunes filles, à côté de l'édification personnelle de ses membres, exige qu'elles s'occupent d'apostolat et fait lui-même éventuellement office d'œuvre charitable par ses Arbres de Noël, patronages, etc. Les Pupilles de St-Antoine ont un double objet : intéresser les jeunes filles de l'élite aux enfants pauvres et secourir directement ces enfants. Depuis 12 ans l'œuvre prospère. Elle possède actuellement une belle maison, située en plein quartier po-

puleux, à l'ouest de l'église St-Antoine. Une école y réunit environ 150 enfants, des distributions de vêtements et une cantine permettent aux plus nécessiteux une meilleure fréquentation. Des efforts pour une influence générale sur le quartier ont été entrepris; l'œuvre protège et facilite les mariages monogamiques, un patronage pour les jeunes filles, est en voie d'organisation.

Ces deux groupements ont puissamment contribué à faire pénétrer l'esprit social chez le meilleur de notre jeunesse. Ils précèdent de peu d'autres associations qui poursuivent des fins à peu près similaires à celles des Pupilles de St-Antoine, telles que les *Dames haïtiennes pour l'organisation du travail*, dont le projet d'ouvroir a fait place à une école pour les plus pauvres située dans les environs du Sans-fl; la *Ste-Famille*, dont l'école et le patronage sont au Bel-Air, les Pupilles de Ste-Thérèse, etc.

Les pauvres des Cayes étalaient leurs misères et leurs ulcères, importunant passants et visiteurs de la ville. Mme L. Bermingham les rassemble et leur promet de mendier pour eux.

« *La Charité s'il vous plaît* » était fondée. Elle s'est développée aujourd'hui jusqu'à entreprendre — tout en continuant ses premières activités — la construction d'un asile de 12 lits qui a été inauguré dans les premiers jours de décembre, en même temps que la chapelle offerte à l'œuvre par le Président de la République.

Le type d'association mixte est très rare en Haïti. Dans les œuvres sociales les hommes se contentent le plus fréquemment d'un concours éventuel ou de cotisations régulières leur donnant droit à un titre de bienfaiteur ou d'adhérent. *La Mission patriotique des jeunes* est cependant une association mixte, dont le travail le plus intéressant consiste dans l'organisation de cours du soir pour les analphabètes.

La Croix Rouge, affiliée à l'association internationale du même nom, s'occupe de la distribution de secours en cas de catastrophe. Elle a formé un groupe d'infirmières libres.

Les colonies de vacances procurent depuis plusieurs années déjà un mois de repos successivement à une centaine de petits garçons et de petites filles que la malnutrition et l'été de Port-au-Prince ont épuisés.

Les Enfants assistés, établis par Mlle Rézia Vincent, à Port-au-Prince, au Cap-Haïtien et aux Gonaïves, méritent notre attention particulière. L'Orphelinat de Port-au-Prince, sis à la Saline, donne asile à près de cent enfants, sous la garde des Sœurs salésiennes. En dehors des moyens ordinaires de recettes, le fonctionnement de l'établissement est assuré par une contribution du club de Thorland, fondé dans ce but.

La Ligue féminine d'action sociale cherche à introduire chez tous ceux qui s'occupent de bienfaisance les conceptions modernes de responsabilité collective, de nécessité d'une préparation au travail social, de coordination entre les différentes organisations d'assistance. Elle a six cours du soir à Port-au-Prince, Port-de-Paix, St-Marc et les Cayes. De plus, elle a aidé à la fondation d'œuvres sociales dont le défaut se faisait sentir, comme par exemple *la Société de puériculture*, qui se propose de favoriser par tous les moyens l'hygiène du premier âge, et l'obole du pauvre, de Jacmel, pour les miséreux de tout âge et des deux sexes. Nous avons atteint la période la plus riche de notre histoire en œuvres sociales organisées. Nous ne pouvons, certes, songer à les mentionner toutes. Mais, ce qui est plus important, nous semble-t-il, que le nombre ou le nom de ces œuvres, et même que leurs attributions, c'est la diffusion de l'esprit social. Le président Sténio-Vincent a été l'un des facteurs de cette diffusion par la protection qu'il a accordée à plusieurs établissements d'assistance, la fondation de nouvelles entreprises publiques ou privées (l'assainisse-

ment de la Saline, la Maison de Rééducation, le nouveau projet d'asile à Sigüeneau, etc). Une loi, promulguée il y a quelques semaines prévoit l'organisation d'un Commissariat d'assistance fonctionnant sous la direction du Service National d'Hygiène et chargé de la distribution des fonds provenant de dons et des nouveaux impôts institués pour la Caisse d'Assistance. Ces fonds doivent être répartis entre les asiles d'enfants ou de vieillards déjà existants et à installer en différentes parties du pays.

Coordonner le travail des institutions de bienfaisance, garder à l'initiative privée son rôle, la seconder et augmenter son influence, quand il est nécessaire, alléger ses charges et la détourner du double emploi avec les Services d'Etat, lui laisser la responsabilité des expériences tout en les lui facilitant, l'aider à former et à perfectionner ses cadres tels sont les grands problèmes de l'assistance sociale en Haïti aujourd'hui. La L. F. A. S. a mis ces problèmes sur la liste d'études pour cette année. Nous espérons la voir nous proposer prochainement quelque solution praticable.

